

Vendredi
30 mai 2003

Fr.s. 2.- / €1,30
No 38393

JA 2300 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

Plan social obtenu par les employés

La Chaux-de-Fonds ■ *Psinet va sous-traiter une partie de ses activités. Au total, 35 personnes sont licenciées*



L'engagement de la commission du personnel, appuyée par le syndicat SIB, a porté ses fruits. Les employés de Psinet, à La Chaux-de-Fonds, bénéficieront d'un plan social. Ce sont toutefois 35 personnes qui restent sur le carreau. Psinet Europe va sous-traiter une partie de ses activités jus-

qu'ici réalisées dans les Montagnes neuchâteloises. La délocalisation du reste des services permettra à 34 autres collaborateurs de garder un emploi, mais à Genève ou à Cambridge.

PHOTO LEUENBERGER

■ page 5

LA CHAUX-DE-FONDS

Colorant aux Bulles

Du colorant sera injecté, mardi, dans la décharge des Bulles pour tracer les eaux souterraines. Un essai pilote sur un site susceptible d'être pollué.

■ page 6



LE LOCLE

Chantier ouvert

A l'est du Locle s'est ouvert un chantier impressionnant, qui permettra l'implantation de la nouvelle unité de production de Werthanor SA.

■ page 7

FOOTBALL

Comme prévu!

Stupeur: l'AC Milan et la Juventus n'ont pas pu se départager mercredi à Manchester (0-0). Aux tirs au but, ce sont les Milanais qui se sont imposés.

■ page 28



Le coup du boomerang

George Bush est un homme prévisible. Avant même le déclenchement des opérations en Irak – dont on sait maintenant qu'elles avaient été décidées bien avant les événements du 11 septembre –, le gouvernement américain avait procédé à un intense pilonnage médiatique pour bien faire comprendre au monde que l'Irak constituerait une première cible, mais que d'autres pays – dont l'Irak – étaient dans le collimateur. La campagne d'Irak à peine terminée, George Bush s'en prend donc maintenant à l'Iran, accusé de laxisme en matière de lutte contre le terrorisme. Les attentats contre les forces américaines en Irak lui fournissent à l'évidence un prétexte idéal. Contrairement à toute attente, les chiïtes – pourtant victimes de féroces répressions de la part du régime de Saddam Hussein – n'ont en effet pas accueilli les Américains en sauveurs. En vertu de préceptes religieux dont les alliés ne semblent curieusement pas avoir eu connaissance, les envahisseurs non musulmans d'une terre d'islam ne sont jamais considérés comme des libérateurs. Les imams chiïtes profitent donc de cette situation

et du vide laissé par le régime déchu pour tenter d'accroître leur pouvoir. Les plus zélés de leurs fidèles se sentent ainsi légitimés à agir par la violence contre les forces d'occupation. Le régime religieux de Téhéran, à dominante chiïte, était par conséquent le bouc émissaire idéal pour le gouvernement Bush: il était aisé de lui imputer une responsabilité dans les attentats commis en Irak ou ailleurs. Le problème, c'est que les Américains ne fournissent pas la moindre preuve de ce qu'ils avancent. Mais le procédé est loin d'être nouveau. N'a-t-on pas justifié l'invasion de l'Irak au nom de la lutte contre la détention d'armes de destruction massive dont on n'a toujours pas découvert la moindre trace et de liens avec le réseau Al-Qaïda qui n'ont jamais pu être établis? Le procédé du bouc émissaire, dont la forme moderne est la désinformation, est certes vieux comme le monde. Mais, utilisé à cette échelle, il finit inévitablement par se retourner contre ceux qui l'utilisent.

Jacques Girard

OPINION

À LA UNE

PARLEMENT JURASSIEN

Six millions contre le bruit

■ page 14

SANTÉ

Caisse unique: c'est non!

■ page 21

Pour une poignée de secondes

Tour du canton ■ *Jean-Michel Aubry a tenu le coup face à Gilles Bailly et s'adjuge l'épreuve*



L'édition 2003 du Tour du canton s'est achevée mercredi aux Ponts-de-Martel. Jean-Michel Aubry a tenu le coup face à Gilles Bailly, et les deux hommes ont franchi la ligne main dans la main. Angéline Joly a été sacrée chez les dames.

PHOTO MARCHON

■ pages 25 et de 30 à 33

GRAND CONSEIL

Les comptes sont en boîte

Le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé mercredi les comptes de l'Etat pour 2002, qui bouclent avec un déficit de 28,6 millions de francs, inférieur de 8,7 millions au budget. Le décret a été accepté sans opposition. L'examen de détail a ressemblé à un survol des grands dossiers en cours.

■ page 3

ANTI-G8

Manif à Lausanne

Quelque 5000 personnes ont défilé sans heurts, hier, à Lausanne, contre le G8. La présence policière était relativement discrète le long du tracé. A Genève, les commerçants continuent de se barricader, transformant la ville en un vaste chantier. A Evian, on joue la carte de la décontraction.

■ page 19

SOMMAIRE

Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Magazine	18
Feuilleton	20
Sport	25-29
Adresses pratiques	34
Carnet	35

Le Sénat manifeste une opposition

Université ■ *Même s'ils ne peuvent que donner leur avis, les professeurs neuchâtelois déclarent s'opposer au départ des sciences économiques*

Par Rémy Gogniat

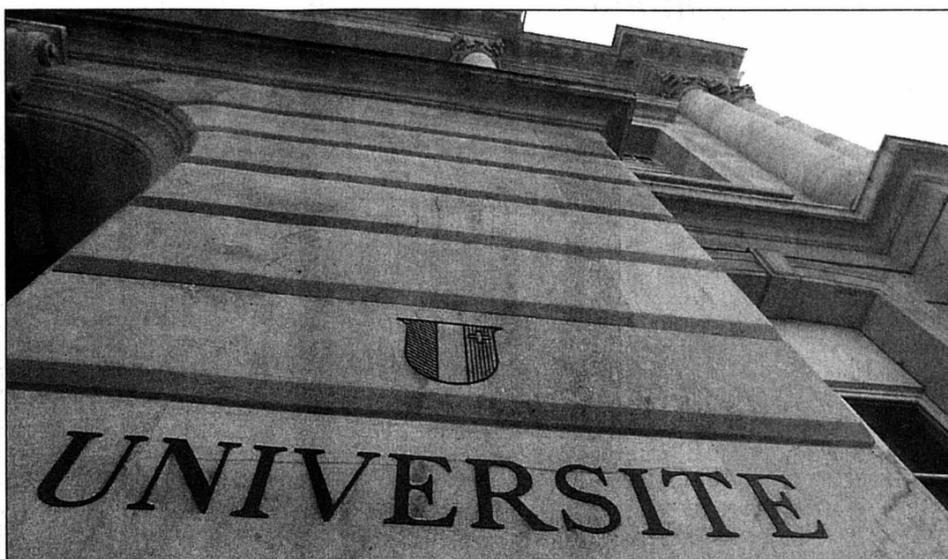
Par 40 voix contre 12 et quatre abstentions, le Sénat de l'Université de Neuchâtel (l'assemblée des professeurs) «s'oppose au projet de transfert» des sciences économiques à l'Université de Lausanne. S'il admet la nécessité de réexaminer les orientations universitaires et d'opérer des choix, il estime cependant que «l'état actuel du projet de transfert et de déploiement ne repose pas sur une vision politique globale et ne propose pas une solution viable.» Le Conseil de l'Université appréciera. En effet, selon la nouvelle loi, le Sénat est certes un des quatre organes centraux de l'Université (avec le recteur, le rectorat et le Conseil de l'Université), mais il n'a pas à s'opposer à quoi que ce soit. Il «peut donner son avis au Conseil de l'Université» (art. 31, litt.f). Ce conseil se réunira au début juin.

Le vote des professeurs est néanmoins clair, d'autant que la séance a réuni environ la moitié des personnes qui pouvaient

prendre part au vote. Le Sénat condamne le projet avec différents arguments, dont ceux-ci: c'est un «pari dangereux» que de penser que les filières censées profiter de l'opération vont attirer à Neuchâtel un nombre d'étudiants comparable à la perte de 280 étudiants (9% de l'effectif total de l'Université) qu'entraîne le transfert. Et ce n'est pas le nombre d'étudiants attendus en psychologie qui fera l'affaire. Ce nombre est, d'après le Sénat, «surévalué», du moment que le bachelor (demi-licence) prévu ne débouchera que sur un seul mastère (licence) en psychologie du travail et des organisations. Les étudiants partiront donc en cours de route. Autre argument parmi une dizaine avancés: les filières qui restent à Neuchâtel, orientées jusqu'ici vers l'économie et la gestion, seront affaiblies.

«Réflexe corporatiste»

Le Sénat déplore que le choix a été fait «sans aucune évaluation objective préalable ni concertation». Il n'y a pas eu d'information «objective». Il se de-



Une Université solide. Avec ou sans les sciences économiques? PHOTO ARCH-MARCHON

mande aussi si la politique menée n'a pas été «dictée en priorité par des préoccupations financières au lieu de reposer sur une vision globale et prospective de l'Université». Rappelons que le projet de transfert doit rapporter cinq millions de francs par an durant quatre ans à l'Université de

Neuchâtel. Avec ces moyens, divers secteurs seront renforcés.

Interpellé sur cette prise de position, le conseiller d'Etat Thierry Béguin a déclaré que c'était «un réflexe corporatiste attendu» qui n'avait légalement que peu de poids. «Mais si le Conseil de l'Université devait le

suivre, ce serait alors au Conseil d'Etat de trancher, le rectorat y étant favorable.» Thierry Béguin estime que la position «conservatrice» du Sénat voit à tort, avec cette mesure, un début de démantèlement de l'Université. «Au contraire, elle renforcera l'Université.» /RGT-SDX

CARTIER Licenciements dans l'air?

Le groupe Cartier va-t-il annoncer la semaine prochaine une vague de licenciements dans ses usines horlogères? L'information circule en tous les cas depuis quelques jours entre Paris, La Chaux-de-Fonds, Fribourg et Villeret. Sans pour autant qu'elle soit confirmée: aux relations publiques internationales de Cartier, à Paris, «nous ne donnons aucune information à ce sujet», explique une porte-parole, qui ne confirme donc pas, mais ne dément pas non plus, d'éventuels licenciements collectifs. Le directeur général des Manufactures horlogères Cartier, que nous avons cherché à joindre, n'était pas atteignable mercredi à Neuchâtel.



L'usine Cartier au Crêt-du-Loche. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Le syndicat FTMH n'est, officiellement, au courant de rien, mais a aussi eu vent de rumeurs persistantes ces derniers jours. «Si des licenciements sont prononcés sans que nous soyons informés au préalable, il y a violation de la convention collective de travail», relève le secrétaire syndical Eric Thévenaz.

Résultats annuels attendus

Car le groupe Richemont, dont Cartier est l'une des multiples marques, va publier jeudi prochain ses résultats annuels 2002-2003. Il a d'ores et déjà informé les marchés que son bénéfice pourrait avoir chuté de 40%. Et les sociétés cotées en bourse aiment souvent «rassurer» les investisseurs en annonçant, en parallèle avec des résultats jugés médiocres, des mesures de réduction de coûts.

Cartier est le poids lourd horloger du groupe, avec des ventes estimées à plus d'un milliard d'euros, soit 60% du chiffre d'affaires horloger de Richemont. Les sites touchés par une éventuelle réduction d'effectifs pourraient être La Chaux-de-Fonds, Villeret et Fribourg. /FRK

Une fête populaire qui s'annonce savoureuse

Sensibilisation ■ *La troisième Semaine du goût, agendée fin septembre, lance un appel aux idées croustillantes. Pour créer l'événement autour des saveurs*



Pierre Berger, cofondateur de la Semaine du goût, et Olivier Forel (à droite). PHOTO GALLEY

Agitateur politique, le pistole vaudois Joseph Zisyadis est aussi l'instigateur d'une petite révolution culinaire. La Semaine du goût, lancée il y a trois ans, c'est son idée. Concrétisée avec deux compères, Pierre Berger et Marc Rosset (un homonyme du fameux tennisman), la formule a vite débordé des frontières du canton de Vaud, où elle née. La mayonnaise a si bien pris, que la troisième édition, agendée cette année du 18 au 28 septembre, sera répercutée pour la première fois dans tout le pays.

Alors que la malbouffe grignote toujours plus de terrain, la semaine vise à (re)sensibiliser les papilles gustatives aux produits de qualité. Rappeler la diversité des goûts, mettre en valeur le savoir-faire artisanal, sensibiliser la jeune génération sont quelques-uns des buts inscrits dans sa charte. «Les jeunes

sont notre cheval de bataille», a résumé Pierre Berger, mercredi en conférence de presse.

Reste à créer l'événement: l'association a lancé un appel aux idées. Restaurants, homes, cantines, écoles, encaveurs sont invités à proposer des actions. Un menu enfant à 10 francs autre que le sempiternel hamburger-frites, par exemple, une soirée à thème ou un repas entre voisins... «On constate que ce sont les actions les plus originales qui sont les plus porteuses», a indiqué Pierre Berger. D'ailleurs certains n'ont pas attendu le délai du 6 juin pour inscrire leurs projets: l'hôtel de l'Aigle, à Couvet, a déjà mitonné un menu exclusivement avec des produits du Vallon (absinthe, mozzarella de buffle, viande de cochon laineux, etc.).

Destinée à tous les palais et à toutes les bourses, la semaine se veut une fête populaire. «Il

s'agit aussi de rompre avec l'idée que le goût coûte. Prenez le marché: on peut y acheter des légumes du terroir à l'unité, a relevé Olivier Forel, représentant du canton de Neuchâtel. D'ailleurs, les produits pré-cuisinés sont généralement plutôt chers.»

Vitrine du terroir

L'association, qui se décrit comme une «vitrine du terroir», va éditer un guide répertoriant l'ensemble des actions, par région et ordre alphabétique. Tirage prévu: au moins 50.000 exemplaires. Peut-être bien qu'il atteindra les 100.000, car le nombre d'événements organisés tend à doubler d'édition en édition. L'an dernier, 294 organisateurs avaient joué le jeu. /BRE

Association pour la promotion du goût: info@gout.ch - www.gout.ch

PUBLICITE

Demain samedi!

c'est le jour idéal pour vos achats de meubles

Un choix gigantesque à découvrir sur 2 étages

Sur demande, livraison à domicile
HEURES D'OUVERTURE: de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Lundi matin fermé.

AUTOMOBILISTES: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

GRAND P GRATUIT 60 places

meublorama

MEUBLES MEYER
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

028-395001000

Cliquez sur: **cinéma**

Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Associer les forces de l'ordre

Grand Conseil ■ La conseillère d'Etat Monika Dusong estime nécessaire une collaboration des polices cantonale et communales. Mais cela ne sera ni une fusion ni une guerre de prestige

Par
Stéphane Devaux
et Nicolas Huber

« La population neuchâteloise a droit à la meilleure sécurité publique possible. » Pour la conseillère d'Etat Monika Dusong, la volonté de faire collaborer polices cantonale et locales, en particulier celles des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, n'a rien à voir avec une « guerre de prestige ». Elle ne doit pas davantage être interprétée comme une future fusion ou une OPA, amicale ou inamicale, de la « canto » sur les « locales ».

Répondant mercredi à une question du groupe radical au Grand Conseil, lors du débat de détail sur les comptes 2002, la cheffe du DJSS (Justice, santé, sécurité) a rappelé que le canton souhaitait une « association des forces » par la restructuration de police-secours. Il s'agit, à ses yeux, de mettre sur pied une police ayant toutes les compétences requises – y compris, par exemple, celles d'une police judiciaire. « Il faut éviter ces cas où les polices des villes interviennent d'abord et où, ensuite, parce qu'elles n'ont pas certaines compétences, elles doivent faire appel à la cantonale. » Pourquoi la cantonale? « Parce que c'est le seul

corps de police qui a la boîte à outils complète à disposition », illustre-t-elle.

Accord indispensable

Au stade actuel, alors qu'elle plaide pour une « économie de moyens et de forces », elle déplore qu'il y ait divergence de vues entre les exécutifs communaux et cantonal. « Je crois qu'entre les polices, on connaît mal le métier de l'autre. Nous devons nous voir, d'abord pour nous présenter, ensuite parce que, sans l'accord préalable des trois villes, on ne peut pas aller de l'avant. »

Monika Dusong a également insisté sur un second volet, qui traite de la « nécessaire réorganisation des polices locales ». Cette tâche, qui incombe aux communes, ne peut parfois pas être remplie du tout. « Certaines d'entre elles n'ont tout simplement pas d'agent de police », rappelle la conseillère d'Etat, qui a précisé que la révision de la loi sur la police locale était prête pour la consultation.

Sous-effectif

Ces dossiers arrivent au moment où la police cantonale neuchâteloise souffre d'un fort taux de rotation de personnel (25%), qui engendre un sous-effectif constant. Un groupe de travail interne a été constitué, qui doit réfléchir aux moyens de fidéliser le per-



La police cantonale ne va pas faire une OPA sur les polices locales, rassure Monika Dusong, patronne du DJSS.

PHOTO MARCHON

sonnel et de rendre les conditions de travail plus motivantes. Car cela ne fait pas de doute: le caractère pénible et parfois dangereux du métier joue un rôle dans les nombreux départs.

A partir de là, tout s'enchaîne. Le sous-effectif fait monter le stress et la pression... d'où de nouveaux départs. « Et on ne peut pas dire qu'on va en

faire moins. La police agit de manière réactive, en fonction des événements, elle n'a pas le choix », conclut Monika Dusong. /SDX

Oui logique aux comptes

Comme on pouvait le supposer mardi, à l'issue du débat d'entrée en matière, aucun député ne s'est opposé aux comptes 2002. Le décret a été approuvé par 76 voix sans opposition. Pour rappel, le compte de fonctionnement présente un déficit de 28,6 millions (37,3 millions au budget), pour un total de charges de

plus de 1,5 milliard. Autres références en chiffres: 77,1 millions de dépenses nettes au compte des investissements, 3,1 millions d'insuffisance de financement, degré d'autofinancement des investissements de 74,4 pour cent.

Le vote final est intervenu au terme d'un « petit marathon », a commenté le président du Grand Conseil,

Frédéric Cuche. Ou, mieux, d'une course partie sur un rythme de marathon achevée au sprint. L'examen de détail de chacun des départements, qui autorise toutes les questions possibles, devient fastidieux au fil des heures. D'où cette tendance légitime des députés à contrôler leur soif du moindre détail en fin d'après-midi! /sdx

Garder la liaison

Chasse. Non, la loi ne permet pas aux agriculteurs de tirer les corneilles, a répondu Pierre Hirschy à Max Schafroth (rad), qui s'inquiétait de cette pratique sauvage. Et des armes utilisées! Cette tâche incombe aux gardes-faune auxiliaires, ceux-là même qui peuvent tirer les sangliers à l'affût dès septembre.

Trains. Même si le canton de Berne envisage de remplacer les trains régionaux par des bus dans le vallon de Saint-Imier, Neuchâtel tient à cette ligne, liaison directe entre La Chaux-de-Fonds et Bienne. Il défendra en tout cas ce point de vue, a promis ce même Pierre Hirschy à Marcel Amstutz (lib-PPN). /sdx

Chefs partis: inquiétudes

Denis Miéville sur le départ, l'absence – peut-être jusqu'en octobre 2004 – d'un recteur à la tête de l'Université de Neuchâtel (notre édition du 15 mai) inquiète. « Nous avons relevé l'importance et l'urgence d'avoir un rectorat fort dans cette période qui s'annonce importante pour l'Université », a relevé Pierrette Erard (soc). Comment affronter cet avenir difficile avec un rectorat

interimaire, a-t-elle demandé à Thierry Béguin.

« Je ne perçois pas du tout les choses de la même manière! », a rétorqué le patron de l'Instruction publique, taxant cette inquiétude de « catastrophiste ». « J'ai discuté avec les professeurs. Ils m'ont dit qu'il aurait été bien trop précipité de nommer un nouveau recteur pour la prochaine rentrée. Notamment parce qu'il fallait laisser au candidat choisi le temps de quitter son travail actuel. Ils m'ont dit aussi que trouver quelqu'un cet été déjà donnerait l'impression que les dés étaient pipés... J'ai été sensible à ces préoccupations. »

Cherche pédopsychiatre

Le choix d'attendre étant pris, s'imposait celui de l'intérim. Thierry Béguin s'est dit très vite rassuré: « Les deux vice-recteurs, Michel Rousson et Hans-Heinrich Nägeli, se sont mis à disposition. Ils connaissent tous les dossiers. » Avec eux, ce sont les deux tiers du rectorat qui restent en activité, a conclu le conseiller d'Etat. « Mais ils devront trouver du renfort. »

Rassurant jusqu'au bout, le chef de l'Instruction publique a ajouté que la nomination d'un nouveau recteur pourrait

Commissions au rapport

Nommée le 4 septembre 2002, la commission d'enquête parlementaire (CEP) chargée d'examiner les relations entre le Conseil d'Etat et le Tribunal cantonal n'a pas chômé, a indiqué mercredi son président, Damien Cottier (rad). En 39 séances, elle a accumulé suffisamment d'informations pour pouvoir entamer « la rédaction de la première version de son projet de rapport » (sic)!

A ce stade, la CEP a auditionné 27 personnes, dont trois membres du Conseil d'Etat et trois juges cantonaux. Début juin (compte tenu des rendez-vous pris ou des échanges de courriers), elle en aura entendu 39.

La première version du rapport sera soumise aux « personnes les plus concernées », qui pourront prendre position ou apporter des compléments. Suivra la version définitive, qui sera remise au Conseil d'Etat et au Tribunal cantonal. Leurs appréciations seront annexées au rapport envoyé au Grand Conseil. Lequel pourrait en débattre en septembre ou en octobre, espèrent les membres de la CEP.

Quant à la commission « fiscalité et politique familiale », elle n'a pas trouvé l'esprit propice à la recherche d'un consensus, à propos des quatre initiatives encore en suspens. « Il y a eu un débat de foi entre droite et gauche », rapporte Jean-Claude Baudoin (lib-PPN), qui annonce déjà pour l'automne un même débat... dans l'hémicycle. /sdx

ENBREF

HEP ■ Numerus clausus. Répondant à une question de Raoul Jeanneret (soc), Thierry Béguin a reconnu que, par manque de locaux, de formateurs et de places de stages, les admissions à la HEP passaient inévitablement par des entretiens. « Le concordat Bejune nomme cela « gestion des flux », mais il s'agit bien d'un numerus clausus. » Les efforts consentis l'an dernier pour accepter davantage de monde que prévu « n'ont pas pu être répétés cette année. » Seules 110 places étaient disponibles. /nhu

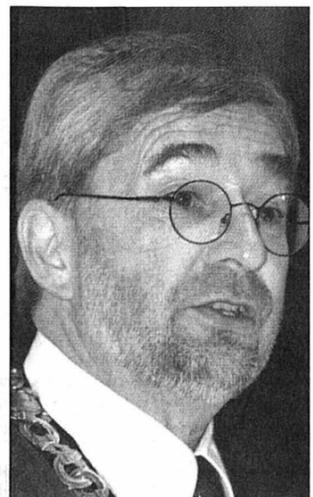
FÊTE DE L'UNI ■ Pub indépendante. Interpellé sur la présence de publicités pour des alcools et des cigarettes dans le programme de la Fête de l'Uni (notre édition de mercredi), Thierry Béguin a répondu que l'Etat n'avait rien à voir là-dedans. « La manifestation est organisée par la Fédération des étudiants neuchâtelois, qui ne reçoit aucun subside de l'Etat. Voyez avec eux! » /nhu

PETITE ENFANCE ■ « Les choses avancent. » Quid des structures de la petite enfance? « Nous avons 23 structures reconnues, donc subventionnées, a répondu Thierry Béguin. Soit 650 places. » Le conseiller d'Etat estime qu'il y aura 200 places de plus d'ici la fin de l'année, « un peu plus que projeté. » Il a fait observer que le prix d'une place y variait de 45 francs la journée à 80 francs (le maximum admis). « Ce sont elles qui déterminent leurs prix... » /nhu

PASSEPORTS ■ La Confédération devra payer. Est-ce que la gabegie entraînée par l'introduction de nouveaux passeports a coûté quelque chose à l'Etat, a demandé Roland Debély (rad). « La Confédération n'était pas vraiment prête et a demandé aux cantons de parer aux urgences, a répondu Sylvie Perrinjaquet. Nous avons choisi de prolonger les anciens passeports contre un émolument de 25 francs. Si cela ne suffit pas pour couvrir nos frais, nous avons averti la Confédération qu'elle devra payer. » /nhu

CAISSE DE PENSIONS ■ Fortune intacte. La chute des cours des valeurs immobilières en 2002 a achevé de consommer les réserves accumulées par la Caisse de pensions les années précédentes. « Mais la fortune n'a pas été touchée et nous ne connaissons pas de problème de liquidités », a précisé Sylvie Perrinjaquet. Le taux de couverture est tombé à 70%, soit le seuil minimum admis par la loi, a-t-elle ajouté. « A plus long terme, le taux de couverture va remonter. » /nhu

FRAUDE FISCALE ■ Experts efficaces. Mais que fait l'Etat pour lutter contre les fraudes fiscales, a demandé Claude Borel (soc). « L'engagement de trois nouveaux inspecteurs a permis de baisser la quantité de dossiers traités par chacun, a répondu Sylvie Perrinjaquet. Donc d'augmenter la qualité des contrôles et des taxations. » Les experts rapportent: « On estime que l'argent qui revient correspond à cinq ou sept fois leurs salaires annuels. » /nhu



Le recteur de l'Université Denis Miéville est sur le départ.

PHOTO ARCH-MARCHON

PUBLICITE

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

INALPE GELLECTEURS L'Impartial

Prix abonné: dès Fr. 105.-
Non-abonnés: dès 140.-

Samedi 28 et dimanche 29 juin 2003

Les Alpagnes valaisans en fête



Invitation en Valais

Chaque année, vers la fin juin, les vaches regagnent les alpages valaisans pour y passer tout l'été. Le jour où toutes y sont arrivées est: l'inalpe. Une certaine effervescence agite le troupeau, mais surtout les propriétaires impatients de savoir qui aura... **La Reine!** Ces vaches sont de la race d'Hérens, vraisemblable survivance locale d'une population bovine qui, antan, peuplait tout l'arc alpin, d'Autriche jusqu'en Savoie. Elle n'est demeurée vivace qu'en Valais, et ceci sans doute depuis plus de... 5000 ans! Toutefois, dans le Val d'Aoste, la race Castana est une proche cousine de celle d'Hérens. L'une et l'autre sont d'un tempérament naturellement belliqueux et combatif. Les bêtes vont en effet lutter spontanément et, la triomphatrice de tous les combats règnera durant tout l'été, même si au fil des semaines, certaines tenteront encore de détrôner la reine. Mais le jour «J», celui auquel nous vous convions, le 28 juin, sur un Alpage valaisan, ce sont les propriétaires qui s'agitent le plus. Chaque passionné y va de sa méthode et de ses encouragements pour motiver et préserver sa championne. Tout ceci dans un décor grandiose et dans une ambiance de fête entre amis au sein de laquelle nous vous invitons à prendre place. Une offre unique de découvrir un univers encore authentique!

Renseignements et inscriptions:

Neuchâtel:
Rue Saint-Honoré 2
2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 20 40
Fax 032 723 20 50

Le Locle:
Daniel-Jeanrichard 31
2400 Le Locle
Tél. 032 931 53 31
Fax 032 931 45 06

La Chaux-de-Fonds:
Rue de la Serre 65
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 66
Fax 032 910 55 65

Rue Neuve 14
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 87 67
Fax 032 967 87 69

E-mail:
info@croisitour.ch
www.croisitour.ch

Saint-Imier:
Rue Dr-Schwab 1
Tél. 032 941 45 43
Fax 032 941 33 39

SAMEDI 28 JUIN

Départ en car de votre région. Arrivée dans la matinée sur l'Alpage de Thyon 2000. Repas de midi, avec une boisson à la cantine de l'Alpage. Après-midi libre pour apprécier les combats de Reines. En fin d'après-midi, retour vers vos foyers. Ou, pour ceux qui désirent profiter d'un week-end festif: nuit en demi-pension dans un hôtel*** ou nuit en appartement 2 pièces.



DIMANCHE 29 JUIN

Départ pour une promenade à travers les alpages (marche facile d'une heure). Raclette dans un restaurant d'Alpage. Après-midi libre pour admirer une dernière fois les vaches de la race d'Hérens. Promenade retour vers les cars, puis départ vers vos foyers.

PRIX FORFAITAIRES PAR PERSONNE ET PRESTATIONS



CLUB DES LECTEURS DE L'IMPARTIAL

Carte de membre disponible pour les abonnés réguliers sur demande au No de tél. 032 910 20 42. Ou sur Internet: www.l'impartial.ch rubrique Club des lecteurs.

Prix abonnés L'Impartial au départ de votre région: CHF 105.- (supplément non abonnés = adulte: CHF 35.- / enfant: CHF 25.-)

Types de forfaits:	prix par adulte		prix par enfant (0 à 15 ans)	
Forfait 1 jour:	CHF 105.-		CHF 70.-	
Forfait 2 jours à l'hôtel Chalet Royal:	CHF 325.-		CHF 170.-	
Forfait 2 jours en appartement 2 pièces:	CHF 280.-		CHF 155.-	
Options:				
Location mountbike:	CHF 20.-		CHF 10.-	
Assurance SOS/annulation:	CHF 25.-		CHF 25.-	
Suppl. chambre individuelle en hôtel***	CHF 40.-			

Prestations incluses:

Forfaits 1 et 2 jours:
- Transport en car grand tourisme
- Télécabine Thyon 2000
- Repas à la cantine de l'Alpage, avec une boisson.

Forfait 2 jours - Hôtel***:

- Logement en chambre double à l'hôtel
- Repas du soir à l'hôtel, 4 plats
- Petit déjeuner
- Promenade et repas de midi au restaurant d'Alpage.

Forfait 2 jours - appartement 2 pièces** (minimum 2 adultes):

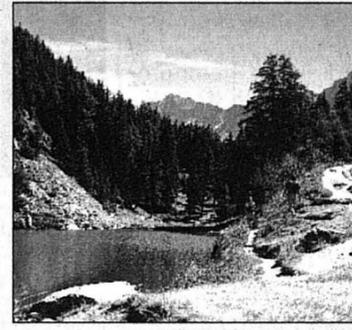
- Logement en appartement 2 pièces**
- Promenade et repas de midi au restaurant d'Alpage.

Le prix ne comprend pas:

- Les assurances SOS / Annulation
- Les boissons et dépenses personnelles
- La location de Mountbike

En appartement, ne sont pas compris:

- Repas du samedi soir
- Petit déjeuner

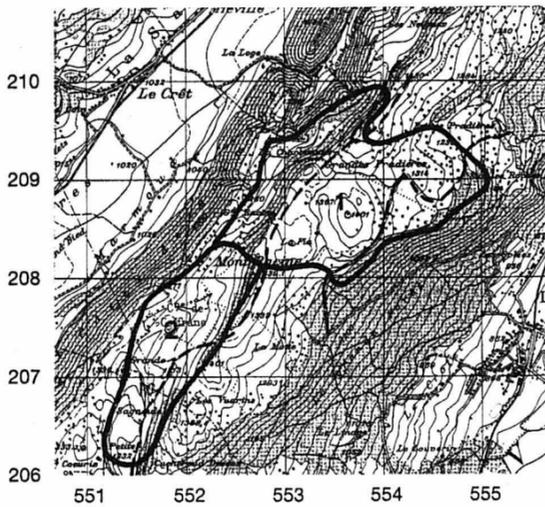


avis divers

AVIS DE TIR MONT-RACINE

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants: Délimitation de la zone selon CN 1:50.000, feuille 232

Jour	Heures	Place de tir / zone des positions
JUIN		
Lu 02	0830-1800	BAKT OS
Ma 03	0830-1800	Secteur 1
Me 04	0830-1800	"
Je 05	0830-1800	"
Ve 06	0830-1800	"
Ma 10	0830-1800	Secteur 1
Me 11	0830-1800	"
Je 12	0830-1800	"
Ve 13	0830-1800	"



Secteur 1 = 1402.01 Les Pradières
Secteur 2 = 1402.02 Les Sagneules

Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles. Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe. Armes: Pistolet, Fass, L gren add 40 mm 97 pr Fass 90, gren à main, explosifs, PzF 7,5mm et mitr. Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie.

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



117 Annoncer

Informations concernant les tirs: jusqu'au 01.06.2003, tél. 032 843 96 14, dès le 02.06.2003, tél. 032 843 96 14. Lieu et date: 2013 Colombier, 17.04.2003. Le commandement: Secteur d'instruction 14, Caserne Colombier

005-284123

tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Sous les Arcades
Tél. 032 913 39 55
2400 Le Locle
Rue D.-JeanRichard 23
Tél. 032 931 15 05

L'annonce, reflet vivant du marché

Modifications de boîtiers électroniques
Digital Tuning
www.peltrequin.com www.digitaltuning.ch
1033 Cheseaux / Lausanne tél +4121 731 27 00

Information
Pont de l'Ascension
Nos bureaux seront fermés vendredi 30.5.2003
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds
Groupe GECO SA
40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

L'Impartial

Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Tirage contrôlé: 21.025 exemplaires (REMP, avril 2002)
Lecteurs 44.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION
14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 45 (vendredi: 17 h 15).
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 22 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION
Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 86.- 6 mois Fr. 163.- 12 mois Fr. 306.-
Y compris 2,4% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, Rue Neuve 14.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit six jours ouvrables à l'avance. Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h. Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs: la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à déposer à la rue Neuve 14, en dehors des heures d'ouverture de la réception.

Au final, un plan social a été accepté

La Chaux-de-Fonds ■ Psinet confirme qu'elle quitte les Montagnes neuchâteloises. Une partie de ses activités sera sous-traitée, ce qui lui permet de réaliser des économies

Par Daniel Droz

Les employés de Psinet à La Chaux-de-Fonds ont obtenu un plan social. Ça, c'est la bonne nouvelle. Les discussions avec la direction ont porté leurs fruits. Les collaborateurs recevront des salaires supplémentaires, une prime de licenciement et des indemnités par rapport à leur ancienneté.

La mauvaise nouvelle: au total, ils sont 35 à perdre leur emploi. Le reste des 69 membres du personnel sera replacé ailleurs. «*Tout le monde a compris. Nous leur donnons davantage que le minimum prévu par la loi*», nous a déclaré mercredi Nicholas Jeffery, membre de la direction de Psinet Europe, fournisseur d'accès professionnels à inter-

net. Les autorités ont été informées mardi de la situation de l'entreprise.

Trois fois plus

Saisi par le syndicat SIB, l'Office cantonal de conciliation n'interviendra pas, puisque l'affaire a été réglée. C'est une consolation, aussi maigre soit elle. Le syndicat et la commission du personnel, selon nos calculs, ont obtenu environ trois fois plus que le minimum réclamé.

Il y a deux semaines, nous annonçons la fermeture du site chaux-de-fonnier. Restée presque muette jusqu'à mercredi, la direction de Psinet Europe a expliqué largement les raisons qui l'ont poussée à prendre cette décision. Le ton est on ne peut plus net.

«Le call centre de 1re ligne de La Chaux-de-Fonds sera sous-



Psinet à La Chaux-de-Fonds: la fin d'une histoire commencée avec fracas il y a cinq ans.

PHOTO MARCHON

La transparence reste préférable au cafouillage et au virtuel. C'est la morale que l'on peut tirer de la triste fin de Psinet à La Chaux-de-Fonds.

En finir avec les cafouillages

Aujourd'hui, les collaborateurs qui se retrouvent sans job ont au moins obtenu une contrepartie acceptable pour les services qu'ils ont rendus à leur entreprise. Quant à la société, elle a, un tant soit peu, redoré son blason vis-à-vis du public en proposant un plan social convenable.

Le dernier chapitre est clos. Dans les Montagnes, l'épilogue ne prête guère à réjouissance. Ce sont 35 personnes qui restent sur le carreau. Sans compter celles qui sont déjà passées à la trappe en novembre lors d'une première restructuration.

Cette affaire laisse un goût prononcé d'amertume. Annoncée, à grand fracas médiatique, comme un fleuron supplémentaire pour l'économie neuchâteloise en 1998, la société, cinq ans plus tard, s'en va sans crier gare. Ce n'est pas la première fois que pareille mésaventure se déroule. Le canton n'a rien gagné. Seuls quelques deniers, dus à l'impôt sur les personnes physiques, sont rentrés dans les caisses.

Il est difficile, nous en convenons, d'assurer 100% de succès en matière de promotion économique. Ne serait-il toutefois pas possible de conclure des gentlemen's agreements avec les entreprises qui viennent de l'étranger? Il s'agirait de s'assurer que celles-ci ne s'en aillent pas une fois épuisés tous les avantages acquis. Histoire d'éviter de nouveaux cafouillages.

Daniel Droz

COMMENTAIRE

traité à un spécialiste», nous a-t-on indiqué. Psinet Europe «est déterminée à offrir le plus haut niveau de service en permettant à ses clients d'avoir une réponse à leurs appels dans les quinze secondes, dans la langue de leur choix et sur une base de 24h/24 et 365 jours par année», explique la société dans un communi-

«Bien que notre actuel centre de La Chaux-de-Fonds soit dirigé par des gens très talentueux qui travaillent très dur, il est clair qu'ils ne sont pas aptes à réaliser ce niveau de service», note pour sa part le directeur exécutif Richard Williams. En clair,

Psinet Europe entend développer ses affaires, sans La Chaux-de-Fonds, en obtenant des ressources et en réalisant des économies d'échelle. L'affaire sous-traitée? «Un bénéfice dont nos principaux concurrents jouissent déjà», conclut Richard Williams. Voilà pour le call centre de 1re ligne.

D'excellence

Le centre des opérations européennes, une autre activité du site chaux-de-fonnier, est délocalisé à Genève, qui deviendra le «centre opérationnel d'excellence», pour «améliorer les deuxième et troisième lignes

de support technique». Le sens des affaires est mis en avant. «Tout le staff opérationnel sera sous le même toit et cela nous dispense d'un immeuble très cher à La Chaux-de-Fonds dans lequel le taux d'occupation est très bas», explique la direction de Psinet Europe. Ce sont 29 collaborateurs de La Chaux-de-Fonds qui ont accepté d'aller travailler au bord du Léman.

En matière de services financiers, les trois groupes de Suisses seront aussi réunis dans les bureaux de la cité de Calvin. «Ceci améliorera grandement les communications entre notre centrale et les opérations fi-

nancières par pays», indique Psinet Europe. Trois personnes de La Chaux-de-Fonds seront déplacées.

Par ailleurs, la société crée un «centre technologique d'excellence» à Cambridge, en Grande-Bretagne.

Deux membres de l'équipe chaux-de-fonnière s'y rendront. Ainsi, moins de cinq ans après une arrivée célébrée avec fracas, Psinet quitte les Montagnes neuchâteloises presque sur la pointe des pieds. Sans l'engagement d'une grande partie du personnel, ça aurait été le cas. /DAD

Du bonheur aux enfants handicapés

La Chaux-de-Fonds ■ Le Lions club Deneb a remis un chèque à l'association Antenne handicap mental



Béatrice Favre (à gauche) et Fabienne Beiner (à droite), du club Deneb, entourant Simone Juillerat-Meyer de l'Antenne handicap mental.

PHOTO LEUENBERGER

Créé en avril 2002, le Lions club Deneb - club féminin - a déjà mené différentes activités pour réunir des fonds. Cela dans le but de soutenir des ac-

tions sociales touchant particulièrement les familles et les enfants. Entre la vente de sachets de thé à la Fête des promos du Locle et un stand de gourmandises au marché de

La Chaux-de-Fonds l'automne dernier, les Lionnes ont réalisé un joli bénéfice qu'elles ont destiné à une institution assez discrète.

C'est ainsi que, mardi dernier, le Lions club Deneb a remis un chèque de 3000 fr. à l'association Antenne handicap mental, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds. Cette association organise, notamment, des centres aérés durant les vacances pour les enfants handicapés. Un encadrement personnalisé leur permet de participer à diverses activités (cuisine, bowling, piscine).

«Permettre à Antenne handicap mental d'offrir du bonheur aux enfants nous encourage à soutenir l'association», soulignait Fabienne Beiner, du club Deneb. L'animatrice Simone Juillerat-Meyer a chaleureusement remercié les donatrices pour leur aide bienvenue. /ibr

Musiques à la Braderie

La Chaux-de-Fonds ■ La fête biennale ne sera pas seulement déambulatoire, mais aussi musicale

On l'a dit, la prochaine Braderie sera la première biennale de déambulation avec des interventions et une parade délectantes (lire notre édition du 27 mai). Mais la fête chaux-de-fonnière sera aussi le rendez-vous convivial traditionnel, entre guinguettes et braders, de même qu'une célébration musicale.

Le programme des animations musicales est presque sous toit. Il y aura deux tentes, l'une - nouvelle - sur la place de la Carmagnole, dédiée au folklore, l'autre sur la place Le Corbusier (Espacité) plutôt rock-blues-country. «Il y aura quelque chose sur scène du vendredi à 17h au dimanche à 18h30», commente Yolande Michel, nouvelle responsable des animations musicales.

Les organisateurs ont prévu deux têtes d'affiche au moins. Le vendredi soir, ce sera Glen of Guinness, bien connu dans

la région; le samedi, Country Sisters, un groupe venu de République tchèque. Bon nombre de groupes régionaux sont inscrits sur l'une ou l'autre des scènes. A noter que

l'invité d'honneur de la Braderie sera la commune des Planchettes et que les Armes-Réunies ouvriront la fête et la parade, année de leur 175e anniversaire oblige! /ron



Glen of Guinness (ici à la fête de la Mi-Été de La Brévine en 2001) sera l'une des têtes d'affiche de la prochaine Braderie.

PHOTO ARCH-GALLEY

Fluorescence dans le calcaire

La Chaux-de-Fonds ■ Du colorant sera injecté mardi dans la décharge des Bulles pour tracer les eaux souterraines

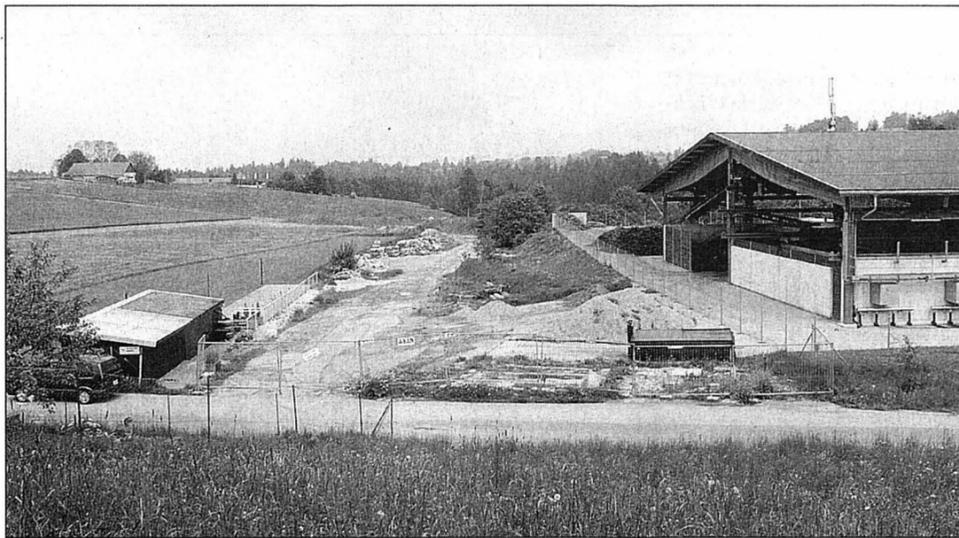
Par Robert Nussbaum

«**A** la demande du canton et de la Confédération, tous les sites susceptibles d'être pollués doivent faire l'objet d'un inventaire.» C'est dans ce contexte, explique le chef du Service de l'hygiène et de l'environnement de la Ville de La Chaux-de-Fonds Jean-Jacques Miserez, que s'inscrit l'essai de traçage des eaux souterraines qui sera mené mardi à partir de la décharge des Bulles. Un essai pilote mené en collaboration avec l'ingénieur conseil vaudois Yves-Alain Brechbühler.

Depuis les années 60 et jusqu'à sa fermeture en 2000 (avec une interruption entre 1970 et 1985), l'ancienne décharge des Bulles, sur laquelle est maintenant partiellement construite la halle de compostage, a notamment accueilli des ordures ménagères (jusqu'à l'ouverture de Cridor), les boues de la station d'épuration et celles de la station de neutralisation. «Il s'agit de savoir si les eaux qui s'infiltrent maintenant contiennent des substances polluantes», dit le chimiste.

Le Doubs surveillé

Jean-Jacques Miserez est cependant quasi sûr qu'il n'y a pas de pollution. «Nous surveillons le Doubs, où aboutissent les eaux de la Ronde, depuis des années», note-t-il. Le gouffre des anciens moulins et les ré-



L'eau se charge-t-elle de pollution en ruisselant à travers l'ancienne décharge des Bulles jusqu'au Doubs? On ne le pense pas, mais un essai pilote sera mené dès mardi.

PHOTO GALLEY

surgences de la rivière souterraine sont particulièrement étudiés, depuis une centaine d'années. Plusieurs colorations ont déjà été faites qui prouvent que l'eau, à travers des failles, met deux à trois jours avant de ressortir dans le Doubs, à la Verrerie ou La Rasse principalement, dans une moindre mesure à Biaufond, ainsi qu'à micôte via les sources de la Grefière et du Pélard par exemple.

En revanche, on ne sait pas combien de temps mettent les eaux qui s'infiltrent à travers l'ex-décharge un peu plus haut sur le plateau du Valanvron jusqu'au Doubs. «Un jour, cinq jours, dix jours?», s'interroge

Jean-Jacques Miserez. Le traçage devra notamment l'établir.

Eventuelles observations

Mardi, deux à trois kilos de fluorescéine – un sel non toxique qui se dégrade naturellement à la lumière – dilués dans 10 à 20 m³ d'eau seront injectés via un forage de 35 mètres de profondeur dans le calcaire. Le colorant permettra de déterminer le trajet de l'eau. «Nous allons faire des tournées le long des sources, tous les jours au début, de manière espacée ensuite», dit Jean-Jacques Miserez. Raison pour laquelle le Service de l'hygiène prie les

habités du Doubs de l'avertir d'éventuelles observations. A noter que la fluorescéine est difficilement visible à l'œil nu, elle est révélée par les examens de laboratoire.

Jean-Jacques Miserez se félicite de cet essai qui permettra d'approfondir les connaissances du sous-sol d'une région qui canalise la plus grande partie des eaux de la ville. «Ce dossier nous tient particulièrement à cœur», conclut-il. /RON

Les observations de fluorescence dans le bassin du Doubs sont à signaler au tél. 032 967 63 91

Intérêts multiples

La Chaux-de-Fonds ■ Bilan de l'Emulation jurassienne

La section chaux-de-fonnière de la Société jurassienne d'émulation a pris de la hauteur en siégeant récemment au chalet Heimeilig sous la présidence de Jean-Marie Moine, qui a dressé un bilan aussi fouillé que précis de l'exercice écoulé.

L'automne dernier, les émulateurs des Montagnes se sont rendus à Rixheim, près de Mulhouse, pour y admirer les splendeurs du Musée du papier peint (ouvert en 1983) et l'évolution fascinante de cette impression du XVIII^e siècle à nos jours.

La fée électricité

En décembre, Raymond Perrenoud, professeur émérite (au double sens du terme) en électrotechnique de l'ancien Tech du Locle, a conté le feuilleton passionnant de l'arrivée de la fée électricité dans les Montagnes. A la fin du XIX^e, on assistait au combat des partisans du gaz s'opposant à l'introduction de l'électricité, comme ce fut le cas au Locle. Puis, pour reprendre l'expression du conférencier, ce fut la «bataille des systèmes», avec notamment l'opposition du courant continu et du courant alternatif.

En fait, les techniques retenues se sont imposées assez

naturellement en fonction de leurs avantages. Rappelons que les Montagnes jurassiennes furent pionnières en la matière, avec l'implantation de l'électricité au Locle en 1862 (usine des Reques), à Cormoret en 1885 (petite centrale restaurée en 2002), enfin à La Chaux-de-Fonds en 1890 chez des privés.

Patois

Simone Maillard, accompagnée d'Isis Babando et de Martine Zaugg, a organisé une «conterie» en lisant des textes de Dino Buzzati, Italo Calvino et Henri Gougaud. Quant au groupe de patoisants, il a tenu six «lôvrées», tandis que le cercle d'étude du patois «Voïyn» poursuit son travail. D'autre part, Jean-Marie Moine a mené à bien la rédaction d'un dictionnaire du patois jurassien qui paraîtra dans le courant de l'automne. C'est la société faitière de l'Emulation qui a pris en charge l'édition de cette somme monumentale.

Pour les activités futures, il est prévu un pique-nique des émulateurs à Pouillerel (22 juin), une visite de grottes des gorges de l'Areuse sous la conduite de Jean-Jacques Miserez et peut-être une visite de fermes jurassiennes avec Alain Tissot. /BLN

Stok Kangri vaincu

Ladhak ■ Gilles Jaquet donne de ses nouvelles

Parti à la mi-mai pour le Ladakh, le champion chaux-de-fonnier de snowboard Gilles Jaquet a donné hier de ses nouvelles par courrier électronique. Avec une équipe de six autres copines et copains rideurs il est parti à l'assaut du Stok Kangri (6150 m). Ce sommet est situé au nord de l'Inde, à l'est de la chaîne centrale de l'Himalaya.

Magnifique spectacle

Depuis Leh (3500 m), les sportifs ont mis trois jours pour monter au camp de base situé à 5200 mètres. «Il a fallu porter tout le matériel sur les derniers 100 m, car les chevaux s'enfonçaient dans la neige», écrit Gilles Jaquet. Comble de bonheur, le ciel avait ouvert les vannes juste avant l'arrivée de l'expédition. Les fans de glisse ont ainsi eu de la neige

fraîche durant leur sept jours de freeride.

L'ascension du Stok Kangri a été une réussite, mais elle ne s'est pas faite sans souffrance: 6h pour les plus rapides et 7h pour les autres. «L'un de nous a dû s'y reprendre un deuxième jour car des gelures au pied l'ont contraint à l'abandon lors de la première tentative», note le snowboarder. A l'arrivée, les efforts des grimpeurs ont été récompensés: «Quelle délivrance d'arriver au sommet et quelle émotion... Un panorama de 360 degrés sur les plus hauts sommets du monde, une vue inoubliable et un sentiment de domination sur le reste des 5000 environnants.» Cerise sur le gâteau, «la descente dans les couloirs est du Stok Kangri (50 degrés par portions et 1000 m de dénivellation), peut-être une première!!!», s'enthousiasme Gilles Jaquet, qui devrait rentrer le 6 juin. /lby



Gilles Jaquet sera bientôt de retour, gorgé de sensations fortes puisées dans l'Himalaya. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Une nuit d'alcool et de sang

La Chaux-de-Fonds ■ Le tribunal a tranché: le prévenu a peut-être tout oublié, mais c'est bien lui l'agresseur

Le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds a condamné la semaine dernière un individu renvoyé devant sa juridiction pour avoir commis des lésions corporelles contre sa compagne.

Dans la nuit du 1er au 2 août 2002, vers trois heures du matin, le prévenu, ivre, est allé chercher cette dernière alors qu'elle se trouvait chez un voisin. Bien qu'il affirme ne se souvenir de rien, il formule une hypothèse: peut-être a-t-il entendu à travers la porte des soupirs ne laissant aucun doute sur la nature des relations que sa compagne entretenait avec son rival.

Rodéo

Le prévenu a tellement insisté que ce dernier a fini par ouvrir la porte. Il s'est rué dans l'appartement, retournant à peu près tout, jusqu'à ce qu'il retrouve la victime, cachée dans une armoire. Il l'a sortie dans le corridor en la traînant par les cheveux. Ensuite, il l'a frappée à coups de poings et de couteau. La victime a été blessée au bras droit et au visage. Le dossier mentionne aussi plusieurs hématomes et des griffures au cou.

Un autre voisin, alarmé par les cris de la victime, est descendu voir ce qui se passait. Il déclare, selon le dossier, avoir vu l'agresseur avec son couteau pointé contre la victime.

L'agresseur l'a aussitôt menacé: «Casse-toi, sinon je te tue!». Le voisin est alors remonté chez lui pour appeler la police. Choqué, il est resté trois jours prostré chez lui.

Amnésique

Le prévenu plaide l'amnésie. «Le mélange «benzo» (ré: benzodiazépine) plus alcool, c'est bien connu, cela provoque des pertes de mémoire», explique-t-il doctement. En plus, les analyses prouvent une consommation de haschich.

Pour l'avocat commis d'office, le ministère public ne retient qu'une version, celle de la supposée victime. Il tente de démontrer que l'accusé a peut-être bien voulu désarmer celle-ci pour la protéger d'elle-même. Elle aurait voulu s'automutiler.

Pour le procureur, cette thèse ne tient pas. Le constat médical fait état, en plus des blessures à l'arme blanche, de plusieurs hématomes et d'une griffure au cou. Réplique de la défense: la victime était dans un tel état d'excitation que le prévenu a peut-être dû user de violence pour la désarmer, ce qui expliquerait les coups. D'ailleurs, après l'épisode de la nuit du 1er août, elle se serait à trois reprises automutilée devant lui.

Agression caractérisée

Pour le procureur, l'agression ne fait pas un pli. D'ailleurs, son tourmenteur

aurait justement menacé quelques jours auparavant de «la défigurer pour qu'elle ne puisse plus plaire aux autres hommes».

La victime, de son côté, est décrite comme une alcoolique gravement dépendante qui a fait plusieurs séjours en hôpital psychiatrique. «C'est toujours elle qui a commencé de taper, c'est des conneries d'alcool qui déjante, elle m'a même une fois cassé une bouteille sur la tête», déclare le prévenu. Mais il l'aime quand même.

La situation personnelle du prévenu n'est pas brillante. Ex-toxicomane, il est sous métradone depuis une dizaine d'années et toujours en traitement psychologique. Sans travail, il émarge aux services sociaux. Ancien adepte de Vo Vietnam (un art martial), il collectionne les armes blanches, dont plusieurs, maculées de sang, ont servi à l'agression.

Plaignant absent

Problème: alors qu'elle avait porté plainte, la victime est revenue ces derniers temps sur ses déclarations. Elle prétend désormais qu'elle n'est «plus sûre». Il faut dire qu'un mois seulement après les faits, les deux tourtereaux ont recommencé à se fréquenter, malgré l'engagement écrit du prévenu qu'il ne la verrait plus.

La défense fait remarquer que la victime avait la possibi-

lité de venir témoigner devant la cour. Elle y a renoncé. De même que le voisin du dessus, plaignant, qui a également fait défaut à l'audience.

Citée comme témoin de moralité, une ex-compagne du prévenu est venue dire à la barre tout le bien qu'elle pensait de lui. Son seul défaut était... d'être «trop gentil avec tout le monde». «Quand il m'a appris cette histoire, je suis tombée des nues. C'est pas son truc!», dit-elle.

Un agneau?

A l'heure du verdict, ce témoignage à décharge ne pèse pas lourd. Pas plus que la plaidoirie de la défense, qui dresse le portrait d'un homme «doux comme un agneau». Dans la mesure où le doute doit profiter à l'accusé, «on ne peut pas le condamner pour ce qu'il n'a peut-être pas fait».

Le juge Alain Rufener n'est pas d'accord: «Ce n'est pas parce qu'une version différente est possible que l'on doit l'acquitter. Sinon, il n'y aurait que des acquittements!».

Tout en mettant le prévenu au bénéfice d'une responsabilité diminuée, il retient les lésions corporelles. Il le condamne à dix mois d'emprisonnement et fixe le délai d'épreuve à cinq ans. Le condamné devra se soumettre à un patronage et supporter les frais de la cause fixés à 5100 francs. Les couteaux saisis seront détruits. /LBY

Un chantier de grande dimension

Le Locle ■ Les travaux de construction de la nouvelle unité de production de la société Werthanor SA ont débuté au sud de la rue du Verger. La «saignée» est impressionnante

Par
Jean-Claude Perrin

«**Q**u'est-ce que c'est que ce chantier?» En l'absence de panneau – qui sera tantôt installé – nombre de Loclois se posent des questions au vu de cette impressionnante «saignée» à l'est du Locle, au sud de la rue du Verger. C'est un sujet déjà évoqué dans nos colonnes, puisqu'il s'agit de l'édification de la société Werthanor SA, qui regroupera sur ce site son outil de production actuellement réparti dans plusieurs bâtiments industriels non loin du terrain de football des Jeanneret. «C'est évidemment pour optimiser le flux de nos pièces que nous avons conçu cette usine très fonctionnelle», explique le directeur général de Werthanor, Alexandre Louis.

Du haut de gamme

Sous cette raison sociale, cette entreprise occupe envi-

ron 200 collaborateurs. Elle est, fait assez rare parmi les fabricants de composants horlogers, une des seules firmes à offrir à la fois des boîtes et des bracelets de montre ainsi que des fermoirs. Elle travaille pour des marques horlogères qui proposent des produits de haut de gamme. La société comprend aussi la raison sociale Multibox (80 employés), spécialisée dans la fabrication d'écrans. De haut de gamme aussi, puisque ses ateliers sentent bon le cuir ou le bois.

Une belle surface

«Multibox restera à l'ouest de la ville, dans un seul lieu (pas encore défini) laissé vide après le départ de Werthanor», indique le directeur général. Un départ prévu pour la fin de cette année déjà, assure Alexandre Louis. Cette exigence fait partie du contrat passé avec HRS, l'entreprise générale chargée de réaliser la nouvelle usine du Verger.

Celle-ci aura une emprise au sol d'environ 1720 m² et offrira, en raison de la déclivité du terrain, deux niveaux côté sud et quatre regardant vers le nord. En fait, une surface brute totale de quelque 6000 mètres carrés. Avant d'en jeter les fondations, il a fallu commencer par enfoncer 64 pieux, puisque le sous-sol de cet emplacement est plutôt mou.

Cette nouvelle unité sera principalement desservie par la rue de Gérardmer mais bénéficiera aussi d'un accès côté nord, avec la création d'un îlot sur la route cantonale du Verger.

Le solde de la parcelle de 7500 m² vendue par la commune du Locle en septembre 2001 sera affecté à des places de parc. «Il y en aura près de 200 et le parc sera arborisé», précise Alexandre Louis. Il indique que la mise au point de ce projet a pris plus de temps que prévu car des complications sont apparues tant sur



La nouvelle usine de cette société va commencer à s'élever. Elle devrait déjà être occupée à fin décembre.

PHOTO GALLEY

les plans administratif et technique du dossier que lors de son montage financier. Pour

permettre son éventuel développement, Werthanor est aussi au bénéfice d'un droit

d'emption, d'une durée limitée, sur une parcelle voisine de 3200 mètres carrés. /JCP

Des débuts très prometteurs

La Boîte à swing ■ Le bilan d'une première saison musicale dédiée au jazz est dressé

Avec la prestation du 17 mai dernier consacrée au boogie-woogie en compagnie du Frank Muschalle trio, la Boîte à swing du Locle a vécu la fin de sa première saison musicale dédiée au jazz. A l'heure de dresser le bilan, l'équipe d'animation se déclare très satisfaite de la fréquentation et de la qualité des concerts présentés: «Pour nous, c'est à chaque fois une surprise, car la plupart du temps, nous nous basons sur des CD de démonstration pour engager les groupes», confie Pierre-Alain Gygi. Il y a eu une moyenne de 120 spectateurs à chaque concert, alors que la nouvelle salle de la Maison de paroisse de la rue des Envers a une capacité de près de 170 places.

Ce qui prouve que le blues, le swing, le rock'n'roll et tous les styles de musique dans le même genre font encore recette. Pour les organisateurs, il n'est donc pas du tout dans l'air du temps de changer la formule en si bon chemin. Selon eux, il est également réjouissant de voir que beaucoup de personnes de l'extérieur suivent leurs concerts. De plus, le



Kendy Toms & The Red Boots, un des bons moments de la première saison de la Boîte à swing.

PHOTO ARCH-GALLEY

nombre de six manifestations par saison semble convenir à merveille pour éviter la lassitude ou la redite. Spacieux et modulables à souhait, les locaux sont eux aussi idéals et permettent un service aux tables efficace.

L'acoustique de la salle se révèle assez bonne, pour autant que la sono soit bien réglée. On se rappelle encore la prestation du Joey's Boogie Band qui avait été ternie par des ré-

glages beaucoup trop puissants. Il est déjà le moment de penser à la nouvelle saison. Elle se présente comme suit: blues et Chicago blues le 13 septembre avec Boo Boo Davis Band (Etats-Unis), le son des Shadows le 18 octobre avec Guitar Express (France), gospel le 15 novembre avec Karen Carroll et Christian Jung (Etats-Unis et Allemagne). /paf

Réservations au tél. 032 931 30 05

L'évasion le dispute au rêve

Le Locle ■ La chorale Daniel-JeanRichard signe une superbe comédie musicale

C'est un véritable florilège que la chorale du collège Daniel-JeanRichard a offert au public, mardi et mercredi derniers, avec son spectacle musical créé sur un scénario original basé sur le cinéma. Que de boulot, pour les concepteurs, les enseignants mais aussi les élèves, pour arriver à cet éblouissant spectacle. Résultat de cette entreprise, plus d'une heure de chansons, de sketches avec des costumes et des accessoires éblouissants. Un spectacle rythmé, sans temps mort, où la technique est au service de la créativité, de l'art choral et de la chorégraphie.

Un trio (piano électrique, guitare et batterie), en live, accompagnait les prestations chantées des élèves qui ont repris de fameux airs et scènes de films cultes, dont les actions étaient animées par leurs camarades.

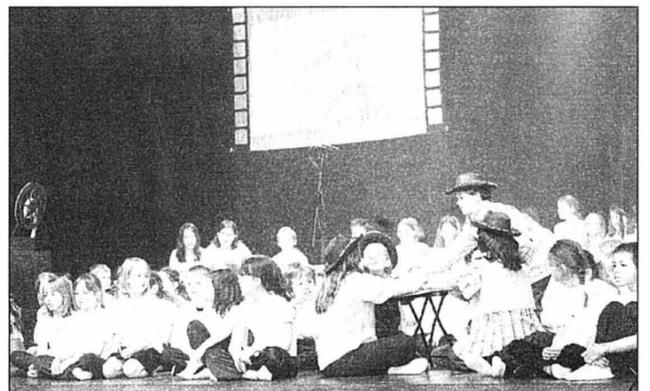
«Bobino», le titre de ce spectacle, est aussi le nom d'un projectionniste qui rêve, s'évade avec les nombreux films qu'il possède, les visionnant avec sa machine «Ninette». Au gré des «égarés» qui entrent dans son cinéma – la concierge, une ven-

deuse de fleurs, l'extraterrestre ET –, il leur fait partager sa passion en satisfaisant leurs goûts avec «Le Kid» de Chaplin, les fantômes de Hitchcock, les dessins animés de Disney.

Autant de thèmes qui permettent, pour certains élèves, de s'exprimer en chansons et, pour les autres, de les interpréter théâtralement. L'effet est des plus réussis, surtout lorsque «Ninette» pète les plombs,

qu'elle mélange les personnages, les époques, réunit Obélix et la légion romaine avec les Trois Mousquetaires, les hommes de «La Guerre du feu» et Mary Poppins, les Dalton ou encore Aladin et Jasmine qui forment un admirable duo vocal.

Tout rentrera dans l'ordre, à l'image de ce spectacle de grande classe, pour une... prochaine séance. /jcp



Pas de doute, le public est ici dans une scène d'un western spaghetti.

PHOTO LEUENBERGER

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 8-9h, 1 turbine, 9-16h, 2 turbines, 16-17h, 1 turbine (sous réserve de

modification). Répondeur: 032 732 49 88.

PISCINES

■ Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

AGENDA

DEMAIN

- Bikini Test Backstab, 100% electro metal mutant (Paris), portes à 21h30.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).

- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10h-12h (fermée jusqu'au 31 mai). Lu-

dothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30; sa 9-11h (fermée jusqu'au 31 mai).

PISCINE

- Piscine du Communal: tous les jours 9h-20h.

AGENDA

DEMAIN

- Le Col-des-Roches Dès 9h30, Moulins souterrains, journée nationale des moulins avec mise en eau des installations. Visites guidées à 10h15, 11h30, 13h30, 14h45 et 16h.

Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, le SIS est intervenu à 19 reprises.

Interventions ambulance. Mardi, à 19h29, au Locle, pour une chute, avec le Smur et transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds (LCF); à 19h52, à Cernier, pour un transport à l'hôpital de LCF; à 23h25, à LCF, pour un malaise, avec transport à l'hôpital.

Autres interventions. A LCF, mercredi, à 6h15, pour une alarme automatique; à 8h50 pour une alarme gaz aux Cornes-Morel; à 8h52 pour une alarme automatique; à 8h55 pour une alarme gaz aux Cornes-Morel; au Locle, à 10h02 pour un feu de déchets dans la côte des Billodes; à LCF, à 10h44 pour une alarme automatique; hier, à 9h43, pour un feu de déchets, rue de la Paix 61. /comm-réd

200%

SUR

tous les vins

*y compris les vins aux prix actions!
(sauf sur vins mousseux)*

***les 30 et
31 mai 2003***

DENNER

Balle dans l'autre camp

Chambrelieu ■ Fermeture du stand de tir de Boudry

La décision de fermer provisoirement le stand de tir de Boudry est tombée lundi dernier. Elle fait suite à l'entretien qui s'est déroulé entre Monika Dusong, cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité, et Jean-Dominique Roethlisberger, officier fédéral de tir, responsable des stands.

«Nous avons en effet, et d'un commun accord, exigé la suspension provisoire de la ligne de tir de Boudry, ceci avec effet immédiat, jusqu'à ce que nous puissions prendre connaissance des causes du ricochet», commente Jean-Dominique Roethlisberger.

En accord avec les autorités cantonales, et par mesure de précaution, un expert fédéral des places de tir procédera, dès le début de la semaine prochaine, à une expertise de la place.

Rappel des faits

A mi-mai, alors qu'il longe la forêt en compagnie d'un ami, Laurent Debrot entend une balle lui passer au-dessus de la tête. Une telle situation étant légion, il ne s'en inquiète pas outre mesure. Réalisant néanmoins très vite que son ami et lui se trouvent juste dans la ligne de tir, les deux hommes rebroussement rapidement chemin.

De retour chez lui, Laurent Debrot reçoit un appel de Charles-Robert Girardier, président de l'Association pour le respect de l'environnement de Chambrelieu (Arec). Ce dernier lui annonce que la balle, qui avait été entendue au-dessus du hameau de Chambrelieu, venait tout bonnement de percuter la toiture de sa maison. Pris de panique car une poignée d'enfants jouaient alors autour de la ferme, Laurent Debrot grimpe aussitôt sur le toit, découvre l'impact, mais pas la balle.

Plainte pénale

Suite à ce grave incident, l'Arec dépose plainte pénale contre la société de tir la Noble Compagnie des mousquetaires de Boudry, pour mise en danger de la vie d'autrui.

Nicolas Aubert, substitut du procureur général, s'engage à éclaircir la situation et à sanctionner ce comportement inadmissible. S'il ne s'explique pas comment un tel acte a pu se produire, Jean-Dominique Roethlisberger comprend le mouvement de colère des habitants de Chambrelieu et décide de mener sa propre enquête. L'officier fédéral de tir, responsable de la sécurité des stands, a tenu parole. /chm

La nique aux prévisions

Hauterive ■ Le Laténium a accueilli hier matin à l'heure de l'apéro son 100.000e visiteur



Hedy Erlacher et son époux René ont été fleuris par Michel Egloff, conservateur du Laténium (à gauche). PHOTO MARCHON

Alors que l'événement n'était guère envisageable avant juillet, c'est bien un an, huit mois et quelques heures après son ouverture, que le Laténium, à Hauterive, recevait, hier matin à 11h14 très exactement, son 100.000e visiteur!

Une visiteuse en fait! Car, avec un zeste d'avance sur son époux, c'est bien à la Biennoise Hedy Erlacher, et non à son époux René, que Michel

Egloff, conservateur du musée archéologique, a offert le traditionnel bouquet de fleurs, un bon d'achat, un livre sur la préhistoire du canton de Neuchâtel et... dix billets d'entrée au musée.

«Pour ma troisième visite au Laténium, la surprise est de taille», confiait avec un réel bonheur la lauréate de cet instant magique. «Il était au demeurant tout simplement impensable que je n'entraîne pas mon mari découvrir l'ex-

position temporaire qui s'y tient actuellement! Le vif succès de l'exposition «Aux origines de Paris» chamboule véritablement toutes les prévisions émises par Michel Egloff. Les 160 objets originaux que le Musée Carnavalet, musée de l'histoire de Paris, a eu la gentillesse de prêter à titre exceptionnel au Laténium, et sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine édition, sont à admirer jusqu'au 31 décembre. /chm

BOUDRY Pénible affaire de mœurs

Siégeant à huis clos, le Tribunal correctionnel de Boudry a jugé, mardi après-midi, un jeune homme de 22 ans prévenu d'actes d'ordre sexuel avec des enfants ou avec des personnes incapables de discernement ou de résistance.

L'accusé a partiellement admis les faits, qui se sont déroulés entre 1993 et 2000. Agissant à de très nombreuses reprises, il a abusé sexuellement de deux cousins, qui ont respectivement cinq et huit ans de moins que lui, profitant de sa force, de sa grandeur et de son ascendant sur ses jeunes victimes.

A l'issue de leurs délibérations, les juges ont condamné l'accusé à la peine requise par le représentant du ministère public, à savoir 24 mois d'emprisonnement ferme, et à 4040 francs de frais judiciaires. Toutefois, la cour a suspendu la peine privative de liberté au profit d'un traitement médical ambulatoire.

La cour était composée de Daniel Huguenin, président, d'A.-L. Bucher et J.-F. Imhof, jurés, et de Lucienne Voirol, greffière. Le siège du ministère public était occupé par Pierre Cornu, procureur général. /mbt

PUBLICITE



Variez votre quotidien. Avec le modèle spécial Vaneo «SPRING».

► L'été arrive, mais «SPRING» est toujours là et bien là. Avec les deux portes latérales coulissantes, le grand hayon et un volume de chargement de 715 litres, tout entre aisément dans le Vaneo. Et chaque occupant profite pleinement

**Service, garantie et mobilité inclus:
MSI et MobilityGo***

du modèle spécial «SPRING» qui propose de série une banquette arrière avec sièges enfants intégrés

et la climatisation. Les roues en alliage léger au design à 5 rayons sont incluses au même titre que les deux exclusives peintures métallisées au choix, sans oublier nombre d'autres extra. Ni bien sûr l'avantage de prix pouvant aller jusqu'à Fr. 2'600.-.



Mercedes-Benz

*MERCEDES-SWISS-INTEGRAL (MSI): 10 ANS DE SERVICES GRATUITS ET 3 ANS DE GARANTIE COMPLÈTE, LES DEUX JUSQU'À 100'000 KM. MOBILITY GO: 2 ANS DE GARANTIE DE MOBILITÉ SANS LIMITATION DU KM; JUSQU'À 200'000 KM EN CAS D'UTILISATION COMMERCIALE.

La carte parle le menu

LE CHEVREUIL
BRASSERIE ET RESTAURANT

Chry Christian

Nouveau!

Offres de la semaine

Entrecôte de bœuf, tranchée, au beurre, gratinée, pommes frites, salade **Fr. 30.-**

T-Bone de porc au grill (250 g), pommes frites, salade **Fr. 25.-**

Soupe de poissons maison, croûtons à l'ail, rouille **Fr. 12.-**

Carpaccio de bœuf au parmesan
1/2 portion **Fr. 14.-**
portion **Fr. 26.-**

Spaghettis aux deux pesto, salade **Fr. 19.-**

Crevettes à la catalane, riz, salade **Fr. 28.-**

Crevettes flambées au pastis, riz, salade **Fr. 28.-**

Nouvelle carte de saison
Réservation souhaitée!

GRANDES-CROSETTES 13 • 032 913 40 92
LA CHAUX-DE-FONDS

Restaurant
La Combe-à-la-Biche
2345 Le Cerneux-Veusil (JU)
Tél. 032 961 11 48
Fermé le dimanche dès 18 heures et le lundi

Samedi 31 mai 2003
Raclette à gogo avec dessert
Fr. 15.50
(Servie à toute heure)
avec Stéfan à l'accordéon

STEFANE ET MARTINE BÖGLI
se réjouissent de vous accueillir

Restaurant Maharajah
Spécialités indo-pakistanaïses

Menu étudiant Fr. 12.-
Menu du jour indien ou végétarien avec grand buffet de salades et naan Fr. 15.-

Menu affaire - Service traiteur Mariage

Hôtel-de-Ville 16 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 03 40 - www.maharajah.ch
Samedi midi et dimanche fermé

SOUPER - DANSANT
Samedi 31 mai dès 19 h

Orchestre «Les Galériens»

• Concours • Ambiance
Entrée Fr. 5.- ou Fr. 25.- avec souper

Hôtel - Restaurant
La Croisée à Malvilliers
Tél. 032 858 17 17

The Portable Shop
144-112597

Garantie du prix bas et conseil compétent.

Gratuit: 3 ans de garantie

AMD Athlon XP 2600+ - DDR-RAM 512 MB - HDD 80 GB - CD-RW & DVD

1'555.-

GARANTIE DU PRIX BAS
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

Infoline: 0800 300 900

The Portable Shop:
c/o Fust, La Chaux-de-Fonds
Les heures d'ouverture et les voies d'accès à nos succursales sont indiquées sur www.portable-shop.ch
www.portable-shop.ch

Un endroit chaleureux pour chaque chat

Nous vous aidons à placer ou à chercher un chat. Rendez-nous visite sur notre site www.katzen.org ou contactez-nous.

Forum suisse des chats, Zurich
Tél. 01 388 91 60
Fax 01 388 91 61
E-mail: forum@katzen.org

FORUM DES CHATS SUISSE

immobilier à vendre

Gérance Charles Berset SA

À VENDRE

La Chaux-de-Fonds
Immeuble de 2 appart. et local commercial

2 appart. de 5 pièces, 1 local commercial et entrepôt. Proche du centre-ville.

www.berset-gerance.ch - Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

immobilier à louer

SAINT-IMIER. A louer, passage CFF 8
Appartement de 4 pièces
Vis-à-vis de la gare. Disponible tout de suite.
Mme Aellen, tél. 032 941 33 87.

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 43
3 pièces
Entièrement rénové. Cuisine agencée, douche/WC, chambre-haute, cave.
Libre tout de suite.
Loyer: Fr. 750.- + charges.
Tél. 032 968 67 40 ou 079 240 21 38

A louer Jaquet-Droz 26 à La Chaux-de-Fonds

► Appartements de 2 et 2½ pièces

- Cuisines agencées
- Ascenseur
- Centre commercial à proximité

► Libres dès le 1^{er} avril 2003 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds
Groupe GECO SA
40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds • 032 911 15 15

L'annonce, reflet vivant du marché

Votre partenaire pour le recyclage des métaux et de la ferraille

HALTER Recycling
0323 440 490

Paraît **chaque vendredi**. Pour y figurer en bonne place, appelez Publicitas au **032 729 42 42** ou faxez votre texte au **032 729 42 43**

Le mot mystère

Définition: auparavant, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 22

L	E	E	E	T	E	E	E	E	E	E	E	R	L	
R	E	R	E	P	O	L	N	T	T	R	T	E	T	
C	A	V	R	I	L	B	N	T	S	E	N	T	N	P
E	A	I	U	E	U	A	A	U	R	A	R	E	I	R
N	S	U	U	O	V	T	C	R	U	A	L	N	E	L
E	E	C	D	R	N	O	U	S	C	A	I	U	E	A
E	E	E	A	A	L	E	R	L	T	L	T	R	E	L
A	G	N	R	L	L	E	G	E	I	L	B	P	E	R
B	T	A	E	I	E	E	R	R	L	E	U	T	C	A
L	G	L	R	T	D	N	R	E	M	E	S	E	A	C
L	O	E	R	I	O	E	E	S	R	A	V	N	R	E
N	O	U	E	T	T	D	R	I	P	U	N	E	T	N
L	I	S	R	E	P	U	L	P	O	U	S	U	R	T
E	E	A	A	D	O	O	E	L	E	I	D	S	E	I
L	C	C	P	T	E	C	E	L	L	E	E	R	A	L

A Actuel
Annuel
Assurer
Avril
Cartel
Carton
Casuel
Caudale
Colle
Coude
Cuivre
Diesel
Double
Ecuille
Eprise
Escale

E Eternel
Etude
Garant
Gentil
Grésil
Leurrer
Liège
Litre
Locuste
Lourde
Louve
Manuel
Navet
Navrant
Nette
Nouet

G Garant
Gentil
Grésil
Leurrer
Liège
Litre
Locuste
Lourde
Louve
Manuel
Navet
Navrant
Nette
Nouet

L Leurrer
Liège
Litre
Locuste
Lourde
Louve
Manuel
Navet
Navrant
Nette
Nouet

M Manuel
Navet
Navrant
Nette
Nouet

N Navet
Navrant
Nette
Nouet

O Opérer
Parer
Pastel
Persil
Prédire
Puéril
Rabot
Réelle
Relever
Renié
Rituel
Saluer
Scalpe
Suant
Subtil

P Parer
Pastel
Persil
Prédire
Puéril
Rabot
Réelle
Relever
Renié
Rituel
Saluer
Scalpe
Suant
Subtil

R Rabot
Réelle
Relever
Renié
Rituel
Saluer
Scalpe
Suant
Subtil

T Table
Talent
Terril
Tirage
Tours
Traire
Truie
Vanne
Verre

V Vanne
Verre

Dick Optique
132-126813
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032 913 68 33
La Chaux-de-Fonds

Une piqûre aux grands effets:

Donnez de votre sang

Centre de transfusion de:
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Sophie-Mairet 29
Tél. 032 967 20 37

Publicité intensive,
Publicité par annonces

HOMÉOPATHIE OLIGO-ÉLÉMENTS HUILES ESSENTIELLES SPAGYRIE

CONSEILS ET PRÉPARATIONS

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
OUVERT TOUTS LES JOURS
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 82 10
www.pillonel.info

enseignement et formation

COURS DE VACANCES POUR ADOLESCENTS de 10 à 18 ans

Allemand à Zoug (CH) ou Tubingen (D)
Anglais à Malte ou en Angleterre

Cours intensifs le matin
Sport, Excursions & Activités
l'après-midi, Cinéma-DVD, Disco et divertissement le soir. Encadrement 24h/24h
20 ANS D'EXPERIENCE!

Dès 29.06.2003
Prix globaux avantageux: dès CHF 1'490.-/2 sem.
Voyage organisé

Appelez-nous au:
021/963 6500

www.slc-schools.ch

Husqvarna

Un appareil pour les exigences élevées!

ASPEN ESSENCE ECOLOGIQUE

Fr. 600.- Fr. 4'380.- au lieu de Fr. 4'980.-

Tracteur CTH 135
Tondeuse automatrice de 13,5 CV pour les utilisateurs exigeants. Fonctions multiples pour le soin du gazon, système de fauchage TrioClip et entraînement hydrostatique.

www.husqvarna.ch
Conseil, vente & service:

Wälti Stephane
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 72 50

Schmid & Co.
Garage Agricole
2406 La Brévine
Tél. 032 935 13 35

OISE

Séjours linguistiques à l'étranger

L'anglais à Oxford, Cambridge, Bristol
Londres, Boston, Sydney

L'allemand à Heidelberg, l'espagnol à Madrid
le français à Paris

Tél. : 022 787 05 40 - geneve@oise.com - www.oise.ch

FORMATIONS

SECRETARIAT
COMMERCE
TOURISME
PARAMÉDICAL
FRANÇAIS
INFORMATIQUE

Ecole Benedict

www.benedictneuch.ch
032 725 29 81

Deux ans ferme Val-de-Travers ■ Tentative de meurtre au Correctionnel

Un ressortissant suisse d'une quarantaine d'années a été condamné mercredi par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers pour tentative de meurtre, mise en danger la vie d'autrui, menaces et violences contre un fonctionnaire.

En octobre dernier, alcoolisé, le prévenu s'énervait avec son épouse en train de repasser malgré un bras cassé. Un refus d'obéissance qui lui fait péter les plombs. Il empoigne son épouse, la frappe avant de l'enrouler dans un duvet pour l'étrangler.

Les cris alertent une fille du couple qui intervient. L'homme lâche son épouse et frappe sa fille. La police locale est alertée. Un agent arrive. Il n'a pas le temps de sortir de l'ascenseur qu'il est ceinturé par le prévenu, armé de trois grands couteaux. Une lame appuyée sur le cou, les deux autres vers le cœur, le drame est évité de justesse. Presque par hasard. Le policier est le père d'un ami de la fille. Mère et fille le crient au prévenu, qui cesse immédiatement.

L'avocat du prévenu a souligné les qualités humaines de son client. Et de mettre le doigt sur un point important de cette affaire. «Une fois de plus, on constate dans notre société que toute

personne ayant vécu une enfance malheureuse aura des problèmes plus tard. Surtout à notre époque: pour évoluer, il faut une sacrée force mentale». Et pour rendre le cocktail plus explosif, il y a l'alcool. Un schéma classique.

La défense a plaidé pour une peine n'excédant pas 18 mois de prison, assortie d'un sursis de cinq ans. Pierre Cornu, procureur général, a requis une peine de deux ans et demi. Malgré les importantes circonstances atténuantes, il ne faut pas banaliser les actes du prévenu.

Infractions graves

A l'heure de rendre son verdict, le juge Margot a souligné que les infractions étaient graves, très graves. «Il n'y a rien de plus grave - à part réussir - que de tenter de tuer quelqu'un et de mettre en danger la vie de quelqu'un d'autre. Cela justifie des années de prison, six ou sept ans. Mais il faut tenir compte des circonstances personnelles.»

Finalement, l'homme écope d'une peine ferme de deux ans. Même avec une peine compatible avec le sursis - moins de 18 mois -, celui-ci n'aurait pas été accordé. Il a été arrêté à l'issue de l'audience pour être conduit en prison, où il suivra un traitement ambulatoire qui devra se poursuivre à la sortie. /MDC

Se jeter à l'eau et savoir nager Val-de-Ruz ■ Championnats de Suisse juniors de sauvetage en juin à Engollon



Marin Aymon (à gauche) et une partie du comité d'organisation. PHOTO CHOPARD

Par Philippe Chopard

Principe du volontariat oblige, il faut être motivé pour se lancer dans l'organisation des Championnats de Suisse juniors de sauvetage. La société du Val-de-Ruz, présidée par Nicolas Droz et forte de 235 membres, a relevé le défi et s'appête à entrer dans la dernière ligne droite. Les 21 et 22 juin à la piscine d'Engollon, près de 1100 jeunes âgés de 12 à 15 ans vont donc disputer divers concours, tout en passant une nuit courte à Cernier. «Nous continuons de travailler

avec décontraction, car notre motivation est vraiment au sommet», a expliqué mardi soir Marin Aymon, président du comité d'organisation. Il faut de l'enthousiasme en effet pour digérer une manifestation tournant sur un budget de près de 100.000 francs et traiter avec divers partenaires.

Sur le pied de guerre

La société de sauvetage du Val-de-Ruz, créée dans la foulée de l'inauguration de la piscine d'Engollon en 1968, fête cette année son 35e anniversaire. «Ces championnats tombent à pic, a relevé encore Marin Aymon,

puisque'ils nous permettent de mettre sur pied un programme de réjouissances étalé sur cinq jours.» Dès le mardi 17 juin, le comité et plus de 170 bénévoles seront sur le pied de guerre.

Tout d'abord pour mettre sur pied une étape de la Transneuchâteloise VTT, en collaboration avec la Société de gymnastique de Cernier, puis pour fêter et enfin accueillir les concurrents venus de toute la Suisse. Accessoirement, la société vaudruzienne prendra aussi part aux joutes, avec l'inscription de quatre équipes.

Le travail réalisé est gigantesque. Ne serait-ce que pour organiser les compétitions à la piscine, mise à disposition par le syndicat Spival, le logement et les transports en ayant recours à des véhicules de l'armée. Tout se met en place gentiment, à commencer par le budget qui est déjà parfaitement gérable.

Les Championnats de Suisse de sauvetage sont-ils une fête ou une compétition? Marin Aymon admet les deux arguments. «Si la culture latine est plus portée sur la fête et la rencontre, les Alémaniques voient surtout le côté sportif de la chose. Mais nous voulons vraiment que notre société du Val-de-Ruz et la région tout entière se présentent sous leur meilleur jour.» /PHC

EN BREF

VALANGIN ■ Chute fatale, précisions. Mardi vers 18 heures, un motard domicilié à Erlach a perdu la vie à la suite d'une chute survenue en montant la bretelle de liaison routière de Valangin à Boudevilliers. La victime est décédée à l'hôpital de l'Île à Berne, après hélicoptage. La police cantonale précise que le motard ne roulait manifestement pas à une vitesse excessive. La route a été fermée pendant deux heures. /comm-phc

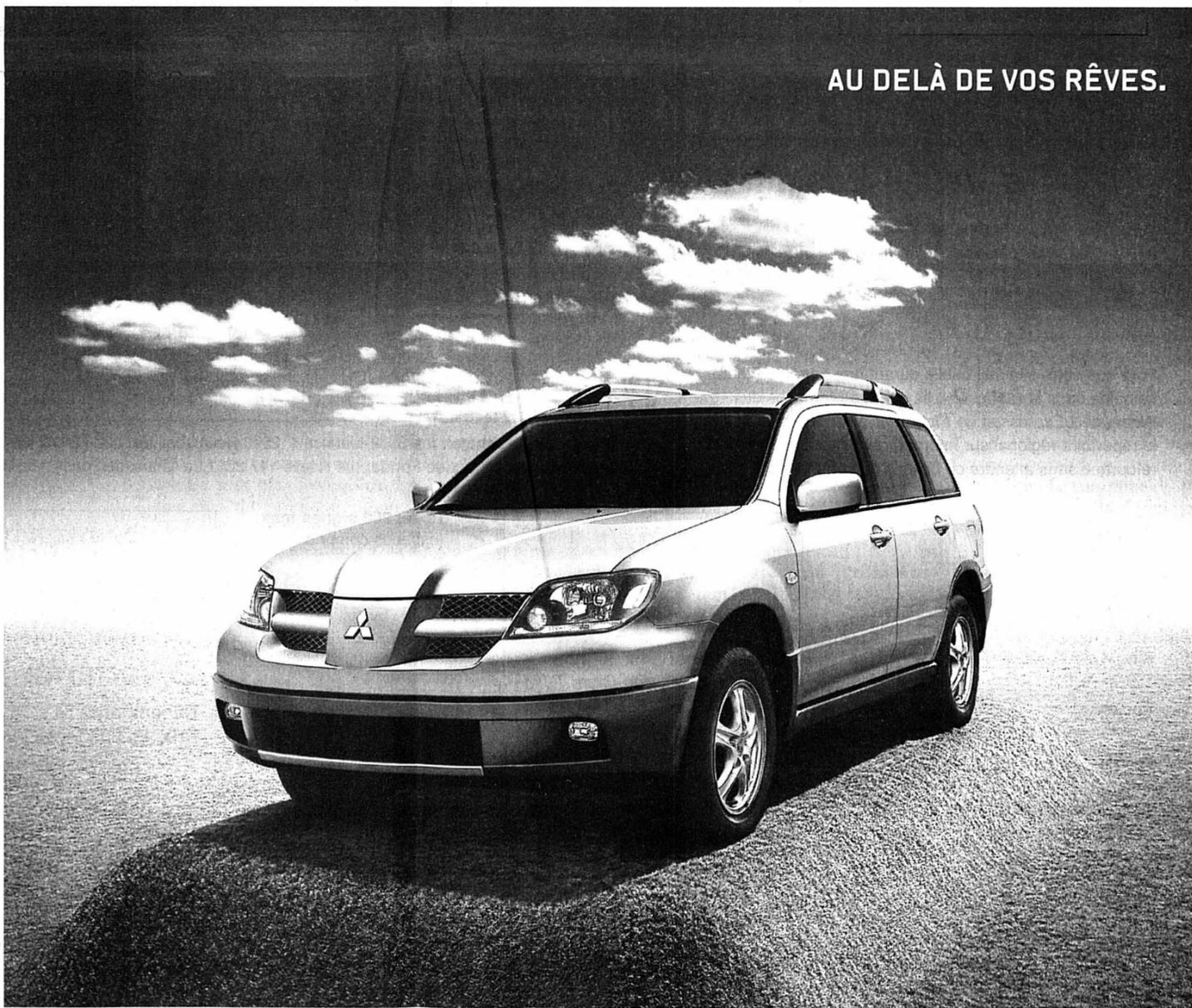
LE PÂQUIER ■ Trop de Cuche. Le recensement intermédiaire de la population du Pâquier fait état à fin mai de 214 habitants, dont 43 Cuche. Une personne sur cinq est donc affublée de cet illustre patronyme, et non pas les 38% de Corbeaux mentionnés dans notre édition de mercredi à cause de l'inflation d'un Cuche. /rédi

COUVET ■ Matériel trop cher. Le Conseil général de Couvet aurait dû se prononcer le 23 mai dernier sur une demande de crédit de 31.700 francs pour le renouvellement des postes informatiques des services communaux. Le Conseil communal a retiré la demande de l'ordre du jour dans l'attente d'éclaircissements. Par contre, l'exécutif a soumis aux élus une initiative concernant la sauvegarde de l'antenne vallonnière du lycée Denis-de-Rougemont, à Fleurier, texte accepté à l'unanimité. /mdc

PUBLICITÉ



VIVEZ
VOS PASSIONS



AU DELÀ DE VOS RÊVES.

Vivre passionnément, c'est dépasser le quotidien. Le nouvel Outlander de Mitsubishi illustre cette démarche de façon exemplaire. Doté d'une traction 4x4 permanente, l'Outlander ajoute les qualités du tout-terrain à celles du break sportif. En parfaite harmonie. À vous maintenant d'aller au delà de vos rêves avec l'Outlander 2.0 Comfort 4x4, 136 ch, climatisation, 29990.-.

www.mitsubishi.ch

OUTLANDER. THE NEW MITSUBISHI

DRIVEALIVE.CH



MITSUBISHI
MOTORS

Les bonnes @dresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

GARAGES

www.cane.ch

Christinat Automobiles
 Achat - Vente - Echange - Toutes Marques



Boudevilliers 032 857 24 54 Fontainemelon 032 853 34 77
 Tél. 032 857 24 54

www.roger-peter.ch

TECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE
 VENTE DE VOITURES
 REPRISE AVANTAGEUSE
 PNEU SERVICE
 DÉLAI RESPECTÉ

Garage Peter
 2087 CORNAUX

Tout compris HYUNDAI

Tél. 032 757 17 57

IMMOBILIER

www.gerancia-bolliger.ch



Géranica & Bolliger SA
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 911 90 90

Gérance et administration
 d'immeubles

E-mail: info@gerancia-bolliger.ch

RESTAURANTS

www.kreuzgals.ch



Restaurant Kreuz, 2076 Gals



Banquets
 et mariages
 Tél. 032 338 24 14

HÔTEL

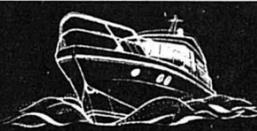
www.hoteldombresson.ch

Hôtel de Commune

E-mail: info@hoteldombresson.ch

LOCATION BATEAUX

www.msloisirs.ch



LOCATION

• Bateaux, pédalos • Vélos, scooter



Tél. 032 724 61 82

MEUBLES

www.rossetti-mobilier.ch



MEUBLES
ROSSETTI S.A.
 MOBILIER CONTEMPORAIN

BOUDRY / NE 032 842 10 58
 YVERDON-LES-BAINS 024 425 04 94

E-mail: info@rossetti-mobilier.ch

Votre site dans cette page?

Conditions et
 bulletin de
 commande
 disponibles sur

www.limpartial.ch

OU

www.lexpress.ch

VERANDAS

www.verandas.ch



AC VERANDAS SA
 Champs-Montants 12b
 2074 Marin

Tél. 032 756 02 02

ASSURANCES

www.mobi.ch/lachauxdefonds

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Demandez une offre

Déclarez un sinistre

E-mail: chauxdefonds@mobi.ch

DÉCORATION D'INTÉRIEUR

www.pacificdecor.ch



PACIFIC DÉCOR
 Décoration d'intérieur
 2000 Neuchâtel
 Rue des Sablons 38-40

Tél. 032 725 84 85

CLOTURES

www.ludiclotures.ch

FABRICANT ROMAND DE CLOTURES



ALUMINIUM
 METAL
 P.V.C.
 BOIS

032 857 10 20

EXPO PERMANENTE
 GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Tél. 032 857 10 20

FORMATION

www.wallstreetenglish.ch



«Do You Speak
 Wall Street English?»

- Cours intensifs, privés, V.I.P. ou entreprise
- Tous niveaux
- Horaires à la carte
- Résultats rapides garantis par contrat

Neuchâtel
 Place des Halles 11
 Tél. 032 725 16 64

La Chaux-de-Fonds
 Bd des Eplatures 46B
 Tél. 032 927 25 30

E-mail: wsi.neuchatel@net2000.ch

BULLETIN DE COMMANDE

Pour que votre site soit publié durant une année chaque semaine dans la rubrique «Les bonnes @dresses du Web», de L'Express et de L'Impartial ainsi que dans le répertoire régional sur Internet, remplissez et retournez sans attendre ce bulletin de commande à:



Publicitas Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, fax: 032 729 42 43

Publicitas La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds, fax: 032 910 20 59

Mentions obligatoires pour les 3 variantes:

Branche: _____

Site: www. _____

Société: _____

E-mail: _____

cocher la variante qui convient

Variante 1

Dimensions: 54 x 25 mm
 Prix: Fr. 1500.-/an (hors TVA)

La variante 1 comprend la mention de la branche, l'adresse du site, le nom de la société et une adresse e-mail.

Variante 2

Dimensions: 54 x 50 mm
 Prix: Fr. 2000.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 2:

- Veuillez publier le logo annexé
- Nous ne livrons pas de logo mais souhaitons publier le texte ci-contre.

Timbre et signature: _____

Texte: 200 signes max. (espaces compris):

Responsable (prénom et nom): _____

No de tél.: _____

Variante 3

Dimensions: 54 x 75 mm
 Prix: Fr. 2500.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 3:

- Veuillez publier le logo annexé de même que le texte ci-contre.

Date: _____

Bulletin de commande disponible également sur Internet

www.limpartial.ch

OU

www.lexpress.ch

Le présent contrat entre en vigueur le premier jour du trimestre civil qui suit la date de signature. Les parutions commencent tout de suite, donc la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur est gracieusement offerte. Sauf dénonciation un mois avant l'échéance, le contrat est renouvelé d'une manière tacite pour une année.

Eclipse partielle de soleil à contempler

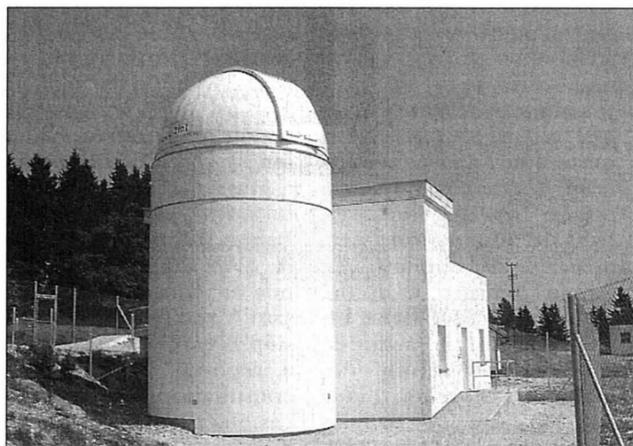
Mont-Soleil ■ Public convié à rejoindre l'observatoire

Demain matin, une magnifique éclipse annulaire sera visible depuis les contrées nordiques, comme l'Islande et le Groenland. Depuis notre région, il ne s'agira que d'une éclipse partielle. Autre problème: le phénomène sera très bas sur l'horizon.

A Mont-Soleil, demain matin, il sera 5h41 quand l'astre du jour se dégagera de l'horizon. Quarante-cinq pour cent de sa surface sera encore cachée par la lune. Les observateurs auront alors 41 minutes devant eux pour suivre la fin

de l'éclipse. Lorsque celle-ci se terminera, le Soleil ne sera élevé que de cinq petits degrés. Le meilleur endroit pour l'admirer dans la région sera incontestablement Mont-Soleil.

Puisque les observations seront difficiles à réaliser, on recommande aux personnes intéressées par cet événement de venir le suivre en direct depuis l'observatoire astronomique de Mont-Soleil, demain matin, dès 5h30. Possibilité sera offerte de prendre le petit déjeuner à l'observatoire. /comm-réd



Dès 5h30 demain matin, l'observatoire astronomique de Mont-Soleil constituera l'endroit idéal pour admirer l'éclipse partielle de soleil. PHOTO ARCH-ODIET

Saint-Imier s'offre un nouvel atout

Inauguration ■ Disposant d'un jardin public flambant neuf, la zone à bâtir «Champs de la Pierre» ne manque pas d'arguments

Par
Olivier Odiet

Mercredi, la Municipalité de Saint-Imier a présenté un nouveau jardin public, situé dans la zone à bâtir «Champs de la Pierre». C'est en 2002 que le Conseil général avait donné son feu vert pour un crédit de 85.000 francs destiné à ce lieu de détente. Ce projet a été réalisé par des chômeurs en fin de droits, dans le cadre des travaux collectifs. Géré par le coordinateur René Campana, le groupement du Vallon de Saint-Imier et environs, qui comprend actuellement les communes de Renan, Saint-Imier, Villeret, Corgé, Sonceboz, La Heutte, Orvin, Vauffelin, Frinvilier et Lamboing, a obtenu le financement de dix places de travail par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

Les travaux ont débuté en septembre 2002 et les finitions ont été effectuées ce printemps. Dans le cadre de cet aménagement, René Campana a également eu recours à la protection civile ainsi qu'à une entreprise de la place pour les creusages et les mises à niveau. Il aura fallu 33 jours de travail et 520 heures de main d'œuvre pour réaliser ce nouveau jardin public. /OOD



Le jardin public des «Champs de la Pierre» propose de nombreuses attractions aux bambins. PHOTO ODIE

La carte de l'attractivité

La commune de Saint-Imier dispose désormais d'un bon équilibre en matière de jardin public, puisque celui inauguré mercredi dans la zone «Champs de la Pierre» s'ajoute à deux autres espaces similaires, situés à la gare et aux «Champs-de-la-Pelle/Champ-Meusel».

Maire de Saint-Imier, Stéphane Boillat a précisé que le jardin public «Champs de la Pierre» marquait la fin de la viabilisation de la zone est, dont les dernières parcelles sont vendues.

La Municipalité de Saint-Imier peut désormais mettre à disposition la zone ouest pour de nouvelles construc-

tions de maisons individuelles: «L'aménagement de ce nouveau jardin public contribuera au développement de cette zone de construction. C'est un attrait supplémentaire pour notre commune qui met tout en œuvre pour attirer de nouveaux habitants et leur offrir une bonne qualité de vie», a indiqué Stéphane Boillat. /ood

EN BREF

SAINT-IMIER ■ La piscine est ouverte. La piscine d'Erguël est ouverte depuis hier. Cette année encore, les jeunes (jusqu'à 18 ans) de Saint-Imier, Renan, Sonvilier et Villeret bénéficient de l'accès gratuit à la piscine en plein air, à la piscine couverte ainsi qu'à la patinoire de Saint-Imier. Ils reçoivent à cet effet et gratuitement un «Pass-Sport», valable un an. Ceux qui ne l'auraient pas encore peuvent se le procurer auprès de leur administration. Cette mesure est permise par la participation des communes concernées à l'exploitation de la patinoire. /comm-réd

TRAMELAN ■ Cours de photo numérique. Il reste encore quelques places au cours intitulé «Utilisation optimale d'un appareil de photo numérique», organisé par l'UP de Tramelan et dispensé par Étienne Perrenoud, photographe à Bévillard. Les jeudis 3, 12 et 19 juin, de 18h à 22h au CIP; renseignements: tél. 032 486 06 06. /comm

CANTON ■ Nouvelle réserve naturelle. La gouvernement a mis sous protection le bassin de décantation de l'ancienne gravière sise au nord d'Hindelbank. Cette réserve abrite un écosystème d'une grande valeur. /comm-réd

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigné; Tramelan, Schneeberger, 032 487 42 48, jusqu'au 30.5. La Neuveville, de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 30.5.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.

■ Mémoire d'Ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/je 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

MÉDIATHÈQUE

■ Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

■ Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ Fondation Bellelay Dans le cadre de «Chevaux de ce monde», présentation de franchises-montagnes à 11h, spectacles au manège à 15 et 18h, exposition ouverte de 9 à 23h.

DEMAIN

■ Fondation Bellelay Dans le cadre de «Chevaux du monde», débardage, traction et saut (qualification pour la finale suisse des épreuves de sport et loisirs) par des franchises-montagnes, spectacles au manège à 11h, 15h et 19h.

Affecter l'or excédentaire de la BNS à la réduction de la dette

Grand Conseil ■ Une initiative cantonale est soutenue par la commission des finances

La commission des finances du Grand Conseil bernois recommande aux députés de soumettre à l'Assemblée fédérale une initiative cantonale sur l'affectation des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale (BNS), comme le propose le Conseil exécutif.

Le texte de l'initiative prévoit de distribuer les réserves qui ne sont plus nécessaires à des fins de politique monétaire et de politique des changes conformément à la clé de répartition inscrite dans la Constitution fédérale, à savoir un tiers pour la Confédé-

ration et deux tiers pour les cantons. Si des moyens supplémentaires devaient revenir au canton de Berne sur la base de cette initiative, la commission des finances entend les affecter entièrement à la réduction de la dette.

Modalités à revoir

La commission des finances du Grand Conseil recommande au Conseil exécutif d'examiner à nouveau, d'ici à 2006, les modalités permettant au canton de préserver au mieux ses intérêts au sein des conseils d'administration des entreprises et des institutions. Dans un document

de fond, le Conseil exécutif bernois parvient à la conclusion que la réglementation actuelle concernant la représentation du canton dans les entreprises et institutions, dont il détiendrait des participations, est fondamentalement juste et propose au parlement cantonal de conserver ce modèle.

La commission des finances estime que le rapport gouvernemental est une réponse politique à un débat politique, né de la discussion sur la représentation cantonale au sein du conseil d'administration de l'hôpital de l'Île, à Berne. /oid-réd

Un guide précieux et pratique

Canton ■ Nouvel outil destiné à faciliter la mise en œuvre de nouvelles dispositions

La loi et l'ordonnance sur l'aide sociale, entrées en vigueur le 1er janvier 2002, apportent un grand nombre de nouveautés. Les autorités et les services sociaux sont ainsi fortement touchés par la séparation stricte du niveau stratégique et du niveau opérationnel.

Afin d'aider les membres des autorités, l'Office des affaires sociales de la Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale vient de publier un guide à leur intention. Les autorités et services sociaux, ainsi que

les préfectures et d'autres unités concernées recevront prochainement ce classeur, qui devrait faciliter la mise en œuvre des nouvelles dispositions.

Tâches détaillées

Parallèlement aux précisions sur les nouvelles tâches et compétences, le guide donne d'abord un bref aperçu de l'aide sociale dans le canton, du nouveau modèle de pilotage, des tâches des services sociaux, des modalités de collaboration entre autorités et services administratifs de la

commune ou de la région, de la coordination avec le domaine des tutelles et des principaux délais d'introduction de la nouvelle législation.

La deuxième partie du guide, plus importante, réunit une série d'outils et de listes de contrôle («check-lists») utilisables au quotidien. Ces «check-lists» portent notamment sur les mesures à prendre pour concrétiser la loi sur l'aide sociale, le contrôle des dossiers, le contrat d'insertion ou la décision d'octroi de l'aide sociale. /oid-réd

MOUTIER

Se former pour devenir mécapratricien

Dès la rentrée scolaire d'août prochain l'Ecole professionnelle et artisanale de Moutier (Epam) renouvelle son offre de formation de mécapratricien (ou mécapratricienne) des domaines du décolletage et de la mécanique. Cette formation théorique s'adresse aux personnes actives dans les domaines précités et pouvant faire valoir quatre années et demie de pratique au moment de passer l'examen final, en juin 2005.

A cet effet, l'Epam mettra sur pied une soirée d'information, le mercredi 11 juin à 19h, dans ses locaux. Il est utile de rappeler que depuis 2001, la profession de décolleteur a été remplacée par celle de mécapratricien. Cette profession offre cinq options différentes, dont celle du décolletage (option C). Tous les deux ans, et pour la dernière fois sous la forme actuelle en raison de la future loi sur la formation professionnelle l'Epam offre la possibilité de se former en cours du soir (deux soirs par semaine), sur une durée de deux ans.

Au terme de cette préparation, les candidats auront acquis les connaissances théoriques nécessaires pour se présenter à l'examen final conduisant au titre de mécapratricien qualifié.

Renseignements auprès du secrétariat de l'Epam, tél. 032 494 52 70 (e-mail: info@epam.ch), ou sur www.epam.ch /comm-réd

Six millions contre le bruit

Parlement jurassien ■ Les députés ont voté, mercredi après-midi, un important crédit destiné à l'amélioration du confort sonore des habitants de Delémont, Courrendlin et Porrentruy

Le Parlement jurassien a largement accepté, lors de sa séance de mercredi après-midi, un crédit de six millions de francs destiné à la lutte contre le bruit du réseau routier cantonal. Le cadastre du bruit a recensé près de 460 bâtiments exposés à des nuisances sonores dépassant les valeurs limites. Sur ce crédit de six millions de francs, 3,6 millions sont à la charge de la Confédération. Cette somme est destinée à couvrir les dépenses cantonales pour la réalisation des assainissements du bruit routier durant les neuf prochaines années.

Accord sur les ESS

Le Jura va adhérer à l'accord intercantonal sur les Ecoles supérieures spécialisées (ESS). Les députés jurassiens ont adopté, sans opposition, l'arrêté réglant la formation professionnelle de niveau tertiaire non universitaire. Suivant les arguments du Gouvernement, les députés ont estimé indispensable d'adhérer à l'accord ESS, afin que les étudiants du canton du Jura bénéficient des mêmes possibilités que les autres étudiants de Suisse. Actuellement, 22 cantons y ont déjà adhéré. Le Jura dispose de deux établissements de ce type.

Le canton du Jura ayant signé un accord avec les écoles de la région Bejune, ce nouveau texte ne concernera que les Jurassiens qui étudient en dehors de cette région. Il entraînera une hausse annuelle des coûts de 25.000 francs.

Pétition rejetée

Il fallait s'y attendre. Suivant la proposition de la commission de justice et des pétitions, les députés jurassiens ont balayé la pétition d'un cantonnier ajoulot qui demandait sa réhabilitation

après avoir été mis à pied par l'Etat jurassien, en mai 2002. On lui reprochait ses mauvais rapports avec ses collègues de travail, mais surtout des doubles emplois, sans avoir sollicité d'autorisations.

Pour sa défense, le cantonnier ajoulot avait notamment indiqué qu'il s'agissait d'une pratique courante dans le monde des cantonniers. Les députés jurassiens ont donc suivi le Gouvernement jurassien et la Chambre administrative, qui avait rejeté un recours sur le même objet. /ats-MGO



Le Jura entend combler le retard pris en matière de lutte contre le bruit du réseau routier cantonal. PHOTO KEYSTONE

Tir obligatoire et planning de l'A16

Douze députés sont montés mercredi à la tribune, à l'heure des questions orales. Vincent Wermeille (PCSI) a mis le doigt sur une singularité. Il a relevé que les tireurs des Genevez et de Muriaux étaient invités par leur commune à aller faire leurs tirs obligatoires à Tramelan ou en dehors du district des Franches-Montagnes, où les sociétés de tir imposent 70 francs par tireur, contre dix ailleurs. Un brin embarrassé, le ministre Claude Hêche a répondu que l'important est d'accomplir cette obligation fédérale et qu'il reprendrait langue avec les sociétés de tir, afin de régler cette question.

Le ministre Laurent Schaffter a pu répondre à Jérôme Ouevray (PDC) au sujet du planning des travaux d'achèvement de l'A16: la section 3 (contournement de Porrentruy) serait achevée à fin 2004, la section 7 (contournement de Delémont) à fin 2005, la sec-

tion 2 (Porrentruy est-Boncourt, deux pistes) en 2009 (quatre pistes en 2013) et la section 8 (Delémont-Moutier) en 2011. Il en coûtera 1,645 milliard, soit 136 millions par an, contre 119 actuellement.

Lucienne Merguin (PS) est revenue sur le projet de l'association transcendantale (qui vient de Seelisberg) qui cherche à s'implanter dans le Jura et qui a essuyé un échec en voulant acquérir un domaine à Chevenez. En conseillant une cure à la députée, Jean-François Roth a indiqué que cette association est toujours à la recherche d'un domaine, entre quatre et dix hectares, dans le Jura et que cela créerait 25 emplois. Le même ministre a donné des assurances à Pierre Lovis (PLR) sur le maintien du concours central des étalons à Glovelier, l'idée de le faire à Bellelay n'ayant été qu'une idée lancée en l'air. Jean-François Roth a aussi répondu à Pierre-André

Comte (PS) que le refus de donner les listes nominatives des chômeurs aux Conseils communaux est une directive émanant de Berne sur la protection des données.

Serge Vifian (PLR) a parlé de la situation de Jura Tourisme, pour savoir où en est l'audit. Le ministre du Tourisme lui a précisé que la directrice est en congé maladie pour la seconde fois et qu'Olivier Chevillaz, chargé de cet audit, a fait une thrombose cérébrale. C'est ce dernier qui a tous les éléments en mains et il faut donc attendre son rétablissement.

Etienne Taillard (PDC) a, lui, interpellé Elisabeth Baume Schneider au sujet de deux rapports fédéraux mis en consultation et visant à renforcer la profession d'enseignant. Elle lui a répondu qu'une large consultation sera faite sur ces objets, qu'une réponse commune émanera peut-être de Bejune, mais qu'il s'agit de réagir à la pénurie d'enseignants. /mgo

FEU BACTÉRIEN

Nouvelle campagne de prévention

Maladie s'attaquant à certains arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cognassiers) et aux plantes ornementales, le feu bactérien sévit depuis 1999 dans le canton. L'an dernier, 37 cas ont été éradiqués dans le Jura. Une nouvelle campagne de prospection va débuter. Elle concernera, dans un premier temps, les communes touchées de Bascourt, Corban, Courchapoix, Delémont, Mettembert, Movelier et Pleigne, ainsi qu'Asuel en Ajoie.

La station phytosanitaire du Jura (tél. 032 420 74 20) intervient gratuitement en cas de doute. Les symptômes sont la flétrissure des jeunes pousses, qui prennent la forme de crosse. /mgo

Un village entier se jette «All'eau»

Alle ■ Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger sera présent en juin lors de la remise des prix du concours Jouets d'eau

Comme elle le fait tous les quatre ans, la commune d'Alle monte un grand événement. Saisissant au vol le proverbe ouzbek «Le monde s'arrête là où l'eau prend fin», le village ajoulot met sur pied cette année une grande manifestation sur le thème de l'eau, baptisée «All'eau». Animations temporaires et exposition permanente vont se relayer du 12 au 15 juin. Plongeon au cœur de cette manifestation.

Quelque 200 bénévoles sont à pied d'œuvre pour cet événement. Une halle va, tout d'abord, accueillir une exposition permanente où plusieurs thèmes seront abordés: le cycle de l'eau dans la nature, les rivières d'Ajoie, la forêt, la pollution, la consommation, etc. On notera la participation de nom-

breux partenaires issus du monde forestier, de l'Office des eaux et de la protection de la nature (OEPN), etc. Le 12 et le 13 juin, près de 1200 élèves jurassiens vont découvrir cette exposition. Vendredi soir, Daniel Urfer, de l'OEPN, donnera une conférence sur le thème... de l'eau.

Des animations permanentes sont prévues les 14 et 15 juin. L'occasion de découvrir des chiens de sauvetage aquatique (équipe de Neuchâtel), du modélisme naval, des jeux d'eau, de plonger dans des piscines chauffées à 28 degrés, sans oublier la jeunesse du village qui a monté une série de sketches. Enfin, soulignons que le conseiller fédéral Moritz Leuenberger viendra cautionner l'événement de sa

présence. C'est lui qui remettra, samedi après-midi, le prix du concours Jouets d'eau, organisé par le canton du Jura et

qui a vu la participation de 35 classes. Une belle occasion de découvrir ces créations. /MGO



La commune d'Alle a injecté trois millions dans son réseau d'eau, ses sources et sa rivière, l'Allaine, qui est malgré tout toujours aussi trouble... PHOTO GOGNIAT

SAIGNELÉGIER

Conférence du Dr Clavijo

Le Service social et médico-social des Franches-Montagnes a toujours le souci de la prévention et de la promotion de la santé. Sous la houlette de Claudine Celji-Surdez, infirmière, une première conférence a déjà eu lieu ce mois. Mercredi 4 juin, à 15h, une nouvelle conférence se déroulera au Centre de loisirs de Saignelégier. Elle sera donnée par le docteur Freddy Clavijo, bien connu au service de gériatrie de l'hôpital de Porrentruy. Gratuite et ouverte à tous, elle aura pour thème la retraite et est plus particulièrement destinée aux aînés et aux couples confrontés à la maladie ou au décès d'un conjoint.

On notera que Claudine Celji compte créer un groupe de soutien aux personnes endeuillées. /mgo

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.
- CENTRE DE LOISIRS
- Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

■ Patinoire: lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.

BIBLIOTHÈQUE

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

■ Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

EN BREF

LE ROSELET ■ Collision frontale. Un accident de la circulation s'est produit, mercredi vers 7h, entre Le Roselet et Les Emibois, près des Peux. Un automobiliste qui descendait en direction des Emibois a entrepris le dépassement de deux voitures au moment où arrivait un véhicule en sens inverse. Une collision frontale s'en est suivie. Une personne a été légèrement blessée et conduite en ambulance à l'hôpital de Saignelégier. Les deux véhicules impliqués dans l'accident sont hors d'usage. La gendarmerie territoriale a procédé au constat. /mgo

HAUT-PLATEAU ■ Trec reporté en 2004. Avec la rénovation de la halle-cantine de Saignelégier, les manifestations sont quelque peu chamboulées sur le Haut-Plateau. Ainsi, le 4e Trec des Franches-Montagnes, prévu à fin octobre, ne sera pas organisé. Après avoir recherché d'autres solutions, le comité d'organisation a préféré reporter la manifestation d'une année, afin de recevoir les cavaliers et les chevaux dans les meilleures conditions possibles. Il était en effet très difficile d'héberger 400 personnes et de trouver une écurie capable d'abriter 80 chevaux. /mgo

JURA ■ A la Doux sans tabac. «Cinéma sans tabac, mode sans tabac»: voilà le thème retenu cette année par l'Organisation mondiale de la santé pour la Journée mondiale sans tabac de demain. La Ligue jurassienne contre le cancer et la Ligue pulmonaire jurassienne tiendront à cette occasion un stand à la Danse sur la Doux, à Delémont, avec diverses animations et concours. Ceux qui ne peuvent se rendre à ce stand et qui désirent arrêter de fumer peuvent contacter la Ligue pulmonaire jurassienne au tél. 032 422 17 38. /mgo

GOUMOIS ■ Comptes approuvés. Treize personnes ont assisté, mardi soir, à l'assemblée communale de Goumois, présidée par Etienne Gigon. Ils ont approuvé les comptes 2002, qui présentent un léger bénéfice de 1072 francs, pour un montant de charges de 372.728 francs. Ils ont de même accepté un crédit de 25.000 francs pour la réfection du garage du car postal. Dans les divers, une demande a été faite au canton pour la pose d'une barrière de sécurité, à un endroit dangereux sur la route Saignelégier - Goumois. /mgo

TSR 1

7.00 Euronews 8.35 Top Models 9.00 Derborence. Film de Francis Reusser, avec Bruno Cremer 10.35 Euronews 11.15 Les feux de l'amour 11.55 Telescoop 12.15 Ma sorcière bien-aimée. Les mauvais tours de l'oncle Arthur

12.45 Le 12:45/Météo 13.15 Zig Zag café

Argentine: gauchos, armailis et aventuriers

14.05 American Family Un sauvetage dramatique

14.55 Brigade des mers Jeux de guerre (3/4)

15.45 Sept jours pour agir

Une Eve pour deux Adam

16.30 C'est mon choix

17.25 The Sentinel Prométhée

18.15 Cinérapido

18.25 Top Models

18.50 Météo régionale

18.55 Le 19:00 des régions

19.15 TSR Dialogue

19.30 Le 19:30/Météo



20.40
 Faits divers

Reportage d'Yves Godel

L'alcool au volant

Chaque année, en Suisse, près de 600 personnes meurent sur les routes. Plus d'une centaine de décès sont dus à l'alcool au volant... Que faire pour diminuer ces chiffres synonymes de vies brisées? La répression est-elle la seule solution? Quelle est l'efficacité des campagnes de prévention?...

21.35 Joséphine, ange gardien (R). La comédie du bonheur. Avec Mimi Mathy 23.20 Columbo. Jeu de mots. Avec Peter Falk 0.40 Film de minuit. Le jour des morts vivants. Film de A. George Romera, avec Lori Cardille (Réception câble et satellite uniquement) 2.20 Le 19:00 des régions (R) 2.35 Le 19:30 (R) 3.00 Le 22:30 (R). TextVision

TSR 2

7.00 Les Zap. Bonjour; Les nouvelles aventures de Lucky Luke; Zap; Hey Arnold; Pingu; Teletubbies 8.25 C'est mon choix (R) 9.20 Euronews 12.40 Racines (R). La voie mystique de l'Islam. Journaliste: Michel Kocher

12.45 Telescoop

13.10 Tennis. Roland Garros

Commentaire: Pascal Droz

16.10 Les Zap

Bonjour TSR2; Les nouvelles aventures de Lucky Luke;

Kitou Scrogneugneu; Hey Arnold

17.15 Les Zap

Dico Zap - Occupe-toi de tes oignons;

Cartouche prince des faubourgs; Bon appétit les enfants; Géo Zap...

18.50 Infos Zap

19.00 Vidéomachine

19.25 Vidéomachine

19.50 L'anglais avec Victor/Banco Jass

20.10 Then Came You

La mauvaise idée



20.30
 Le doc nature (5/6)

Continent bleu

L'océan perdu

Cette série magnifique produite par Frédéric Lepage et réalisée par Laurent Frapat se parcourt comme un roman. Construit autour de héros principaux et secondaires issus des grands fonds marins, elle nous fait découvrir le monde magique de l'océan. Y évolue principalement la dauphine...

21.25 Le doc expédition. French Riviera. La volupté (3/3). Bancó Jass (R) 22.30 Le 22:30 23.00 Hippisme. CSIO Saint-Gall. Grand Prix. En différé de Saint-Gall 23.45 Nocturne. Dieu seul me voit. Film de Bruno Podalydès (Réception câble et satellite) 1.45 Cinérapido 1.50 Faits divers (R) 2.40 Zig Zag café (R). TextVision

TF1

5.55 Passioni 6.20 Embarquement porte No 1. Dublin 6.45 TF1 Info 6.50 Jeunesse 8.30 Météo 9.20 Allô Quiz 10.15 Medicopter. Menace au plutonium 11.10 Météo 11.15 Nice people 11.55 Tac O Tac TV 12.05 Attention à la marche

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal/ Promenade de santé/Les jardins de Laurent/Météo

Les feux de l'amour

13.55 New York police judiciaire

Traque sur internet

15.35 Les dessous de Palm Beach

Piège à flic

16.25 La loi du fugitif

Les pirates de la route

17.15 Beverly Hills

Mineures en danger

18.05 Nice people

18.55 Le Bigdil

19.50 Johnny, J-60

20.00 Journal/Les Françaises/C.L.A.C./Les courses



20.50
 Nice people

Divertissement présenté par Flavie Flamant et Arthur

La croqueuse de diamants

Alors qu'il était sur la trace d'une femme impliquée dans le braquage de bijoux, Maigret se retrouve avec deux cadavres. Il va chercher à comprendre sa voleuse et son amant ont été assassinés...

23.15 Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet 1.35 Les coups d'humour. Animé par Laurent Mariotie 2.15 Météo 2.20 Traffic info 2.25 Très pêche. Des belles scènes de pêche 3.15 Reportages. Le bonheur des dames 3.40 Histoires naturelles 4.05 Histoires naturelles 4.30 Musique

france 2

5.55 Un livre 6.00 Paysages humides. Doc. Programmes Urti 6.30 Télématin 8.35 Un livre. Des jours et des vies 9.05 Amour, gloire et beauté. 9.25 CD/Aujourd'hui 9.30 C'est au programme 11.00 Flash info 11.10 Motus 11.45 Les Z'Amours

12.15 CD/Aujourd'hui

12.20 Pyramide

12.55 Un cœur qui bat/Météo/Journal/Météo

13.45 Inspecteur Derrick

Encaissement

14.45 Tennis

Internationaux de France de Roland Garros

18.50 Un livre/ Envie d'agir

18.55 On a tout essayé

Best of

19.45 Objectif terre/ Météo

19.50 Johnny, J-60

20.00 Journal

20.40 Image du jour

Roland Garros



20.55
 Maigret

Série réalisée par André Chandelle, avec Bruno Cremer

Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

Et voguent les voitures

Reportage de Gilles Ragris et Nicolas Vrignon

Soldats des mers

Reportage de Jean-Michel Corillon et Jérôme Julienne

Mourir à Chacao

Film de Thibault Romain, Georges Pinol et Yves Gladu

22.35 Contre-courant

La délivrance de Tolstoï

0.30 Journal/Météo

0.40 Johnny, J-16 (R) 0.45 Tennis. Résumé du 5e tour 1.10 20 ans à Manille. Doc. 2.05 20 ans à Tokyo. Doc. 3.00 Art dans les capitales: Vienne. Doc. 3.45 24 heures d'info/Météo 4.05 Adam Mickiewicz. Doc. 4.40 Un autre Tour de France. Doc. 5.10 La fatalité ou les secrets de la salle d'ambre. Doc.

france 3

6.00 Euronews 7.00 TO3 9.00 Al-bator, la bataille de la planète de l'arc-en-ciel 9.30 C'est mieux ensemble 9.55 Docteur Stefan Frank 10.45 Remington Steele 11.35 Bon appétit bien sûr. Brandade de had-dock à la patate douce 11.55 Un cœur qui bat 12.00 Le 12/14/Météo

12.10 Editions régionales

12.25 Edition nationale

13.05 Le journal de la RFO

13.15 Tennis

Roland Garros

14.50 Keno

14.55 C'est mon choix

15.45 Drôles de dames

16.35 TO3/ Envie d'agir

17.30 Mon Kanar

17.45 C'est pas sorcier

18.15 Un livre, un jour

18.20 Questions pour un champion

18.45 Gestes d'intérieur

18.50 Le 19/20/Météo

20.10 Tout le sport

20.15 Le journal de Roland Garros

20.20 Le fabuleux destin de...

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

Secret d'Etat

Une réunion est organisée au Pentagone autour de la table, le général Hammond, le major Davis et le sénateur Kinsey, révélaient aux représentants de la Russie, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine, l'existence d'un programme top secret dont le nom de code est «La porte des étoiles»...

21.40 Stagate SG-1.

Les rescapés 22.35 Stagate SG-1. Terre brûlée

23.25 Profiler. Paradis perdu. Série avec Robert Davi, Jamie Luner, Ally Walker 0.19 Météo 0.20 Code: Eternity. Le commencement. Avec Cameron Bancroft 1.05 Code: Eternity. Mission Terre 1.50 M6 Music. Les nuits de M6 composées de clips

22.35 Contre-courant

La délivrance de Tolstoï

0.30 Journal/Météo

0.40 Johnny, J-16 (R) 0.45 Tennis. Résumé du 5e tour 1.10 20 ans à Manille. Doc. 2.05 20 ans à Tokyo. Doc. 3.00 Art dans les capitales: Vienne. Doc. 3.45 24 heures d'info/Météo 4.05 Adam Mickiewicz. Doc. 4.40 Un autre Tour de France. Doc. 5.10 La fatalité ou les secrets de la salle d'ambre. Doc.

22.35 Contre-courant

La délivrance de Tolstoï

0.30 Journal/Météo

0.40 Johnny, J-16 (R) 0.45 Tennis. Résumé du 5e tour 1.10 20 ans à Manille. Doc. 2.05 20 ans à Tokyo. Doc. 3.00 Art dans les capitales: Vienne. Doc. 3.45 24 heures d'info/Météo 4.05 Adam Mickiewicz. Doc. 4.40 Un autre Tour de France. Doc. 5.10 La fatalité ou les secrets de la salle d'ambre. Doc.

M6

7.00 Morning Live. Emission présentée par Cyril Hanouna 9.05 M6 boutique 9.55 M6 music 10.40 Star Six 11.54 Six Minutes Midi/Météo 12.05 Madame est servie. L'anniversaire. Avec Judith Light, Tony Danza

12.35 La petite maison dans la prairie

L'appel. Avec Michael Landon

13.33 Belle et Zen/Météo

13.35 La Maison Blanche ne répond plus

Téléfilm de Mark Sobel

15.25 Destins croisés

Loin de tous

16.15 Tubissimo

16.55 80 à l'heure

Le souffle du passé

17.50 Largo Winch

Un château dans le ciel

19.50 Caméra café

19.54 Six minutes/Météo

20.05 Notre belle famille

Mark joue au base ball

20.40 Faire simple/ Caméra café

20.50 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

20.55 Thalassa

Magazine de la mer de Georges Pernoud, préparé par Philippe Vilamitjana

20.55 Stargate SG-1

Avec Richard Dean Anderson, Amanda Tapping

france 5 - arte

6.35 Victor: Anglais 6.50 L'emploi par le net 7.00 Debout les Zouzous 8.45 Les maternelles. Magazine présenté par Maïtena Biraben 10.15 Le journal de la santé 10.35 Dans ma boîte 11.05 Splendeurs naturelles d'Afrique. Les grands mammifères (3/3)

12.00 Envie d'agir

12.05 Midi les Zouzous

13.45 Le journal de la santé

14.05 Troux noirs et galaxies

15.00 Himalaya: des hommes et des dieux

16.00 La fascination des volcans

17.30 100% question

18.00 C dans l'air

18.55 Envie d'agir

19.00 Tracks

Magazine musical. Unconvention; Art generik; Strapping Young Lad

19.45 ARTE info/Météo

20.10 ARTE Reportage

Le vol 402 ne répond plus



20.30-23.10
 Thema

Saint-Pétersbourg

La magie des arts

Dès sa création Saint-Pétersbourg a été une ville d'art ouverte aux influences de l'Europe. A leur manière, les artistes d'aujourd'hui veulent perpétuer cette tradition...

20.40 Pierre le Grand (2)

Téléfilm de Marvin J. Chomsky

22.20 Une nouvelle génération

d'artistes Documentaire de Jouni Tulonen 23.15 Profils. Cinéma de notre temps. Une journée d'Andrei Arsenievitch. Documentaire réalisé par Chris Marker (Rediffusion du 17 mai 2000) 0.10 Les frères Karamazov. Film de Richard Brooks avec Yul Brynner (Rediffusion du 15 mai)

TV5

8.30 Journal radio Canada 9.05 Zig Zag café 10.00 Journal 10.15 Si j'ose écrire 11.15 Acoustic 12.05 Fujimori et Montesinos, le dictateur et son double 13.00 Le journal 13.30 Des chiffres et des lettres 14.00 Journal 14.30 Ripostes 15.35 «D» Design 16.00 Le Journal 16.20 L'invité 16.35 1001 cultures 17.00 Pyramide 1

Retrouvez-nous sur Internet
www.limpartial.ch
 Tél. 032 910 20 42 (le matin)

LA CHAUX-DE-FONDS
 Bikini Test
 Samedi 31 mai de 21 h 30 à 2 heures

MÉTAL CYBER ORIENTAL MUSIC
BACKSTAB - THE FREAKS



Métal Cyber Oriental. C'est ainsi que se définissent les Backstab et ce n'est pas la peine de chercher à les étiqueter autrement, tant cette définition leur va bien. Originaire de la région parisienne et créé en 1995, le groupe a vite rejoint la grande famille métal et partagé l'affiche de formations telles que Urban Dance Quad, Plymo, Artsonic, Tripod ou encore Watcha.

Prix d'entrée: Fr. 12.-

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

LA CHAUX-DU-MILIEU
 Salle de spectacles
 Jeudi 5 juin dès 20 heures; vendredi 6 juin dès 20 heures; samedi 7 juin dès 19 h 30

CORBAK FESTIVAL
 LA CHAUX DU MILIEU 2003

FESTIVAL DE MUSIQUE

Corbak Festival

Jeudi 5 juin PADAM
 CHARLELIE COUTURE

Vendredi 6 juin JULIETTE
 LES PELOUSE BROTHERS
 ROMAIN DIDIER ET LE CHŒUR
 DU LYCEE BLAISE-CENDRARS

Samedi 7 juin NAPOLEON WASHINGTON
 ZORG
 ARNO
 SPOOK AND THE GUAY

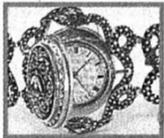
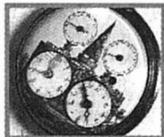
Prix d'entrée:
 Jeudi 5 juin: Fr. 35.-; étudiants: Fr. 30.-
 Vendredi 6 juin: Fr. 35.-; étudiants: Fr. 25.-
 Samedi 7 juin: Fr. 25.-; étudiants: Fr. 20.-
 Abonnement 2 jours: Fr. 55.-; étudiants: Fr. 40.-
 Abonnement 3 jours: Fr. 70.-; étudiants: Fr. 50.-

Points de vente:
 Manor La Chaux-de-Fonds
 Epicerie Vuille La Chaux-du-Milieu
 Alain Christophe Disquaire Neuchâtel
 Renseignements: www.corbak.ch

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

ARC JURASSIEN ET CANTON DE NEUCHÂTEL

SITES À VISITER

 Musée d'art et d'histoire 1, Esplanade L.-Robert Neuchâtel Tél. 032 717 79 20	 Musée paysan et artisanal 148, rue des Crêts La Chaux-de-Fonds Tél. 032 926 71 89	 Musée de boîtes à musique et d'automates 2, rue de l'Industrie Sainte-Croix (VD) Tél. 024 454 44 77
 Musée d'ethnographie 4, rue Saint-Nicolas Neuchâtel Tél. 032 718 19 60	 Musée d'histoire 31, rue des Musées La Chaux-de-Fonds Tél. 032 913 50 10	 Grottes de Réclère Réclère (JU) Tél. 032 476 61 55
 Mines d'asphalte et musée industriel Site de la Presta Travers Tél. 032 863 30 10	 Musée d'horlogerie du Château des Monts 65, route des Monts Le Locle Tél. 032 931 16 80	 Château de Grandson Place du Château Grandson (VD) Tél. 024 445 29 26
 Musée international d'horlogerie 29, rue des Musées La Chaux-de-Fonds Tél. 032 967 68 61	 Moulins souterrains du Col-des-Roches Le Col-des-Roches Tél. 032 931 89 89	 Fort de Pré Giroud Vallorbe (VD) Tél. 021 843 25 83
	 Musée jurassien d'art et d'histoire 52, rue du 23-Juin Delémont Tél. 032 422 80 77	 Musée Baud, Musiques mécaniques anciennes 23, Grand-Rue L'Auberson (VD) Tél. 024 454 24 84
	 La Filature Christian Schneiter, taxidermiste Vicques (JU) Tél. 032 435 58 81	 Musée du fer et du chemin de fer Rue des Grandes- Forges 11 Vallorbe (VD) Tél. 021 843 25 83
	 Préhisto-Parc Réclère (JU) Tél. 032 476 61 55	

Ces sites accordent un avantage tarifaire aux titulaires de la carte Club Label bleu, en général 10% (tarif de groupe aux individuels). Pour les heures d'ouverture, se renseigner aux numéros de téléphones mentionnés.

LA CHAUX-DE-FONDS
 Cave du P'tit Paris
 Vendredi 6 juin dès 20 heures

LES MURS DU SON Association

«Clôture de la saison»
 Concert des élèves de Ton sur Ton + Naïve Altitude

Afin de clore la saison de manière festive, deux concerts vous sont proposés. En première partie, vous aurez le plaisir de découvrir le concert des élèves de la section jazz de l'école de musique TON SUR TON. En deuxième partie, nous accueillerons le groupe NAÏVE ALTITUDE. Venant d'horizons différents, chaque musicien de ce collectif apporte ses propres compositions. Il en résulte une musique colorée et variée qui reflète la sensibilité et la personnalité des membres du groupe.

Vous avez l'oreille... nous fournissons la musique!

Prix d'entrée: Fr. 15.-; étudiants: Fr. 10.-
 Renseignements et réservation:
 Tél. 078 641 75 67

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

Une carte. Des avantages.

L'Impartial Label bleu CLUB DES LECTEURS DE L'IMPARTIAL

Oui, je désire être membre du Label bleu.

Veillez me faire parvenir ma carte à l'adresse suivante:

Carte principale: gratuite pour les abonnés réguliers à L'Impartial.

Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit: Fr. 20.- à verser au moyen du bulletin de versement qui vous parviendra par retour du courrier.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et No: _____ NPA/Lieu: _____

Date de naissance: _____ Tél.: _____ No abonné: _____

A retourner à: **L'Impartial, Label bleu, Service de promotion; Case postale; 2302 La Chaux-de-Fonds, ou inscription sur Internet: www.limpartial.ch, rubrique Club des lecteurs.**

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO 916 13 77

MOI CÉSAR
V.F. 18 h 15.
Pour tous. 2e semaine.
De Richard Berry. Avec Jean-Philippe Exoffey, Jules Sitruk. Les parents, les copains, l'école... César est timide et ne parle pas beaucoup et comme ses parents ne prennent pas le temps de lui raconter la réalité, il l'imagine... Drôle!

CORSO 916 13 77

FRIDA
V.F. 20 h 15.
14 ans. 5e semaine.
De Julie Taymor. Avec Salma Hayek, Alfred Molina, Diego Luna. Frida retrace la vie de Frida Kahlo, artiste peintre mexicaine qui se distingua par son œuvre et son engagement... Sublime!

CORSO 916 13 77

X-MEN 2
V.F. 23 h.
14 ans. 5e semaine.
De Bryan Singer. Avec B. Halle, H. Jackman. Une attaque sur le manoir de Xavier est lancée. Les mutants sont en danger et doivent affronter leur redoutable ennemi: Stryker. Effets spéciaux et suspense garantis!

EDEN 913 13 79

SELF CONTROL
V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30, 23 h.
12 ans. Première suisse.
De Peter Segal. Avec Adam Sandler, Jack Nicholson, Marisa Tomei. Comédie! Si doux, si calme, il va péter un câble dans un avion... Pour éviter la prison, il devra cohabiter avec son psy.

PLAZA 916 13 55

MATRIX RELOADED
V.F. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, 23 h 15, 14 ans.
3e semaine. De Andy & Larry Wachowski. Avec Keanu Reeves, Laurence Fishburne, Carrie-Anne Moss. 250 000 sentinelles sont programmées pour anéantir notre espèce. Les derniers espoirs reposent sur Neo... Grandiose!!!

SCALA 1 916 13 66

FANFAN LA TULIPE
V.F. 14 h, 16 h, 18 h 15, 20 h 45.
Pour tous. 3e semaine.
De Gérard Krawczyk. Avec Vincent Perez, Pénélope Cruz, Didier Bourdon. France, XVIIIe siècle. Fanfan, un jeune aventurier s'engage dans l'armée du roi. Aventure, comédie et grand spectacle!!!

SCALA 1 916 13 66

COMMENT SE FAIRE LARGUER EN 10 LEÇONS
V.F. Samedi et dimanche 18 h.
Pour tous. Avant-première.
De Donald Petrie. Avec Kate Hudson, Matthew McConaughey, Michael Michele. Comédie romantique! Pour faire un article, elle a 10 jours pour conquérir un homme... et se faire larguer!...

SCALA 2 916 13 66

SWIMMING POOL
V.O. f./ang., s.-t. fr./all. 15 h 30, 18 h, 20 h 30.
16 ans. 2e semaine.
De François Ozon. Avec Charlotte Rampling, Ludivine Sagnier, Charles Dance. La quiétude d'une romancière à succès est perturbée par l'arrivée de la fille de son éditeur... Brûlant, envoûtant!

SCALA 3 916 13 66

LES CORPS IMPATIENTS
V.F. 15 h 30, 20 h 15.
16 ans. Première suisse.
De Xavier Giannoli. Avec Laura Smet, Nicolas Duvauchelle, Marie Denarnaud. Paul aime sa compagne qu'il sait gravement malade. Il est aussi amoureux de Ninon, qu'il désire comme une fuite. Fort!

SCALA 3 916 13 66

PRINCESSE MONOKE
V.O. s.-t. fr./all. 17 h 45.
Première semaine.
12 ans. Cycle «Dessins animés». De Hasso Myazaki. Dessin animé culte! En un lieu mythique, il y a très longtemps, les hommes ont tué le Grand Dieu de la Forêt...

ABC 967 90 42

DOLLS
V.O. japonaise, s.-t. fr./all. 18 h 30.
12 ans. 2e semaine.
De Takeshi Kitano. Avec Kanno Miho, Nishijima Hidetoshi. Dans DOLLS, les amants sont comme des jouets, des marionnettes privées de liberté entre les mains de l'amour fou qui les unit. La passion est une prison.

ABC 967 90 42

THE SEA
V.O., s.-t. fr./all. 20 h 45.
12 ans. Première semaine.
De Baltasar Kormakur. Avec Gunnar Eyrjolfsson, Hélène de Fougerolles. Un regard sans concession sur une Islande en pleine mutation, à travers un drame familial, sur fond de fjords et une usine à poissons.

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.
Merci de votre compréhension!

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 463

Horizontalement: 1. Gargouillement. 2. Fini-Élément. 3. Appelle la biche - Louanges. 4. Morceau - Exprime la douleur. 5. Ville de Pologne - Carte maîtresse. 6. Bergerie en Acadie - Gaz radioactif. 7. Prophète hébreu - Caractère d'un ancien alphabète german. 8. Embarcation. 9. Participe - Le début et la fin - Rivière de France. 10. Baliverne.

Verticalement: 1. Voleurs par habitude. 2. Taches sur l'aile ou le pelage - Aimée de Zeus. 3. Résistance variable. 4. Sigle alémanique - Coefficient de portance - Pays d'Asie. 5. Ornement architectural - Nombre. 6. Remplaça. 7. Frotterait d'une substance grasse. 8. Garantie - Replie. 9. Partie du pain - D'une durée déterminée. 10. Anneaux de cordages - Prince troyen.

Solution dans la prochaine édition.
Solution du no 462

Horizontalement: 1. Kleptomane. 2. Ienisseï. 3. Lit - Vrai. 4. Open - Ail. 5. Goniomètre. 6. Rad - Tes. 7. Rirons. 8. Méandre - Au. 9. Moinillons. 10. En-Ere - Sac.

Verticalement: 1. Kilogramme. 2. Leipoa - Eon. 3. Entendrai. 4. Pi - Ni - Inné. 5. TSF - Ourdir. 6. Os - PM - Orle. 7. MeV - Etnel (Lente). 8. Airâtes - Os. 9. Aïrs - Ana. 10. Epile - Musc.

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ **APOLLO 1,2,3** (032 710 10 33)
FANFAN LA TULIPE. 14h-16h-18h15-20h30. Ve-sa noct. à 23h. 10 ans. 3e semaine. De G. Krawczyk.

■ **LE PALACE**
MATRIX RELOADED. Ve-sa 20h30. Di 16h-20h30. Lu 20h. De A. & L. Wachowski.

■ **LES BREULEUX**

■ **LUX**
Fermeture pour cause de rénovations jusqu'à mi-2003.

■ **LE CINOCHE**
MATRIX RELOADED. Ve 20h30. Sa-di 16h-20h30. Lu 20h30. 10/14 ans. De A. & L. Wachowski.

■ **LE NOIRMONT**

■ **CINÉLUCARNE** (032 953 11 84)
MONSIEUR SCHMIDT. Ve-sa 21h. Di 20h30. 7/14 ans. De A. Payne.

■ **ESPACE NOIR** (032 941 35 35)
Relâche.

■ **TAVANNES**

■ **CINÉMA ROYAL** (032 481 43 29)
LA FAMILLE DE LA JUNGLE. Ve 17h. Di 10h. 7 ans. Dessin animé.

■ **STUDIO** (032 710 10 88)
DOGVILLE. 14h30-20h30 en VO st. fr./all. 16 ans. 2e semaine. De Lars von Trier.

■ **ARCADÉS** (032 710 10 44).
MATRIX RELOADED. 14h30-17h30-20h15. Me-sa noct. à 23h15. 12 ans. 3e semaine. De A. et L. Wachowski.

■ **BIO** (032 710 10 55).
FRIDA. 15h30-20h45. A 18h15 en VO st. fr./all. 14 ans. 5e semaine. de J. Taymor.

■ **PALACE** (032 710 10 66)
SELF CONTROL. 15h30-18h-20h15. Me-sa noct. à 23h. 12 ans. Première suisse. De P. Segal.

■ **REX** (032 710 10 77)
SWIMMING POOL. 15h30-18h-20h30 en VO fr/angl st. fr/all. Ve-sa noct. à 23h. 16 ans. 2e semaine. De F. Ozon.

■ **STUDIO** (032 710 10 88)
DOGVILLE. 14h30-20h30 en VO st. fr./all. 16 ans. 2e semaine. De Lars von Trier.

■ **BOUDRY**
TOUR DE PIERRE/CAVEAU DE DÉGUSTATION DES VINS. Ve-sa 17h-20h30. Di 11h-12h30/16h30-19h, ou sur réservation: fax et tél. 032 842 59 16. Jusqu'au 26.10.

■ **CHAMP-DU-MOULIN**
MAISON DE LA NATURE - LA MORILLE. Sa-di 10h-17h. Aussi ouverte Ascension, lu Pentecôte et du Jeûne. Jusqu'au 22.9.

■ **CRESSIER**
SENTIER DIDACTIQUE VITI-COLE VITI-TOUR. 27 panneaux abordant les thèmes de la viti-culture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30/16h30-19h, di 11-12h30.

■ **PRESENS**
HOME CHANTEVENT. Aquarelles de Jean-Claude Robert. Jusqu'au 27.6.

■ **SAINT-SULPICE**
VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 032 751 38 07.

■ **TRAVERS**
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: toute l'année, toute la journée sur réservation. Individuels: tous les jours à 10h et 14h. Café des Mines: ts les jours de 9h30 à 17h; le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation. Jusqu'au 20.10. Renseignements/réservations: 032 863 30 10. E-mail: info@gout-region.ch.ch.

■ **BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU**. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

■ **ESPACE LES ARBRES**. «Univers infini», de Michel Hess. Tous les jours 14-17h. Jusqu'au 27.6.

■ **MONTBRILLANT**. Exposition de marionnettes de Lucienne Garratti jusqu'au 18.7.

■ **LE NOIRMONT**
FONDATION SUR-LA-VELLE. Georges Wenger, eaux fortes, peintures, vidéo. Me-di 14-18h. Jusqu'au 15.6. (Ouvert le lundi de Pentecôte).

■ **LES PONTS-DE-MARTEL**
FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

■ **NEUCHÂTEL**
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h ou sur rdv 032 717 73 00.

■ **ÉCOLE CLUB MIGROS**. Exposition de Michela Varini, «Images». Lu-je 8h-20h30, ve 8h-20h et sa 8h-11h. Jusqu'au 7.6.

■ **HOME DES CHARMETTES**. Exposition «Les 4 saisons», collaboration entre les pensionnaires et une classe du collège des Charmettes. Jusqu'au 11.7.

■ **HOME CLOS-BROCHET**. Exposition de Véronique Hauser, huiles et de Françoise Berger-Vuille, aquarelles. Jusqu'au 1.6.

■ **JARDIN BOTANIQUE**. Jean-Pierre Devaud, céramiques d'art, tous les jours, sauf le lundi de 14h à 17h30, jusqu'au 9.6. «Quand les cellules s'en vont aux champs: variations autour d'une plante», jusqu'au 5.10. Parc et serres ouverts tous les jours de 9h. à 20h.

■ **LA CHAUX-DE-FONDS**
BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

■ **ESPACE LES ARBRES**. «Univers infini», de Michel Hess. Tous les jours 14-17h. Jusqu'au 27.6.

■ **MONTBRILLANT**. Exposition de marionnettes de Lucienne Garratti jusqu'au 18.7.

■ **LE NOIRMONT**
FONDATION SUR-LA-VELLE. Georges Wenger, eaux fortes, peintures, vidéo. Me-di 14-18h. Jusqu'au 15.6. (Ouvert le lundi de Pentecôte).

■ **LES PONTS-DE-MARTEL**
FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

■ **NEUCHÂTEL**
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h ou sur rdv 032 717 73 00.

■ **ÉCOLE CLUB MIGROS**. Exposition de Michela Varini, «Images». Lu-je 8h-20h30, ve 8h-20h et sa 8h-11h. Jusqu'au 7.6.

■ **HOME DES CHARMETTES**. Exposition «Les 4 saisons», collaboration entre les pensionnaires et une classe du collège des Charmettes. Jusqu'au 11.7.

■ **HOME CLOS-BROCHET**. Exposition de Véronique Hauser, huiles et de Françoise Berger-Vuille, aquarelles. Jusqu'au 1.6.

■ **JARDIN BOTANIQUE**. Jean-Pierre Devaud, céramiques d'art, tous les jours, sauf le lundi de 14h à 17h30, jusqu'au 9.6. «Quand les cellules s'en vont aux champs: variations autour d'une plante», jusqu'au 5.10. Parc et serres ouverts tous les jours de 9h. à 20h.

■ **BOUDRY**
TOUR DE PIERRE/CAVEAU DE DÉGUSTATION DES VINS. Ve-sa 17h-20h30. Di 11h-12h30/16h30-19h, ou sur réservation: fax et tél. 032 842 59 16. Jusqu'au 26.10.

■ **CHAMP-DU-MOULIN**
MAISON DE LA NATURE - LA MORILLE. Sa-di 10h-17h. Aussi ouverte Ascension, lu Pentecôte et du Jeûne. Jusqu'au 22.9.

■ **CRESSIER**
SENTIER DIDACTIQUE VITI-COLE VITI-TOUR. 27 panneaux abordant les thèmes de la viti-culture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30/16h30-19h, di 11-12h30.

■ **PRESENS**
HOME CHANTEVENT. Aquarelles de Jean-Claude Robert. Jusqu'au 27.6.

■ **SAINT-SULPICE**
VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 032 751 38 07.

■ **TRAVERS**
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: toute l'année, toute la journée sur réservation. Individuels: tous les jours à 10h et 14h. Café des Mines: ts les jours de 9h30 à 17h; le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation. Jusqu'au 20.10. Renseignements/réservations: 032 863 30 10. E-mail: info@gout-region.ch.ch.

■ **VAUMARCUS**
CHÂTEAU. «Château des mille et une vies». Salles médiévales et de préhistoire. Visite guidée sur réservation au 032/836 36 36, dès 10 personnes. www.chateauvaumarcus.ch.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

LES CINQ MUSÉES ET LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE VOUS PROPOSENT: «POINT(S) D'EAU» SIX EXPOSITIONS SUR LE THÈME DE L'EAU.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Cette eau qui mène la vie ailleurs» et «Flux». Ma-di 10-17h. Dimanche matin entrée libre. Jusqu'au 14.09.03.

MUSÉE D'HISTOIRE. «La ruée vers l'eau». Ma-di 10-17h. Dimanche entrée libre de 10h à 13h. Jusqu'au 04.01.04.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «De l'ammonite au héron cendré...». 175 millions d'années d'histoire naturelle chaux-de-fonnière. Ma-sa 14-17h. Di 10-12h/14-17h. Entrée libre. Jusqu'au 28.09.03.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'aventure fabuleuse». Ma-di 10-17h. Jusqu'au 14.09.03.

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Eau et vie sous l'ancien régime»: l'eau domestiquée et l'eau sauvage. Ma-sa 14-17h. Di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 28.02.04.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE. «Aux sources absentes. Poésie de l'eau et rêveries identitaires». Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Entrée libre.

LE LOCLE

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Exposition permanente. Mai-octobre, ouvert tous les jours 10h-17h30. Rens. 032 931 89 89.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Barcelona», gravures, lithographies et collages de Antoni Tàpies, et Masafumi Yamamoto. Ma-di 14-17h. Jusqu'au 15.6.

MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts. «Les temps du temps». Ma-di 14-17h.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Mobilier, objets et animaux de la vallée. Chambre neuchâteloise. Salle Oscar Huguenin. 1er dimanche du mois, 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 931 51 06.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. Exposition des oeuvres d'Armand Schwarz «Instants de vie jurassienne». Ma-di 14-17h. Jusqu'au 1.6.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 032 493 68 47.

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Musée fermé du 19 mai au 13 juin 03.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa 10-12h/13h30-17h30. Di 10-18h. Jusqu'au 31.10.

SAINT-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 032 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. Expositions «Dieter Roth - La Bibliothèque» et «Friedrich Dürrenmatt - Echec & Mat». Me-di 11h-17h. Jusqu'au 26.10.

GALERIES DE L'HISTOIRE. (Antenne du MAH - Av. DuPeyrou 7). «Imaginer la ville: sept maquettes historiques de Neuchâtel entre l'an 1000 et 2000». Ma-di 13-17h. Fermé les lundis sauf Pâques, Pentecôte et Jeûne fédéral.

BOUDRY

MUSÉE DE L'AREUSE. Exposition temporaire «Oscar Huguenin 2003». Ma-di 14-18h ou sur demande au 032 846 19 16. Jusqu'à fin nov.

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. «À table». Me-di 14-18h. Jusqu'au 15.6.

CERNIER

MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 079/240 29 00.

COLOMBIER

MUSÉE MILITAIRE ET MUSÉE DES TOILES PEINTES DU CHÂTEAU. Visites guidées: du mercredi au vendredi à 15h, ainsi que le 1er dimanche de chaque mois à 14h et 15h30. Pour les visites en dehors des heures se renseigner au 032 843 97 00. Jusqu'au 31.10.

HAUTERIVE

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE. «Aux origines de Paris». Ma-di 10-17h. Jusqu'au 31.12.

LE LANDERON

MUSÉE DE L'HÔTEL DE VILLE. Collections insolites. Diaporama «Le Landeron au coin du feu» fr/all. Maquette de Bourg en 1680. Entrée libre. Dès 15 personnes, sur rdv 03 752 35 70. Sa/di 14-17h. Jusqu'au 8.6.

MOTIERS

MUSÉE RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT DU VAL-DE-TRAVERS. Ouverture: sa-dim-je de 14h à 17h. Hors des heures, rdv pour groupe dès 10 personnes. Rens. 032 861 35 51 ou musee.regional@bluewin.ch. Jusqu'au 20.10.

MUSÉE J.-J. ROUSSEAU. Ma/je/sa/di 14-17h, d'avril à octobre. Sur rdv 032 861 13 18, de novembre à mars.

LA NEUVEVILLE

MUSÉE D'HISTOIRE. Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire. Exposition temporaire «Cheval... de retour» (Coll. Pierre Lachat). Jusqu'au 10.8. Di 14h30-17h30, sinon s'adresser à Martine Pujol 032 751 28 76.

TRAVERS

MUSÉE INDUSTRIEL - SITE DE LA PRESTA. Présentation d'un atelier de décolletage horloger reconstitué et d'une collection de machines à tricoter Dubied. Pour rens: ttp://www.mival.net. En hiver fermé. Visites individuelles: voir horaires du Voyage au Pays des Fées.

VALANGIN

CHÂTEAU ET MUSÉE. Un château, un bourg, une histoire... Ma-di 10-12h/14-17h. Fermé lundi et ve après-midi.

VAUMARCUS

CHÂTEAU. FONDATION MARC JURT. Me-ve 14-17h, sa/di 11-17h. Artespace: «Miró, A toute épreuve», gravures sur bois d'après des poèmes de Paul Eluard, lettres manuscrites, documents sur l'artiste, livres, vidéo. www.marcjurt.ch. Jusqu'au 31.5.

Musées affiliés au passeport musées suisses

Le flic et la femme tatouée

«Une adolescente» ■ *Entre comédie romantique, mélo et clichés nippons, un premier film étrange de l'acteur Eiji Okuda*



Mayu Ozawa, parfaite en lycéenne aux amours compliquées.

PHOTO JMH

Par
Frédéric Maire

Acteur réputé au Japon, peintre à ses moments perdus, Eiji Okuda signe avec «Une Adolescente» son premier long métrage en tant que réalisateur, au côté de la jeune comédienne Mayu Ozawa. Réalisé en 2001, primé par le Festival de Paris et l'American Film Institute, ce film ne sort qu'aujourd'hui, un peu par hasard, sur nos écrans. Mais il serait dommage de ne pas y aller voir de plus près.

Avec ses faux airs de Clint Eastwood japonais, Eiji Okuda incarne Tomokawa, un policier paresseux surtout réputé pour son habileté à

retrouver les chiens volés et sauter leurs propriétaires! Vissé sur son vélo, il aime se promener dans les rues ou se regarder, en uniforme, dans les miroirs, appréciant son pouvoir de séduction. Jusqu'au jour où le flic rencontre Yoko, une adolescente de quinze ans, dont il tombe instantanément amoureux. Cette jeune fille travaille avec son grand-père, croque-mort, à maquiller les cadavres pour leur donner belle figure.

Amours compliquées

Là où les affaires se compliquent, c'est que la lycéenne en question est tout à la fois la sœur d'un jeune homme retardé qui s'est pris

d'amitié pour lui, la fille d'une femme qu'il a failli épouser, et la petite-fille de ce croque-mort qui est aussi un célèbre tatoueur. Le vieil homme lui a gravé sur le dos un extraordinaire tatouage d'oiseau avec une seule aile; il en veut à mort à Tomokawa de s'être laissé mutiler son tatouage par un Yakusa au couteau facile, qui lui a laissé une sale cicatrice...

En résumé (car les affaires sont complexes), l'amour réciproque entre Yoko et le flic est plutôt contrarié (et contrariant). Maman n'est pas contente, le frangin et le grand-père non plus, et la loi n'apprécie pas qu'un flic sorte avec une mineure. Il faudra donc que la jeune

femme prouve son amour en se faisant tatouer à son tour un autre oiseau à une aile. Aïe!

Fais-moi mal, Tomo!

Ce rapport au tatouage et à la douleur est un classique du cinéma japonais. A croire que tous les Nippons se font tatouer pour déclarer leur flamme et se mutilent pour se plaire.

Ce qui n'est pas le cas, bien sûr. Sauf qu'«Une Adolescente» part un peu dans tous les sens. Le film se coltine à la fois tout un fatras de symboliques (très) japonaises (relations sado-maso et de calligraphie, obsessions sexuelles pour les lycéennes et leurs petites culottes, prostitution des adolescentes - très courante, actuellement), un vaste passif de traumatismes psy (père mort suicidé, mère indigne, etc.) ainsi que des références cinématographiques assumées, les films de Takeshi Kitano, les comédies de Shohei Imamura ou «La femme tatouée» de Yoichi Takabayashi (1982).

C'est dire si, à la vision de ce premier film plutôt long (2h12), on en vient parfois à vouloir descendre. Mais comme «Une Adolescente» tranche avec l'idée d'un cinéma japonais plutôt lent et contemplatif, il parvient à retenir l'attention, en particulier par le talent croisé des deux acteurs principaux: Eiji Okuda, parfait en flic décalé, et Mayu Ozawa, craquante lycéenne fort peu conventionnelle. Mieux encore: le film intrigue et emballe par sa tonalité instable, incroyable mélange de genres, par son humour et son constant abattage. /FMA

Neuchâtel, Apollo 2, 2h12.

Le divan du fou

«Self-control» ■ *Agréable comédie avec Jack Nicholson*

Par
Frédéric Maire

«Self-control», curieux intitulé français de «Anger management» (gestion de la colère), est une agréable comédie entièrement construite autour d'un personnage de psy pas très conventionnel, Buddy Rydell, incarné par Jack Nicholson. Face à lui, Dave Buznik (Adam Sandler, star comique américaine encore méconnue en Europe) est un gentil publicitaire qui, suite à un traumatisme d'enfance, n'arrive jamais à s'imposer dans son travail, et encore moins à déclarer sa flamme à la femme de sa vie (Marisa Tomei).

Accusé (à tort) d'avoir tour à tour agressé une hôtesse de l'air dans un avion et une serveuse dans un bar, définitivement classé comme un danger pour la société, David est contraint par la justice de suivre une thérapie intense pour contrôler sa colère avec le bon docteur Rydell, dont les méthodes apparaissent vite comme très peu orthodoxes!

Délicieuses apparitions

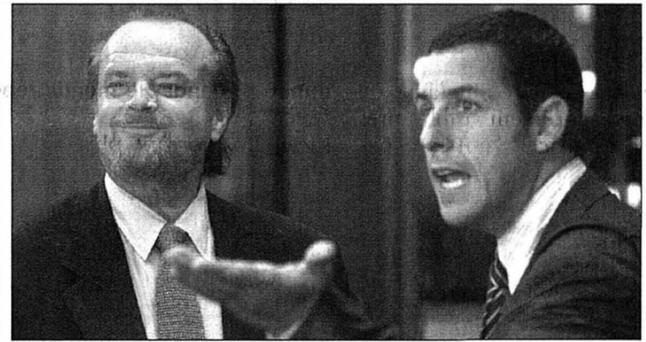
Entre de multiples rebondissements, quelques bons mots et un Jack Nicholson qui régalé, «Self-control» se laisse

voir (très) agréablement, certaines scènes valant même leur pesant d'anthologie. Mais la partie la plus sympathique du film est ailleurs: dans les très nombreuses apparitions de comédiens et de personnages célèbres dans des rôles (pas toujours) de composition.

On retrouve John Turturro en irascible incontrôlable, Woody Harrelson en délicieux travesti allemand, Harry Dean Stanton en aveugle très énervé. Et on croise encore au Stade le Maire de New York, David Giuliani; ou, suivant une cure dans le cabinet du bon docteur Rydell, un tennisman incapable de contrôler sa colère - incarné par le fameux irascible John McEnroe en personne!

Cette accumulation d'apparitions permet au film de tenir la route (presque) jusqu'à la fin où, hélas, la folie retombe sur terre, dans une triste scène de retour à la pire des normalités. Et l'on en vient à regretter le talent d'un certain Blake Edwards qui, sur des thématiques assez semblables (la timidité, l'explosion des pulsions sexuelles), avait réussi quelques chefs d'œuvres, en particulier «Skin Deep» (1989) et «Switch» (1991). /FMA

Neuchâtel, Palace; La Chaux-de-Fonds, Eden; 1h41.



Jack Nicholson psychanalyse Adam Sandler.

PHOTO BUENA VISTA

Une soirée pour Johnny

Petit écran ■ *Un film, un entretien, un concert*



Une vraie bête de scène.

PHOTO TSR

Alors que Johnny Hallyday fêtera ses soixante ans le 15 juin prochain et qu'il donnera deux concerts-événements en Suisse le 28 et 29 juin à l'occasion de l'inauguration du nouveau Stade de Genève, la TSR a décidé de consacrer, demain, une soirée entière à la dynastie Hallyday.

Un triptyque qui se déclina ainsi dès 20h25 sur TSR1, avec tout d'abord la diffusion du célèbre film de

Claude Lelouch, «L'Aventure, c'est l'aventure», réalisé en 1971. Ou l'histoire de cinq malfaiteurs, rois de l'arnaque, qui s'adaptent à la société des années 70 en se reconvertissant dans la prise d'otages. En commençant par... Johnny Hallyday.

Cette fiction sera suivie de l'émission originale «hallyday.ch», entretien exclusif avec David Hallyday, mené par Dominique Warluzel. Un entretien truffé d'images d'archives mettant en scène aussi bien son père, sa mère, que lui-même, qui permettra de retracer les carrières de la dynastie Hallyday, pour le plus grand plaisir des innombrables fans de Johnny, de David et de Sylvie Vartan.

Enfin, la soirée se terminera en musique avec la diffusion inédite du concert de Johnny Hallyday à l'Olympia, enregistré en 2000. Un triptyque d'exception pour une soirée cathodique pleine d'émotions! /spréd.

Soirée spéciale Hallyday: samedi 31 mai, dès 20h25, sur TSR1.

L'esprit dans la machine

«Ghost In The Shell» ■ *Un récit d'anticipation qui se pose comme le chef-d'œuvre du manga*

Par
Vincent Adatte

Un peu trop vite réduits quelques séries télé un brin répétitives (mais qui ont cependant leur importance historique), les dessins animés inspirés des «mangas» sont encore un peu (trop) les victimes d'une certaine condescendance toute occidentale. Dans le cadre de son dernier cycle avant sa pause estivale, Passion Cinéma s'efforce de battre en brèche ce préjugé te-

nance en démontrant films à l'appui l'incroyable diversité du genre.

Adapté d'une bande dessinée signée Masamune Shirow, «Ghost In The Shell» (1995) est le premier chef-d'œuvre de l'«Animé» japonaise avoir été distribué sous nos latitudes. Réalisé par le cinéaste Mamoru Oshii (dont nous avons pu découvrir l'an passé le sublime «Avalon»), ce récit d'anticipation très réflexive (voir métaphysique) s'ancre en 2029 de notre ère pour nous entretenir

du dilemme qui tourmente la conscience du major Makoto Kusanagi.

Etats d'âme

Membre de la «cyber» police qui lutte contre la criminalité informatique, cette femme séduisante est un androïde doté d'un esprit artificiel qui lui cause quelques états d'âme. Propriété de l'Etat, Kusanagi a parfois des envies de démission qu'elle refoule sous le (bon) prétexte qu'elle devrait dès lors restituer sa splendide mécanique à ses fabricants - contrat oblige! Adoptant ce rythme ralenti qui constitue sa marque, Oshii confère à son récit une dimension apocalyptique littéralement fascinante. «Une hypothèse est réellement scientifique s'il est possible de la réfuter, de la soumettre à un test. Mais on ne peut réfuter ni la conscience, ni l'âme, ni la vie. Tout mon film est là». Cette déclaration d'auteur (que l'on peut entendre sur le DVD de «Ghost In The Shell») est bien dans le ton de cette œuvre unique, à laquelle Oshii est en train de donner une suite. /VAD

La Chaux-de-Fonds, Scala 3, 1h25.



Un manga apocalyptique.

PHOTO XENIX

«JACKASS: LE FILM»

Débile et fier de l'être

«Jackass: le film» est une émission joyeusement infantile diffusée le week-end sur MTV, qui remporte un énorme succès. Le principe en est volontairement des plus bêtes: acteur au chômage, Johnny Knoxville relève les défis les plus débiles qui soient, du genre manger son vomis, enfiler un slip habité par un essaim d'abeilles, faire la planche dans une fosse à purin, s'enduire de mousse carbonique, j'en passe et des meilleurs.

Comme l'on pouvait s'y attendre, le film constitue une manière de morne compilation des plus grosses crétineries exécutées par Knoxville et sa bande de tarés. Au premier regard, le spectateur se sent certes un brin interpellé par la gratuité confondante de ces exploits, mais, las, les minutes passant, il a tôt fait de crier grâce. L'on réservera ce produit très symptomatique de son époque aux sociologues qui y trouveront sans doute matière à réflexion. Tous les autres pourront sans autre s'abstenir. /vad

Neuchâtel, Apollo 3; 1h27.

5000 altermondialistes à Lausanne

Alors que Genève se barricade contre d'éventuels casseurs, Lausanne accueille, sous une pluie battante, la première manifestation antimondialisation. Sans heurts

LE DOSSIER

Entre 4000 et 5000 personnes ont défilé hier à Lausanne contre le G8. La manifestation, parfois tendue, s'est cependant déroulée dans le calme.

Les altermondialistes, 4000 selon la police, ont défilé sous une pluie battante de la place Bellerive, au bord du lac, jusqu'au centre-ville où une fête était organisée en soirée. La manifestation a débuté dans une ambiance bon enfant et familiale.

A Bellerive, les manifestants ont érigé un «mur de la honte». Des graffeurs ont sprayé des slogans comme «Tuons le capitalisme», ou «La paix pour tous les enfants du monde».

La présence policière était relativement discrète le long du tracé, mais bien présente quelques rues plus loin.

Police en nombre

A l'arrivée du cortège au centre-ville, une centaine au moins de policiers anti-émeute et une vingtaine de fourgons étaient visibles près de la place Saint-François. Des policiers casqués et équipés d'un bouclier se tenaient près de la gare et du Mac Donald's du centre.

Le service d'ordre de la manifestation, des volontaires revêtus d'un t-shirt blanc, ont joué un rôle effi-



A Lausanne, frappant sur des tambours, les manifestants dont certains portaient des masques à l'effigie des chefs d'Etat membres du G8, ont crié: «A ceux qui veulent dominer le monde, le monde répond: résistance!»

PHOTO KEYSTONE

cace, désamorçant plusieurs fois des situations tendues. De petites échauffourées se sont produites à la place Chauderon et à Bel Air.

Aristides Pedraza, l'un des leaders du mouvement anti-G8 vaudois, a eu fort à faire pour canaliser la fougue de

certaines jeunes manifestants qui cherchaient l'affrontement avec la police. Plus tard, le syndicaliste vaudois s'est félicité du bon déroulement de la manifestation, un pari pas gagné d'avance puisque des casseurs, des membres du Black Block no-

tamment, s'étaient mêlés au défilé.

Deux groupes d'une vingtaine de personnes suivaient le cortège en tant qu'observateurs neutres. Daniel, 45 ans, de Lyon, portait la bannière rouge d'Amnesty International. /ats

Anti-G8: qui sont-ils?

Propos recueillis par
Ron Hochuli

Qui sont ces altermondialistes qui vont manifester contre le G8?

«Une idée reçue suggère que les militants se recrutent parmi les populations les plus touchées par les transformations économiques et sociales issues de la mondialisation: chômeurs, catégories populaires, etc.», expliquent les chercheurs du Crapul (Centre de recherche sur l'action politique de l'Université de Lausanne). En collaboration avec l'Université de Genève et Paris I-La Sorbonne, ils mènent une enquête pendant les manifestations anti-G8, afin d'esquisser une carte d'identité des mouvements contestataires. «Les premières observations indiquent que c'est plutôt dans les catégories moyennes et supérieures, à fort «capital culturel», que se recrutent les opposants à la mondialisation», indique Olivier Fillieule, enseignant à l'Université de Lausanne et membre du Crapul. Il ne faudrait pas pour autant leur coller l'étiquette de petits bourgeois qui se rebellent pour le plaisir. «Aujourd'hui, jeunesse rime avec précarité. D'où le combat commun avec les chômeurs, syndicalistes, marginaux et autres laissés pour compte du néolibéralisme.»

nouvelle «expertise militante». Cela se traduit notamment par le recours à l'arme du droit ou les contrediscours d'économistes anti-libéraux. D'autre part, la contestation est ponctuée par des activités festives ou symboliques – ce qui ne veut pas dire que les revendications ne sont pas sérieuses.

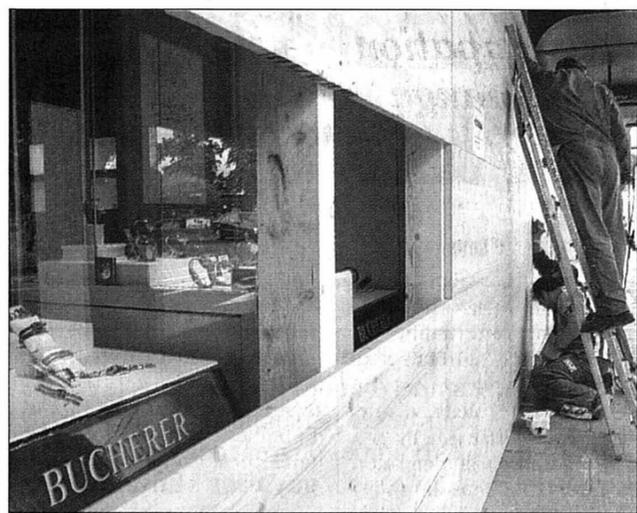
Le G8 est devenu un symbole de la contestation. Pourtant, il ne s'agit «que» d'une réunion de chefs d'Etats démocratiques...

Crapul: La contestation contre la mondialisation s'exprime également contre l'OMC ou le FMI. Le G8 est une des instances visées par la critique. C'est l'existence de nouveaux lieux de prise de décision et d'exercice du pouvoir, sur lesquels la population n'exerce aucun contrôle, qui est remise en cause. Dans ce contexte, le recours à la rue est l'unique forme d'expression démocratique qui demeure possible. Le fait que les chefs d'Etats soient élus ne change rien. Les réunions internationales comportent des enjeux réels. Des décisions importantes en ressortent. L'absence de transparence, de contrôle démocratique, de débat à propos de ces décisions soulève des interrogations quant à l'exercice, même formel, des droits démocratiques. C'est ce type de problèmes, réels, qui est aujourd'hui posé par les altermondialistes. /RHO-La Liberté

Altermondialiste rime souvent avec casseur. Mais quelles sont les «armes» des manifestants?

Crapul: Les modes d'action vont de pair avec une

Genève se barricade



A l'approche du G8 et de ses contre-manifestations, les commerçants genevois se claquent.

PHOTO KEYSTONE

Par
Yann Gessler

L'odeur du bois a remplacé celle des gaz d'échappement dans les rues de Genève. Et lorsque souffle une légère brise, le piéton se trouve aveuglé par... de la sciure. Car à l'approche du G8 et de ses contre-manifestations, les commerçants genevois ont vu les choses en grand pour se protéger des casseurs. Ils érigent devant leurs façades de grandes palissades de bois jaune, donnant à la

Cité de Calvin l'allure d'un grand chantier.

Au centre-ville et dans les environs de la gare Cornavin, les entreprises «sensibles» – banques, bijouteries, bureaux d'affaires – se transforment en châteaux forts. Certains établissements vont jusqu'à dévisser ou camoufler leurs enseignes. Les planches sont déjà recouvertes d'affiches anti-G8 et de graffitis. «Le bois, ça brûle», proclame un tag sur la clôture du Crédit Suisse. /YGE-Le Nouvelliste

Décontraction à Evian

Par
Blaise Lempen

Ouvriers, techniciens, spécialistes de la sécurité, forces de l'ordre mettent la dernière main aux préparatifs du G8. Aucune inquiétude ne transparait tant à l'hôtel Royal Parc, au-dessus d'Evian, qu'à la Cité de l'eau. «Nous sommes très fiers, très zen d'accueillir un événement de cette envergure», a résumé hier le directeur des relations extérieures du Royal Parc Evian, Alain Spieser. «Ma seule inquiétude était le temps. Mais les prévisions sont bonnes: il va faire beau», dit-il avec un grand sourire.

Pas de barricades

Mis à part quelques groupes de CRS débonnaires, la petite ville d'Evian réputée pour sa tranquillité n'a pas changé. A la différence de Genève ou Lausanne, il n'y a ici aucun magasin barricadé, aucun barbelé, aucune tension perceptible.

A 45 kilomètres de Genève, le complexe hôtelier luxueux qui surplombe le lac Léman est situé en zone 0, interdite aux non-membres des 27 délégations. Le périmètre est bouclé de manière légère: rien à voir avec les palissades

géantes du sommet de Gênes de 2001.

Evian est classée, elle, en zone 1, interdite aux non-résidents et aux personnes ne travaillant pas sur les lieux. Au bord du lac, le célèbre casino d'Evian sera mis à contribution: il est prévu d'y servir 2400 repas par jour dimanche et lundi pour les délégations. Celles-ci se partageront entre plusieurs hôtels: le Royal Parc, lieu des entretiens ne pourra accueillir qu'une petite fraction des invités. Dans la même enceinte du parc de 17 hectares se trouve l'Hôtel Ermitage. Les autres délégués iront plus haut à La Verniaz.

Evian accueillera dès dimanche 27 chefs d'Etat, de gouvernement et d'organisations: le G8 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Russie), sept pays dits émergents (Malaisie, Inde, Chine, Maroc, Brésil, Mexique, Arabie saoudite), cinq pays du Nouveau partenariat pour l'Afrique (Algérie, Afrique du Sud, Égypte, Nigéria, Sénégal).

S'y ajoutent la Suisse et l'Union européenne (Grèce) ainsi que le secrétaire général de l'ONU, le directeur général de l'OMC, les directeurs du FMI et de la Banque mondiale. BLE-ats



Un militant venu de Berlin, débarque à Genève, des roses à la main.

PHOTO KEYSTONE



Immobilier à vendre



LA CHAUX-DE-FONDS, appartement PPE 2 1/2 pièces, 70 m², jardin. Fr. 245 000.-. Tél. 032 935 15 04. 132-133051

MOUTIER, magnifique maison 5 1/2 pièces. Objet 31 sur www.greagre.ch 160-744529

PESEUX, quartier du Château, appartement 4 1/2 pièces, 130 m², jardin, garage collectif. Fr. 470 000.-. Tél. 078 601 29 43, dès 15h 028-401241

Immobilier à louer



BRENETS, 3 1/2 pièces neuf, moderne, cuisine agencée, baignoire d'angle. Fr. 960.- charges comprises. A convenir. Tél. 079 637 82 23. 132-133225

AUX BREULEUX à la campagne, 3 pièces dans ferme rénovée avec beaucoup de cachet, cuisine agencée, poêle suédois, chauffage au sol, pour juillet 03, Fr. 850.- + 150.- charges. tél. 079 293 26 77.

NEUCHÂTEL, chambre meublée indépendante, confort, douche. Libre. Tél. 032 724 70 23. 028-400733

NEUCHÂTEL, pour le 01.07.2003, 4 1/2 pièces triplex, dans petite maison, vue sur le lac, cuisine agencée. Fr. 1200.- charges comprises, place de parc Fr. 60.-. Tél. 078 749 76 63. 028-401302

NEUCHÂTEL, CENTRE-VILLE, à côté de la place des Halles, super 2 1/2 pièces, machine à laver, cuisine agencée. Possibilité de reprise de meubles. Fr. 1020.- charges comprises. Libre le 01.07.2003. Tél. 078 858 71 38. 028-401174

3 PIÈCES agencé. Fr. 720.-. Libre tout de suite. Tél. 032 922 65 73. 132-133182

Immobilier demandes de location



COLOMBIER OU ENVIRONS, dame seule, retraitée, cherche 2 1/2 pièces très calme dans maison familiale. Tél. 032 462 25 56. 028-395933

LA CHAUX-DE-FONDS, je cherche un 2 pièces ou grand studio, meublé ou non, en location ou à sous-louer. Tél. 079 512 59 45. 132-133236

Vacances



SUD FRANCE, maison de village, 7 lits, terrasse, garage. Fr. 500.- la semaine. Tél. 032 725 44 21. 028-401231

Demandes d'emploi



ATELIER DE BIJOUTERIE-SERTISSAGE, cherche travail sur acier, or, platine. 8 ans d'expérience. Tél. 032 853 40 80. 028-400942

CHAUFFEUR-LIVREUR connaissant bien la région du Littoral. A 50%. Tél. 076 462 55 72. 028-401283

DAME CERCHE heures de ménage. Tél. 078 779 27 43. 028-401194

HOMME cherche travail, peintre, carreleur, maçonnerie, terrasse, bas prix. Tél. 032 914 43 82. 132-132259

HOMME PORTUGAIS, 35 ANS, cherche travail dans la construction, restauration, fromagerie, agriculture. Tél. 032 861 48 83.

JEUNE FILLE avec attestation CRS d'auxiliaire de santé, cherche emploi dans EMS, hôpital ou crèche-garderie. Tél. 079 377 65 79 ou 079 698 49 62. 132-133161

Offres d'emploi



CERCHE JEUNE MAMAN ou jeune fille, pour garder mes 2 jumelles de 9 mois à mon domicile. Du lundi au mercredi de 7h à 17h. Tél. 032 853 64 15. 028-401220

CHERCHONS TEAMLEADER. Sécurité internet. Tél. 078 809 74 66. 132-133222

ÉLECTRICIEN AMATEUR, pour petits travaux à domicile. (Réélectrifier lampe ancienne, démonter et remonter plafonniers). Tél. 032 721 45 46, le soir. 028-401263

OMNICOM SA cherche jeunes retraités. Une activité professionnelle vous manque. Vous êtes de nature souriante, enthousiaste. Vous aimez le contact. Venez nous rejoindre. Salaire fixe + avantages sociaux. Horaires de 8h45/12h du lundi au vendredi. Votre expérience est précieuse, ne la laissez pas aux oubliettes. N'hésitez plus contactez M. Julien Le Coq au tél. 032 720 10 23 de 8h à 12h. 028-397691

RESTAURANT Le Bâlois cherche cuisinier, tout de suite. Tél. 079 401 64 56.

Véhicules d'occasion



À BON PRIX achète voitures fort km, accidentées, utilitaires. Tél. 079 502 53 54.

À BON PRIX, achète tous véhicules, état indifférent (accidentés). Tél. 076 497 90 18. 028-398238

AA: Achète A bon prix voitures, bus camionnettes. Paie cash. Tél. 079 214 09 37. 028-397358

BMW 330 CI, 2000, 49000 km, 231 CV, noire, cuir, etc. Nombreuses options, superbe état. Fr. 46900.- à discuter. Leasing possible. Tél. 079 637 79 04. 132-133176

FORD FIESTA 1.6 XR2 i, expertisée, 1990, 115000km, Fr. 1500.-. Tél. 079 723 83 80. 028-401249

RENAULT TWINGO 1.2, 1994, bleu/violet, expertisée, Fr. 5000.-. Tél. 079 301 38 82.

TOYOTA AVENSIS 2.0 SEDAN, février 2001, 61000 km, 4 roues hiver neuves, vitres teintées. Prix neuf Fr. 35000.-, à vendre Fr. 20000.-. Tél. 079 408 67 79. 028-401273

Divers



ACHÈTE anciens meubles, montres, horlogerie et tous autres objets anciens et débarrasse appartement. Tél. 032 492 24 49. 160-744169

BROCANTE. Marché aux puces à Fontaines, Grand-Rue 11, samedi 31 mai, de 8h à 19h. Objets bas prix. Entrée libre. 028-401066

MAISON D'ACCUEIL reçoit (dans magnifiques studios), personnes nécessitant un encadrement familial et médical. Pension complète, soins et animations. Renseignements au 078 608 36 19. 028-401192

GARY, nettoie appartements après déménagements, débarras. Tél. 079 377 23 23. www.gary-nettoyage.ch 028-385073

3 marques sous le même toit

**PEUGEOT
CITROËN
RENAULT**

**LOCATION MINIBUS
13 places**



KARAOKE, ce soir à la Loyauté, aux Ponts-de-Martel, dès 21h30. Tél. 032 937 14 64. 132-133244

MACHINES À METTRE SOUS VIDE Professionnelles, dès Fr. 1000.-. Tél. 021 948 85 66. 185-02283

avis divers

NUMÉRO 1 EN SUISSE.



LA NOUVELLE HYUNDAI COUPE.

Le dynamisme à l'état pur.

2.7 V6 boîte sportive à 6 vitesses ou automatique séquentielle, système antipatinage, 4 airbags, ABS, jantes alu, sièges cuir, climatisation automatique, radio/CD, tout compris pour **Fr. 33'990.-**

Moteur 2.0 16V et équipement complet HYUNDAI pour **Fr. 26'990.-**

BART AUTOMOBILES

Agence HYUNDAI
Charles-Naine 33 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 40 50 132-132990

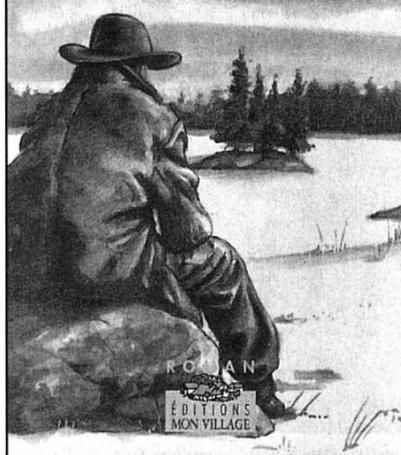
Tout compris HYUNDAI

Prix nets, TVA incluse

N° 1 coréen

www.hyundai.ch

JEAN-LOUIS GROSMOIRE L'HOMME QUI REGARDAIT VERS L'OUEST



Ils mangent frugalement, pain et haricots, pommes que le cook pose sur une planche à même le sol. Harry et le chauffeur Adélar font le tour des voitures, serrent quelques sangles. On repart. Harry est un homme aux gestes vifs, l'air bourru, songeur, mais qui s'assied comme les autres sur un billot pour casser la croûte. A la nuit tombante, on atteint l'entrée d'un petit village où la compagnie possède une halte. Un homme à la longue barbe et au chapeau de travers les attend. Les voitures rangées dans la cour, Paul et Jean aident aux chevaux. Dételés, les animaux sont conduits dans une écurie attenante. On soupe aussitôt. Dans une marmite en fonte, des haricots surnagent avec des morceaux de lard. Le barbu leur indique un dortoir. Chacun

range ses affaires sur une paille. Harry réunit les hommes devant le poêle à bois. Il les observe attentivement, comme il l'avait fait le jour de l'enrôlement. Il s'attarde un peu plus longtemps sur Paul. – Toi, le França, j'te connais pas et, dit-il avec un fort accent anglais, mais si tu être comme Jean, no problem, et il serre la mâchoire. Paul salue d'un petit coup de tête. Jean esquisse un sourire. Siméon père et fils lavent le chaudron de haricots et poussent du bois dans le poêle. – Now, boys, listen¹. De sa voix rauque, le géant roux annonce le programme. – Demain, on remonte jusqu'au lac aux Castors, ensuite, jusqu'à la petite rivière Blanche. C'est là qu'il faut bâtir. On a trois semaines avant que la première équipe arrive; la deuxième équipe vient juste après Noël. Correct.

Sure? Nous autres, on construit le campe, d'abord l'écurie, puis le campe pour trente personnes. Les hommes ouvrent des yeux étonnés. – Lot of job, guys, lot²! Ensuite, bien, prépare tout. Évalue les arbres, notez tout ça quand les gars viendront eux juste couper et pitcher³ dans la rivière dès la débâcle. Any questions now⁴? – Là-bas, pas loin, un village indien, personne toucher à leurs femmes. OK. Sinon... les yeux de Harry en disent long, le petit Siméon en frissonne.

¹ Maintenant écoutez.
² Beaucoup de travail, les gars.
³ Jeter.
⁴ Pas de questions pour le moment?

ISRAËLITES

Juifs libéraux à l'écart

Les deux organisations de juifs libéraux de Zurich et de Genève ne rejoindront pas la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI). Elles n'ont pas obtenu les deux tiers des voix nécessaires à leur adhésion lors de l'assemblée de la FSCI hier.

Les délégués de la fédération, réunis à Berne mercredi et hier, n'ont dit oui que par 67 voix contre 40 à l'entrée de l'organisation libérale de Zurich et que par 66 voix contre 41 pour celle de Genève, a indiqué à Thomas Lyssy, vice-président de la FSCI. Représentés par 15 délégués, les groupes orthodoxes avaient menacé de démissionner si les communautés libérales étaient admises.

Vers un affaiblissement?

«L'union de tous les juifs de Suisse sous le même drapeau n'aurait donc de toute façon pas été possible», a expliqué le président de la FSCI Alfred Donath sur les ondes de la Radio Suisse romande. «Cet échec va peut-être pousser les juifs libéraux à créer leur propre association faitière, réduisant ainsi la collaboration entre nous», a-t-il ajouté.

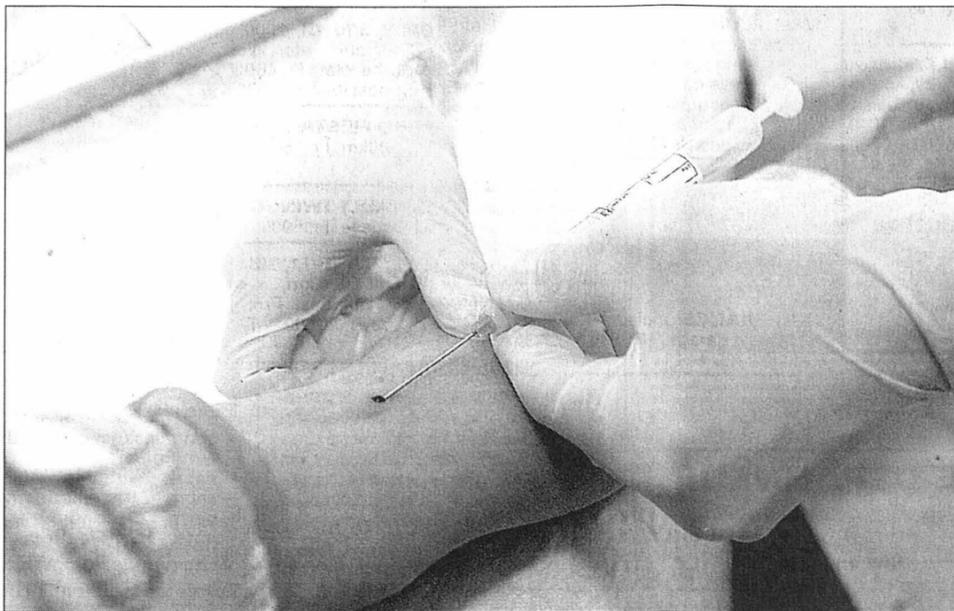
Les motifs religieux l'ont donc emporté hier sur la volonté de parler d'une seule voix. Les organisations libérales se sont dites déçues dans un communiqué. «Nous avons manqué une chance de renforcer notre communauté», ont-elles écrit.

De nature théologique, le conflit larvé qui oppose les orthodoxes et les libéraux dure depuis 20 ans. Pour les premiers, les règles du Talmud et de la Thora sont sacro-saintes, alors que pour les seconds, certaines libertés sont permises. Dans le judaïsme libéral, le rabbin a moins d'autorité.

En juin 2002, le comité central de la FSCI avait accepté la demande d'adhésion des libéraux par 14 voix contre 10. /ats

L'«inefficacité» de la caisse unique

Santé ■ Une étude basée sur les systèmes de différents pays conclut à l'«extrême inefficacité» de la caisse-maladie unique. Et confirme les choix du Conseil fédéral



Les lois du marché s'appliquent mal au domaine de la santé, où l'offre induit la demande, relève l'étude.

PHOTO ARCH-GALLEY

De Berne
François Nussbaum

C'est début 1999 que la commission sociale du Conseil national avait réclamé un rapport comparatif (qualités et défauts) sur les systèmes de santé dans différents pays, notamment de l'UE. Elle voulait aussi connaître l'effet du modèle «caisse maladie unique» sur les coûts administratifs et sur les négociations tarifaires.

Mandaté à cet effet, Willy Oggier (Bureau de conseil en économie de la santé, Zurich) a rendu ses conclusions fin 2001. En relevant d'abord les difficultés de l'opération: entre les modèles-types et tous les sous-modèles, les systèmes appliqués présentent de tels mélanges que les comparaisons sont ardues.

Il y a le système national (Angleterre, Italie), le système privé (Etats-Unis) et le système assurance sociale (Suisse, Allemagne). Il y a le rôle de l'assurance privée, simple complément ou alternative meilleure mais chère. Et la participation des patients: élevée aux Etats-

Unis et en Suisse (soins dentaires!), faible aux Pays-Bas.

Les forces et faiblesses des systèmes se mesurent avec cinq critères: accès aux soins (très inégal aux Etats-Unis, bon aux Pays-Bas), efficacité médicale (bonne en Suède, mauvaise en Angleterre), conformité aux

besoins (Suisse trop équipée), économicité, répartition sociale de la charge financière.

L'étude Oggier indique prudemment qu'«on peut supposer» que les systèmes étatisés contrôlent mieux les dépenses et l'égalité de traitement, mais que le niveau général des soins est «plutôt bas». A l'inverse, les systèmes axés sur la concurrence entraînent des dépenses plus élevées et sont moins éga-

Le «bon compromis»

Le système assurance sociale apparaît comme un «bon compromis», surtout s'il réussit à intégrer certains éléments efficaces, mais étrangers au système initial, comme le médecin de premier recours (ou de famille). S'il y a maintien de plusieurs assureurs, il faut une bonne compensation des risques entre eux.

La caisse unique diminue-t-elle les frais administratifs? La comparaison entre le Canada (gestion publique centralisée) et les Etats-Unis irait dans ce sens. Mais, estime l'étude Oggier, les assureurs maladie suisses, bien adaptés au caractère non lucratif de la Lamal, ont des dépenses administratives «relativement faibles».

Vrai problème ailleurs

La caisse unique entamerait-elle le potentiel d'économies que permettent les négociations tarifaires entre assureurs et médecins? En tout cas, plusieurs pays (Pays-Bas, Suède, Angleterre, Allemagne) ont renforcé le système des contrats, sans aller jusqu'à la concurrence forte (et coûteuse) instaurée aux Etats-Unis.

En fait, note Willy Oggier, les lois du marché s'appliquent mal au domaine de la santé, où

Que fera la gauche?

L'idée de la caisse unique a été relancée mardi avec le lancement de l'initiative du Mouvement populaire des familles (MPF). Elle était, jusqu'ici, soutenue par la gauche et quelques personnalités radicales. Mais il y a eu le vote du 18 mai.

L'initiative socialiste, balayée ce jour-là, ne réclamait pas la caisse unique mais ses partisans admettaient qu'elle en aurait favorisé l'instauration. La question se pose, dès lors, d'un appui socialiste à la nouvelle initiative du MPF.

Le parti en discutera lors de sa prochaine assemblée. Sa présidente Christiane Brunner estime inopportun de la soutenir après l'échec cuisant du 18 mai, alors que Franco Cavalli pense que le parti doit continuer d'affirmer ses convictions. /FNU

l'offre induit la demande. Il faut donc plutôt s'attaquer à l'offre (volume des prestations) pour arriver à une situation de marché bien régulé. Là, le fait d'avoir une ou plusieurs caisses n'a pas grande importance.

Plutôt négatif

«On peut même supposer qu'avec la caisse unique, les incitations à réduire les coûts disparaissent à moyen ou long terme, comme la recherche d'effets d'économies par les négociations avec les fournisseurs de soins». L'instrument semble, à tout le moins, d'une «extrême inefficacité», conclut l'étude. /FNU

Primes subventionnées

Le Conseil fédéral a fixé mercredi le montant, pour la période 2004-2007, des subventions destinées à réduire les primes maladie des assurés de condition modeste: 9,6 milliards au total, auxquels s'ajoutent 4,8 milliards des cantons.

La part fédérale sera de 2,35 milliards pour 2004 avec, ensuite, une hausse annuelle de 1,5%. Il s'agit de maxi-

mums: les cantons peuvent renoncer à une partie des subventions fédérales, pour économiser sur leurs propres subsides.

Mais les chiffres pourraient changer avec la révision de la Lamal. Cette révision prévoit des règles plus sociales pour la réduction des primes, ce qui devrait entraîner une hausse des subventions (entre 100 et 300 millions par an). /FNU

CHÔMAGE

Indemnités réduites

La réduction de la durée des indemnités de chômage à 400 jours entrera en vigueur le 1er juillet prochain. Le Conseil fédéral a adopté mercredi la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) et son ordonnance d'application. Le Parti socialiste (PS) et l'Union syndicale suisse (USS) ont réagi contre la «gifle» infligée aux chômeurs. La période d'indemnisation sera réduite de 520 à 400 jours, à l'exception des personnes âgées de plus de 55 ans qui justifient d'au moins 18 mois de cotisations. La période de cotisation minimale pour faire valoir ses droits aux prestations de l'assurance-chômage passera quant à elle de six à 12 mois. Après la diminution de 3% à 2,5% en début d'année, le taux de cotisation se fixera à 2% à partir du 1er janvier 2004. Les autres dispositions s'appliqueront à tous les assurés dès le 1er juillet prochain.

Jusqu'à 20.000 chômeurs se verront imposer la fin de leurs indemnités de manière précipitée au cours du second semestre, s'accordent à dire le PS et l'USS. /ap

Un découvert de 12 milliards à combler Publica ■ Un transfert dans des conditions difficiles

Le transfert des employés fédéraux vers la caisse de pensions Publica sera effectif dimanche. Mais le passage ne se fera pas sans douleur: la nouvelle institution accuse un découvert de 12 milliards de francs. La Confédération devra passer à la caisse. Malgré les répercussions de ce découvert sur les finances fédérales, le Conseil fédéral a décidé de maintenir la date du 1er juin pour concrétiser le transfert des assurés de la Caisse fédérale de pensions (CPB). Dans son dernier rapport, la Délégation des finances du Parlement a pourtant mis en garde le gouvernement.

Découvert

La période choisie pour ce transfert est très défavorable pour la Confédération à un moment où les cours boursiers sont à un niveau extrêmement bas, selon elle. Les engagements croissants de l'Etat auprès des caisses de pensions des ex-régies sont par ailleurs inquiétants, ajoutait-elle. Une

partie des 12 milliards de francs qui ne permettent pas à Publica la couverture de 100% exigée par la loi, cinq milliards de francs en l'occurrence, provient de pertes sur les placements en bourse. Les assurés pourraient être mis à contribution pour rembourser ce montant, a déjà prévenu le Département fédéral des finances (DFF).

Scénarios en vue

Les sept milliards restant correspondent à la contribution d'employeur que la Confédération n'a pas encore versée. La dette doit être amortie sur une période maximale de huit ans. Le DFF a prévu plusieurs moyens d'action. La Confédération pourrait participer aux éventuels gains boursiers que Publica réaliserait à l'avenir. Il s'agit d'adapter à la nouvelle situation la garantie des réserves fluctuantes inscrite dans la loi ou même de la supprimer. Ce serait une mesure d'allègement budgétaire supplémentaire, selon le DFF. /ats

Intérêts en jeu

LPP ■ Le Conseil fédéral propose une nouvelle baisse



Le gouvernement prendra sa décision définitive début septembre 2003.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Compte tenu de la situation financière des caisses de pension et du faible rendement des placements, le Conseil fédéral propose de ramener de 3,25% à 2% le taux d'intérêt minimal des avoirs du 2e pilier dès 2004. La baisse a été mise mercredi en consultation. Le Parti socialiste dénonce l'«in-

solence» du gouvernement, qui «cède une fois de plus aux pressions des assureurs». Le Conseil fédéral suit ainsi les conseils de la Commission fédérale sur la prévoyance professionnelle, qui avait recommandé la semaine dernière d'abaisser une nouvelle fois le taux d'intérêt minimal. /ap

EN BREF

VAUD ■ Avertissement. Le conseiller d'Etat vaudois Jean-Claude Mermoud veut réorganiser le Service pénitentiaire (SPEN) en profondeur. Une procédure d'avertissement est ouverte à l'encontre d'un directeur d'établissement, pour «des manquements dans sa gestion». Directeur des Maisons d'arrêt et de préventive (MAP's), ce fonctionnaire avait déjà été mis en cause dans un rapport rendu en octobre 2002. /ats

ÉCONOMIES ■ Grogne. Les mesures d'économies prévues par le Conseil fédéral suscitent la grogne des directeurs cantonaux des travaux publics et des transports. Le programme d'allègement budgétaire aura des répercussions «gravissimes» sur le transport dans l'ensemble de la Suisse, ont-ils critiqué hier. /ap

VALAIS ■ Un avion de tourisme s'écrase. Un avion de tourisme avec quatre personnes à son bord s'est écrasé hier dans le Val de Bagnes (VS). Les occupants, de nationalité française, sont probablement morts, a indiqué hier soir la police valaisanne. /ats

La Chrysler Voyager a 20 ans:



Notre cadeau pour vous:
leasing* Fr. 475.60 par mois
ou bonus cash Fr. 3000.-
(Prix de base Fr. 38 900.-, TVA incl.)



Autres modèles 20th Anniversary à un taux d'intérêt annuel de 2,93%, ou avec un bonus cash de Fr. 3000.- ou de Fr. 4500.-
Pour ultérieures informations veuillez contacter votre représentant Chrysler Jeep.

144-108268/4x4

CHRYSLER
SWISS FREE
SERVICE

Vault Chrysler Grand Voyager 3.1LX dès Fr. 58 900.- nets. Tous les prix nets clients sont des recommandations données à titre indicatif. TVA 7.6% ind. Leasing by Damier-Chrysler Services Leasing AG. Chrysler Voyager 2.4 SE (man) dès Fr. 38 900.- nets, Fr. 475.60/mois, 48 mois, taux d'intérêt 1.9% (taux d'intérêt annuel effectif 1.91%), 10 000 km/an, 1^{er} grande mensualité Fr. 5935.-, valeur résiduelle Fr. 12 448.-, casco complète obligatoire non comprise dans le leasing. Offres de leasing valables jusqu'au 31/8/2003. Offres valables pour les particuliers dans la limite des stocks disponibles (modèles 2002/2003). Damier-Chrysler Services Leasing AG n'accorde pas de financement pouvant entraîner un surendettement du preneur de leasing.

2764 COURRENDLIN-DELEMONT
Garage du Casino, Willem SA
61, rte de Delémont
tél 032 421 34 74
fax 032 421 34 75
willemisa@bluewin.ch
www.willem.net

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Emil Frey SA
66, rue Fritz Courvoisier
tél 032 967 97 77
fax 032 967 97 79
chaux-de-fonds@emilfrey.ch
www.emilfrey.ch

2000 NEUCHÂTEL
Garage Borel SA
1, rue Pierre-à-Mazel
tél 032 729 90 00
fax 032 729 90 20
vente.garage.borel@net2000.ch



offres d'emploi



Rue de France 18
2400 Le Locle
Tél. 032/933 99 20
La Gentilhomme
Home médicalisé
recherche

● AIDE-INFIRMIER(ÈRE)
à temps partiel, expérimenté(e).

132-133224



La Direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Service des Espaces Verts, met au concours un poste d'

aide-jardinier/ère
à temps partiel 60%
dans le cadre des équipes
d'entretien des parcs

Exigences:

- connaissances en jardinage;
- dynamisme et motivation;
- esprit d'équipe;
- sachant travailler de manière indépendante;
- permis de conduire (catégorie B);
- apte à monter sur les échelles.

Traitement: selon réglementation.

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. B. Wille, chef-jardinier, tél. 032 968 44 92 entre 16 heures et 16 h 45.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats aux Travaux publics, Service du personnel, passage Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds jusqu'au 10 juin 2003.

La Chaux-de-Fonds,
le 30 mai 2003.

132-133234

Solution du mot mystère:
PRÉALABLE

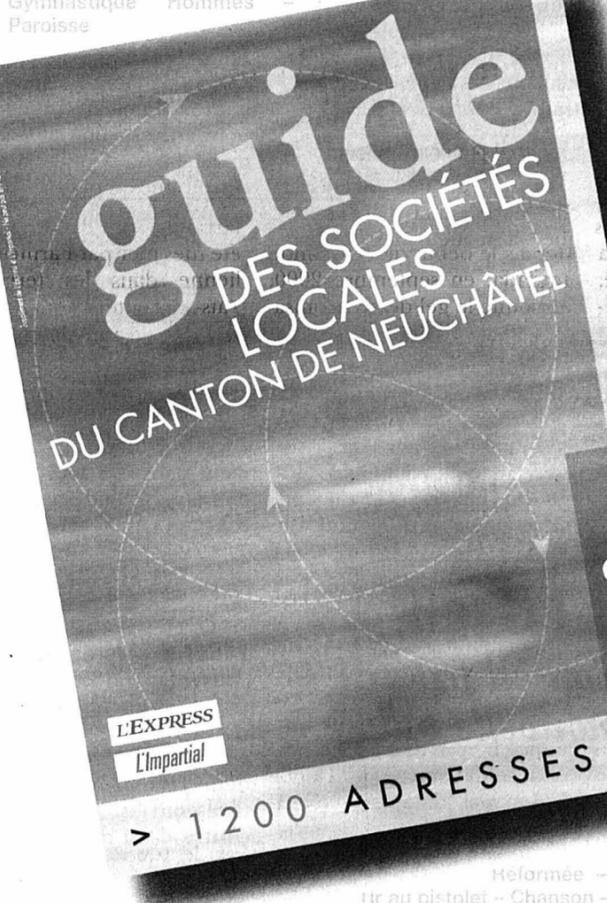
LE DÉPANNEUR

Location de nacelle 10 m.
www.ledepanneur.ch
Rue du Locle 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. - Fax 032 926 11 20

132-133130

Recrutez parmi...
...161 000 lecteurs!
L'Express L'Impartial Quotidien Jurassien JOURNAL

Badminton - Chœur d'hommes - Fanfare - Football Club
- Gymnastique - Tir Cycliste - Chœur mixte - Samaritains -
Course - Fanfare - Vignerons - Vin Nouveau - Cercle - Volley-
ball - Karaté - Tennis Club - Développement - Jeunesse - Parti
Libéral - Paysannes - Beach-Volley - Nautique - Pompier -
Chanson - Paroisse Catholique
Gymnastique Hommes -
Paroisse



**Il est temps pour votre groupement
de réserver sa place dans la 2^e édition
du Guide des sociétés locales
du canton de Neuchâtel à paraître
mercredi 22 octobre 2003
dans L'Express et L'Impartial
et dès cette date en continu sur les
sites internet des deux quotidiens
Retournez-nous donc sans tarder
le coupon-réponse ci-contre
dûment complété.**

Suivez le «Guide»
en 2004!

Informations gratuites

Commune

Rubrique

Nom de la société

Adresse

Personne de contact

Téléphone

Informations complémentaires
facultatifs payantes

TVA 7,6% en sus

Fr. 15.- Jour, heure de réunion, entraînement ou répétition

Fr. 15.- Lieu de rencontre

Fr. 30.- Adresse du site internet (avec lien sur votre site)

Fr. 15.- Adresse e-mail

Fr. 20.- Autres remarques (max. 51 signes)

Une photo SUP!
 Fr. 100.- Ci-jointe, notre photo à publier dans le Guide

Aucune information complémentaire souhaitée

Cocher et remplir ce qu'il convient

Personne responsable:

Adresse:

Signature:

Lieu: Date:

A retourner à Publicitas, Guide des sociétés, rue Saint-Maurice 4,
2001 Neuchâtel jusqu'au 30 mai 2003. Passé ce délai, vous avez la possibilité
de nous faire parvenir d'éventuelles corrections jusqu'au 30 septembre pour
parution dans le Guide et en tout temps pour modification sur le site internet.

028-397427/010



Le bois... la nature chez vous
MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
HUMAIR

Collège 96 - 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche, pour entrée immédiate

un menuisier d'atelier qualifié

sachant travailler de manière individuelle et ayant de
bonnes connaissances en agencement.
Faires offres par écrit, accompagnées des documents
usuels.

132-133229



Avec l'ouverture d'une unité de promotion éducative (UPE), la Commission scolaire met au concours un poste de:

Responsable à plein temps
(ou 2 postes partiels à mi-temps)

Qualités requises:

Le/la candidat-e doit posséder une bonne connaissance:

- de la psychologie de l'enfant;
- de la médiation;
- de la conduite d'une réflexion pédagogique au sein d'une équipe d'enseignant-e;
- de l'animation de projets.

Nous souhaitons engager une personne ayant de l'expérience avec les enfants en difficulté et ayant le sens du contact et de la relation. Elle devra faire preuve de sens des responsabilités et d'esprit d'entreprise et d'initiative pour relever le défi et créer cette nouvelle unité.

Ce poste requiert de la disponibilité et une grande flexibilité dans l'horaire de travail.

Titres exigés:

- certificat pédagogique avec brevet de l'enseignement spécialisé ou titre jugé équivalent;
- éducateur-trice spécialisé-e ou titre jugé équivalent.

Cas échéant, des compléments de formation pourront être exigés en cours d'emploi.

Traitement: fixé par le Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles.

Entrée en fonction: début septembre 2003 ou date à convenir.

Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Mme Viviane Houlmann, sous-directrice de l'Ecole primaire, tél. 032 967 63 61.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et autres documents usuels à M. Jean-Luc Kernin, directeur de l'Ecole primaire, rue de la Serre 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au mardi 10 juin 2003.

La Chaux-de-Fonds,
le 30 mai 2003.

132-133232

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le gouvernement adopte la réforme des retraites

Paris ■ *L'opposition à la nouvelle loi reste très forte*

Le conseil des ministres français a approuvé mercredi le projet de loi visant à assurer l'équilibre financier des retraites par répartition. Contestée par la rue, cette réforme a été défendue par Jacques Chirac, qui l'a jugée «urgente» et «juste». Le texte prévoit notamment l'alignement d'ici 2008 de la durée de cotisation du régime de la fonction publique - actuellement à 37,5 ans - sur le régime général, c'est-à-dire 40 ans. Il prévoit ensuite d'ici 2020 un allongement parallèle pour l'ensemble des régimes à 42 ans, ce à quoi la majorité des syndicats s'opposent, en dehors de la CFDT et de la CGC.

Menaces

A cette contestation, qui devrait donner lieu dans les jours à venir à de nouvelles grèves et manifestations, le président de la République a opposé la nécessité de répondre au système par répartition. «Sans la réforme, à brève échéance, les pensions ne seraient plus financées en raison de la forte augmentation du nombre des retraités», a-t-il déclaré. «Il était de la responsabilité du gouvernement d'agir et d'agir sans retard, pour éviter de devoir prendre un jour des mesures brutales», a ajouté Jacques Chirac. «C'est la responsabilité de notre génération et c'est

notre devoir de prendre les mesures nécessaires.» Le président a estimé que la réforme proposée était une «réforme juste» car «elle garantit la retraite de tous les Français, non seulement les plus modestes mais aussi tous ceux qui ne peuvent pas se protéger par l'épargne». Le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui a engagé sa crédibilité sur cette réforme, a également parlé de «devoir d'avenir». L'opposition au projet reste forte même si le front syndical est divisé. Le parti communiste a déjà annoncé son intention de présenter «plus de 10.000 amendements» contre ce texte.

Grèves annoncées

Le premier syndicat du métro parisien CGT-RATP appelle lui à une grève illimitée à partir de lundi soir. Cinq autres syndicats de la RATP (métro-bus) n'y participeront pas, estimant avoir eu des garanties sur leur régime spécial de retraites. Pour le rail, même scénario. Six fédérations de cheminots appellent à la grève tandis qu'un syndicat représentant 35% des conducteurs (Fgaac) y a renoncé. Du côté enseignants, en pointe des protestations, l'unité syndicale restait totale mercredi. L'intersyndicale a appelé à poursuivre les grèves et notamment le 3 juin, jour d'arrivée de la réforme à l'Assemblée nationale. /ats-afp-reuters

Rencontre sur fond de tensions

Proche-Orient ■ *Ariel Sharon et Mahmoud Abbas ont abordé hier soir l'examen du plan de paix. Trois Palestiniens tués*



Un jeune Israélien échange des quolibets avec un groupe de Palestiniens. Des militants juifs d'extrême-droite, colons pour la plupart, ont célébré hier la «réunification» de Jérusalem, intervenue à la suite de la conquête militaire de 1967 par un défilé dans le quartier arabe.

PHOTO KEYSTONE

Ariel Sharon et Mahmoud Abbas se sont rencontrés hier soir à Jérusalem pour évoquer leurs divergences sur la «feuille de route», le plan de paix international. Cette entrevue s'est déroulée sur fond de violences. Trois Palestiniens ont été tués. La rencontre entre le premier ministre israélien et son homologue palestinien a eu lieu à Jérusalem-ouest dans les bureaux de d'Ariel Sharon. Les discus-

sions, auxquelles participait le ministre palestinien des affaires étrangères Nabil Chaath, ont duré plusieurs heures. Elles se poursuivaient en fin de soirée.

Il s'agissait de la deuxième réunion entre Sharon et Abbas depuis la prise de fonction de ce dernier. Il s'agissait également de la première rencontre entre les deux hommes depuis qu'Israël a adopté la «feuille de route» dimanche, assortie d'une série de ré-

serve. La «feuille de route» est un plan de paix international visant à régler par étapes le conflit israélo-palestinien avec la création d'un Etat palestinien d'ici à 2005. Ce plan prévoit dans une première étape la fin des attaques palestiniennes anti-israéliennes et le retrait de l'armée israélienne des territoires occupés depuis le début de la seconde Intifada, en septembre 2000, ainsi que le gel de la colonisa-

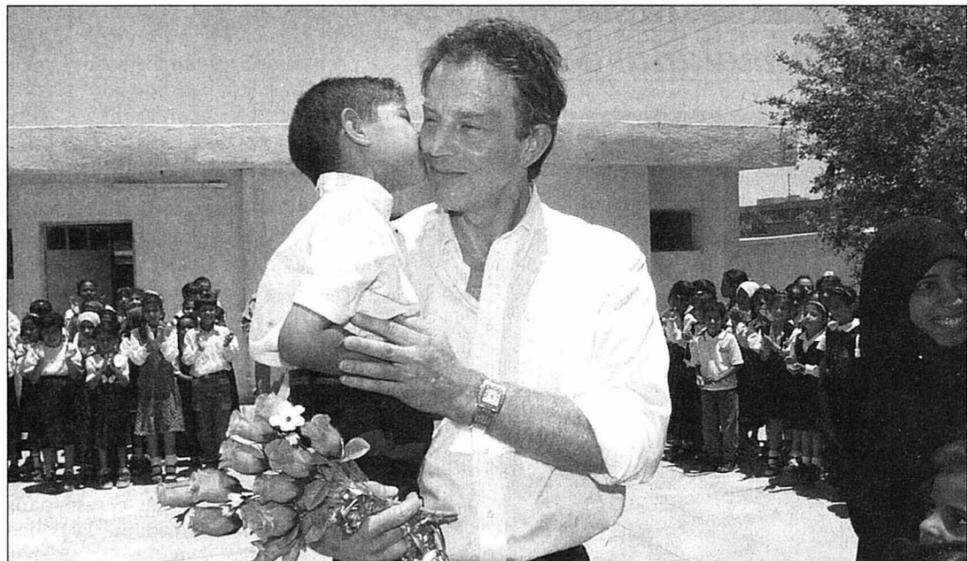
tion. Les Palestiniens attendent d'Israël qu'il lève le blocage des territoires palestiniens et qu'il libère les prisonniers palestiniens. Selon la radio israélienne, Ariel Sharon avait l'intention de proposer à Mahmoud Abbas un retrait de l'armée israélienne du nord de la bande de Gaza ou de villes réoccupées depuis un an en Cisjordanie afin que le gouvernement palestinien prenne la responsabilité sécuritaire.

Arrêt des attentats

Mahmoud Abbas a affirmé avant la réunion qu'il devrait parvenir la semaine prochaine à un accord avec les islamistes du Hamas sur un arrêt des attentats anti-israéliens. Selon la télévision israélienne, il entendait demander hier soir un engagement ferme de Sharon sur un Etat palestinien. Autre point clé dans le règlement du conflit israélo-palestinien, le statut de Jérusalem. Avant la réunion, Sharon a répété qu'Israël ne «renoncera jamais à Jérusalem» alors que les Palestiniens envisagent de faire de Jérusalem-est leur capitale. La rencontre entre Sharon et Abbas précédait de quelques jours un sommet à trois avec le président américain George W. Bush. En dépit des espoirs suscités par ces rencontres, la tension reste très forte sur le terrain. Trois Palestiniens ont été tués hier par l'armée israélienne dans les territoires. /ats-afp-reuters

Visite-éclair en Irak pour Tony Blair

Bassorah ■ *Le premier ministre britannique rend hommage à ses troupes. La situation dans le pays, marquée par des attentats, demeure très tendue*



Tony Blair accueilli dans une école de Bassorah. Cette image paisible contraste avec les manifestations dirigées contre les forces d'occupation alors qu'un soldat américain a été tué hier dans une embuscade.

PHOTO KEYSTONE

Tony Blair a effectué hier la première visite d'un dirigeant occidental en Irak depuis la guerre. Le premier ministre a inspecté les soldats britanniques à Bassorah et Oum Qasr, les louant pour leur «courage» et «professionnalisme». Venu du Koweït, Tony Blair n'est resté que quelques heures en Irak. A Bassorah, la principale ville du sud (à 550 km de Bagdad) sous occupation britannique, le premier ministre a rencontré l'administrateur américain en Irak Paul Bremer et

l'envoyé de Londres John Sowers. Devant un ancien palais présidentiel, il s'est adressé à 400 soldats britanniques auxquels il a rendu hommage pour avoir pris part «à un acte historique» en chassant le régime de Saddam Hussein. «Les gens dans notre pays sont fiers de ce que vous avez fait», leur a-t-il dit. Dans son allocution, Tony Blair a de nouveau lié la chute du régime en Irak à des progrès dans la relance du processus de paix au Proche-Orient. «Vous pouvez voir que le processus de paix et ce

qui ce passe en Israël et en Palestine (...) montrent le début d'un nouvel espoir pour l'avenir». Tony Blair s'est ensuite rendu à Oum Qasr, seul port en eau profonde de l'Irak, à une centaine de kilomètres au sud de Bassorah. Cette visite a eu lieu alors que les forces américaines doivent faire face à une vive opposition de la population irakienne, près de deux mois après la chute du régime. Des centaines de chiites ont ainsi manifesté hier à Bagdad contre l'occupation US.

Ils ont notamment dénoncé une campagne menée, selon eux, par les forces de la coalition contre la Hawza, leur institution religieuse de référence. Plusieurs manifestants ont accusé les troupes américaines d'avoir mis à sac le siège de la Hawza à Najaf (à 100 km de Bagdad) et d'avoir arrêté des étudiants en théologie. L'influence de la Hawza ne cesse de s'amplifier en Irak à la faveur du vide politique laissé par la chute du régime

de Saddam Hussein. A Bagdad notamment, des imams ont ordonné la fermeture des cinémas et exigé l'arrêt de la vente d'alcool. Dans ce climat très tendu, le Pentagone a annoncé hier le décès d'un nouveau soldat américain. Depuis le 1er mai, date à laquelle le président Bush avait annoncé la fin de «l'essentiel des combats» en Irak, 20 soldats américains ont été tués dans des attaques ou des accidents. /ats-afp-reuters

Rumsfeld critiqué

La déclaration de Donald Rumsfeld sur les armes de destruction massive irakiennes est «scandaleuse», selon le Guardian d'hier. Le secrétaire à la Défense a expliqué la non-découverte d'armes par le fait qu'elles auraient été détruites juste avant le conflit. «Les prétendues armes (de destruction massive, ADM) irakiennes et les liens (de Bagdad) avec le terrorisme se sont révélés être complètement bidon», souligne l'éditorialiste du quotidien de centre-gauche britannique. «La dernière excuse du secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld sur le fait que l'Irak avait des tonnes et des tonnes d'armes de destruction massive mais qu'il les a détruites subrepti-

cement (avant le conflit) serait hilarante si elle n'était aussi scandaleuse», s'offusque le journal. Le premier ministre britannique Tony Blair n'échappe pas non plus à la critique. L'ancien ministre britannique des Affaires étrangères Robin Cook, qui était hostile à la guerre, a suggéré mercredi la création d'une enquête parlementaire sur les allégations de présence d'ADM en Irak. Elles avaient servi à obtenir le vote du parlement en faveur des hostilités. Hier matin, le gouvernement britannique a démenti avoir modifié in extremis son dossier sur les ADM présumées du régime irakien qu'il avait présenté en septembre dernier. /ats-afp

ENBREF

SYDNEY ■ Droit de mourir. Un tribunal australien a jugé hier que les médecins ont le droit de mettre un terme à l'alimentation artificielle d'une femme âgée inconsciente depuis trois ans. Celle-ci avait exprimé le désir de mourir lorsqu'elle était encore consciente. Ce jugement a relancé la polémique dans ce dossier. Les organisations de défense de la vie estiment que cette décision pourrait entraîner la mort des gens vulnérables alors qu'ils ne sont pas sur le point de mourir. /ats-reuters

INDE ■ Nouveau missile. L'Inde a procédé hier à un tir de missile sol-air d'une portée limitée à 25 km, a annoncé un responsable du ministère de la défense. L'Inde met au point une gamme de missiles à des fins de dissuasion envers ses voisins dotés de l'arme nucléaire, la Chine et le Pakistan. /ats-reuters

ÉQUATEUR ■ Affrontements. Des affrontements inter-ethniques ont fait une trentaine de morts en Amazonie équatorienne. Les autorités n'ont pas précisé la date exacte et la cause de ces violents incidents. /ats-reuters

WASHINGTON ■ Fin des sanctions. George W. Bush a mis fin hier aux mesures d'exception qui autorisaient depuis onze ans les sanctions contre l'ex-Yugoslavie. Les mesures visant l'ancien président Slobodan Milosevic restent par contre en vigueur. /ats-reuters

Sous le coup des répliques

Algérie ■ *La terre n'en finit pas de trembler, créant des mouvements de panique et de nouveaux blessés. Les sinistrés, entre 100 et 120.000, réclament des tentes*



Les recherches devraient s'arrêter alors que des centaines de corps en décomposition gisent sous des tonnes de gravats. PHOTO KEYSTONE

Une nouvelle secousse a ébranlé Alger hier à l'aube, faisant des blessés dans un pays qui se relève péniblement du séisme meurtrier de la semaine dernière. Un millier de répliques ont été enregistrées depuis, mettant à rude épreuve les nerfs des sinistrés.

Une violente secousse, d'une magnitude de 5,8 degrés (sur l'échelle de Richter), a frappé l'Algérie à 03h15 locales (04h15 en Suisse), a annoncé la radio d'Etat. «Plusieurs personnes ont été blessées et des bâtiments ont été endommagés dans la capitale Alger», a ajouté la radio.

Une femme a été blessée en

sautant par la fenêtre de son appartement à Boumerdès (50 km à l'est d'Alger), une ville proche de l'épicentre localisé à Zemmouri, a indiqué un responsable de la protection civile.

Une maison s'est effondrée à Bab Ezzouar, dans la banlieue d'Alger, ainsi qu'un immeuble au centre de la capitale.

Nouvelles répliques à prévoir

La réplique d'hier est la plus forte enregistrée à Alger avec celle de mardi soir de même magnitude qui, elle, avait fait quelque 330 blessés légers lors de mouvements de panique.

Un expert a expliqué qu'il y avait eu environ 1100 secousses mineures depuis le séisme de la semaine dernière qui, avec une magnitude de 6,7, a fait plus de 2200 morts et quelque 10.000 blessés.

Le directeur du Centre de recherche en génie parasismique Mohamed Bellazougui a indiqué hier que ces répliques «*vont durer des mois et peuvent durer deux ans*». Il a ajouté que «*plus le séisme est important, plus la réplique est allongée*», avec «*des magnitudes de plus en plus faibles*».

Nerfs à vif

La répétition des répliques, souvent supérieures à 4 degrés

sur l'échelle ouverte de Richter, a toutefois mis à vif les nerfs des habitants, dont certains envisageaient hier de quitter le nord du pays pour des régions plus éloignées.

La radio a invité la population à garder son calme et à s'éloigner des bâtiments. Depuis le premier séisme, plusieurs dizaines de milliers de personnes dorment toujours dehors.

Dans un communiqué publié hier, la fondation Terre des hommes a annoncé qu'elle assurait, avec le soutien de la Chaîne du bonheur, l'acheminement d'équipes de psychologues auprès des enfants et des parents sans abris. «*Lors des répliques encore fortes (...), la panique se répète et révèle les chocs psychologiques (...)*», explique l'organisation.

La «bataille des tentes»

Les sinistrés, estimés entre 100.000 et 120.000, réclament désormais un «minimum de confort», notamment des tentes, pour pouvoir se mettre à l'abri et avoir un semblant de cellule familiale. Actuellement, certaines tentes abritent plusieurs familles allant jusqu'à rassembler 80 personnes.

Evoquant «la grande bataille des tentes» qui doit absolument être gagnée, le ministre de l'Intérieur Yazid Zerhouni a promis que l'Etat s'efforcera de pourvoir à «*tous les besoins des sinistrés*».

Déjà près de 6000 tentes ont été installées par l'armée



Il manque encore des tentes pour que les rescapés retrouvent un semblant d'intimité et de confort. PHOTO KEYSTONE

et la protection civile qui s'apprentent à ériger d'autres camps de toile dotés de commodités, comme les toilettes et les douches qui font actuellement cruellement défaut.

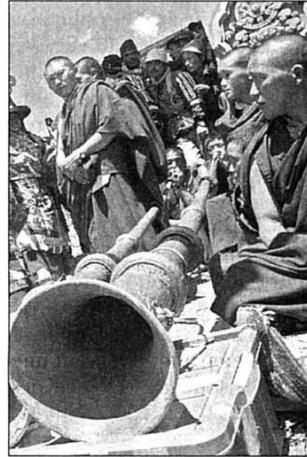
Vers la fin des recherches

Devant la crainte d'épidémies et l'amenuisement de l'espoir de retrouver des survivants, les autorités ne devraient pas tarder à annoncer la fin des recherches. Les bulldozers pourront alors débayer les gravats. Des centaines de corps en décomposition gisent encore sous d'énormes dalles de béton ou sous ces tas de gravats, ce qui contraint les sauveteurs à porter des masques et à pulvériser des produits sanitaires. /ats-afp-reuters

EN BREF

INDE ■ Une vague de chaleur fait 566 morts. Le bilan de la vague de chaleur qui frappe le sud de l'Inde depuis plus de deux semaines a été évalué hier à au moins 566 morts, selon les secours de l'Etat d'Andhra Pradesh. Des centaines de personnes sont hospitalisées pour déshydratation ou insolation. La température a atteint les 47,5 degrés. La chaleur a également tué des éléphants et des milliers de volailles, alors que l'Etat d'Andhra Pradesh est le principal fournisseur d'œufs d'Inde. /ap

SÉOUL ■ La tête dans les étoiles. Le plus haut gratte-ciel du monde, culminant à 580 mètres, va être construit à Séoul et sera achevé en 2008, a annoncé hier la Korea Foreign Company Association. Ce record est actuellement détenu par Shanghai avec le World Financial Centre, haut de 492 mètres. Le «Centre du commerce international» comptera 130 étages reposant sur un rez de chaussée de 39.600 mètres carrés. /ap



KATMANDOU ■ Cinquantenaire de l'ascension de l'Everest. Le Népal a célébré hier la première ascension de l'Everest en présence du survivant de l'épopée, Edmund Hillary, et d'autres conquérants du «toit du monde». Katmandou souhaite ainsi promouvoir le tourisme, (photo keystone) mais aussi le respect de l'environnement. Les cérémonies ont été lancées par le prince héritier Paras Shah. /ats-afp-reuters

EMMENTAL ■ Deux morts dans un accident d'avion. Le pilote d'un avion de tourisme et son passager ont perdu la vie mercredi près de Wasen (BE) dans l'Emmental lors du crash de leur appareil. Partis de l'aéroport de Birrfeld AG, ils volaient en direction de l'Italie, selon les premiers éléments de l'enquête. L'avion, un Piper PA 28, s'est écrasé dans une forêt, a indiqué la police bernoise. /ats

TRAFIC PERTURBÉ ■ Nid de cigogne responsable. Un nid de cigogne est à l'origine d'une panne qui a obligé les trains à rouler au ralenti mercredi matin dans la région de Zurich et une grande partie de la Suisse orientale. Durant une heure, il a provoqué une chute de tension qui a immobilisé certains convois et privé les autres de la puissance nécessaire au trafic normal. Le nid se trouvait sur une ligne à haute tension à Boswil (AG). Une enquête va être confiée à des experts car on ne sait pas comment ce nid a pu provoquer de telles perturbations. /ap

AFRIQUE DU SUD

Lynchés par la foule

Deux supposés criminels ont été lynchés par une foule en colère qui leur a fait subir le supplice du collier dans un township de Johannesburg. Les «justiciers» leur ont placé autour du cou un pneu de voiture imbibé de pétrole, avant d'y mettre le feu.

«Il existe un taux de criminalité très élevé à Braamfischerville et la population de ce quartier a décidé de se faire justice par elle-même», a expliqué hier un porte-parole de la police.

Près de 50 personnes du township ont établi mardi soir une liste de personnes suspectées d'avoir commis des crimes ou des vols dans le quartier et ont ensuite kidnappé deux d'entre elles. «Elles ont attaqué les deux hommes et les ont conduits dans un terrain vague pour les transformer en torches humaines avec la méthode du collier».

Cette technique était fréquemment utilisée dans les townships du temps de l'apartheid pour tuer ceux que l'on soupçonnait d'être des traîtres. La police a lancé une enquête. Mais personne ne veut témoigner par peur des représailles.

L'Afrique du Sud possède un des taux de criminalité les plus élevés au monde, avec environ 19.000 meurtres pour une population de 44 millions d'habitants. /ats-afp

Papa Wemba vers la liberté

Paris ■ *Reste à payer une caution de 30.000 euros*

Le musicien Papa Wemba, le roi de la rumba congolaise, a été remis en liberté par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris dans l'attente de son extradition vers la Belgique où il est soupçonné d'être au centre d'une filière d'immigration clandestine. Le chanteur devra préalablement verser une caution de 30.000 euros pour être remis en liberté. Son contrôle judiciaire lui ordonne de restituer son passeport et de ne pas quitter le territoire français tant que le décret d'extradition ne sera pas signé par le premier ministre.

Papa Wemba a accepté son extradition vers la Belgique. «Je ne suis pas quelqu'un qui va prendre la fuite. Je suis prêt à affronter tout ce que je dois affronter», a-t-il déclaré lors de l'examen de sa demande. Dès l'annonce de sa remise en liberté sous caution préalable, ses proches ont appelé les plus hautes autorités du Congo-Kinshasa pour tenter de réunir la somme nécessaire à sa sortie de prison.

En France, Shoungu Wembadio Pene Kikoumba, 53 ans, surnommé Papa Wemba, est mis en examen à Bobigny

depuis le 20 février pour son rôle présumé dans une filière d'immigration clandestine entre la République démocratique du Congo, la France et la Belgique. Il restait incarcéré en raison du mandat d'arrêt international lancé par la Belgique.

Une nouvelle chanson

Sept autres personnes sont poursuivies en France. La justice soupçonne Papa Wemba d'avoir aidé plusieurs centaines de candidats à l'exil. Lui ne reconnaît avoir aidé qu'une dizaine de personnes. Celles-ci devaient verser 3500 dollars pour qu'ils les fassent passer pour des musiciens et bénéficier à ce titre du visa généralement octroyé aux artistes participant à des tournées internationales.

Son avocat, Me Yves Leberquier, s'est félicité de cette décision de remise en liberté avant de préciser que Papa Wemba, star internationale, présentait toutes garanties de représentation. Lors de l'audience, le musicien a expliqué aux magistrats qu'il avait composé dans sa cellule une nouvelle chanson dont le titre porterait son numéro d'écrrou. /ap

5000 personnes en quarantaine

Sras ■ *Résurgence de la maladie à Toronto*



A Pékin, un homme nettoie une statue figurant dans un film produit pour lutter contre le Sras. PHOTO KEYSTONE

Une école supérieure de la banlieue de Toronto a été fermée et ses 1700 élèves et employés placés en quarantaine après qu'un étudiant a montré des symptômes du Sras, ont affirmé les autorités sanitaires canadiennes. Désormais plus de 5000 personnes de la région de Toronto se sont vues imposer l'ordre de rester chez elles pendant 10 jours, alors que la ville comptabilise 11 cas probables de la maladie et 23 cas suspects. Deux nouveaux patients âgés sont morts mercredi, ce qui porte à 29 en

tout le nombre de décès dans la région de Toronto, la plus touchée par le Syndrome respiratoire aigu sévère en dehors de l'Asie.

Cette résurgence la semaine dernière de l'épidémie au Canada a conduit l'Organisation mondiale de la santé à replacer Toronto sur la liste des régions affectées par le Sras.

En tout 748 personnes sont décédés du Sras dans le monde. Taïwan a rapporté mercredi 5 nouveaux décès, la Chine quatre et Hong Kong un. /ap

BASKETBALL

Un favori fragile

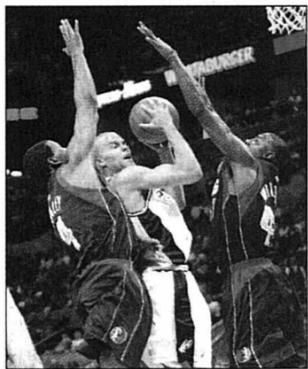
Match complètement fou, mardi soir, dans la demi-finale NBA opposant les Dallas Mavericks aux San Antonio Spurs. Un match qui promettait une belle sixième manche, tard la nuit dernière, chez les premiers nommés. Récapitulation.

Les New Jersey Nets se reposent tranquillement depuis le 24 mai: ils se sont qualifiés pour la finale en éliminant les Detroit Pistons. Nul doute que Jason Kidd et ses potes ont regardé la cinquième manche jouée à l'Ouest pour savoir qui ils allaient affronter dès le 4 juin. Nul doute qu'ils ont cru que cela allait être les Spurs: les favoris mènent 3-1 dans la série (au meilleur des sept rencontres) et évoluent à la maison.

Neuf minutes muets

Dans cette fatidique cinquième manche, au lieu de se battre, les Mavericks jouent comme s'ils étaient déjà condamnés aux vacances. Toujours privés de leur star Dirk Nowitzki, ils ont compté jusqu'à 19 points de retard. A la toute fin du troisième quart temps, ils tiennent à peu près debout grâce à un très solide Michael Finley (15 de ses 31 points inscrits dans cette période). Ils font bien: les Spurs vont s'écrouler.

Menant 81-74 au début du quatrième quart, les Spurs se mettent à paniquer devant une défense soudain agressive des Mavs. Sous le regard médusé de leurs fans, ils connaissent même un terrible trou en n'inscrivant qu'un seul panier en neuf minutes et demies. Et se retrouvent menés 86-97. Quelques minutes plus tard le clou est enfoncé: une mortifiante défaite 91-103.



Tony Parker ne passera pas: limité à sept points, le talentueux Français n'a rien pu faire pour qualifier son équipe.

PHOTO KEYSTONE

Nets bien plus solides

Une fois de plus, les Spurs ont eu peur de gagner. C'est devenu une habitude pour eux dans ces play-off. Ce qui, pour autant qu'ils finissent par se qualifier en finale (l'ont-ils réussi cette nuit ou la série se jouera-t-elle au septième match?), doit réjouir les Nets. Eux ne se sont posés aucune question: ils ont remporté leur deux dernières séries 4-0 et restent sur dix victoires d'affilées. Du solide. /NHU

Résultat

Match de mardi. NBA. Play-off. Demi-finales (au meilleur de sept matches). Conférence ouest. Cinquième match: San Antonio Spurs - Dallas Mavericks 91-103 (3-2 dans la série). /si

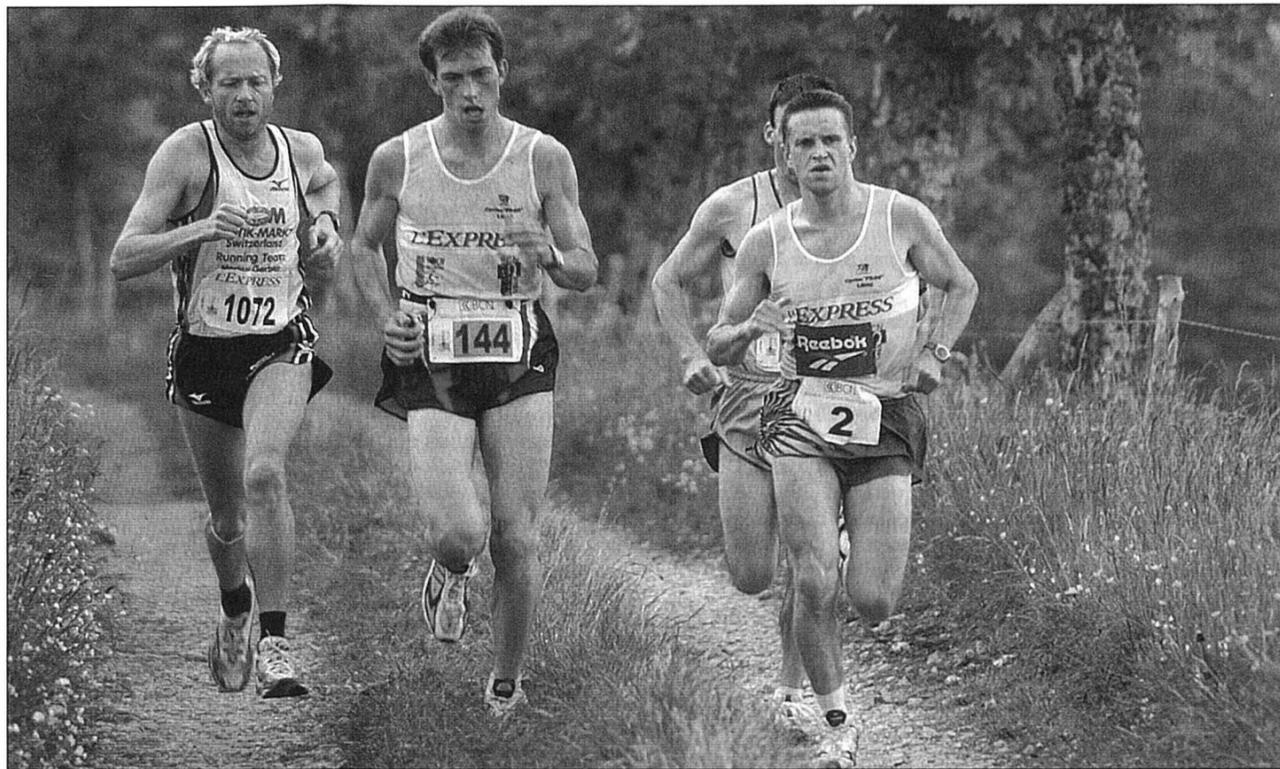
Inséparables et pourtant séparés

Course à pied ■ Le superbe mano a mano entre Jean-Michel Aubry et Gilles Bailly s'est achevé... main dans la main! Victoire finale pour le premier nommé

Par
Patrick Turuvani

Le bras de fer entre Jean-Michel Aubry et Gilles Bailly a eu lieu. Il s'est soldé par une poignée de main, avant même le franchissement de la ligne! Inséparables depuis le début du Tour, les deux gaillards n'ont pu se départager mercredi aux Ponts-de-Martel. Le premier nommé a conservé ses 13 secondes d'avance pour remporter l'épreuve. «C'est la première fois que l'écart est si petit» soufflait l'habitant de Cortaillod.

Tellement infime que la victoire finale en devient dérisoire. Les deux hommes l'ont compris, qui ont terminé l'ultime étape main dans la main. «Je suis parti vite pour imprimer un bon rythme, expliquait Gilles Bailly. Tout au long du parcours, c'était une fois lui, une fois moi! A 5 km de l'arrivée, Gerber et Glauser sont revenus. Là, on a montré qui étaient les chefs! A 100 m de la ligne, voyant que je ne referais pas mon retard, j'ai touché le bras de Jean-Michel et il a compris. Il m'a tendu la main et on a fini ensemble. C'était le geste qu'il fallait



Gilles Bailly (144) n'a pas pu récupérer le maigre retard qu'il comptait sur Jean-Michel Aubry (2).

PHOTO GALLEY

faire. Treize secondes d'écart au bout de six étapes, on peut dire que l'on se vaut!»

Un discours que reprenait volontiers le vainqueur final. «On s'est bien tiré la bourre, lâ-

chait Jean-Michel Aubry. C'est joli de finir comme ça, ex-aequo lors de la dernière étape. On était tellement proches... Mais son tour viendra aussi! Je suis surpris d'avoir si bien tenu. Il fallait faire preuve d'une incroyable régularité. Le jour sans était interdit! Avec une météo si changeante - pluie, froid, chaleur... - cela n'était pas facile à gérer.» Markus Gerber a pris la troisième place finale, juste devant François Glauser, très à l'aise mercredi.

Joly, bien sûr!

Chez les dames, Angéline Joly a fait main basse sur le dernier rendez-vous et, dans la foulée, sur le classement général. Son deuxième succès après celui de l'an dernier. «Avec mon avance, j'ai pu gérer la course

comme je voulais, souriait la citoyenne de Travers. J'ai profité de la montée (ré: plutôt de l'ascension) pour creuser le trou. Sur le plat et le goudron, où ça tape beaucoup plus dans les jambes, j'ai relâché mon effort. Cette victoire me fait vraiment plaisir.»

Troisième le week-end dernier des championnats de Suisse de marathon, où elle a amélioré son record de plus de deux minutes (2 h 50'32"), Corinne Schweizer n'a pas pu défendre ses chances à la régulière. En belle progression depuis l'étape de Dombreson, Laurence Yerly, deuxième mercredi, a pris la troisième place finale derrière la Bernoise. /PTU

Classements complets en pages 30, 31, 32 et 33.

L'ANONYME DU JOUR

Marilia Lopes Marchon a disputé mercredi sa troisième étape du Tour du canton. Que trois? «Cela fait seulement deux mois que je pratique la course à pied, souriait la Chaux-de-Fonnière. Je me suis dit que c'était mieux d'y aller gentiment! Mais c'est vrai qu'avec du recul, j'aurais certainement pu faire toutes les étapes!» Son but premier: «Etre là, faire l'effort... et montrer qu'on peut encore!» Mais ce n'est pas tout: «L'ambiance est extraordinaire, lâchait Marilia Lopes Marchon. Tout le monde est là, on se moque de l'âge, de la

catégorie, c'est génial! Vivement l'année prochaine!» Sur six étapes, cette fois? «Peut-être... Mais alors je vais m'entraîner toute l'année!» On a pris note. Même s'il faut rappeler que le Tour du canton n'est pas uniquement réservé aux caïds. «Il n'y a pas besoin d'être un superchampion et de se mettre les tripes dehors, rigolait la Chaux-de-Fonnière. La seule chose qui compte, c'est d'avoir envie de le faire! J'ai couru ma première étape à Lignières, sous la pluie. Le parcours était superbe, on était tout sales... Magnifique!» /PTU



On reverra Marilia Lopes Marchon l'année prochaine.

PHOTO CONRAD

LEP'TIT TOUR

Deux étapes en une

Mercredi, le Tour du canton a été victime de son succès. Les derniers arrivants ont dû garer leur véhicule... aux Petits-Ponts. Soit une «trotte» de quatre kilomètres aller-retour pour rejoindre le centre sportif du Bugnon. Un bon échauffement, suivi d'un excellent dé-crassage!

Voix impénétrable

La sono en a pris un coup lors de la cérémonie du Kid's Tour BCN. La voix du speaker était impénétrable. Du coup, le



Chef, un p'tit verre, on a soif!

PHOTO GALLEY

bougre a fait appel à un technicien. Mais comme il l'a fait avec un micro tout près de rendre l'âme, le sauveur en question s'est longtemps fait désirer...

Glisseurs en herbe

Un talus herbeux bordait la ligne d'arrivée. Avec la foule, il fallait une bonne dose d'équilibre - ou des pattes de dahu - pour réussir à le longer sans se casser la figure. Sitôt la course terminée, la pente en question s'est transformée en tobogan! De quoi faire le bonheur des bambins... et le malheur de leurs mamans lessiveuses!

Roulez jeunesse!

Un gosse est arrivé aux WC avec sa trottinette. Par crainte de se la faire voler ou pour un simple besoin pressant?

A boire!

Il faisait soif, mercredi soir. «Les derniers se sont plaints qu'il n'y avait plus rien à boire, a glissé Christophe Oz. J'avais pourtant amené 2800 boissons! Heureusement que j'avais planqué quatre cartons de thé froid dans la remorque!» Futé, le patron... /PTU

DANS LA LUCARNE



Wowow. Non, ce n'est pas un chien qui aboie. Il s'agit du nom d'une chaîne de télévision câblée japonaise qui compte près de trois millions de téléspectateurs. Et qui a décidé de retransmettre des images du tournoi de Roland-Garros, même si les habitants du pays du Soleil levant vivent avec sept heures d'avance sur Paris. Voilà déjà 12 ans que dure cette belle aventure.

Le tennis à la sauce japonaise

Hideki Tozuka (34 ans, Tokyo) est le producteur d'une équipe qui compte une vingtaine de personnes (journalistes, techniciens, caméramen et pre-neurs de son) dont la majorité vient du Japon, mais aussi avec trois Japonais vivant à Paris. Histoire de pouvoir bénéficier de l'apport de personnes qui passent sans difficulté de la langue de Molière à celle des samourais.

«Les Japonais adorent le football, reconnaît Hideki Tozuka. Et depuis que la Coupe du monde est venue chez nous et en Corée du Sud en 2002, c'est encore plus la folie. Au deuxième rang, c'est le base-ball qui a la cote. Mais au Japon, les gens suivent aussi beaucoup le tennis. Cet intérêt vient surtout du fait que nous disposons de pas mal de bonnes joueuses.» Pas les toutes meilleures, mais bien cinq ou six représentantes qui figurent parmi les 100 premières mondiales.

Et quel genre de suivi assure la chaîne Wowow aux Internationaux de France? «Nous retransmettons les matches en direct, répond le producteur. En tout, sur les deux semaines, nous allons assurer une cinquantaine d'heures de programme.» Un menu copieux qui ne laisserait pas insensible même le plus gros des sumotoris. /TTR

Un cadeau empoisonné

Tennis ■ Le Français Sébastien Grosjean a fêté son quart de siècle hier. Mais l'Espagnol Fernando Vicente lui a réservé une bien mauvaise surprise

De notre envoyé spécial
Thomas Truong

La machine a mis un peu de temps avant de se mettre en marche, mais le court central Philippe Chatrier y est finalement parvenu. «Joyeux anniversaire, joyeux anniversaire, joyeux anniversaire, Sébastien!», près de 15.000 personnes ont chanté en chœur hier en fin d'après-midi pour les 25 ans de Sébastien Grosjean.

Emu, le bras tendu, le No 1 tricolore a tenu à saluer et remercier l'assistance présente. Certains ont même été plus loin en lâchant: «On t'aime Seb!». Le grand amour!

Ces sympathiques attentions n'ont pas perturbé Fernando Vicente qui a sorti le Marseillais au deuxième tour sur le score de 7-6 (7-3) 6-3 6-3 et en 2 h 12' de jeu. Un match plein pour l'Ibérique qui a su contenir toute la fougue de Sébastien Grosjean. Revers sautés à deux mains ou «patates» du coup droit, rien n'y fit. La solidité de l'Espagnol a fait des merveilles. Rien de bien surprenant, puisqu'il fait partie de cette «tribu» hispano-sud-américaine qui dicte sa loi dès que les chaus-sures commencent à glisser sur

la brique pilée. Dommage pour le public français qui perd un de ses favoris faisant battre leur cœur à toute vitesse.

Après ce cadeau empoisonné, le Français aimerait bien voir une surprise plus grosse sortir de son gâteau. Et le père de Lola (5 ans) et Tom (1 an) n'espère pas une stripteaseuse. «J'aime Roland-Garros, lâche-t-il avec émotion.

Pour un joueur français, cette épreuve est la plus importante du monde. Comme il se

frisson particulier au moment de pénétrer sur le court. Gagner Roland-Garros, c'est le rêve secret de tout joueur de tennis.» Succéder au palmarès à Yannick Noah - vainqueur en 1983 - ferait du Marseillais le nouveau héros de la nation. Il faudrait toutefois patienter encore un peu.

Public connaisseur

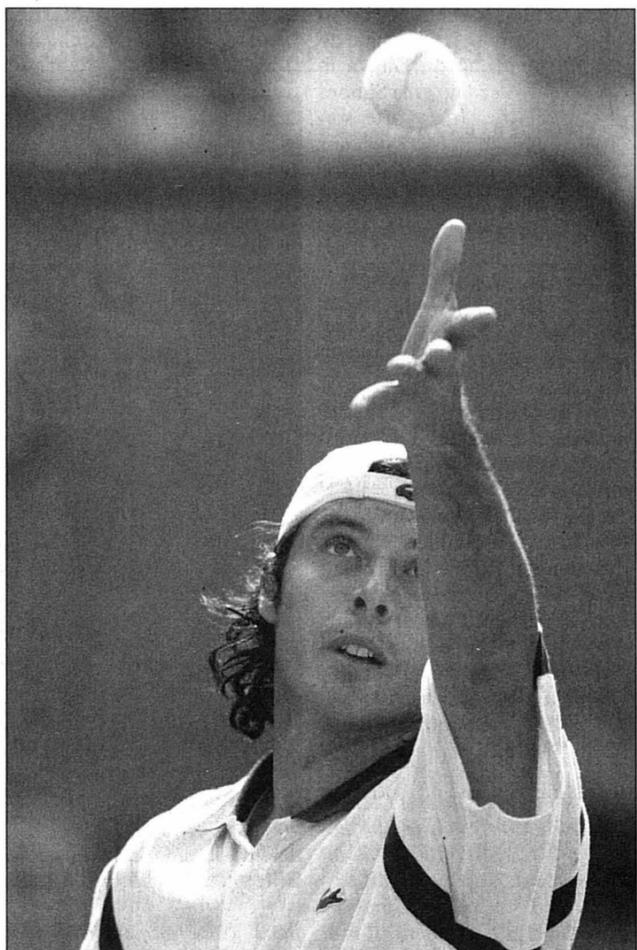
S'il n'a pas encore inscrit son nom sur la coupe de Mousquetaires, Sébastien Grosjean sait déjà qu'il est le chouchou du public. Et cela n'en prend que plus de valeur lorsqu'il s'agit des gradins parisiens. «A Roland-Garros, on ne peut pas tricher, le public est connaisseur, il y a énormément de licenciés dans les tribunes, remarque-t-il. Et pour

avoir ses faveurs, il faut lui montrer que l'on donne le maximum. J'ai toujours observé cette méthode, moyennant quoi le public est fabuleux.»

Et de confirmer ses propos par un exemple unique en Grand Chelem: «C'est le seul stade (réd.: le court central Philippe Chatrier) que je connaisse où le public fait la «ola» juste avant un service pour le match. Il y a une fusion entre les spectateurs et le joueur.»

Cette juste récompense a, bien sûr, mis du temps avant d'arriver dans la raquette du No 1 tricolore au coup droit de feu. Même si les débuts furent loin d'être laborieux au niveau de l'ambiance et cela malgré la défaite. «Je me rappelle de ma toute première participation, sur invitation, car mon classement ne me permettait pas de rentrer directement dans le tableau final, raconte-t-il. Je jouais sur le court No 10. J'étais encore loin du central, mais c'était déjà magique. Le public, qui ne me connaissait pas, m'a immédiatement soutenu. Cela ne m'a pas empêché de perdre au premier tour, mais quel grand souvenir.»

Evoluer «à domicile», voilà bien un avantage qui pourrait permettre, un jour peut-être, à Sébastien Grosjean d'aller au bout du tournoi... et de ses rêves. /TTR



Sébastien Grosjean: le public français a perdu un de ses préférés. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

FOOTBALL ■ Hunziker à Vevey. Stéphane Hunziker ne sera pas resté longtemps sans travail. Le Fribourgeois, qui a vu son contrat avec Neuchâtel Xamax ne pas être reconduit, entrainera Vevey (1re ligue) la saison prochaine. Il s'est engagé pour une année avec un club qu'il avait déjà dirigé avant de débarquer à la Maladière (1998-2000). /réd.

Niet communal. La Ville de Sion n'a pas répondu à l'ultimatum de Christian Constantin qui exigeait que tous les coûts de fonctionnement du stade de Tourbillon soient pris en charge par les collectivités publiques. Ce refus d'entrer en matière remet en question l'avenir du football professionnel dans la capitale valaisanne. /si

Ça marche fort. Déjà 28.000 billets pour le match de qualification à l'Euro 2004 Suisse - Russie, le 7 juin à Bâle, ont trouvé preneur. Très probablement, cette partie capitale se jouera donc à guichets fermés. La prélocation pour la rencontre Suisse - Albanie, le 11 juin à Genève, fonctionne également très bien. /si

Directeur désigné. Le comité central de l'ASF a nommé Christian Mutschler (33 ans) au poste de directeur du tournoi en Suisse pour l'Euro 2008. /si

Amicalement vôtre. A Bâle: Suisse M16 - Turquie M16 1-1. A Fribourg (All): Allemagne M20 - Suisse M20 1-1. /si

Nul en Calabre. Italie. Barrage contre la relégation. Match aller: Reggina - Atalanta 0-0. /si

ATHLÉTISME ■ Performances modestes. La Franco-Suisse Chantal Dällenbach et l'Uranais Ivan Gisler ont remporté les titres des championnats de Suisse du 10.000 m disputés dans le cadre du meeting de l'Ascension à Langenthal. Avec respectivement chrono de 34'31"60 et 30'50"77, leurs performances chronométriques restent toutefois modestes. /si

Locatelli troisième. Lucerne. Meeting des lanceurs de marteau. Dames: 1. Neuenschwander (Vétroz) 56,55 m. Puis: 3. Laurence Locatelli (Olympic) 52,19 m. /si

HIPPISME ■ Français au-dessus. Le Français Michel Hécart et l'Irlandais Cian O'Connor ont remporté les deux premières épreuves du CSIO de Saint-Gall. Le Normand était véritablement au-dessus du lot lors du barrage de la principale épreuve de cette première journée qui a vu Markus Fuchs terminer à la cinquième place. /si

CYCLISME ■ Quatre ans pour Roux. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a condamné le Français Laurent Roux à quatre ans de suspension pour dopage (amphétamines). Le TAS a souligné qu'il s'agissait d'un cas de récidive, Roux, 30 ans, ayant été suspendu une première fois il y a trois ans. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Avantage aux Devils. NHL: Finale de la Coupe Stanley (au meilleur de sept matches): New Jersey Devils - Anaheim Mighty Ducks 3-0 (1-0 dans la série). /si

Casquette à l'envers

C'est une des marques de fabrication de l'Australien Lleyton Hewitt - lorsqu'il évolue en indoor - et de Sébastien Grosjean: ils portent une casquette à l'envers sur le court. «Avant, je mettais ma casquette à l'envers, reconnaît le Français. Mais la visière me gênait quand je lançais la balle au service. Je l'ai donc retournée et comme j'avais les cheveux longs, j'ai commencé à la porter de plus en plus. Et j'ai continué à la porter à l'envers.» Et cela n'a rien de voir avec la volonté d'avoir le look d'un amateur de rap.

Côté musique et lecture, le Marseillais replonge un peu dans ses souvenirs d'enfance: «Je ne lis pas énormément mais, plus jeune, j'aimais bien les ro-

mans d'Agatha Christie. Alors je dirai que mon livre préféré est «Les dix petits nègres». En musique, j'apprécie beaucoup U2 et Counting Crows. J'aime U2 depuis longtemps. Ils sont passés au Vélodrome à Marseille en 1993 ou 1994, j'y étais et c'était vraiment fabuleux. Pour Counting Crows, j'aime bien la voix du chanteur.»

Et dans le domaine de la pellicule, c'est comme sur le terrain, il aime quand ça bouge beaucoup. «Mon film de référence, c'est «Heat», à cause de mes deux acteurs préférés: Robert de Niro et Al Pacino» conclut-il. Un très bon choix dont pourrait s'inspirer le Français en «ouvrant le feu» dans tous les sens et avec une précision diabolique! /TTR

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Paris. Internationaux de France à Roland-Garros. Deuxième épreuve du Grand Chelem (13 millions d'euros). Simple messieurs. Deuxième tour: Hewitt (Aus-1) bat Davydenko (Rus) 6-3 4-6 6-3 7-6 (7-5). Agassi (EU-2) bat Ancic (Cro) 5-7 1-6 6-4 6-2 7-5. Ferrero (Esp-3) bat Massu (Chi) 6-2 3-0 abandon. Moya (Esp-4) bat Philippoussis (Aus) 6-2 6-4 7-6 (9-7). Coria (Arg-7) bat Kiefer (All) 6-3 5-7 6-3 6-1. Coutelot (Fr) bat Nalbandian (Arg-8) 6-3 6-3 4-6 2-6 6-1. Costa (Esp-9) bat Stepanek (Tch) 6-3 5-7 6-4 3-6 6-4. Schüttler (All-11) bat Lisnard (Fr) 4-6 6-3 6-4 6-0. Schalken (Ho-12) bat Santoro (Fr) 6-1 6-3 6-4. Novak (Tch-13) bat Lopez (Esp) 6-4 3-6 0-6 6-1 6-3. Vicente (Esp) bat Grosjean (Fr-14) 7-6 (7-3) 6-3 6-3. Kuerten (Br-15) bat Arazi (Mar) 6-1 6-0 6-1. Saretta (Br) bat Yevgeny Kafelnikov (Rus-17) 6-4 3-6 6-0 6-7 (0-7) 6-4. Gonzalez (Chi-19) bat Portas (Esp) 6-3 4-6 6-4 6-2. Mantilla (Esp-20) bat Browne (Arg) 6-3 4-6 6-3 6-1. Gaudio (Arg-21) bat Mutis (Fr) 6-2 1-6 6-2 6-2. Ferreira (AFS-22) bat Ferrer

(Esp) 4-6 6-4 6-1 6-3. El Aynaoui (Mar-23) bat Rochus (Be) 6-4 6-4 6-3. Ljubicic (Cro) bat Blake (EU-24) 6-3 4-6 7-6 (7-2) 6-4. Henman (GB-25) bat Martin (EU) 7-6 (7-5) 6-1 7-5. Malisse (Be-26) bat Koubek (Aut) 3-6 4-6 6-4 7-5 8-6. Savolt (Hon) bat Youzhny (Rus-27) 3-6 6-4 5-7 6-2 6-4. Robredo (Esp-28) bat Bjorkman (Su) 7-6 (7-2) 6-3 6-4. Spadea (EU-29) bat van Lottum (Ho) 7-5 6-1 2-6 6-1. Nieminen (Fin-30) bat Varlet (Fr) 1-6 1-6 7-6 (7-4) 6-2 6-4. Ignacio Chela (Arg-31) bat Galimberti (It) 6-2 5-7 6-2 6-1. Clément (Fr-32) bat Burgsmüller (All) 6-3 6-3 6-3.

Simple dames. Deuxième tour: S. Williams (EU-1) bat Mikaelian (S) 6-3 6-2. Schnyder (S-19) bat Cohen-Aloro (Fr) 6-3 7-6 (7-4). Martinez (Esp-24) bat Gagliardi (S) 7-5 6-2. Clijsters (Be-2) bat Weingartner (All) 6-2 6-2. V. Williams (EU-3) bat Dominikovic (Aus) 6-3 4-6 6-2. Henin-Hardenne (Be-4) bat Kostanic (Cro) 6-2 6-2. Mauresmo (Fr-5) bat Krasnoroutskaya (Rus) 6-1 6-2. Daventport (EU-6) bat Tulyaganova (Ouz) 7-5 6-1. Capriati (EU-7) bat

Bartoli (Fr) 6-3 6-0. Rubin (EU-8) bat Black (Zim) 7-6 (8-6) 6-3. Harkleroad (EU) bat Hantuchova (Slq) 9-7 6-3 (7-2) 4-6 9-7. Pismanik (Sln) bat Dokic (SeM-10) 4-6 6-3 6-2. Mandula (Hon) bat Myskina (Rus-11) 6-3 6-4. Daniilidou (Grè-14) bat Garbin (It) 6-0 4-6 6-2. Maleeva (Bul-15) bat Koulikovskaya (Rus) 6-3 6-2. Sugiyama (Jap-16) bat Kleinova (Tch) 7-5 6-0. Shaughnessy (EU-18) bat Cervanova (Slq) 6-3 7-6 (7-5). Grande (It) bat Bovina (Rus-20) 7-5 6-4. Pennetta (It) bat Raymond (EU-21) 6-3 7-6 (7-3). Zvonareva (Rus-22) bat Chladkova (Tch) 6-2 6-3. Serna (Esp) bat Pistolesi (Isr-23) 6-4 3-6 6-3. Dechy (Fr-25) bat Garcia (Esp) 6-3 6-4. Farina Elia (It-26) bat Ondraskova (Tch) 6-1 6-1. Schett (Aut) bat Clarisa Fernandez (Arg-28) 6-4 5-7 6-1. Suarez (Arg-30) bat Morariu (EU) 6-1 6-1. Granville (EU-31) bat Majoli (Cro) 6-1 6-2. Vakulenko (Ukr) bat Schiavone (It-32) 6-3 6-4.

Double dames. Premier tour: Schnyder-Gagliardi (S-15) battent Augustus-Embry (EU) 6-1 6-4. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
<p>Aujourd'hui à Vincennes Prix Constellation (trot attelé, Réunion II course 1, 2700 m, 20 h 10)</p> <p>Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch</p> <p>Seule la liste officielle du PMU fait foi</p>	1 Lassano-D'Abbemont	2700	B. Piton	E. Vinagre	25/1	4aDa7a	<p>8 - Mal payé récemment.</p> <p>9 - Duvaldestin tient le sien.</p> <p>14 - Pour Bazire et sa régularité.</p> <p>3 - Un Dubois en super-forme.</p> <p>16 - Si elle est bien tournée.</p> <p>4 - Devrait courir en progrès.</p> <p>7 - Il mérite un large crédit.</p> <p>12 - Il vaut son pesant de roubles.</p> <p>LES REMPLAÇANTS:</p> <p>5 - Elle peut empoisonner la course.</p> <p>6 - Une bien belle régularité.</p>	<p>Notre jeu 8*</p> <p>9*</p> <p>14*</p> <p>3</p> <p>16</p> <p>4</p> <p>7</p> <p>12</p> <p>*Bases Coup de poker 12</p> <p>Au 2/4 8-9</p> <p>Au tiercé pour 16 fr 8-X-9</p> <p>Le gros lot 8</p> <p>9</p> <p>5</p> <p>6</p> <p>7</p> <p>12</p> <p>14</p> <p>3</p>	<p>Mercredi à Lyon, Grand Prix du département du Rhône.</p> <p>Tiercé: 15-2-3.</p> <p>Quarté+: 15-2-3-12.</p> <p>Quinté+: 15-2-3-12-14.</p> <p>Rapports pour 1 franc</p> <p>Tiercé dans l'ordre: 848,50 fr.</p> <p>Dans un ordre différent: 1304,10 fr.</p> <p>Quarté+ dans l'ordre: 40.813,80 fr.</p> <p>Dans un ordre différent: 1578,30 fr.</p> <p>Trio/Bonus (sans ordre): 275,60 fr.</p> <p>Rapports pour 2 francs</p> <p>Quinté+ dans l'ordre: tirelire.</p> <p>Dans un ordre différent: 9756,60 fr.</p> <p>Dans un ordre différent: 436,20 fr.</p> <p>Bonus 3: 145,40 fr.</p> <p>Rapports pour 5 francs</p> <p>2sur4: 40,50 fr.</p>
	2 Lourmarin	2700	Y. Dreux	Y. Briand	20/1	9a2a4a			
	3 Kin-Of-Dream	2700	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	6/1	1a1a3a			
	4 Khépri-De-Béval	2700	D. Locqueneux	P.-D. Allaire	25/1	8a6aDa			
	5 Lucrèce	2700	N. Roussel	P. Allaire	30/1	7aDm7a			
	6 Kitya-De-Bosens	2700	G. Maillard	G. Maillard	40/1	3a5a1a			
	7 Lombard	2700	P. Levesque	P. Levesque	18/1	0a4a1a			
	8 King-Du-Ponthieu	2700	A. Laurent	A. Laurent	8/1	Da2a8a			
	9 Land-Danover	2700	T. Duvaldestin	T. Duvaldestin	4/1	2aDa1a			
	10 Kéribia	2700	S. Lelièvre	S. Lelièvre	35/1	0a5a5a			
	11 Bossi-Corner	2700	W. Paal	H. Wewering	25/1	Inédit			
	12 Kopeck-Du-Bouffey	2700	R. Claeys	A. Lannoo	20/1	2aDa2a			
	13 Lindy's-Road	2700	P. Vercruyse	J. Teerlinck	30/1	Da6a5a			
	14 Lester-Rainbow	2700	J.-M. Bazire	R. Burnel	5/1	5a4a1a			
	15 Kachou-Du-Forum	2700	F. Blandin	F. Blandin	40/1	9a2a2a			
	16 Luna-Du-Boscail	2700	E. Lebon	E. Lebon	12/1	0a6a1a			
	17 King-Kid	2700	M. Lenoir	P. Coignard	28/1	0a9aDa			
	18 Kenety-De-Thoury	2700	F. Nivard	R. Coppens	25/1	5m0a0a			

HELIO MAZOUT
VOTRE SOURCE DE CHALEUR
près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT
LA BONNE DÉCISION
HELIO MAZOUT S.A.
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch

SPORT-TOTO

CONCOURS NO 22

1. Bâle - NE Xamax	1
2. Young Boys - Grasshopper	X, 2
3. Zurich - Servette	1
4. Wil - Thoune	1
5. B. Munich - K'lautern	1
6. Paris SG - Auxerre	1, X, 2
7. Barcelone - Malaga	1
8. La Corogne - Atl. Madrid	1
9. Mallorca - R. Vallecana	2
10. R. Sociedad - Valence	1, X
11. R. Madrid - Celta Vigo	1, X
12. Séville - Huelva	1
13. Villarreal - Ath. Bilbao	1

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS

2 - 3 - 9 - 12 - 29 - 44
Numéro complémentaire: 11

JOKER

634 195

EXTRAJOKER

373 980

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS

3 x 5 + cpl Fr. 96.456,60
95 x 4685,80
5260 x 4 50.-
91.837 x 3 6.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.100.000.-

JOKER

1 x 5 Fr. 10.000.-
28 x 4 1000.-
264 x 3 100.-
2647 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 790.000.-

EXTRAJOKER

2 x 5 Fr. 10.000.-
10 x 4 1000.-
176 x 3 100.-
1717 x 2 10.-
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 240.000.-

Simoni évite les pièges

Cyclisme ■ Garzelli, principal contradicteur du maillot rose, ayant chuté, ce dernier a fait le vide autour de lui. Pantani au sol, Zampieri échappé

Rempotée par Dario Frigo, la grande étape de montagne du Giro a livré son verdict. Gilberto Simoni a fait le vide. Il a porté son avance au général à 7'08" sur Stefano Garzelli et à 7'19" sur Yaroslav Popovych, légèrement distancé sur le final.

Cette 18e étape a été dramatique. Quelques instants avant le passage des coureurs, des giboulées de grêle se sont abattues sur la route du troisième col, le Sampeyre.

La route s'est retrouvée blanche en quelques minutes, devenant incroyablement glissante. La descente se déroula dans des conditions dantesques. Comme la course se trouvait dans une phase décisive, la prise de risque devenait inévitable et les réflexes des coureurs étaient peut-être amoindris par l'arrivée du froid. Dans le Sampeyre, Simoni lançait une première attaque mais Garzelli et les autres répliquaient promptement. Au sommet, Frigo précédait Simoni, Totschnig, Popovych et Rumsas alors que Pantani concédait quelques secondes.

Zampieri dans l'échappée

Dans la descente, Popovych attaquait. Frigo distançait aussi légèrement Simoni et Totschnig. Rejoint par Pantani, Gar-

zelli tentait de revenir sur le maillot rose et l'Autrichien. Sa roue avant perdait de l'adhérence dans un virage, et il entraînait dans sa chute Pantani. Si le Lombard pouvait repartir rapidement, le «pirate», touché sur le côté droit, au coude et à la jambe, était choqué, en pleurs. Il allait courageusement reprendre la route après une dizaine de minutes. Attendu par Mazzoleni, Garzelli allait limiter

la perte de temps et sauvait sa deuxième place au général.

A l'avant Popovych était d'abord rejoint par Frigo au début de la montée finale. Puis Simoni réalisait à son tour la jonction. A 8 km de l'arrivée, Popovych était en crise. Il perdait une minute en 3 km. Les deux hommes de tête augmentaient régulièrement leur avance, grâce surtout au travail d'un Dario Frigo pleinement retrouvé.

Avant le spectaculaire passage du col de Sampeyre, la course avait été lancée sur des bases très élevées, 46 km ayant été parcourus dans la première heure. Au fil de différentes attaques, trente coureurs ouvraient la marche au km 36, dont le Colombien Fredy Martinez et l'Espagnol Constantino Zaballa et Steve Zampieri ainsi que Scott Sunderland. L'échappée eut jusqu'à 5'50" d'avance sur le groupe du maillot rose. Elle s'étiola sur les rampes du col

de Sempeyre, ses derniers «survivants» ayant été Belli et Zampieri.

Mercredi, l'étape la plus courte du Giro (117 km), s'était terminée par un sprint massif. Et une nouvelle victoire pour Alessandro Petacchi, sa sixième dans cette édition. Il a rejoint Cipollini, également vainqueur à six reprises dans un Giro. Petacchi n'aura pas l'occasion de faire mieux que Cipollini samedi. Il a en effet rallié l'arrivée à Chianale hors-délai. /si



Lourde chute pour Marco Pantani hier, mais l'Italien a tout de même terminé l'étape.

PHOTO KEYSTONE

CLASSEMENTS

Tour d'Italie. Hier. 18e étape, Mondovi (Sanctuaire de Vicoforte) - Chianale (Valle Varaita), 174 km: 1. Frigo (It), 5 h 23'43" (32,250 km/h), bonification 20". 2. Simoni (It) à 10", bon.12". 3. Totschnig (Aut) à 2'28", bon. 8". 4. Popovych (Ukr) à 3'12". 5. Rumsas (Lit) à 4'01". 6. Noé (It) m.t. 7. Pellizzotti (It) à 4'04". 8. Garzelli (It) à 5'08". 9. Honchar (Ukr). 10. Casar (Fr) m.t. 11. **Puis:** 23. Pantani (It) m.t. 26. Zampieri (S) à 16'03". 35 coureurs hors délais, dont Alessandro Petacchi. Abandon: Casagrande (It).

Mercredi. 17e étape, Salice Terme - Asti, 117 km: 1. Petacchi (It) 2 h 39'47" (43,934 km/h), bonification 20". 2. Svoboda (Tch), bon 14". 3. Lom-

bardi (It), bon. 8". 4. Furlan (It). 5. Riebenbauer (Aut). 6. Casper (Fr). 7. Illiano (It). 8. Palombo (It). 9. Forster (All). 10. Aug (Est). **Puis:** 24. Gonzalez (Esp). 31. Garzelli (It). 33. Noé (It). 34. Simoni (It). 38. Totschnig (Aut). 40. Popovych (Ukr). 42. Rumsas (Lit). 55. Zampieri (S). 66. Pantani (It) tous même temps.

Général: 1. Simoni (It) 79 h 24'54". 2. Garzelli (It) à 7'08". 3. Popovych (Ukr) à 7'19". 4. Noé (It) à 9'19". 5. Totschnig (Aut) à 9'29". 6. Rumsas (Lit) à 10'14". 7. Frigo (It) à 12'27". 8. Pellizzotti (It) à 13'48". 9. Honchar (Ukr) à 14'48". 10. Belli (It) à 19'36". **Puis:** 14. Pantani (It) à 26'12". 20. Gonzalez (Esp) à 42'24". 35. Zampieri (S) à 1 h 00'29"/si

PUBLICITÉ

NISSAN X-TRAIL
-CEPTIONNEL: PLUS DE 5000* FR. SUR VOTRE COMPTE.

X-TRAIL

Le Nissan X-TRAIL est plus que jamais une X-cellente affaire: à Fr. 31 780.- pour la version de base**, vous réalisez une économie de plus de 5000* francs! Choisissez votre X-TRAIL Comfort, essence ou diesel, avec un couple musclé et équipé de tous les X-tras! **LE NISSAN X-TRAIL.**

Offre spéciale X-TRAIL Comfort dès Fr. 31 780.-* jusqu'au 31 août 2003**

DÉPASSER les attentes



SHIFT expectations

*Réduction de 14% sur les modèles X-TRAIL Comfort, valable jusqu'au 31 août 2003. **X-TRAIL 2.0 I 16V Comfort, 5 portes, 140 ch à Fr. 36 950.- brut, en ce moment Fr. 31 780.-. Modèle présenté: Nissan X-TRAIL Sport, 2.0 I 16V, 5 portes, 140 ch, Fr. 39 950.- (prix publié). Consommation normalisée de carburant pour la version boîte manuelle 5 vitesses: mixte 9.3 l/100 km. Émissions CO₂: 221 g/km. Catégorie de consommation de carburant: D.

Vous avez dit bizarre?

Football ■ Entre l'AC Milan et la Juventus, la décision s'est faite aux tirs au but. La loterie a souri aux Milanais

En remportant la sixième Ligue des Champions de son histoire, mercredi à Old Trafford, l'AC Milan, plus séduisant qu'une pâle Juventus battue aux tirs au but (0-0, 3-2), s'est durablement installé sur les cimes du football européen au côté du Real Madrid. Avec cette sixième Ligue des Champions (1963, 1969, 1989, 1990, 1994, 2003), l'équipe du président du Conseil italien Silvio Berlusconi - qui en a remporté quatre depuis qu'il est président du club - peut s'enorgueillir d'un palmarès que seul le Real Madrid contemple de haut, fort de ses neuf victoires dans la plus prestigieuse des Coupes européennes depuis 1956.

C'est l'emblématique capitaine Paolo Maldini, 35 ans dont 25 passés à l'AC Milan et vainqueur pour la quatrième fois de l'épreuve, qui s'est chargé de soulever la Coupe, 40 ans après que son père Cesare en eut fait de même pour le premier succès des «rossoneri», en 1963.

Un ancien Luganais

Un sixième trophée acquis au terme d'une finale, pour la première fois de l'histoire 100% italienne, qui ne restera toutefois pas dans les mémoires des tifosi milanais, bien loin des démonstrations passées face au Steaua Bucarest (4-0 en 1989) ou à Barcelone (4-0 en 1994).

Il a fallu, en effet, s'en remettre aux tirs au but, épreuve bien aléatoire qui ne couronne pas forcément le plus méritant. Mais grâce à un gardien inspiré, le discret brésilien Dida (ex-Lugano), qui a



L'AC Milan du capitaine Paolo Maldini n'a rien volé mercredi à Manchester. PHOTO LAFARGUE

arrêté trois tentatives, les Lombards ont pris l'avantage sur les Piémontais.

Un résultat somme toute logique puisqu'à défaut de marquer, l'équipe de Carlo Ancelotti s'était incontestablement montrée la plus joueuse pendant 120 minutes (avec des occasions d'Inzaghi et de Chevchenko notamment, en plus d'un but annulé pour un hors-jeu de position), tout comme elle avait su séduire tout au long de la saison européenne. /si

JUVENTUS - AC MILAN 0-0 ap, 2-3 aux tirs au but

Old Trafford, Manchester: 62.295 spectateurs.

Arbitre: M. Merk (All).
Tirs au but: Trezeguet (arrêt de Dida), Serginho 0-1, Birindelli 1-1, Seedorf (arrêt Buffon), Zalayeta (arrêt de Dida), Kaladzé (arrêt Buffon), Montero (arrêt Dida), Nesta 1-2, Del Piero 2-2, Chevchenko 2-3.

Juventus: Buffon; Thuram, Tudor (42e Birindelli), Ferrara, Montero; Camoranesi (46e Conte), Tacchinardi, Davids (65e

Zalayeta), Zambrotta; Trezeguet, Del Piero.

AC Milan: Dida; Costacurta (66e Roque Junior), Nesta, Maldini, Kaladzé; Gattuso, Rui Costa (87e Ambrosini), Pirlo (71e Serginho), Seedorf; Chevchenko, Inzaghi.

Notes: la Juventus sans Nedved (suspendu), l'AC Milan sans Tomasson (blessé). But de Chevchenko annulé pour un hors-jeu de position (8e). Tête de Conte sur la latte (47e). Avertissements à Costacurta (18e), Tacchinardi (69e) et Del Piero (111e).

TOUSAZIMUTS

Monaco rétrogradé. L'AS Monaco, vice-champion de France, a été rétrogradé en deuxième division. Cette rétrogradation ne remet pas en cause la participation du club de la Principauté (qui a fait appel) à la Ligue des champions la saison prochaine. /si

Vogel champion. Le PSV Eindhoven de Johann Vogel est devenu pour la 17e fois champion

de Hollande au terme de la 34e et dernière journée. Le PSV a assuré son titre avec un 0-0 contre Groningue, qui évite ainsi la relégation. L'Ajax d'Amsterdam est deuxième à un point.

Latour jusqu'en 2005. Hanspeter Latour (56 ans) a prolongé son contrat d'entraîneur à Thoune jusqu'au 30 juin 2005. Le technicien entraîne le club bernois depuis juin 2001. /si

PROMOTION-RELEGATION LNA-LNB

Lucerne - Saint-Gall	1-5
Sion - Aarau	3-1
Vaduz - Kriens	4-0

Classement final

1. Aarau*	12	9	1	2	30-13	28
2. Saint-Gall*	12	7	3	2	25-9	24
3. Lucerne**	12	4	4	4	24-22	16
4. Vaduz+	12	3	4	5	17-23	13
5. Sion+	12	3	3	6	14-18	12
6. Delémont**	12	3	3	6	13-24	12
7. Kriens+	12	3	2	7	14-28	11

* Restent en LNA.
** Relégués en LNB.
+ Restent en LNB.

LNB, TOUR DE CLASSEMENT

Lausanne - Winterthour	1-2
------------------------	-----

Classement

1. Concordia	13	8	2	3	31-11	40	(14)
2. FC Schaffh.	13	6	3	4	18-24	37	(16)
3. Baden	13	9	1	3	28-18	37	(9)
4. Yverdon	13	4	4	5	15-15	34	(18)
5. Lausanne	14	2	5	7	20-33	26	(15)
6. Wohlen	13	5	2	6	19-22	25	(8)
7. Bellinzzone	13	2	5	6	17-21	24	(13)
8. Winterthour	14	4	4	6	21-25	22	(6)

Entre parenthèse, points au terme du tour qualificatif.

Ce soir

19.30 Baden - Concordia

DEUXIÈME LIGUE

Le match a débuté sans grand d'observation. A la 23e Reo manque de peu l'ouverture du score à la suite d'une belle ouverture de Marques. C'est Mentha qui marqua imparablement le premier (et seul) but des visiteurs. Avant la mi-temps, les footballeurs locaux auraient dû ou pu revenir au score, notamment à la 40e lorsque le ballon a été sauvé en extremis sur la ligne de but. En deuxième période, Corcelles égalisait à la 51e grâce à Reo. Les gens du lieu auraient pu prendre l'avantage à plusieurs reprises, notamment quand Fantin a ajusté le poteau. Mais dans les dernières minutes, Corcelles aurait aussi très bien pu s'incliner.

CORCELLES - CORTAILLOD 1-1 (0-1)

Grand-Loche: 180 spectateurs.
Arbitre: M. Bernardino.

Buts: 29e Mentha 0-1. 51e Reo 1-1.

Corcelles: Chaillet; Kunzi (57e Kurth), Diaw, Hamel, Stoppa; Chétalat (89e Offredi), Fantin, Penaloza (65e Rodrigues), Reo; Simao, Marques.

Cortailod: Fiorillo; Guilloid, Sousa, Zuccarello, Jacquet; Paraiso (65e Foresti), Brugger, Cuche, Despland; Gamborata, Mentha (75e Bogdan). /FKU

Classement

1. Marin	21	17	4	0	42-12	55
2. Cortailod	22	13	5	4	47-28	44
3. Saint-Blaise	21	12	2	7	43-36	38
4. Corcelles	22	8	6	8	38-43	30
5. Saint-Imier	21	8	5	8	43-34	29
6. Serrières II	22	9	3	10	30-32	29
7. Hauterive	21	8	3	10	29-36	27
8. Deportivo	22	7	4	11	44-39	25
9. Boudry	21	7	4	10	33-32	25
10. Peseux	21	6	6	9	24-38	24
11. Kosova	21	5	4	12	17-28	19
12. Cornaux	21	3	4	14	25-57	13

ANF

COUPE NEUCHÂTELOISE, FINALE

Jeudi
19.30 Cortailod - Saint-Blaise

DEUXIÈME LIGUE INTER.

Samedi
16.00 Bümpliz - NE Xamax M21
17.30 Stade Payerne - Audax-Friül
Dimanche
15.15 Guin - Le Locle

DEUXIÈME LIGUE

Samedi
17.30 St-Blaise - St-Imier
Cornaux - Boudry
Kosova - Peseux-C.
Marin - Hauterive

TROISIÈME LIGUE, GROUPE 1

Dimanche
10.00 Cortailod II - Le Locle II
Colombier II - Benfica
Dombresson - Bér.-Gorgier
F'melon - Azzurri
Bôle - Lusitanos

TROISIÈME LIGUE, GROUPE 2

Dimanche
10.00 Mt-Soleil - NE Xamax III
Pis-de-Martel - Gen./s/Cof.
La Sagne - Lignièrès
Les Bois - Fleurier
Coffrane - Superga
Môtiers - Deportivo II

QUATRIÈME LIGUE, GROUPE 1

Samedi
17.30 Espagnol - Ticino Ia
18.00 Boudry Ia - La Sagne II
19.30 AS Vallée - Valangin
Mardi
20.00 Pts-de-Martel II - Helvetia

GROUPE 2

Samedi
17.30 C.-Espagnol - Les Brenets
Dimanche
10.00 Ticino Ib - Les Bois II
15.30 Cantonal NE - Peseux IIB

GROUPE 3

Samedi
16.00 Blue Stars - Cornaux II
17.30 Hauterive II - Dombresson II

Dimanche

16.00 C.-Portugais - Boudry IIB

GROUPE 4

Samedi
17.30 Bér.-Gorgier II - Cressier
Couvet - Buttes-T.
18.00 Bevaix - St-Sulpice
19.00 Auvernier - Marin
Lignièrès II - Floria Ib

CINQUIÈME LIGUE, GROUPE 1

Ce soir
20.15 Chx-de-Fds II - Bevaix II
Samedi
17.30 Môtiers II - Bôle II

INTERS, GROUPE 7

Dimanche
14.00 Bér.-Gorgier - Ecublens
15.00 Chx-de-Fds - Morat
Mercredi
20.00 Colombier - Gros-de-Vaud

JUNIORS A, GROUPE 1

Samedi
15.00 Hauterive - Le Parc
15.30 Boudry - Colombier
Lundi
20.00 Le Locle - Dombresson
Mardi
20.00 Chx-de-Fds - Audax-Friül

JUNIORS B, GROUPE 1

Samedi
13.00 St-Blaise - Bôle
15.00 Chx-de-Fds - Couvet
18.00 Audax-Friül - NE Xamax
18.30 Deportivo - Corcelles

GROUPE 2

Samedi
14.00 Kosova - Dombresson
JUNIORS C, GROUPE 1
Samedi
14.00 Boudry - Erguël
15.00 NE Xamax - Bevaix

GROUPE 2

Samedi
15.00 Le Parc - Floria
16.00 Audax-Friül - Chx-de-Fds
Mercredi
19.30 Deportivo - Audax-Friül

GROUPE 3

Samedi
14.00 Cortailod - Marin
14.30 Couvet - Peseux-C.
Lundi
19.45 Colombier - F'melon
Mardi
19.45 St-Blaise - Etoile

GROUPE 4

Samedi
13.00 Chx-de-Fds II - Bevaix II
14.00 Serrières - Fleurier II
15.00 Le Locle II - Corcelles-C. II
16.00 Gen./s/Cof. - Pts-de-Martel

PREMIÈRE LIGUE FÉMININE, GROUPE 3

Samedi
19.00 Etoile - Chênois

GROUPE 2

Dimanche
13.00 Couvet - Courrendlin

JURA

Samedi
17.00 Lamboing II - Jans

BANCO JASS

TIRAGE 28 MAI

♥ 7, R ♦ 6, 7, 9, D, A
♣ 9 ♠ 7, V, D, A

TIRAGE 29 MAI

♥ 7 ♦ 8, V, A
♣ 6, 7, 8, 10, R, A ♠ 6, 9

PMUR

Demain à Chantilly
Prix d'Orry (plat, Réunion I, course 3, 1200 mètres, 14 h 45)



Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch

Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
1 Skyrock	60	S. Maillot	Rb Collet	20/1	Op6p2p	17 - Un engagement en or massif.
2 Jarn	59,5	D. Boeuf	E. Pilet	22/1	Op1p1p	6 - Il va se faire réentendre.
3 Boycott	58	R. Marchelli	R. Crépon	18/1	Op0p8p	16 - Qui peut le priver d'une place?
4 Généreuse-Onphée	58	V. Vion	C. Barbe	8/1	7p0p9p	5 - Mérite largement du crédit.
5 Melkior	57	C.-P. Lemaire	T. Lallié	25/1	Op9p0p	12 - Oubliez son dernier revers.
6 Baryton	56,5	S. Pasquier	J. Morin	6/1	3p0p2p	9 - Capable de confirmer à ce niveau.
7 Vision's-Flight	56,5	R. Thomas	P. Châtelain	35/1	Op0p7p	15 - Pour Bonilla avec des doutes.
8 Sand-Chief	56	Y. Barberot	S. Wattel	32/1	8p0p0p	4 - Généreuse et maladroite?
9 Sudbury	56	E. St-Martin	J.-J. Boutin	10/1	1p1p7p	LES REMPLAÇANTS:
10 Lolita-Kom	55,5	M. Blancpain	H.-VD Poele	28/1	9p5p4p	3 - Il semble revenir au mieux.
11 Starry-Steel	55,5	O. Peslier	S. Wattel	45/1	Op0p0p	2 - C'est tout de même du Boeuf.
12 Sandband	55	T. Jarnet	E. Pilet	40/1	Op2p0p	
13 Ciara-Mo-Gra	54,5	G. Benoist	Rb Collet	18/1	7p0p0p	
14 Perspective	54,5	Y. Lerner	J.-J. Chiozzi	7/1	5p2p5p	
15 Tycoon's-Hill	54,5	D. Bonilla	Rb Collet	17/1	Op0p1p	
16 Bairgaine	54	T. Thulliez	Rb Collet	5/1	4p8p4p	
17 Fabulousmar	52,5	O. Plaçais	R. Crépon	7/1	2p0p5p	
18 Solid-Buck's	52,5	A. Carré	P. Châtelain	40/1	Op0p8p	

LES RAPPORTS

Hier à Lyon, Grand Prix Mériat.
Tiercé: 2 - 15 - 17.
Quarté+: 2 - 15 - 17 - 16.
Quinté+: 2 - 15 - 17 - 16 - 12.
Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 770.-
Dans un ordre différent: 119,90 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2968,20 fr.
Dans un ordre différent: 153,30 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 29,50 fr.
Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 19.680.-
Dans un ordre différent: 64.-
Bonus 4: 67,20 fr.
Bonus 3: 22,40 fr.
Rapports pour 5 francs
2sur4: 57.-
Course suisse. Hier à Avenches, Prix Henniez (le 10 «Very-Easy» non partant.
Quarté: 1 - 5 - 3 - 4.
Rapports pour 1 franc
Quarté dans l'ordre: 528,80 fr.
Dans un ordre différent: 66,10 fr.
Trio/Bonus (sans ordre): 2,80 fr.

HELIO MAZOUT
VOTRE SOURCE DE CHALEUR
près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.
HELIO MAZOUT S.A.
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch

Du spectacle aux Foulets

Bicross ■ *La deuxième manche du championnat de Suisse aura lieu ce week-end à La Chaux-de-Fonds. Va y avoir du sport!*



Le spectacle est assuré sur la piste des Foulets.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Par
Emile Perrin

Le BMX Club La Chaux-de-Fonds organise ce week-end la deuxième manche du championnat de Suisse sur la piste des Foulets où environ 170 concurrents sont attendus. Le samedi sera réservé aux courses open (entraînements dès 10 h et courses dès 16 h 15) et le dimanche fera place au championnat proprement dit (entraînements dès 7 h 30 et courses dès 10 h 30, les finales devraient débiter vers 14 h 30). « Cette manche nationale constitue un événement puisque cela fait 11 ans que La Chaux-de-Fonds n'avait pas accueilli pareille manifestation, même si une manche du championnat romand – qui a servi de répétition

générale – s'y déroule chaque année. Nous espérons attirer du monde afin de montrer qu'un petit club comme le nôtre est capable d'organiser un tel événement. Nous avons dû pousser la fédération pour obtenir ce privilège » note Michel Monney, président du club organisateur.

Entraîneur professionnel

L'occasion est donc rêvée de relancer un sport qui, malgré un net regain de forme, vit des heures difficiles dans nos contrées. « Notre discipline est peu médiatisée et nous bénéficions de peu de moyens. Nous tournons grâce à l'aide bénévole des parents de nos jeunes et de quelques sponsors qui nous offrent quelques prix. Nous sommes un peu livrés à nous-mêmes et chaque année nous nous trouvons au pied du mur. Heureu-

sement, la piste appartient à la commune, même si nous passons des heures à la rouler et l'entretenir. Une question de confort » poursuit un Michel Monney qui – avec son épouse Brigitte – ne compte pas ses heures. « C'est un peu fatiguant, cela ferait du bien de se sentir soutenu » enchaîne le Chaux-de-Fonnier qui marche à la passion.

Après une période un peu pénible, le bicross semble reprendre du poil de la bête dans le Haut du canton. Notez qu'il existe également un club dans le Bas, du côté de la Béroche. « La tendance s'est quelque peu inversée. Ils sont moins nombreux que nous, même s'ils ont trois pilotes de très bon niveau. Sur les compétitions, nous formons une grande famille et l'esprit y est tout à fait remarquable, et pas seulement au ni-

veau neuchâtelois. A La Chaux-de-Fonds, nous disposons actuellement d'une vingtaine de jeunes de 7 à 20 ans qui pratiquent le bicross tous les jeudis (réd.: de 17 h 30 à 19 h 30) sous la précieuse direction d'un entraîneur professionnel » poursuit le président. Une aide qui permet à ces jeunes de progresser au mieux dans un sport qui requiert de nombreuses qualités. « Par course, chaque pilote effectue six manches. Le départ est très impressionnant et très important, ça pousse beaucoup. Après il y a les sauts, impressionnants eux aussi. Même si notre piste ne mesure que 300 mètres, ce sport est très exigeant. Il faut être à la fois casse-cou, réfléchi et calme. Le départ conditionne le reste de la course puisque les concurrents n'effectuent qu'un tour. L'effort peut se comparer à un 400 mètres haies. Inutile de préciser que le physique et la technique ont une importance toute particulière » renchérit Michel Monney.

Plaisir des yeux

Le bicross est ouvert à tous à condition de se protéger. « Malheureusement, de nombreux jeunes utilisent la piste sans être équipés. C'est regrettable et surtout dangereux. Nous sommes tout à fait disposés à les accueillir à nos entraînements et à leur prêter le matériel nécessaire afin qu'ils puissent voir ce qu'est le bicross, relance le président. Après, s'ils crochent, l'investissement de départ est un peu plus important: le vélo peut coûter relativement cher mais il est possible de dénicher des occasions à partir de 300 francs. Ensuite, il faut un casque et des habits rembourrés. Néanmoins, nous avons des jeunes qui viennent s'entraîner et ne participent pas forcément à des compétitions. Le plaisir avant tout. » Un plaisir – du moins visuel – qui est à partager ce week-end du côté des Foulets. /EPE

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Michel Monney au 079/283.27.16 ou par internet à l'adresse suivante: monney@swissonline.ch

Revanche à prendre

Planche à voile ■ *Rendez-vous national au port d'Hauterive*

Les organisateurs neuchâtelois de la manche du championnat suisse de planche à voile ont une revanche à prendre sur Eole ce week-end. Privés de régates l'année dernière en raison de l'absence de vent, ils espèrent bien se rattrapper entre demain et dimanche.

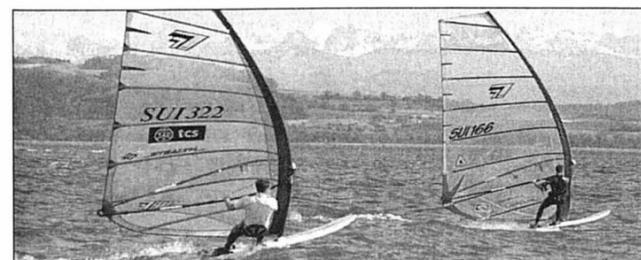
Comme en 2002, les meilleurs véliplanistes suisses devraient être présents au port d'Hauterive pour disputer une manche du championnat national. Les Neuchâtelois Valen-

tin Zwygart et Baptiste Beer figurent en tête d'affiche après leur très bon début de saison. Le Bôlois François Schneider sera également de la partie lors des épreuves de race et de freestyle. On espère également que le vent sera de la partie et le spectacle aussi.

Programme

Demain. 12 h 30: premier départ. **19 h:** dernier départ.

Dimanche. 9 h 30: premier départ. **16 h:** dernier départ./réd.



Valentin Zwygart (à gauche) et Baptiste Beer auront l'avantage du terrain ce week-end. PHOTO SP

Que du régional

Hippisme ■ *Boveresse attend une armada de cavaliers*

Le traditionnel concours de la Société de cavalerie du Val-de-Travers ouvrira ses feux demain à Boveresse. Cette manifestation hippique se déroulera cette année sur deux jours. La journée initiale du vendredi a, en effet, été supprimée en raison du manque d'intérêt des cavaliers nationaux qui ne daignent plus se déplacer aussi loin et encore moins pour sauter sur un paddock naturel. Les temps sont durs...

Il n'y aura donc que du régional au programme du côté de la place de concours vallonnaire. Mais cela ne signifie pas que les épreuves seront dénuées d'intérêt. Elles seront d'ailleurs très courues. En particulier les deux premières qui se dérouleront en deux phases puisque plus de 100 départs sont programmés pour l'ouverture des feux demain matin. Ça se calmera quelque peu

par la suite, même si les épreuves libres (pour les non-licenciés) de dimanche ont rencontré un beau succès d'inscription. Le clou de ce grand rendez-vous hippique sera constitué par le RIII/A avec barrage programmé en fin de concours. Les ténors cantonaux de la catégorie se disputeront la victoire qui leur rapportera des précieux points en vue de la qualification pour la finale du championnat cantonal qui pointe à l'horizon.

Programme

Demain. 8 h: épreuve 1, RI/A (en deux phases). **A la suite:** épreuve 2, RI/A + barrage. **14 h 30:** épreuve 3, RII/C. **A la suite:** épreuve 4, RII/A + barrage.

Dimanche. 9 h: épreuve 5, libre avec notes de style. **11 h:** épreuve 7, RIII/C. **13 h:** épreuve 6, libre avec notes de style. **A la suite:** épreuve 8, RIII/A + barrage./réd.

OÙ

ET QUAND?

BICROSS

COURSES OPEN

Samedi 31 mai, dès 10 h à La Chaux-de-Fonds (piste des Foulets).

CHAMPIONNAT DE SUISSE

Deuxième manche, dimanche 1er juin, dès 7 h 30 à La Chaux-de-Fonds (piste des Foulets).

DUATHLON

DUATHLON DES MÉTAIRES

Dimanche 1er juin, dès 10 h à Boudry (Les Métais).

HIPPISME

CONCOURS DE BOVERESSE

Samedi 31, dès 8 h et dimanche 1er juin, dès 9 h à Boveresse.

PLANCHE À VOILE

CHAMPIONNAT DE SUISSE

Samedi 31 mai, dès 12 h 30 et dimanche 1er juin, dès 9 h 30 à Hauterive.

RUGBY

NEUCHÂTEL - YVERDON

LNB, samedi 31 mai, à 15 h à Puits-Godet.

LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE

LNC groupe ouest, samedi 31 mai, à 15 h aux Arêtes.

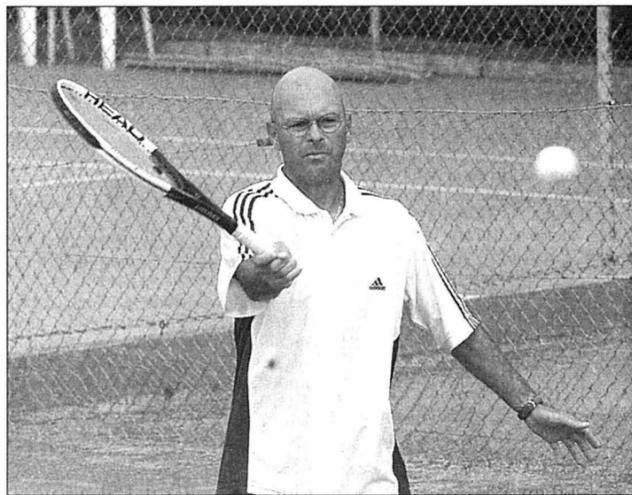
TENNIS

LA CHAUX-DE-FONDS - HORGEN

Interclubs LNB, tour de promotion, dès 12 h au Grenier.

TC MAIL - BELLINZONE

Interclubs LNC, tour contre la relégation, dès 14 h à Neuchâtel (Mail).



Une promotion est en point de mire pour Gontran Sermier et les siens. PHOTO ARCH-GALLEY

VTT

TRANS-NEUCHÂTELOISE

Première étape, mercredi 4 juin, à 19 h à Saint-Blaise.

ET

ENCORE...

ATHLÉTISME

CHAMPIONNAT DE SUISSE INTERCLUBS

LNA, LNB, LNC, samedi 31 mai à Langenthal et Hochdorf.

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE MONACO

Dimanche 1er juin, à 14 h à Monaco.



La formule 1 (ici Heinz-Harald Frentzen) a de nouveau rendez-vous avec le mythique tracé monégasque. PHOTO KEYSTONE

FOOTBALL

MALCANTONE AGNO - LA CHAUX-DE-FONDS

Finale de promotion en LNB, match retour, dimanche 1er juin, à 16 h à Agno.

BÂLE - NEUCHÂTEL XAMAX

LNA, tour final, samedi 31 mai, à 20 h 15 au Parc Saint-Jacques.

TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

Deuxième tournoi du Grand Chelem, du lundi 26 mai au dimanche 8 juin, à Roland-Garros.

VTT

CHAMPIONNATS CANTONAUX ROMANDS

Où: entre Vernayaz et Salvan.

Quand: dimanche 1er juin à 10 h.

Quoi: Merida Bike-Vallée du Trient, deuxième manche du Trophée du Coude du Rhône.

Catégories: élites, amateurs, masters, juniors et dames en décourront sur 26 km. Les cadets (garçons et filles) ainsi que les juniors filles sur 17 km.

Pourquoi: à l'instar de ce qui se fait depuis plusieurs années sur route, les fédérations cantonales romandes regroupent les championnats cantonaux de VTT.



SIXIÈME ÉTAPE

Dames

Les Ponts-de-Martel. Dames I (1983-1974): 1. Joly Angeline (Travers) 44.51.1. 2. Perrin Nathalie (La Chaux-de-Fonds) 49.25.4. 3. Stalder Marianne (Les Breuleux) 50.33.7. 4. Coste Laure (F-Oye et Pallet) 53.08.2. 5. Vuille Audrey (Le Locle) 53.08.6. 6. Zanga Clara (La Chaux-de-Fonds) 53.40.7. 7. Robert Sophie (Les Hauts Geneveys) 54.19.9. 8. Moser Virginie (St-Imier) 56.37.0. 9. Lauenstein Lucia (Cormondrèche) 56.39.0. 10. Frutiger Michele (St-Blaise) 56.40.1. 11. Lauviencon Marie (Ponts-de-Martel) 56.43.4. 12. Trummer Daniela (Tramelan) 58.11.8. 13. Laude Helene (F-Grand Combe Chatelet) 58.37.9. 14. Dolder Cindy (Thielle-Wavre) 59.25.1. 15. Drouhard Christelle (F-Villers le Lac) 59.58.3. 16. Sandoz Céline (Auvornier) 1:00.17.0. 17. Diotadi Lara (Lignières) 1:00.18.3. 18. Barraud Nathalie (Cerneu-Péquignot) 1:00.28.4. 19. Droz-Dit-Busset Natacha (Boveresse) 1:00.37.0. 20. Powers Anna (Neuchâtel) 1:00.45.7. 21. Clerc Céline (Bôle) 1:00.46.5. 22. Berthet Sibylle (Le Cret-du-Loche) 1:00.52.0. 23. Melly Kathia (Bevaix) 1:01.05.6. 24. Rohrer Sylvie (La Chaux-de-Fonds) 1:01.22.9. 25. Freiburghaus Isabel (La Chaux-de-Fonds) 1:01.26.9. 26. Sirugue Julie (F-Ste-Colombe) 1:01.59.5. 27. Schoeni Geraldine (Cortaillod) 1:02.07.2. 28. Coste Johanie (Le Locle) 1:02.30.2. 29. Zuber Françoise (Bôle) 1:02.35.5. 30. Soguel Melanie (St-Aubin NE) 1:03.07.2. 31. Schaldenbrand Yoshika (Hauterive NE) 1:03.10.7. 32. Gerber Mireille (Sonvilier) 1:03.39.6. 33. Broquet Corine (Neuchâtel) 1:04.40.8. 34. Guenet Martine (Fleurier) 1:04.57.4. 35. Michaux Anne (Neuchâtel) 1:05.05.8. 36. Sigrist Saskia (Peseux) 1:05.14.2. 37. Koller Sophie (La Chaux-de-Fonds) 1:05.14.5. 38. Belliard Audrey (La Chaux-de-Fonds) 1:05.37.0. 39. Vuillomenet Carole (Savagnier) 1:05.39.0. 40. Luisier Fabienne (Bex) 1:05.41.1. 41. Garatti Lysiane (La Chaux-de-Fonds) 1:05.47.8. 42. Favre Isabelle (Neuchâtel) 1:06.02.6. 43. Eggmann Manuela (Kandersteg) 1:06.02.9. 44. Besson Joelle (Fressens-Montalchez) 1:06.21.1. 45. Straehl Isabelle (Neuchâtel) 1:06.23.1. 46. Boillat Isabelle (Le Locle) 1:06.28.4. 47. Locatelli Karine (F-les Fourgs) 1:07.43.5. 48. Berger Christelle (St-Imier) 1:07.55.5. 49. Heger Nathalie (Les Brenets) 1:09.29.2. 50. Kunz Fanny (Fontainemelon) 1:09.41.4. 51. Feuz Lecoultréjeboda (Neuchâtel) 1:10.16.7. 52. Gyger Nadia (Neuchâtel) 1:10.24.3. 53. Aubry Fanny (Dombresson) 1:10.52.3. 54. Voutat Stephanie (Bienne) 1:11.13.9. 55. Gertsch Joelle (Frinvillier) 1:11.59.3. 56. Frochoux Marjorie (Neuchâtel) 1:12.15.2. 57. Rossel Sandrine (La Chaux-de-Fonds) 1:12.28.1. 58. Nagelkirk Joan (Neuchâtel) 1:13.31.4. 59. Nagel Kim (Le Locle) 1:13.32.7. 60. Kranck Sandrine (La Chaux-de-Fonds) 1:13.43.6. 61. Zmoos Sonia (Les Ponts-de-Martel) 1:14.02.2. 62. Jeanneret Caroline (Môtiers NE) 1:14.28.8. 63. Chevre Joelle (Les Verrières) 1:17.04.6. 64. Brunner Caroline (Bevaix) 1:19.22.5. 65. Brunner Stephanie (Bevaix) 1:26.20.5.

Rosset Enerjeta (La Chaux-du-Milieu) 58.44.0. 25. Razouls Aline (Geneveys-Coffrane) 58.59.8. 26. Fahme Franziska (Fontaines NE) 59.06.2. 27. Benacloche Soraya (Neuchâtel) 59.42.1. 28. Brueckner Claudia (Neuchâtel) 59.52.8. 29. De Reynier Valentine (Neuchâtel) 1:00.02.1. 30. Hiltbrand Anne (Champagne) 1:00.02.3. 31. Pfenniger Brigitte (La Chaux-de-Fonds) 1:00.22.5. 32. Savouret Martine (La Chaux-de-Fonds) 1:00.41.6. 33. Schmitz Genevieve (St-Imier) 1:00.43.4. 34. Longaretti Céline (Sauges NE) 1:00.46.8. 35. Flueckiger Muriel (Hauterive) 1:00.47.1. 36. Mahmoudi Ouarda (Undervelier) 1:01.19.3. 37. Gertsch Anne (Neuchâtel) 1:01.20.8. 38. Pontarlier Isabelle (F-Ste-Colombe) 1:01.49.3. 39. Sandoz Annick (Le Landeron) 1:02.20.9. 40. Gagnebin Natacha (Cortaillod) 1:02.21.9. 41. Beck Laurence (St-Blaise) 1:02.54.2. 42. Henet Catherine (St-Imier) 1:03.06.2. 43. Puemi Anne-Marie (Boudry) 1:03.08.3. 44. Boillat Huguette (Les Breuleux) 1:03.22.6. 45. Strub Tania (Neuchâtel) 1:03.57.6. 46. Baud Beatrice (Cortaillod) 1:04.18.5. 47. Fehlmann Muriel (Preles) 1:04.24.3. 48. Locatelli Marie-Claude (La Chaux-de-Fonds) 1:05.11.9. 49. Epiney Rachel (Neuchâtel) 1:05.27.0. 50. Floch Catherine (La Chaux-de-Fonds) 1:05.31.0. 51. Hale Mariel (Hauterive) 1:05.37.1. 52. Sapin-De Renzis Francesca (Neuchâtel) 1:05.37.7. 53. Campanario Laurence (La Ferrière) 1:05.42.8. 54. Zioerjen Karin (La Chaux-de-Fonds) 1:06.24.6. 55. Moser Aline (Neuchâtel) 1:06.27.2. 56. Robyr Sophie (Neuchâtel) 1:06.30.0. 57. Amstutz Francine (Neuchâtel) 1:06.42.1. 58. Schneiter Sylvie (Neuchâtel) 1:06.58.5. 59. Jeannottat Marika (Les Brenets) 1:07.02.0. 60. Nutt Mirreille (Bevaix) 1:07.04.1. 61. Pezzatti Christine (Môtiers NE) 1:07.41.9. 62. Gaudet Jacqueline (La Chaux-de-Fonds) 1:08.02.8. 63. Roberts Johanna (Les Ponts-de-Martel) 1:08.18.5. 64. Scozzi Lorella (Boudry) 1:08.23.3. 65. Sebastianelli Rachel (Bevaix) 1:08.43.5. 66. Schwab Sabine (La Chaux-de-Fonds) 1:08.55.4. 67. Biundo Mazzola Maria (Neuchâtel) 1:08.58.3. 68. Cirulli Paola (Biel/Bienne) 1:09.05.8. 69. Meyer Natacha (St-Blaise) 1:09.15.4. 70. Jouvai Nathalie (St-Blaise) 1:09.19.7. 71. Bryois Muriel (Neuchâtel) 1:10.46.0. 72. Deagostini Micheline (Colombier NE) 1:10.57.4. 73. Beaud Catherine (Cormondrèche) 1:11.09.6. 74. Beltrando Anicka (Neuchâtel) 1:11.42.4. 75. Biundo Lotito Giuseppina (Neuchâtel) 1:11.49.3. 76. St-Louis Sylvie (Neuchâtel) 1:11.51.2. 77. Santoli Fabienne (Noiraigue) 1:11.55.9. 78. Karlen Judith (Marin-Epagnier) 1:12.31.4. 79. Chiquet France (Montmollin) 1:12.35.2. 80. Villard Fabienne (Neuchâtel) 1:13.55.4. 81. Marquet Brigitte (Le Locle) 1:14.00.3. 82. Gogouillet Gabrielle (Corcelles NE) 1:14.04.8. 83. Samet Sarah (Le Landeron) 1:14.10.9. 84. Silveiro Emilia (Noiraigue) 1:14.14.5. 85. Marthaler Anouck (Dombresson) 1:15.21.9. 86. Montandon Marysle (Le Landeron) 1:17.20.5. 87. Sauser Françoise (St-Blaise) 1:17.42.2. 88. Girod Anne-Christine (Peseux) 1:19.14.7. 89. Barbezat Jackie (Boveresse) 1:19.15.6. 90. Bettex Carmen (Petit-Martel) 1:23.42.4. 91. Currit Beatrice (Brot-Plamboz) 1:28.12.6. 92. Huguenin Jacqueline (La Chaux-de-Fonds) 1:35.17.4.

Dames III (1963-1954): 1. Bouquet Christiane (Ste-Croix) 47.03.2. 2. Pfeifer Martine (Le Locle) 52.44.0. 3. Guggisberg Isabelle (Le Locle) 52.50.2. 4. Morgan Liliane (Geneveys-Coffrane) 53.18.6. 5. Herinckx Isabelle (La Chaux-de-Fonds) 53.19.6. 6. Bourquin Andree-Jane (Auvornier) 54.15.3. 7. Guillod Catherine (Lamboing) 54.36.9. 8. Gauthier Fabienne (Le Locle) 55.41.5. 9. Brunner-Matthey Claire-Lise (La Chaux-de-Fonds) 56.13.6. 10. Mammie Sabine (La Neuveville) 56.47.7. 11. Bilat Gasser Liselotte (La Chaux-de-Fonds) 58.12.9. 12. Stucky Sophie (La Chaux-de-Fonds) 58.54.9. 13. Gaiani Marilyn (Cormondrèche) 58.57.9. 14. Beurreux Donze Rolande (Boudry) 59.40.9. 15. Liechti Isabelle (Môtiers NE) 59.41.4. 16. Oudin Florence (F-Les Fins) 1:00.00.0. 17. Colomb Jacqueline (Bôle) 1:00.02.9. 18. Jacquet Catherine (La Chaux-de-Fonds) 1:00.43.8. 19. Lederer Stefanie (La Chaux-de-Fonds) 1:00.58.8. 20. Kolly Françoise (La Chaux-de-Fonds) 1:01.12.7. 21. Schumacher Christiane (Ponts-de-Martel) 1:01.24.2. 22. Wuetschert Anne-Marie (Cortaillod) 1:02.03.9. 23. Theurillat Dominique (Neuchâtel) 1:02.11.1. 24. Robert Josette (La Chaux-du-Milieu) 1:02.22.4. 25. Gaspar Idalina (La Chaux-de-Fonds) 1:02.26.1. 26. Vessaz Ott Marianne (Neuchâtel) 1:02.30.3. 27. Monnot Sylvaine (F-Morteau) 1:02.56.7. 28. Perrin Genevieve (Cortaillod) 1:03.01.2. 29. Schaller Claudia (Colombier) 1:03.10.3. 30. Papon Veronique (F-Les Longevilles Mt d'Or) 1:03.49.5. 31. Wyss Charlotte (La Chaux-de-Fonds) 1:03.53.8. 32. Bakaric Catherine (Neuchâtel) 1:04.02.4. 33. Chiffelle Miche-

line (Neuchâtel) 1:04.06.8. 34. Baptista Fatima (St-Aubin NE) 1:04.11.4. 35. Wunderlin Yvonne (Marin-Epagnier) 1:04.19.4. 36. Rochat Noelette (Couvet) 1:04.31.8. 37. Schnetzer Martine (Môtiers) 1:04.39.0. 38. Lunke Paolina-A-Catherine (Neuchâtel) 1:04.42.1. 39. Auberson Françoise (Colombier NE) 1:04.59.5. 40. Kohler Christiane (Cornaux) 1:05.01.1. 41. Hirsig Veronique (Le Locle) 1:05.33.6. 42. Godel Nicole (Le Locle) 1:05.33.9. 43. Bouquet Mary-Claude (Boveresse) 1:05.39.4. 44. Rota Sylvie (La Chaux-de-Fonds) 1:06.17.4. 45. Daina Catherine (Fleurier) 1:06.20.7. 46. Duvoisin Odile (Cortaillod) 1:06.24.2. 47. Stritt Rita (Vinelz) 1:06.59.2. 48. Lavanchy Gabrielle (St-Blaise) 1:07.22.7. 49. Montandon Joelle (Marin-Epagnier) 1:07.23.1. 50. Vanlancker Patricia (Les Breuleux) 1:07.33.8. 51. Verardo Anne-Sylvie (Coffrane) 1:08.12.7. 52. Bangerter Corina (St-Imier) 1:08.28.3. 53. Luethi Mary-Christine (St-Imier) 1:08.32.1. 54. Crevoisier Chappuis Sylvie (Cortaillod) 1:08.48.6. 55. Pellanda Giseline (Boudry) 1:08.55.8. 56. Ciampitti Christine (Neuchâtel) 1:09.18.5. 57. Cavin Sylvie (Neuchâtel) 1:09.28.7. 58. Porret Claudette (La Chaux-de-Fonds) 1:10.36.9. 59. Racine Eva (Le Landeron) 1:11.07.0. 60. Tschanz Jeanne-Marie (Corcelles NE) 1:11.17.3. 61. Jacquin Maryse (F-Avanne Aveney) 1:11.18.4. 62. Herrmann Elisabeth (F-Besancon) 1:11.21.8. 63. Etter Lise (Villars-le-Grand) 1:11.27.9. 64. Schweizer Catherine (La Chaux-de-Fonds) 1:11.41.7. 65. Roche-Meredith Françoise (Le Locle) 1:11.52.5. 66. Lopes Marchon Marilia (La Chaux-de-Fonds) 1:11.55.0. 67. Bise Guidi Dominique (La Chaux-de-Fonds) 1:12.22.5. 68. Jaquet Elisabeth (La Sagne NE) 1:12.28.3. 69. Schiess Nicole (Le Locle) 1:12.32.9. 70. Schneebarger Martine (Chaux-de-Fonds) 1:12.36.9. 71. Droz Dominique (Neuchâtel) 1:13.05.2. 72. Calame Nicole (La Sagne NE) 1:13.17.7. 73. Whitehead Dominique (Bevaix) 1:13.28.7. 74. Rohr Jannifer (Neuchâtel) 1:13.32.2. 75. Beguin Ginette (Bevaix) 1:14.22.2. 76. Brunner Jaggi Veronique (Vauxmarcus) 1:16.51.3. 77. Porret Marie-Christine (St-Aubin NE) 1:17.29.4. 78. Nori Deborah (Gorgier) 1:17.30.4. 79. Monnin Vera (La Sagne) 1:18.37.8. 80. Stocco Fabienne (Corcelles) 1:20.43.2. 81. Jaquet Nicole (Les Planchettes) 1:21.16.7. 82. Forchelet Charlotte (Cortaillod) 1:27.24.2. 83. Racine Gilberte (Travers) 1:28.13.4.

Dames IV (1953 et avant): 1. Thuler Françoise (Cormaux) 55.25.7. 2. Ferrari Silvana (Couvet) 57.43.3. 3. Meisterhans Dora (Boudry) 58.06.2. 4. Jaquier Irene (Neuchâtel) 1:00.23.9. 5. Sirugue Odile (F-Ste-Colombe) 1:00.33.9. 6. Desy Céline (Cortaillod) 1:00.37.6. 7. Claude Sylvia (La Chaux-de-Fonds) 1:02.47.4. 8. Schmid Evelyn (La Brévine) 1:02.51.2. 9. Lindeberg Marianne (St-Aubin NE) 1:05.26.3. 10. Weber Doris (St-Blaise) 1:05.35.1. 11. Baillod Marie-Claude (Vauxmarcus) 1:08.40.5. 12. Grosvernier Rose-Marie (La Chaux-de-Fonds) 1:09.23.0. 13. Montandon Fabienne (La Chaux-de-Fonds) 1:10.39.3. 14. Clark Nicole (La Chaux-de-Fonds) 1:10.40.8. 15. Brechbuhl Elisabeth (Grenchen) 1:10.49.9. 16. Mori Sandra (St-Aubin NE) 1:11.03.4. 17. Felber Hedwig (Bern) 1:11.03.4. 18. Magnin Helene (Boudry) 1:12.02.1. 19. Farnhi Monique (La Chaux-de-Fonds) 1:17.03.8. 20. Weber Marianne (Chez-le-Bart) 1:17.28.6. 21. Germond Catherine (Neuchâtel) 1:18.27.2. 22. Deschenaux Maspoli Cecile (Neuchâtel) 1:40.34.3.

Juniors (1987-1984): 1. Langel Tiffany (La Sagne NE) 47.51.5. 2. Virgilio Audrey (Fleurier) 52.02.2. 3. Huguenin Christelle (Les Bayards) 55.09.0. 4. Roulet Aline (La Chaux-de-Fonds) 56.16.0. 5. Rosset Christophe (Le Brouillet) 56.26.9. 6. Carretero Noemie (La Chaux-de-Fonds) 56.39.0. 7. Truong Perrine (Môtiers NE) 57.02.3. 8. Fridez Claudine (Delemont) 58.10.3. 9. Cherrier Valerie (La Chaux-de-Fonds) 58.47.2. 10. Sandoz Christelle (Neuchâtel) 59.34.9. 11. Rohrer Maude (La Sagne NE) 1:02.11.1. 12. Huguenin Nathalie (Le Brouillet) 1:03.20.6. 13. Prethello Victoria (Boveresse) 1:04.23.3. 14. Fournier Lenaic (Le Locle) 1:06.00.8. 15. Brunner Gilliane (Les Verrières) 1:06.21.5. 16. Maeder Josette (Le Brouillet) 1:06.25.3. 17. Amstutz Virginie (Les Sagnettes) 1:07.01.3. 18. Wuetschert Maite (Cortaillod) 1:07.19.4. 19. Arrieta Valentine (Boudry) 1:07.19.8. 20. De Oliveira Estrela (Neuchâtel) 1:07.20.9. 21. Margueron Vanessa (La Chatagne) 1:07.32.1. 22. Baillod Annaik (Couvet) 1:07.53.7. 23. Roy Maurane (Couvet) 1:07.54.2. 24. Robert Maude (La Chaux-de-Fonds) 1:08.27.8. 25. Schwab Camille (Fontainemelon) 1:11.20.4. 26. Eppner Virginie (Villiers) 1:11.20.7. 27. Aliu Dafina (Dombresson) 1:15.22.0. 28. Wutschert Leila (Cortaillod) 1:15.32.4. 29. Chappuis Marine (Cortaillod) 1:15.46.1. 30. Mat-

they Sarah (Savagnier) 1:16.30.2. 31. Perrin Caroline (La Chaux-de-Fonds) 1:16.35.5.

Messieurs

Elites (1983-1974): 1. Baily Gilles (Neuchâtel) 39.26.3. 2. Salsetti Fabrice (St-Aubin-Sauges) 40.16.4. 3. Jeanneret Yvain (Le Locle) 41.24.2. 4. Binet Nicolas (F-Malbuissin) 41.58.0. 5. Schmid Jonathan (La Sagne NE) 42.29.7. 6. Pitier Christophe (Villiers) 42.38.0. 7. Halil Kelmendi (Boudevilliers) 42.50.2. 8. Beljean Nicolas (Saint-Blaise) 43.00.0. 9. Binot Yvan (F-Les Fourgs) 43.16.3. 10. Khebnikov Pavel (Neuchâtel) 43.31.6. 11. Verot Frederic (Neuchâtel) 43.46.0. 12. Dubois Baptiste (Le Locle) 43.59.6. 13. Koffel Patrick (Neuchâtel) 44.21.9. 14. Jeanneret Louis (Fontainemelon) 44.45.3. 15. Rappaz Alexandre (Massongex) 44.50.2. 16. Cavalier Lionel (Zuerich) 45.04.0. 17. Pellaton Damien (La Brévine) 45.17.1. 18. De Campos Carlos (La Chaux-de-Fonds) 45.23.7. 19. Kurmann Beat (Neuchâtel) 45.31.8. 20. Bader Yves (Sonceboz-Sombeval) 45.38.5. 21. Zwahlen Pascal (Auvornier) 45.51.4. 22. Magnat David (Basel) 46.06.1. 23. Simon-Vermot Laurent (Hauterive) 46.21.1. 24. Benoit Christophe (Le Landeron) 46.22.0. 25. Verticelli Sebastien (F-Remoray-Boujeons) 46.30.2. 26. Weissbaum Herve (Courtmarin) 46.38.3. 27. Wahli Joel (Cortaillod) 46.41.8. 28. Guillemin Johan (F-Charquemont) 46.48.4. 29. Bacci Daniel (Colombier) 46.49.8. 30. Moreau Thierry (Le Locle) 47.02.8. 31. Perrotet Stephane (Le Locle) 47.15.4. 32. Wahli David (Moutier) 47.35.0. 33. Junker Christophe (Neuchâtel) 47.44.4. 34. Grosvernier Herve (La Chaux-de-Fonds) 47.52.9. 35. Zickar Michael (Neuchâtel) 48.17.6. 36. Bonjour Michael (Lignières) 48.28.6. 37. Pellaton Cyril (Neuchâtel) 48.37.0. 38. Humbert-Droz Jerome (Lignières) 48.37.6. 39. Brauen Reto (Piereteln) 48.38.3. 40. Morina Muhamet (Wohlhusen) 48.47.7. 41. Vuille Dylan (Le Locle) 48.49.5. 42. Billieux Vincent (Neuchâtel) 48.50.2. 43. Robert Julien (Les Hauts-Geneveys) 49.20.7. 44. Surdez Michael (Neuchâtel) 49.28.3. 45. Schmid Michael (La Brévine) 49.35.0. 46. Jeanmaire David (La Chaux-de-Fonds) 49.41.2. 47. Vaucher Ronald (Les Sagnettes) 49.44.0. 48. Joly Olivier (Le Locle) 49.49.5. 49. Strambini Alexandre (Les Genevez) 50.02.2. 50. Frochoux Damien (Peseux) 50.09.7. 51. Frey Stephane (Fleurier) 50.19.1. 52. Cordier Patrice (F-Chapelle des Bois) 50.21.3. 53. Schmid Johann (La Brévine) 50.26.3. 54. Haldimann Daniel (St-Blaise) 50.40.6. 55. Chaignat Thierry (La Chaux-de-Fonds) 50.53.1. 56. Amez-Droz Eric (Dombresson) 50.57.0. 57. Clerc Marc-Andre (Les Hauts-Geneveys) 51.02.5. 58. Gasser Benoit (Marin-Epagnier) 51.28.4. 59. Henriot Francois (F-Les Fins) 51.35.2. 60. Villars Sylvain (Hauterive) 51.35.8. 61. Mariani Brian (Estavayer-le-Lac) 51.36.2. 62. Thiebaut Fabian (Le Locle) 51.41.0. 63. Coste Damien (Le Locle) 51.42.5. 64. Beutler Francois (Chambrelin) 51.48.0. 65. Zuercher Ludovic (St-Imier) 51.50.4. 66. Poux David (F-Labergement Sainte Marie) 52.00.2. 67. Zwahlen Nicolas (Baden) 52.37.3. 68. Varone Sebastien (La Chaux-de-Fonds) 52.41.4. 69. Brissat Raphael (La Chaux-de-Fonds) 52.59.4. 70. Devaud Gregoire (Villars-sur-Glane) 53.15.5. 71. Vianney Racine (Couvet) 53.19.0. 72. De Morais Miguel Angelo (Cormondrèche) 53.39.6. 73. Bonjour Nicolas (Neuchâtel) 53.48.9. 74. Goly Christophe (La Chaux-de-Fonds) 54.15.2. 75. Voyame Alain Joseph (Chézard-St Martin) 54.46.5. 76. Montemagno Salvatore (Geneveys-Coffrane) 54.47.8. 77. Amiet Gregoire (Les Hauts-Geneveys) 54.49.7. 78. Amez-Droz Jerome (Marin-Epagnier) 54.51.6. 79. Baltensperger Vincent (Avenches) 55.07.9. 80. Haldimann Romain (La Chaux-du-Milieu) 55.08.8. 81. Froidevaux Olivier (Boudry) 55.13.9. 82. Rodrigues Ricardo (Neuchâtel) 55.23.6. 83. Perret Laurent (Montmollin) 55.26.3. 84. Glauser Stephane (Cernier) 55.28.6. 85. Challandes Laurent (La Chaux-de-Fonds) 55.51.7. 86. Amstutz Rene (Neuchâtel) 56.03.5. 87. Belaz Steve (Arenal) 56.07.6. 88. Jeanmonod Yves (Montalchez) 56.18.7. 89. Herren Jacques (La Chaux-de-Fonds) 56.19.2. 90. Hofer Blaise (Hauterive) 56.20.9. 91. Inwinkler David (Neuchâtel) 56.21.6. 92. Kohler Florian (Neuchâtel) 56.40.5. 93. Gunder Jérôme (Neuchâtel) 56.51.9. 94. Ruefenacht Pierre-Andre (Cressier) 56.56.4. 95. Ferreira Jean-Louis (Boudry) 57.13.8. 96. Ischer Real (Neuchâtel) 57.46.1. 97. Terrier Regis (Cernier) 57.52.9. 98. Drouhard Michel (F-Flangebouche) 58.06.8. 99. Casali Igor (La Chaux-de-Fonds) 58.08.0. 100. Arquin Romain (Neuchâtel) 58.13.1. 101. Jeanneret Stephane (Dombresson) 58.27.8. 102. Dubied David (Neuchâtel) 58.32.6. 103. Rothlisberger Jean-Marie (La Chaux-de-Fonds)

58.36.5. 104. Verissimo Marco (F-Morteau) 58.43.4. 105. Girardin Yves (Neuchâtel) 59.24.2. 106. Quatrevaux Rene Pierre (La Chaux-de-Fonds) 1:00.04.8. 107. Robert Yann (Neuchâtel) 1:00.25.2. 108. Robert Nicolas (Bevaix) 1:00.42.5. 109. Benoit Roland (Ponts-de-Martel) 1:02.05.2. 110. Benoit Patrick (La Sagne NE) 1:02.31.1. 111. Richard Thibault (La Chaux-de-Fonds) 1:02.59.7. 112. Lehmann Laurent (St-Sulpice NE) 1:03.00.3. 113. Sandoz Yannick (Neuchâtel) 1:03.04.8. 114. Favre Jérôme (Chézard-St-Martin) 1:03.05.4. 115. Cosandey Laurent (Chez-le-Bart) 1:03.31.0. 116. Robert Jean-Manuel (La Chaux-de-Fonds) 1:03.33.6. 117. Goly Steve (La Chaux-de-Fonds) 1:04.15.2. 118. Gyger Steve (Neuchâtel) 1:04.39.6. 119. Oppliger Antoine (Cernier) 1:04.45.2. 120. Ayebe Amar (F-Les Fins) 1:04.57.7. 121. Puerari Vincent (Cortaillod) 1:05.12.8. 122. Perret Lionel (Bôle) 1:05.34.6. 123. Chappatte Raphael (La Chaux-de-Fonds) 1:05.47.3. 124. Mermillon Raphael (La Chaux-de-Fonds) 1:05.52.9. 125. Steinhauser Jérôme (Le Locle) 1:06.35.5. 126. Rosat Péric (La Brévine) 1:07.02.8. 127. Houg Thierry (F-Montebon) 1:07.03.0. 128. Flueckiger Pascal (La Chaux-de-Fonds) 1:07.03.5. 129. Favre Loic (Les Breuleux) 1:07.04.8. 130. Magalhaes Jean (Neuchâtel) 1:10.14.6. 131. von Niederhausern Olivier (Boudry) 1:11.20.7. 132. Montandon Michael (Bevaix) 1:27.41.5.

Seniors I (1973-1964): 1. Aubry Jean-Michel (Cortaillod) 39.26.3. 2. Glauser Francois (Montmollin) 39.34.9. 3. Knuchel Martin (Nidau) 40.23.8. 4. Jaunin Marc-Henri (Neuchâtel) 40.36.4. 5. Feuz Vincent (Le Locle) 40.45.6. 6. Kuenzler Rene (Port) 41.17.3. 7. Marchand Tony (St-Imier) 42.03.4. 8. Perroud Yvan (Neuchâtel) 42.19.4. 9. Adatte Michel (Asuel) 42.20.8. 10. Fleury Pascal (La Chaux-de-Fonds) 42.37.2. 11. Buchs Vincent (Les Hauts-Geneveys) 42.54.3. 12. Clerc Patrick (Dombresson) 42.57.1. 13. Habegger Beat (Fraubrunnen) 43.13.1. 14. Meier Christophe (Bullet) 43.19.9. 15. Nussbaum Philippe (Gorgier) 43.36.7. 16. Silva Manuel (Peseux) 43.40.0. 17. Pelaton Fabrice (La Brévine) 43.49.7. 18. Caron Xavier (F-Epenoy) 43.51.2. 19. Drezet Thierry (F-Les Fins) 43.55.4. 20. Huguenin Christian (Le Locle) 43.58.2. 21. Maini Fabio (Cormaux NE) 44.17.3. 22. Pellaton Jean-Francois (La Brévine) 44.21.4. 23. Muller Philippe (Tramelan) 44.30.1. 24. Jeannerod Emmanuel (F-Petite Chaux) 44.34.9. 25. Flueckiger Christian (Travers) 44.35.5. 26. Risler Philippe (Le Landeron) 44.44.7. 27. Schwab Cedric (Les Ponts-de-Martel) 44.46.7. 28. Bovay Jean-Philippe (La Chaux-de-Fonds) 44.52.5. 29. Robert Claude (Peseux) 45.20.0. 30. Zosso Heinz (Niederbipp) 45.24.6. 31. Howard Stephane (Tavannes) 45.32.8. 32. Couturier Denis (F-Villers le Lac) 45.33.6. 33. Onillon Emmanuel (Les Hauts-Geneveys) 45.36.3. 34. Ravier Stephane (Bevaix) 46.07.5. 35. Stauffer Laurent (Cortaillod) 46.20.4. 36. Drezet David (F-Pontarlier) 46.28.2. 37. Allemand Nicolas (La Chaux-de-Fonds) 46.38.8. 38. Duvoisin Antony (Boudevilliers) 46.42.6. 39. Taillard Gilles (F-Morteau) 46.45.9. 40. Bole Frederic (F-Pontarlier) 46.57.3. 41. Barberon Philippe (Corcelles) 46.58.7. 42. Pfund Nicolas (Bevaix) 47.00.6. 43. Taillard Pascal (La Chaux-de-Fonds) 47.01.6. 44. Schreyer Alain (Bevaix) 47.10.1. 45. Schwab Basile (La Chaux-de-Fonds) 47.22.4. 46. Allmann Marcel (Corcelles NE) 47.30.3. 47. Perrot-Audet Vincent (F-Fourmet-Blancheroche) 47.33.5. 48. Niederhauser Christophe (Fontaines NE) 47.37.0. 49. Denis Xavier (Neuchâtel) 47.40.5. 50. Gauthier Pierre (La Chaux-de-Fonds) 47.45.3. 51. Habegger Robert (Le Fuet) 47.45.9. 52. Gross Stephan (St-Blaise) 47.56.5. 53. Jaunin Nicolas (Verdon-les-Bains) 48.06.5. 54. Dutoit Bertrand (Baulmes) 48.14.4. 55. Letoublon Claude (F-Chaudron) 48.32.3. 56. Buonocore Rosario (Bevaix) 48.39.8. 57. Cuenin Pascal (Cortaillod) 48.43.8. 58. Gaume Stephane (Peseux) 48.46.3. 59. Renaud Gilles (Neuchâtel) 48.51.3. 60. Santschi Philippe (Le Locle) 49.00.0. 61. Coendoz Guy (Cressier NE) 49.01.4. 62. Fragnoli David (Bevaix) 49.12.3. 63. Russo Gilbert (Boudry) 49.18.9. 64. Dehon Nicolas (La Chaux-de-Fonds) 49.19.9. 64. Schaad Patrick (La Chaux-de-Fonds) 49.19.9. 66. Charrere Yann (Fleurier) 49.36.7. 67. Bertin Christian (F-Morteau) 49.41.6. 68. Didierlaurent Xavier (La Chaux-de-Fonds) 49.42.1. 69. Iau Marcello (Le Locle) 49.42.7. 70. Ebel Patrick (Marin-Epagnier) 49.43.5. 71. Wahli Christophe (La Chaux-de-Fonds) 49.44.2. 72. Durrer Peter (Seedorf BE) 49.49.1. 73. Mameche Mohamed (La Chaux-de-Fonds) 50.02.7. 74. Rais Jacques (Le Landeron) 50.04.4. 75. Gerber Michael (Neuchâtel) 50.06.4. 76. Breitter Sven (Colombier NE) 50.06.7. 77. Balmer Luc (Valangin) 50.07.1. 78. Schneider Pascal (La Chaux-de-Fonds)

50.14.8.



Fins) 46.03.8. 17. Yerly Didier (Dombresson) 46.09.3. 18. Chiffelle Christian (Boudrevillers) 46.12.6. 19. Durand Jean-Marc (F-Grand Combe Chatelet) 46.29.7. 20. Ray Aldo (La Chaux-du-Milieu) 46.33.2. 21. Tobler Markus (Le Locle) 46.53.8. 22. Meyrat Gerard (Fontainemelon) 47.07.2. 23. Jaeggi Hugo (Fontaines NE) 47.21.4. 24. Bossi Andre (La Chaux-de-Fonds) 47.33.0. 25. Del Rio Ricardo (Ballaigues) 47.40.0. 26. Abplanalp Michel (Auvornier) 47.41.0. 27. Cuenat Raymond (La Chaux-de-Fonds) 48.00.3. 28. Oppliger Philippe (Le Locle) 48.04.5. 29. Susino Franco (La Chaux-de-Fonds) 48.23.3. 30. Evard Boris (La Chaux-de-Fonds) 48.41.2. 31. Cohen Michel (Savagnier) 48.57.1. 32. Perrin Jean-Bernard (Cortaillood) 49.13.5. 33. Auberson Bernard (Colombier NE) 49.15.5. 34. Iseli Emanuel (Courgevaux) 49.22.7. 35. Friedli Louis (Magglingen/Macolin) 49.26.6. 36. Kull Hansjoerg (Cornaux NE) 49.30.6. 37. Gigandet Donald (Les Genevez JU) 49.42.1. 38. Pellaton Thierry (Les Breuleux) 49.45.8. 39. Burri Beat (Corcelles) 49.56.5. 40. Schwarb Eddy (Le Locle) 50.05.1. 41. Vuillemez Jean-Pierre (Cerneux-Péguignot) 50.08.4. 42. Oestreich Marc (Neuchâtel) 50.10.3. 43. Yerly Christian (Onnens FR) 50.16.8. 44. Di Luca Fabrice (Cortaillood) 50.38.2. 45. Thum Vincent (Le Locle) 50.45.8. 46. Luthi Jean-Michel (La Chaux-du-Milieu) 50.53.0. 47. Joset Laurent (Peseux) 50.58.7. 48. Henriot Gerard (F-Le Russey) 50.58.8. 49. Beck Roland (St-Blaise) 51.04.1. 50. Montandon Denis (La Chaux-de-Fonds) 51.13.2. 51. Kissling Philippe (Fleurier) 51.15.5. 52. Goetz Raymond (Neuchâtel) 51.16.2. 53. Vauchier Philippe (F-Oye et Pallet) 51.18.0. 54. Hillbrunner Rolf (Ostermündigen) 51.21.2. 55. Schmid Alfred (La Vue-des-Alpes) 51.23.5. 56. Montandon Guy (Cortaillood) 51.29.8. 57. Buettkofer Erwin (Evilard) 51.32.5. 58. Sunier Alain (La Neuveville) 51.39.0. 59. Clerc Jean-Alex (Noiraigue) 51.49.3. 60. Pointet Hugues (Peseux) 51.53.6. 61. Nys Olivier (Neuchâtel) 52.07.2. 62. Bardet Didier (Biel/Bienne) 52.08.7. 63. Joss Jean-Francois (Fontaines NE) 52.13.4. 64. Mamie Richard (La Neuveville) 52.15.0. 65. Cuenot Michel (Cerneux-Péguignot) 52.16.1. 66. Grimm Michel (St-Blaise) 52.19.0. 67. Santoli Eduardo (Noiraigue) 52.19.6. 68. Mercati Sylvain (Colombier) 52.23.4. 69. Hostettler Alain (La Chaux-de-Fonds) 52.31.5. 70. Muriset Philippe (Neuchâtel) 52.34.8. 71. Oeurvay Michel (Neuchâtel) 52.38.7. 72. Babel Jacques (Neuchâtel) 52.39.6. 73. Gigandet Gerard (Neuchâtel) 52.41.0. 74. Di Paola Fernando (St-Blaise) 52.46.4. 75. Richoz Philippe (Marin-Epagnier) 52.48.5. 76. Grisar Dominique (Boudry) 52.59.8. 77. Seiler Pierre (Colombier) 53.08.1. 78. Rousseau Jacques (Corcelles NE) 53.09.1. 79. Decreval Jean-Luc (Cornaux) 53.09.7. 80. Burri Jean-Francois (Bôle) 53.12.4. 81. Pastoriza Carlos (La Chaux-de-Fonds) 53.14.2. 82. Jeandupeux Michel (Neuchâtel) 53.20.0. 83. Anker Alfred (Luescherz) 53.24.3. 84. Dubois Yves-Alain (Saint-Blaise) 53.26.0. 85. Wehrli Jean-Francois (Boudry) 53.33.6. 86. Pittet Dominique (Cheiry) 53.36.4. 87. Kaufmann Jean-Christophe (Neuchâtel) 53.40.2. 88. Niggli Jean-Pierre (Les Hauts-Geneveys) 53.41.1. 89. Gerber Michel (Cortaillood) 53.44.8. 90. Jeanneret Jacques (Le Locle) 53.45.7. 91. Ballet Francis (Cormondrèche) 53.45.8. 92. Monnier Pierre-Yves (Coffrane) 53.50.2. 93. Grandjean Pierre-Yves (Les Planchettes) 53.51.7. 94. Robert Frederic (La Chaux-du-Milieu) 53.52.5. 95. Charriere Michel (F-Fuans) 53.54.5. 96. Bernasconi Pascal (Cernier) 53.54.6. 97. Barbalat Louis (F-Les Combes) 53.56.2. 98. Margueron Rene (Bevaix) 53.57.0. 99. Maradan Daniel (La Chatagne) 54.01.3. 100. Houlmann Philippe (La Chaux-de-Fonds) 54.05.2. 101. Stürnemann Florian (Môtiers) 54.07.0. 102. Gfeller Renaud (La Chaux-de-Fonds) 54.10.1. 103. van Dongen Christophe (La Chaux-de-Fonds) 54.15.8. 104. Erard Michel (Les Breuleux) 54.21.5. 105. Sester Alain (La Chaux-de-Fonds) 54.24.8. 106. Waelti Roland (Neuchâtel) 54.28.2. 107. Perret Jean-Francois (Bôle) 54.35.9. 108. Pellaton Gerard (La Chaux-de-Fonds) 54.36.0. 109. Reichl Albert (Neuchâtel) 54.47.6. 110. Rosina Enrico (Bevaix) 54.55.3. 111. Perrin Rene (La Chaux-de-Fonds) 54.58.0. 112. Gilliani Pascal (La Chaux-de-Fonds) 55.01.5. 113. Hirschy Gilbert (Les Brenets) 55.03.8. 114. Gnaegi Hubert (Corcelles) 55.04.4. 115. Jaeggi Beat (Haerkingen) 55.05.6. 116. Godinat Andre (La Chaux-de-Fonds) 55.05.7. 117. Schneberger Eric (La Chaux-de-Fonds) 55.09.7. 118. Morcs Blaise (La Chaux-de-Fonds) 55.15.6. 119. Wildhaber Jean-Pierre (Peseux) 55.20.7. 120. Girardin Andre (Marin-Epagnier) 55.22.1. 121. Wutschert Robert (Cortaillood) 55.22.3. 122. Herinckx Tanguy (La Chaux-de-Fonds) 55.23.8. 123. Sedfi Yves (Neuchâtel) 55.39.5. 124. Vacheron Daniel (Les Hauts-Gene-

veys) 55.42.3. 125. Favre Thierry (La Chaux-de-Fonds) 55.53.6. 126. Borges Mario (Cortaillood) 55.55.2. 127. Ryl Bruno (Neuchâtel) 55.57.6. 128. Gauchat Christian (Montmolin) 56.06.9. 129. Da Silva Fonseca Jose-Luis (Neuchâtel) 56.17.5. 130. Blanc Michel (Travers) 56.24.4. 131. Schluchter Pierre-Alain (Rochefort) 56.24.4. 132. Arancia Justo (La Chaux-de-Fonds) 56.33.0. 133. Kistler Francois (Boudry) 56.35.0. 134. Eichenberger Christophe (Bevaix) 56.53.2. 135. Bonvin Pascal (Le Landeron) 56.59.8. 136. Sahli Jean-Luc (Les Breuleux) 57.05.9. 137. Blant Michel (Neuchâtel) 57.07.3. 138. Binggeli Thierry (Cortaillood) 57.10.1. 139. Rossi Carmine (Cressier) 57.13.5. 140. Schneider Roland (Boudry) 57.14.6. 141. Wegmueller Johann (Neuchâtel) 57.15.5. 142. Baeni Gerard (Boudrevillers) 57.16.9. 143. Paratte Philippe (Le Landeron) 57.26.9. 144. Bonjour Christian (Cortaillood) 57.33.7. 145. Ribaux Alain (Neuchâtel) 57.37.8. 146. Mermillon Denis (La Chaux-de-Fonds) 57.40.6. 147. Mornod Gerald (Cheiry) 57.41.4. 148. Mella Christian (Peseux) 57.44.4. 149. Kaltenrieder Denis (Cormoret) 57.47.0. 150. Singele Alain (Le Locle) 57.55.4. 151. Pietronigro Antonio (Le Landeron) 58.12.5. 152. Mettelle Jean-Philippe (Cornaux NE) 58.35.2. 153. Roche-Meredith Philippe (Le Locle) 58.42.7. 154. Sandoz Pascal (Neuchâtel) 58.51.9. 155. Vuillemin Pierre (F-Remont) 59.05.9. 156. Sturder Pierre (Cernier) 59.06.3. 157. Egger Christian (Saint-Aubin) 59.07.5. 158. Allisson Daniel (Dombresson) 59.19.0. 159. Gemignani Rossano (Cornaux) 59.21.0. 160. Lavanchy Daniel (St-Blaise) 59.22.0. 161. Roth Francis (Hauterive) 59.28.8. 162. Purro Bernard (La Chaux-de-Fonds) 59.34.3. 163. Marra Luigi (La Chaux-de-Fonds) 59.34.4. 164. Girardet Claude (F-Morteau/Les Fins) 1:00.00.7. 165. Hamm Alain (Lignieres) 1:00.03.7. 166. Jeannerat Alain (Le Belmont JU) 1:00.06.5. 167. Douady Christian (St-Aubin NE) 1:00.12.3. 168. De Marco Luciano (Yverdon-les-Bains) 1:00.13.2. 169. Sandoz Philippe (Couvett) 1:00.13.7. 170. Habegger Jean-Daniel (Neuchâtel) 1:00.15.7. 171. Barfuss Denis (La Chaux-de-Fonds) 1:00.18.7. 172. Augsburguer Andre (Villiers) 1:00.25.3. 173. Dumont Philippe (Corcelles) 1:00.34.9. 174. Gaille Patrice (La Chaux-de-Fonds) 1:00.42.2. 175. Brody Bernard (Le Locle) 1:00.43.4. 176. L'eplatenier Claude (Corcelles NE) 1:00.46.0. 177. Bedat Alexandre (La Chaux-de-Fonds) 1:00.56.9. 178. Choain Didier (La Chaux-de-Fonds) 1:00.58.8. 179. Jeanneret Eddy (Môtiers NE) 1:01.05.7. 180. Dupont Jean-Luc (F-Villers-le-Lac) 1:01.16.9. 181. Jeannerat Pascal (Chézard-St-Martin) 1:01.22.5. 182. Houmarat Timothee (Neuchâtel) 1:01.31.7. 183. Dubied Pierre-Andre (Hauterive) 1:01.35.4. 184. Peer Jean-Martin (Neuchâtel) 1:01.45.7. 185. Benacloche Antoine (Neuchâtel) 1:01.50.7. 186. Marthaler Jean-Pierre (La Chaux-de-Fonds) 1:02.21.7. 187. Moule Francis (F-Villers le Lac) 1:02.32.1. 188. Chanson Christian (Cornaux) 1:02.52.2. 189. Weber Patrick (Corcelles) 1:02.57.6. 190. Torche Jean-Marie (Cheiry) 1:03.02.6. 191. Stürmann Marcel (La Vue-des-Alpes) 1:03.03.5. 192. Luetschschwab Serge (Yverdon-les-Bains) 1:03.10.2. 193. Jenz Georges-Eric (Les Ponts-de-Martel) 1:03.11.4. 194. Henzlin Christian (Neuchâtel) 1:03.12.6. 195. Knutti Henri (La Chaux-de-Fonds) 1:03.18.2. 196. Migliorini Renato (La Chaux-de-Fonds) 1:03.24.1. 197. Higginson Thomas (Neuchâtel) 1:03.24.9. 198. Eppner Gilbert (Villiers) 1:03.35.1. 199. Gonzalez Juan (Boudry) 1:04.21.8. 200. Suter Yves (Les Verrieres) 1:04.26.5. 201. Cochand Nicolas (Fleurier) 1:04.32.4. 202. Cattin Hubert (St-Aubin FR) 1:04.39.7. 203. Tinelli Giovanni (Bevaix) 1:04.41.5. 204. Salvi Dario (Bevaix) 1:04.51.2. 205. Barfuss Alain (La Sagne NE) 1:04.52.4. 206. Bahy Daniel (F-La Longueville) 1:04.54.4. 207. Kraehenbuehl Francis (Colombier NE) 1:04.59.4. 208. Magne Philippe (Colombier NE) 1:05.12.7. 209. Arnet Jacques (La Chaux-de-Fonds) 1:05.32.1. 210. Zingg Claude (Neuchâtel) 1:05.39.3. 211. Wunderlin Juerg (Marin-Epagnier) 1:05.41.2. 212. Salvi Mauro (Bevaix) 1:05.50.7. 213. Brunner Claude-Alain (Les Verrieres) 1:06.22.2. 214. Niggeler Pierre-Alain (Marin-Epagnier) 1:06.34.5. 215. Loeffel Philippe (La Chaux-de-Fonds) 1:06.46.4. 216. Fahrni Andreas (Goumoens-le-Jux) 1:06.48.0. 217. Marti Alain (St-Blaise) 1:07.00.9. 218. Nemeth Sandor (Dombresson) 1:07.13.3. 219. Promm Roland (Neuchâtel) 1:07.17.2. 220. Heiniger Michel (Cortebert) 1:08.05.1. 221. Bozzini Silvano (Tuescherz-Alfermece) 1:08.12.0. 222. Cardot Francis (Neuchâtel) 1:08.24.7. 223. Hurni Philippe (Bôle) 1:08.31.5. 224. Contesse Max (Chevaux-Lausanne) 1:08.33.8. 225. Ryan David (Neuchâtel) 1:08.47.0. 226. Nicolet Marcel (La Chaux-de-Fonds)

1:09.04.7. 227. Roelli Hans-Peter (Neuchâtel) 1:09.06.9. 228. Dubois Frederic (Colombier NE) 1:09.22.5. 229. Nussbaum Andre (Cortaillood) 1:09.58.2. 230. Hirschy Pierre-Andre (Neuchâtel) 1:10.19.6. 231. Rogerson Grant Creed (Neuchâtel) 1:15.50.4. 232. Lopez Luis (La Chaux-de-Fonds) 1:17.04.5. 233. Sigrist Nicolas (Neuchâtel) 1:17.32.6.

Vétérans I (1953-1944): 1. Doerfliger Claude (Corcelles) 45.21.8. 2. Morard Gerard (Neuchâtel) 45.26.3. 3. Gaillard Claude (Treyconvignes) 45.31.2. 4. Parrot Roger (Undervelier) 45.36.8. 5. Boillat Andre (Les Breuleux) 46.08.4. 6. Schmid Jean-Denis (La Brévine) 46.22.8. 7. Rosat Claudy (La Brévine) 46.25.2. 8. Faivre Pierre (F-Montlebon) 46.36.6. 9. Moser Albrecht (Pieterlen) 47.05.7. 10. Furrer Serge (Bevaix) 48.04.2. 11. Pittier Patrice (Fontainemelon) 48.12.5. 12. Bagenstos Heinz (St-Blaise) 49.28.0. 13. Villars Denis (Neuchâtel) 49.28.6. 14. Juncker Jean-Louis (Boudry) 49.43.9. 15. Guerdet Rene (Neuchâtel) 50.25.4. 16. Voirol Raoul (Tramelan) 50.55.1. 17. Baltensperger Alain (Avenches) 50.57.4. 18. Pellaton Daniel (La Chaux-de-Fonds) 51.09.9. 19. Pottet Claude (F-Pontarlier) 51.17.2. 20. Benoit Eugene (Le Landeron) 51.32.2. 21. Carretero Jose (La Chaux-de-Fonds) 51.40.8. 22. Montandon Paul-Etienne (La Chaux-de-Fonds) 51.57.6. 23. Robert Philippe (Ste-Croix) 52.06.3. 24. Messner Rolf (Vinzel) 52.10.3. 25. Ecabert Jean-Luc (Bôle) 52.17.3. 26. Tramaux Walter (Estavayer-le-Lac) 52.34.4. 27. Vermot Alain (F-Villers le Lac) 52.54.9. 28. Cloros Artiste (Onnens FR) 53.03.6. 29. Rohrer Denis (Granges VS) 53.12.3. 30. Girard Pierre (F-Les Hopitoux Vieux) 53.19.0. 31. Pilloud Jean-Daniel (Yverdon-les-Bains) 53.44.1. 32. Cochard Roger (Fontainemelon) 54.00.6. 33. Reimo Manuel (Neuchâtel) 54.05.2. 34. Benoit Edouard (Ponts-de-Martel) 54.55.4. 35. Haefeli Walter (Le Noirmont) 54.59.7. 36. Gines Georges (Cormondrèche) 55.06.9. 37. Etter Raymond (Villars-le-Grand) 55.21.4. 38. Chautemps Alain (Cormondrèche) 55.37.0. 39. Santos Alberto (Cressier NE) 55.46.7. 40. Bouttecon Christian (F-Pontarlier) 55.52.3. 41. Grupp Joachim (Enges) 56.30.3. 42. Zbinden Pierre (Le Locle) 56.35.8. 43. Dupasquier Gerard (La Chaux-de-Fonds) 56.49.0. 44. Hugli Heinz (Corcelles) 57.01.3. 45. Fallet Eric (Boecourt) 57.02.4. 46. Felber Guido (Bern) 57.09.4. 47. Lauber Denis (La Chaux-de-Fonds) 57.13.7. 48. Maillefer Daniel (Ballaigues) 57.17.6. 49. Gacon Eric (Chambrelin) 57.42.9. 49. Locatelli Jacques (St-Aubin NE) 57.42.9. 51. Lambel Jean-Michel (La Côte-aux-Fées) 57.50.7. 52. Pegorari Stefano (Le Landeron) 58.09.0. 53. Arquin Georges (Colombier NE) 58.13.6. 54. Stürnemann Pascal (Fleurier) 58.43.7. 55. Erard Jean-Michel (Savagnier) 58.51.1. 56. Hirschy Armand (Le Locle) 58.55.1. 57. Gross Roland-Alexandre (Neuchâtel) 59.13.5. 58. Fluder Robert (Neuchâtel) 59.21.3. 59. Colin Bernard (Fontaines NE) 59.43.1. 60. Kaspar Alfred (Bôle) 59.45.4. 61. Fauguel Charles (Boudry) 59.51.4. 62. Gyger Hansjurg (Ostermündigen) 1:00.35.7. 63. Barbezat Eric (Rochefort) 1:01.00.3. 64. Olesen Peter (Hauterive NE) 1:01.08.1. 65. Haldimann Werner (St-Blaise) 1:01.40.6. 66. Fischer Jean-Marc (Saulles) 1:01.56.5. 67. Thurner Ernst (Thielle-Wave) 1:02.09.3. 68. Ruf Jean-Elie (Le Locle) 1:02.33.3. 69. Buehler Heini (Peseux) 1:02.34.7. 70. Juillard Yves (Boudry) 1:02.46.1. 71. Millet Marcel (Grandson 2) 1:02.49.6. 72. Ruedin Michel (Cressier NE) 1:02.53.7. 73. Nicolet Daniel (La Sagne NE) 1:03.08.2. 74. Voutat Michel (Orpund) 1:03.55.4. 75. Hogg Graeme (Peseux) 1:03.58.4. 76. Muller Jean Pierre (La Chaux-de-Fonds) 1:04.29.1. 77. Beguin Michel (Bevaix) 1:05.17.9. 78. Gouverneur Rene-Louis (Cortaillood) 1:05.30.0. 79. Christen Jean-Daniel (Marin-Epagnier) 1:05.35.9. 80. Spielmann Bernard (Les Hauts-Geneveys) 1:06.05.1. 81. Calame Jean-Pierre (Savagnier) 1:06.49.1. 82. Fink Daniel (Neuchâtel) 1:07.44.4. 83. Perret Olivier (Neuchâtel) 1:07.50.6. 84. Zecevic Djordje (La Chaux-de-Fonds) 1:08.01.3. 85. Despland Francois (Bevaix) 1:08.13.6. 86. Grossjean Alain (Bôle) 1:08.13.8. 87. Kaltenrieder Roland (Cormoret) 1:08.17.8. 88. Lindberg Peter (St-Aubin-Sauges) 1:08.19.7. 89. Brunner Claude-Alain (Bevaix) 1:08.23.0. 90. Messner Jean-Pierre (F-Pontarlier) 1:08.44.4. 91. Dekens Jacques (Cortaillood) 1:08.46.1. 92. Reichenbach Willy (La Chaux-de-Fonds) 1:09.00.8. 93. Gubler Francois (Colombier) 1:09.28.3. 94. Baumann Bruno (St-Mier) 1:09.50.4. 95. Droz Roland (Colombier) 1:10.51.1. 96. Lehmann Jacques (Colombier) 1:12.14.0. 97. Baumgartner Christian (Hinterkappelen) 1:14.41.8. 98. Monnat Albert (Gorgier) 1:17.25.0. 99. Ruegger Bruno (La Neuveville) 1:19.32.3. 100. Jaeggi Roland (Vaumarcus) 1:23.43.2.

Vétérans II (1943 et avant): 1. Schaller Armin (Neuchâtel) 49.26.3. 2. Rufnacht Raymond (La Chaux-de-Fonds) 50.36.1. 3. Musy Pierre (Baulmes) 52.42.6. 4. Marchand Jimmy (Villeret) 54.44.7. 5. Nipp Alois (Les Brenets) 56.21.0. 6. Roth Claude (Chambrelin) 57.24.3. 7. Guerdet Georges (Boudrevillers) 58.17.9. 8. Tondini Jean-Claude (Couvett) 59.44.1. 9. Eberli Pierre (Colombier) 1:00.48.4. 10. Thievent Pierre (Le Noirmont) 1:01.51.7. 11. Noirjean Michel (Boudry) 1:02.42.8. 12. Roth Florian (Môtiers NE) 1:03.02.6. 13. Charles Roland (Bevaix) 1:03.15.9. 14. Droz Georges (Les Vieux-Pres) 1:03.39.0. 15. Roussel Pierre (F-Oye et Pallet) 1:03.52.2. 16. Perrinjaquet Andre (Auvornier) 1:04.44.6. 17. Rochat Maurice (Couvett) 1:04.58.3. 18. Kusch Karlheinz (Neuchâtel) 1:05.38.1. 19. Streit-Vogel Ulrich (Lyss) 1:06.24.1. 20. Colomb Paul Andre (La Chaux-de-Fonds) 1:07.04.4. 21. Steiner Fernand (Les Hauts-Geneveys) 1:07.22.0. 22. Bertschi Karl (Neuchâtel) 1:08.22.7. 23. Jaggi Claude (Cortaillood) 1:08.30.2. 24. Perret Denis (Le Paquier NE) 1:09.44.6. 25. Clark Rodney (La Chaux-de-Fonds) 1:09.46.3. 26. Jeannin Michel (Boudrevillers) 1:11.33.6. 27. Jequier Jean-Marc (Fleurier) 1:12.45.0. 28. Robert Andre (Neuchâtel 5) 1:15.32.2. 29. Favre Gerard (Neuchâtel) 1:15.52.8. 30. Proellocks Eric (La Chaux-de-Fonds) 1:16.06.6. 31. Weber Erich (Chezle-Bart) 1:17.31.3.

Juniors (1987-1984): 1. Francillon Gael (La Chaux-de-Fonds) 42.12.6. 2. Schaller Emilien (Le Locle) 44.22.8. 3. Vuille Mehdy (Le Locle) 44.30.6. 4. Vahidhalla Azimi (Cortaillood) 44.45.8. 5. Schneider Markus (Môtiers NE) 45.12.2. 6. Tavares Riccardo (Neuchâtel) 45.31.8. 7. Hirschy Lucas (Le Locle) 46.02.0. 8. Huguenin Gregory (Les Bayards) 46.32.3. 9. Rodriguez Ernesto (Fleurier) 47.28.4. 10. Jeannerod Sylvain (F-Petite-Chaux) 47.36.0. 11. Verniers Christophe (Savagnier) 47.40.0. 12. Perret Yann (Brot-Plamboz) 49.05.6. 13. Mercier Cedric (Tramelan) 49.38.4. 14. Langel Timothy (La Sagne NE) 49.43.2. 15. Guillet Valentin (Neuchâtel) 49.43.5. 16. Schopfer Eric (Môtiers NE) 50.18.9. 17. Gaille Alban (La Chaux-de-Fonds) 50.25.0. 18. Brunner Yael (Les Verrieres) 50.30.3. 19. Nicaty Jonas (Les Bayards) 50.39.4. 20. Schneberger Yannick (La Chaux-de-Fonds) 51.12.0. 21. Semedo Carlos (Dombresson) 51.38.0. 22. Bacci Stephane (Colombier) 51.54.2. 23. Buehler Gilles (La Chaux-de-Fonds) 51.58.4. 24. Tissier Albin (Corcelles NE) 52.02.2. 25. Grandjean Fabrice (La Chaux-de-Fonds) 52.44.4. 26. Ciaccio Damiano (La Chaux-de-Fonds) 52.44.6. 27. Gossauer Laurent (Boudry) 53.05.4. 28. Hunkeleer Timothee (Cormondrèche) 53.17.4. 29. Gubler Yves-Alain (Colombier NE) 53.34.5. 30. Petitpierre Joel (Boveresse) 53.39.1. 31. Kolly Fabien (La Chaux-de-Fonds) 53.45.5. 32. Kraehenbuehl Gerard (Colombier NE) 54.26.4. 33. Sandoz Kevin (Couvett) 54.44.2. 34. Isler Valentin (La Cibourg) 55.58.8. 35. Schneider Gregoire (Corcelles NE) 56.12.9. 36. Struchen Dylan (Fleurier) 56.21.2. 37. Auberson David (Colombier NE) 56.28.3. 38. Gindrat Gabriel (La Chaux-de-Fonds) 56.57.2. 39. Bozzini Julien (Tuescherz-Alfermece) 56.59.4. 40. Giani Dimitri (Neuchâtel) 57.22.0. 41. Rosat Yanick (La Brévine) 59.07.5. 42. Kistler Ael (Boudry) 59.13.5. 43. Huguenin Sandy (Les Bayards) 59.32.8. 44. Brunner Emilien (La Chaux-de-Fonds) 59.45.0. 45. Magnin Joel (Savagnier) 1:00.12.6. 46. Maeder Eric (Le Brouillet) 1:00.29.1. 47. Rohrer Michael (La Sagne NE) 1:00.44.5. 48. Ramqaj Riad (Hauterive NE) 1:01.01.4. 49. Rufenacht Mickael (Dombresson) 1:02.28.2. 50. Marra Dylan (La Chaux-de-Fonds) 1:02.42.2. 51. Seidler Raphael (La Chaux-de-Fonds) 1:02.49.9. 52. Hainard Jean-Daniel (Les Bayards) 1:02.50.7. 53. Saucy Frederic (Dombresson) 1:02.50.8. 54. Grange Romain (La Chaux-de-Fonds) 1:02.52.3. 55. Guinand Michael (Dombresson) 1:02.57.9. 56. Margueron David (La Chatagne) 1:02.58.9. 57. Mosimann Julien (La Chaux-de-Fonds) 1:03.03.6. 58. Robert Romain (La Chaux-de-Fonds) 1:03.04.2. 59. Maeder Antoine (Le Brouillet) 1:04.09.9. 60. Rosselet Frederic (Le Brouillet) 1:04.20.3. 61. Maradan Jimmy (La Chatagne) 1:04.53.3. 62. Bozkoya Tahir (Hauterive NE) 1:06.34.1. 63. Croset Michael (Le Locle) 1:08.27.1. 64. Perret Sean (La Chaux-de-Fonds) 1:12.25.8. 65. Gerber Rene (Dombresson) 1:17.25.7. 66. Santschi Cyril (La Sagne NE) 1:18.35.7.

Challenge Entreprises: 1. DIXI Group 4:23.01.6. 2. Petroplus Refining SA 4:26.59.1. 3. Vaucher Manufacture Fleurier 5:24.40.6. 4. Medos SA 5:34.53.5.

Par équipes: 1. Fitness Oxygene 2:00.19.1. 2. Tosalli-Sport 1 2:06.01.5. 3. Marti Sports 2:07.32.2. 4. Marti Sports Fila 2:08.36.9. 5. ASCPS Neuchâtel 1

2:12.44.6. 6. CCC NO. 1 2:14.16.2. 7. Medecins du monde 2:15.44.5. 8. Mart Sports 2 2:22.03.9. 9. Club sportif des cheminots 1 2:22.55.3. 10. CSEM 2:22.59.9. 11. DIXI 1 2:23.53.7. 12. IS MECA SEMI 2:25.12.9. 13. Tosalli-Spor 2 2:30.19.2. 14. Equipe "Baxter 1" 2:31.47.5. 15. Tressmolto 2:32.43.5. 16. Club sportif des cheminots 2 2:36.40.3. 17. Marti Sports 5 2:37.46.6. 18. ASCPS Neuchâtel 2 2:38.05.3. 19. Services Industriels 2:42.09.7. 20. CCC NO. 2 2:42.44.5. 21. Aesa 2:43.17.5. 22. Teer Services 2:43.25.2. 23. CPLN 1 2:45.02.3. 24. SAMLAB Team 2:45.33.6. 25. CCC NO. 3 2:46.04.2. 26. CPLN 2 2:46.09.8. 27. CCC NO. 4 2:48.05.7. 28. Paf Clut 2:48.34.3. 29. Biacore 2:49.32.6. 30. Bloc operatoire 2:52.13.8. 31. Soc. de Caval du Val-de-Ruz 2:53.40.2. 32. Vaucher Manufacture Fleurier SA 2:54.40.6. 33. Sandoz Team 2:55.14.9. 34. XEMIGS 2:59.51.1. 35. DIXI II 3:01.36.1. 36. Lady Marti Sports 3:06.29.5. 37. Johnson-Johnson 2 3:06.52.7. 38. Cesane 3:07.29.4. 39. IMTeam 3:07.57.7. 40. Johnson-Johnson 1 3:21.10.1. 41. Club sportif des cheminots 3 3:21.43.3. 42. CCC NO. 5 3:39.03.7.

KID'S TOUR BCN

Filles I (1994 et après): 1. Jacot Anne Dominique (Les Bayards) 7.25.1. 2. Chapuis Lia (Cortaillood) 7.28.9. 3. Messerli Clemence (Travers) 8.03.4. 4. Wouters Julia (Cormondrèche) 8.08.5. 5. Maeder Carine (Cerneux-Péguignot) 8.21.6. 6. Fuchs Megane (Colombier NE) 8.33.8. 7. Santoli Jeanne (Noiraigue) 8.34.4. 8. Rohrer Sophie (La Sagne NE) 8.40.0. 9. Waelle Fania (Savagnier) 8.44.5. 10. Pisenati Nastacia (St Aubin NE) 8.46.5. 11. Ciaccio Delia (La Chaux-de-Fonds) 8.58.1. 12. Rossi Lee (La Neuveville) 9.02.0. 13. Delay Julie (Les Ponts-de-Martel) 9.03.2. 14. Baummann Christelle (Fresens-Montalchez) 9.05.5. 15. Jean-Mairet Megan (Cortaillood) 9.09.4. 16. Tobler Sabine (Le Locle) 9.10.4. 17. Gacon Farida (Provence-Mutruz) 9.11.7. 18. Perret Pauline (Le Locle) 9.12.8. 19. De Agostin Margaux (Colombier NE) 9.18.3. 20. Simonin Johanne (Fleurier) 9.20.1. 21. Simonin Elodie (Fleurier) 9.27.6. 22. Bovier Coline (La Brévine) 9.29.2. 23. Schmid Adeline (La Vue-des-Alpes) 9.32.5. 24. Baillo Virginie (Le Locle) 9.35.5. 25. Wildhaber Maryse (Peseux) 9.37.3. 26. Landwerlin Lucile (Le Locle) 9.37.7. 27. Delay Laurence (Petit-Martel) 9.39.3. 28. Volpato Romane (Bôle) 9.45.3. 29. Perrenoud Léane (La Chaux-de-Fonds) 9.48.1. 30. Perrenoud Audrene (La Chaux-de-Fonds) 9.54.9. 31. Mazenauer Lisa (Chézard-St-Martin) 9.55.9. 32. Delay Sarah (Petit-Martel) 9.56.4. 33. Brandt Melina (La Brévine) 9.57.0. 34. Blaetter Lydie (La Chatagne) 9.58.0. 35. Garrard Laurence (Chézard-St-Martin) 9.59.5. 36. Scha froth Lisa (Geneveys-Coffrane) 10.05.9. 37. Vuithier Caroline (Vilars NE) 10.08.6. 38. Poirier Charleen (Ponts-de-Martel



27. Thum Helene (Le Locle) 8.32.1. 28. Clerc Salome (Dombresson) 8.33.3. 29. Mast Isalie (Dombresson) 8.34.4. 30. Schmidt Wendy (Petit-Martel) 8.41.9. 31. Perrenoud Solenne (La Chaux-de-Fonds) 8.42.3. 32. Buehler Louise (La Brévine) 8.43.1. 33. Descloux Meryl (La Brévine) 8.45.7. 34. Maradan Kim (La Chatagne) 8.46.4. 35. Lucan Justine (Le Locle) 8.47.8. 36. Froidevaux Marine (La Chaux-de-Fonds) 8.56.6. 37. Stocco Nathalie (Corcelles) 8.57.3. 38. Goumaz Cloe (Boveresse) 9.02.6. 39. Clerc Nadia (Noiraigue) 9.08.4. 40. Monnier Coralie (Colombier NE) 9.19.4. 41. Thum Jeanne (Le Locle) 9.19.9. 42. Johner Jessalyn (Le Locle) 9.21.2. 43. Meylan Laureline (Peseux) 9.21.7. 44. Perronod Caroline (La Chaux-de-Fonds) 9.23.1. 45. Schweizer Tess (La Chaux-de-Fonds) 9.23.6. 46. Krebs Lorene (Le Locle) 9.25.8. 47. Pythoud Christelle (Couvett) 9.35.5. 48. Schumacher Pauline (Gorgier) 9.41.8. 49. Benoit Debora (Ponts-de-Martel) 9.48.7. 50. Ballet Florence (Comondrèche) 10.13.7. 51. Wyss Amandine (Boudevilliers) 10.16.4. 52. Stauffer Pamela (CH) 10.26.5. 53. Bordignon Tiffany (Fleurier) 10.45.3. 54. Wyss Coralie (Boudevilliers) 11.00.3. 55. Canatella Stephanie (Le Locle) 11.00.8. 56. Margueron Cassandra (La Chatagne) 11.45.9.

Filles III (1991-1990): 1. Langel Tiffany (La Sagne NE) 13.09.9. 2. Rossi Lara (La Neuveville) 14.41.1. 3. Arrieta Valentine (Boudry) 14.44.2. 4. Vauchier Justine (F-Oye et Pallet) 15.04.1. 5. Perrenoud Mailys (La Chaux-de-Fonds) 15.09.0. 6. Wobmann Lea (La Chaux-de-Fonds) 15.14.9. 7. Wuetschert Maite (Cortaillod) 15.17.5. 8. Kull Stephanie (Cornaux NE) 15.21.3. 9. Wuetschert Leila (Cortaillod) 15.22.0. 10. Pointet Virginie (Les Geneveys-sur-Coffrane) 15.22.6. 11. Amstutz Sandra (Les Sagnes) 15.38.8. 12. Gindrat Lydia (La Chaux-de-Fonds) 15.53.2. 13. Baillo Annaik (Couvett) 15.54.6. 14. Cattin Annabelle (La Chaux-de-Fonds) 15.56.1. 15. Jornod Marine (Les Verrieres) 15.56.6. 16. Schumacher Lea (La Chaux-de-Fonds) 16.08.7. 17. Spring Amelie (St-Imier) 16.19.6. 18. Joset Carole (Peseux) 16.42.8. 19. Matile Anne (La Chaux-de-Fonds) 16.52.3. 20. Ciccio Daiana (La Chaux-de-Fonds) 17.01.2. 21. Feuz Daphne (Bevaix) 17.07.0. 22. Anthoine Virginie (Le Locle) 17.09.6. 23. Cuenot Charline (Cerneu-Péquignot) 17.17.5. 24. Lederer Megane (La Chaux-de-Fonds) 17.22.9. 25. Melichar Julie (Cortaillod) 17.31.0. 26. Gauthier Louise (Cerneu-Péquignot) 17.47.7. 27. Volpato Amandine (Bôle) 17.56.7. 28. Thum Lea (Le Locle) 17.57.2. 29. Cochand Laure (Le Landeron) 18.00.5. 30. Girardin Vanessa (Cerneu-Péquignot) 18.10.8. 31. Iselin Jennifer (La Chatagne) 18.12.0. 32. Luthi Julie (La Chaux-du-Milieu) 18.23.4. 33. Nys Valerie (Neuchâtel) 18.37.2. 34. Aeby Nadia (La Brévine) 18.41.1. 35. Charmillot Elodie (Comondrèche) 19.08.9. 36. Favre Laure (La Chaux-de-Fonds) 19.48.8. 37. Perrinquet Virginie (Bevaix) 21.10.6. 38. Baillo Christelle (Le Locle) 21.20.8. 39. Jenzer Nathalie (Ponts-de-Martel) 22.33.3. 40. Racine Kim (Le Landeron) 22.40.7. 41. Cannatella Noemie (Le Locle) 23.09.8. 42. Perret Melanie (Le Locle) 23.11.4. 43. Matthieu Sarah (Boudevilliers) 27.58.2.

Filles IV (1989-1988): 1. Virgilio Audrey (Fleurier) 13.49.9. 2. Boichat Anaëlle (La Chaux-de-Fonds) 14.35.4. 3. Huguénin Nathalie (La Brévine) 14.51.0. 4. Rey Laura (Les Verrieres) 15.03.5. 5. Jobin Laurine (La Chaux-de-Fonds) 15.07.0. 6. Nicolet Marion (Tramelan) 15.22.5. 7. Rohrer Maude (La Sagne NE) 15.39.7. 8. Locatelli Elodie (F-Saint-Antoine) 15.40.3. 9. Meyer Valerie (Neuchâtel) 15.43.3. 10. Robert Marie-Noëlle (Ponts-de-Martel) 15.47.2. 11. Cochand Marion (Le Landeron) 16.16.0. 12. Guillod Laurane (Lamboing) 16.17.3. 13. Roy Maurane (Couvett) 16.22.6. 14. Margueron Vanessa (La Chatagne) 16.23.5. 15. Richoz Aurelie (La Chaux-de-Fonds) 16.27.5. 16. Fournier Lenaïc (Le Locle) 16.28.0. 17. Vauchier Melanie (F-Oye et Pallet) 16.51.1. 18. Lohri Cynthia (Lamboing) 17.00.9. 19. Boillat Amandine (La Chaux-de-Fonds) 18.18.9. 20. Kureth Jostna (La Chaux-de-Fonds) 18.42.0. 21. Veuve Dayana (Chézard-St-Martin) 18.43.0.

22. Mano Natacha (La Chaux-de-Fonds) 20.41.6. 23. Breant Joyce (Boudevilliers) 24.11.3.

Garçons I (1994 et après): 1. Jornod Tristan (Les Verrieres) 7.16.6. 2. Gyger Damien (Colombier) 7.20.5. 3. Cuenot Jules (Cerneu-Péquignot) 7.27.0. 4. Gander Laurent (Môtiers NE) 7.27.8. 5. Grandjean Antoine (La Chaux-de-Fonds) 7.31.1. 6. Struchen Derek (Fleurier) 7.41.4. 7. Loeffel Colin (La Chaux-de-Fonds) 7.42.7. 8. Fattouh Wan (Dombresson) 7.46.7. 9. Feuz Victor (Bevaix) 7.47.2. 10. Beaud Romain (Comondrèche) 7.49.9. 11. Langel Sunny (La Sagne NE) 7.50.4. 12. Fuerst Kevin (Fenin) 7.52.7. 13. Huguénin Brayan (La Brévine) 7.54.8. 14. Puemi Arnaud (Boudry) 7.58.8. 15. Pecaut Loïc (La Chaux-de-Fonds) 8.00.4. 16. Geinoz Romain (Le Brouillet) 8.04.7. 17. Pecaut Quentin (La Chaux-de-Fonds) 8.05.8. 18. Terpino Marian (Le Locle) 8.06.8. 19. Tinembart Renaud (Bevaix) 8.07.5. 20. Feuz Jules (Bevaix) 8.09.2. 21. Yann Jean-Mairet (Le Locle) 8.10.6. 22. Lenzlinger Maxime (Cortaillod) 8.14.5. 23. M'Boma Joel (Boudevilliers) 8.17.1. 24. Moser Julien (La Brévine) 8.17.5. 25. Rognon Cedric (Comondrèche) 8.22.9. 26. Pecaut Dylan (La Chaux-de-Fonds) 8.23.3. 27. Cardoso Joel (Corcelles NE) 8.25.9. 28. Moulin François (Le Landeron) 8.27.0. 29. Jenzer Pascal (Ponts-de-Martel) 8.27.3. 30. Stocco Olivier (Corcelles) 8.27.3. 31. Beck Loïc (St-Blaise) 8.28.9. 32. Suarez Malvin (St-Blaise) 8.29.5. 33. Ravier Billy (Bevaix) 8.33.0. 34. Sauser Edouard (La Chaux-du-Milieu) 8.35.0. 35. Mercier Alix (Les Bayards) 8.35.6. 36. Rossi Lucas (La Neuveville) 8.38.9. 37. Huguénin Antoine (La Brévine) 8.42.3. 38. Thum Julien (Le Locle) 8.42.9. 39. Lopez David (Bevaix) 8.43.7. 40. Botteron William (La Chaux-de-Fonds) 8.46.1. 41. Fattouh Alexandre (Fontaines NE) 8.47.0. 42. Wuetschert Robin (Cortaillod) 8.47.5. 43. Froidevaux Elliot (Chézard-St-Martin) 8.49.3. 44. Ebel Clement (Marin-Epagnier) 8.50.9. 45. Brunner Kenny (Bevaix) 8.56.7. 46. Bel Lucien (Le Cerneu-Péquignot) 8.57.2. 47. Cottier Sebastien (Villars-sur-Glane) 8.59.8. 48. Eichenberger Maxime (Bevaix) 9.01.4. 49. Ebel Antoine (Marin-Epagnier) 9.03.9. 50. Cattin Gaston (La Chaux-de-Fonds) 9.06.8. 51. Pianaro Vincent (St-Sulpice NE) 9.07.4. 52. Langenegger Julien (Comondrèche) 9.13.4. 53. Challenges Gaetan (Cernier) 9.15.6. 54. Khlébnikov Philipp (Neuchâtel) 9.19.1. 55. Ballet Alexandre (Comondrèche) 9.21.5. 56. Schumacher Flavien (Gorgier) 9.24.9. 57. Buchs Pascal (Les Hauts-Geneveys) 9.26.5. 58. Arbrish Rulhiti (Bevaix) 9.36.8. 59. Cuenot Paul (Cerneu-Péquignot) 9.45.6. 60. Jeanerret Quentin (Corcelles NE) 9.49.0. 61. Roulet Nicolas (La Chaux-de-Fonds) 9.50.6. 62. Salvi Kilian (Bevaix) 9.51.1. 63. Racine Thomas (Les Geneveys-sur-Coffrane) 10.00.1. 64. Bovier Basile (La Brévine) 10.00.9. 65. Fricker Nicolas (La Brévine) 10.01.4. 66. Jacot Jérôme (La Chaux-de-Fonds) 10.07.2. 67. Schmid Charly (Ponts-de-Martel) 10.14.9. 68. Stocco Samuel (Corcelles) 10.15.6. 69. Weber Lorin (Montezillon) 10.16.3. 70. Pythoud Bastien (Couvett) 10.17.7. 71. Frey Sven (St-Sulpice NE) 10.18.8. 72. Boissenin Yoann (Cortaillod) 10.27.1. 73. Frutschi Elliott (Les Ponts-de-Martel) 10.28.4. 74. Paratte Vincent (La Chaux-de-Fonds) 11.06.4. 75. Froidevaux Laurel (Chézard-St-Martin) 11.12.7. 76. Brandt Merick (La Brévine) 11.25.4. 77. Toth Adrien (Bevaix) 11.53.9. 78. Finger Xavier (Ponts-de-Martel) 12.25.9. 79. Johner Jason (Le Locle) 14.23.6.

Garçons II (1993-1992): 1. Hofmann Gregory (Bevaix) 6.33.1. 2. Puemi Theophile (Boudry) 6.38.6. 3. Candel Loïc (Les Verrieres) 6.46.7. 4. Engel Clyde (St-Blaise) 6.49.3. 5. Buehler Patrick (La Brévine) 6.51.2. 6. Chautems Yannick (Bôle) 6.57.4. 7. Favre Jeremy (Le Locle) 7.02.0. 8. Sewer Quentin (Couvett) 7.04.6. 9. Santoli Robin (Noiraigue) 7.04.9. 10. Robert Mehdi (La Chaux-du-Milieu) 7.09.3. 11. Pointet Lionel (Les Geneveys-sur-Coffrane) 7.10.9. 12. Burri Cyril (Les Ponts-de-Martel) 7.11.2. 13. Sauser Antoine (La Chaux-du-Milieu) 7.12.2. 14. Desousa Fabio (Ponts-de-Martel) 7.13.6. 15. Lebet Alexandre (Neuchâtel) 7.14.7. 16. Fuchs Kevin (Colombier NE) 7.15.0. 17. Thum Kevin (Le Locle) 7.15.5. 18. Chalbro Padraig (Môtiers NE) 7.25.3. 19. Frutschi Barnabe (Les Ponts-de-Martel) 7.28.4. 20. Salus Tibor (La Chaux-de-Fonds) 7.30.9. 21. Huguénin Ronny (La Brévine) 7.31.9. 22. Ravier Jimmy (Bevaix) 7.32.6. 23. Kuster Jeff (Cortaillod) 7.35.7. 24. Pianaro Martin (St-Sulpice NE) 7.36.9. 25. Brunner Anatole (La Chaux-du-Milieu) 7.39.5. 26. Meyrat Guillaume (Fontainemelon) 7.40.7. 27. Moser Alexandre (La Brévine) 7.45.2. 28. Brun Jonas (Corcelles NE) 7.46.6. 29. Hirschy Christophe (Corcelles NE) 7.47.2. 30. Messerli Corentin (Travers) 7.47.7. 31. Challenges Jules (La Chaux-

du-Milieu) 7.48.1. 32. Luthi Robin (La Chaux-du-Milieu) 7.48.4. 33. Rigolet Maxime (La Chaux-du-Milieu) 7.49.5. 34. Mazenauer Julien (Chézard-St-Martin) 7.56.8. 35. Mazenauer Vincent (Chézard-St-Martin) 7.57.9. 36. Nori Joel (Gorgier) 8.02.1. 37. Othenin-Girard Kenny (Bevaix) 8.02.8. 38. Baumann Maxime (Fresens-Montalchez) 8.11.0. 39. Maracci Gabriel (Chézard-St-Martin) 8.15.7. 40. Salvi Caryl (Bevaix) 8.16.1. 41. Hostetler Thibaut (Bevaix) 8.17.9. 42. Oppliger Nicolas (Le Locle) 8.18.3. 43. Geinoz Maxime (Le Brouillet) 8.19.5. 44. Boissenin Mickael (Cortaillod) 8.20.0. 45. Bel Etienne (Cerneu-Péquignot) 8.20.8. 46. Burri Lionel (Neuchâtel) 8.21.1. 47. Martins Daniel (Bevaix) 8.22.0. 48. Joye Aurelien (Ponts-de-Martel) 8.23.1. 49. Beaud Sebastien (Comondrèche) 8.24.5. 50. Moullet Yoann (Le Cerneu-Péquignot) 8.26.1. 51. Egloff Jonas (Gorgier) 8.29.3. 52. Robert Jonathan (Les Ponts-de-Martel) 8.30.2. 53. Perrindaquet Morvan (Cerneu-Péquignot) 8.31.6. 54. Mueller Laurent (La Sagne NE) 8.32.7. 55. Welti Julien (Geneveys-Coffrane) 8.36.9. 56. Jacquin Alexandre (F-Oye et Pallet) 8.37.4. 57. Finger Raphael (Les Ponts-de-Martel) 8.40.2. 58. Finger Romain (Les Ponts-de-Martel) 8.40.9. 59. Aeby Yann (La Brévine) 8.42.8. 60. Hunkeler Baptiste (Comondrèche) 8.48.5. 61. Weber Kevin (Montezillon) 8.57.8. 62. Andrade Patrick (Bevaix) 8.58.2. 63. Frey Yohan (St-Sulpice NE) 8.58.7. 64. Fallet Romain (Le Locle) 9.00.6. 65. Goncalves Fontes Andre Filipe (Bevaix) 9.01.2. 66. Augsburger David (Villiers) 9.01.8. 67. Cardoso Guillaume (Corcelles NE) 9.06.5. 68. Badertscher Jeremy (Boveresse) 9.07.1. 69. Koch Steve (St-Sulpice NE) 9.15.7. 70. Perrinquet Jerome (Bevaix) 9.17.3. 71. Meylan Clovis (Ponts-de-Martel) 9.18.8. 72. Rapin Sebastien (Peseux) 9.42.2. 73. Gacond Loïc (Provence-Mitruux) 9.44.1. 74. Favre Romain (Provence) 9.46.0. 75. Hostetler Thibaut (Bevaix) 10.13.1. 76. Trevaud Silene (La Chaux-de-Fonds) 10.31.1. 77. Jaggi Renaud (Peseux) 10.53.2.

Garçons III (1991-1990): 1. Cuenot Gaspard (Cerneu-Péquignot) 13.11.8. 2. Grisel Antoine (Vauxmaux) 13.38.7. 3. Struchen Dylan (Fleurier) 13.39.3. 4. Puemi Jonathan (Boudry) 13.46.4. 5. Gindrat Gabriel (La Chaux-de-Fonds) 14.24.9. 6. Fauguel Caryl (Les Verrieres) 14.37.5. 7. Amstutz Sylvain (Les Sagnes) 14.50.2. 8. Geiser Stephanie (Cortaillod) 14.57.5. 9. Maire Guillaume (Les Ponts-de-Martel) 14.58.1. 10. Descloux Kevin (La Brévine) 15.03.3. 11. Santoli Luca (Noiraigue) 15.07.0. 12. Silverio Steven (Noiraigue) 15.07.7. 13. Bonjour Allan (Cortaillod) 15.10.4. 14. Jacot Marc-Antoine (Les Bayards) 15.13.0. 15. Rochat Joy (Couvett) 15.14.2. 16. Margueron David (La Chatagne) 15.20.1. 17. Rey Gael (Les Verrieres) 15.20.8. 18. Rognon Raphael (Comondrèche) 15.29.4. 19. Droxler Thomas (Les Brenets) 15.37.2. 20. Verdon Aurelien (La Neuveville) 15.43.1. 21. Bel Adrien (Cerneu-Péquignot) 15.45.2. 22. Pecaut Boris (La Chaux-de-Fonds) 15.45.7. 23. Kolly Florian (La Chaux-de-Fonds) 15.49.2. 24. Huguénin Kevin (Les Bayards) 15.50.0. 25. Musy Jerome (La Sagne NE) 15.50.6. 26. Perrin Sebastien (Ponts-de-Martel) 15.58.4. 27. Gfeller Mathias (La Chaux-de-Fonds) 16.00.2. 28. Maeder Antoine (Le Brouillet) 16.01.9. 29. von Bueren Yannick (La Chaux-de-Fonds) 16.02.5. 30. Frey Loïc (St-Sulpice NE) 16.28.0. 31. Isler David (Les Bayards) 16.34.1. 32. Babel Hugo (Neuchâtel) 16.35.7. 33. Chhillier Damien (La Chaux-de-Fonds) 16.44.0. 34. Dubois Yann (Les Breuleux) 16.51.1. 35. Iau Sevan (Les Bayards) 16.53.4. 36. Balsalobre Nicolas (Couvett) 16.54.3. 37. Goncalves Yannick (Boudevilliers) 17.09.2. 38. Haimard Sebastien (Les Bayards) 17.16.4. 39. Perret Sean (La Chaux-de-Fonds) 17.21.9. 40. Tobler Rafael (Le Locle) 17.22.3. 41. Santschi Loïc (La Chaux-de-Fonds) 17.29.7. 42. Burri Bastien (Neuchâtel) 17.34.2. 43. Martin Anthony (Môtiers NE) 18.00.0. 44. Jacot Vincent (La Chaux-de-Fonds) 18.11.3. 45. Nutter Vincent (Dombresson) 18.22.2. 46. Perrenoud Nicolas (La Chaux-de-Fonds) 19.21.3. 47. Jeanneret Benoit (Corcelles NE) 20.10.0. 48. Pillonel Lenny (Le Locle) 20.12.9. 49. Renevey Lucien (Boudevilliers) 21.03.5. 50. Burri Bastien (Neuchâtel) 21.12.4.

Garçons IV (1989-1988): 1. Ciccio Damiano (La Chaux-de-Fonds) 12.35.3. 2. Verniers Michael (Savagnier) 12.39.9. 3. Fattouh Gregoire (Noiraigue) 13.17.1. 4. Langel Timothy (La Sagne NE) 13.24.2. 5. Bigler Mathieu (Boveresse) 13.24.6. 6. Amstutz Jonathan (Les Sagnes) 13.27.3. 7. Brunner Yael (Les Verrieres) 13.30.9. 8. Fattouh Florian (Noiraigue) 13.55.3. 9. Semedo Carlos Silva (Dombresson) 13.59.0. 10. Muelter Ludovic (La Sagne NE) 14.00.1. 11. Favre Romain (La Chaux-de-Fonds) 14.11.6. 12. Carrard Bastian (Chézard-

St-Martin) 14.24.9. 13. Jacot Sylvain (Les Bayards) 14.28.7. 14. Huguénin Sandy (Les Bayards) 14.58.0. 15. Isler Valentin (La Cibourg) 15.13.4. 16. Guggisberg Matthieu (Le Locle) 15.27.4. 17. Havlicek Colin (Chézard-St-Martin) 15.31.0. 18. Barfuss Jeremy (Chézard-St-Martin) 16.10.9. 19. Maradan Jimmy (La Chatagne) 16.25.9. 20. Schwarz Emeric (Le Locle) 16.56.0. 21. Singe Yannick (Le Locle) 17.08.4. 22. Robert Nils (Ponts-de-Martel) 17.46.7. 23. Trevaud Karim (La Chaux-de-Fonds) 18.12.5. 24. Fassler Thomas (Petit-Martel) 18.17.5. 25. Forster Stanislas (Dombresson) 19.38.6.

GÉNÉRAL FINAL

Dames

Dames I (1983-1974): 1. Joly Angeline (Travers) 4:15.53.6. 2. Perrin Nathalie (La Chaux-de-Fonds) 4:49.03.1. 3. Stalder Marianne (Les Breuleux) 4:54.13.4. 4. Zanga Clara (La Chaux-de-Fonds) 5:03.33.3. 5. Vuille Audrey (Le Locle) 5:15.32.5. 6. Robert Sophie (Les Hauts Geneveys) 5:20.20.6. 7. Fruiter Michel (St-Blaise) 5:34.05.6. 8. Sandoz Celine (Auvier) 5:48.22.7. 9. Dolder Cindy (Thielle-Wavre) 5:52.04.6. 10. Droz-Dit-Busset Natacha (Boveresse) 5:56.20.4. 11. Melly Kathia (Bevaix) 5:56.42.3. 12. Rohrer Sylvie (La Chaux-de-Fonds) 5:57.38.9. 13. Clerc Celine (Bôle) 5:57.52.8. 14. Gertsch Joelle (Frinvillier) 5:59.07.7. 15. Drouhard Christelle (F-Villers le Lac) 6:00.47.1. 16. Schoeni Geraldine (Cortaillod) 6:04.05.3. 17. Freiburghaus Isabel (La Chaux-de-Fonds) 6:07.15.3. 18. Soguel Melanie (St-Aubin NE) 6:07.21.3. 19. Barraud Nathalie (Cerneu-Péquignot) 6:08.52.8. 20. Coste Johanie (Le Locle) 6:11.25.7. 21. Guenot Martine (Fleurier) 6:15.28.9. 22. Koller Sophie (La Chaux-de-Fonds) 6:18.56.2. 23. Kunz Fanny (Fontainemelon) 6:19.07.3. 24. Besson Joelle (Fresens-Montalchez) 6:19.42.0. 25. Vuillomenet Carole (Savagnier) 6:21.26.6. 26. Garatti Lysiane (La Chaux-de-Fonds) 6:30.18.3. 27. Feuz Le-coultrejeboda (Neuchâtel) 6:33.10.2. 28. Boillat Isabelle (Le Locle) 6:34.46.9. 29. Favre Isabelle (Neuchâtel) 6:38.41.8. 30. Voutat Stephanie (Bienne) 6:48.07.6. 31. Kranck Sandrine (La Chaux-de-Fonds) 7:02.04.2. 32. Zmoos Sonia (Les Ponts-de-Martel) 7:14.00.6. 33. Nagel Kim (Le Locle) 7:22.35.2. 34. Chevre Joelle (Les Verrieres) 7:30.16.9.

Dames II (1973-1964): 1. Schweizer Corinne (Ins) 4:21.16.9. 2. Yerly Laurence (Dombresson) 4:24.38.0. 3. Held Sandra (Biel) 4:29.55.6. 4. Cuenot Marianne (Cerneu-Péquignot) 4:43.37.3. 5. Cohen-Cols Vinciane (Savagnier) 4:54.47.1. 6. Hirschy Odile (Neuchâtel) 4:55.14.3. 7. Roulin Nathalie (Chambreuil) 5:08.56.7. 8. Grandjean Mirella (La Chaux-de-Fonds) 5:12.54.6. 9. Matthey Anouk (Cortaillod) 5:18.54.7. 10. Crevoisier Virginie (St-Imier) 5:20.39.7. 11. Denervaud Fey (Peseux) 5:24.42.2. 12. Duvoisin Valerie (Boudevilliers) 5:26.04.8. 13. Della Pietra Katia (Couvett) 5:27.23.5. 14. Meylan Myriam (Marin-Epagnier) 5:30.17.1. 15. Fuchs Camille (Cortaillod) 5:37.43.5. 16. Marthaler Catherine (La Chaux-de-Fonds) 5:41.25.5. 17. Razouls Aline (Geneveys-Coffrane) 5:42.59.8. 18. Hamm Margrit (Lignieres) 5:43.04.8. 19. Benacode Soraya (Neuchâtel) 5:47.18.5. 20. Hiltbrand Anne (Champagne) 5:47.41.3. 21. Fahme Francisca (Fontaines NE) 5:48.13.1. 22. De Reynier Valentine (Neuchâtel) 5:52.51.8. 23. Gertsch Anne (Neuchâtel) 6:00.15.1. 24. Longarretti Celine (Sauges NE) 6:01.07.9. 25. Sandoz Annick (Le Landeron) 6:03.14.9. 26. Mahmoudi Ouarda (Undervelier) 6:07.14.5. 27. Gagnebin Natacha (Cortaillod) 6:07.52.1. 28. Puemi Anne-Marie (Boudry) 6:11.30.3. 29. Beck Laurence (St-Blaise) 6:11.42.5. 30. Boillat Huguette (Les Breuleux) 6:11.57.3. 31. Strub Tamia (Neuchâtel) 6:13.25.7. 32. Kamm Valerie (St-Imier) 6:17.04.9. 33. Sapin-De Renzis Francesca (Neuchâtel) 6:20.28.3. 34. Schneiter Sylvie (Neuchâtel) 6:26.52.9. 35. Campanario Laurence (La Ferriere) 6:27.04.1. 36. Baud Beatrice (Cortaillod) 6:27.09.5. 37. Hale Mariel (Hauterive) 6:30.07.4. 38. Biundo Mazzola Maria (Neuchâtel) 6:32.47.9. 39. Sebastianelli Rachel (Bevaix) 6:34.41.0. 40. Pezzatti Christine (Môtiers NE) 6:35.37.8. 41. Jeannotat Marika (Les Brenets) 6:40.53.5. 42. Juvall Nathalie (St-Blaise) 6:42.26.0. 43. Gaudet Jacqueline (La Chaux-de-Fonds) 6:43.35.1. 44. Beltrando Anicka (Neuchâtel) 6:49.55.4. 45. Schwab Sabine (La Chaux-de-Fonds) 6:58.02.2. 46. Biundo Lotito Giuseppina (Neuchâtel) 6:58.54.4. 47. Villard Fabienne (Neuchâtel) 7:15.26.8.

Dames III (1963-1954): 1. Bouquet Christiane (Ste-Croix) 4:33.43.8. 2. Pfeiffer Martine (Le Locle) 5:02.32.2. 3. Guggisberg Isabelle (Le Locle) 5:08.31.4. 4. Herinckx Isabelle (La Chaux-de-Fonds) 5:08.40.7. 5. Morgan

Dames IV (1953 et avant): 1. Thuler Francoise (Cornaux) 5:19.30.9. 2. Meislerhans Dora (Boudry) 5:35.56.4. 3. Ferrari Silvana (Couvett) 5:40.55.1. 4. Desy Celine (Cortaillod) 5:51.57.4. 5. Schmid Evelyn (La Brévine) 6:01.29.9. 6. Claude Sylvia (La Chaux-de-Fonds) 6:07.39.7. 7. Weber Doris (St-Blaise) 6:22.15.2. 8. Grosvernier Rose-Marie (La Chaux-de-Fonds) 6:25.44.1. 9. Baillod Marie-Claude (Vauxmaux) 6:43.47.4. 10. Magnin Helene (Boudry) 6:56.02.2. 11. Brechbuehl Elisabeth (Grenchen) 7:02.30.4. 12. Weber Marianne (Chez-le-Bart) 7:31.33.5. 13. Deschenaux Maspoli Cecile (Neuchâtel) 9:56.13.4.

Juniors (1987-1984): 1. Huguénin Christelle (Les Bayards) 5:12.12.3. 2. Roulet Aline (La Chaux-de-Fonds) 5:15.04.0. 3. Truong Perrine (Môtiers NE) 5:27.55.9. 4. Cherrier Valerie (La Chaux-de-Fonds) 5:35.33.7. 5. Carretero Noemie (La Chaux-de-Fonds) 5:35.35.1. 6. Sandoz Christelle (Neuchâtel) 5:54.59.8. 7. Amstutz Virginie (Les Sagnes) 6:22.59.1. 8. Brunner Giliane (Les Verrieres) 6:24.05.8. 9. De Oliveira Estrela (Neuchâtel) 6:35.48.6.

Messieurs

Elites (1983-1974): 1. Bailly Gilles (Neuchâtel) 3:43.31.8. 2. Salsetti Fabrice (St-Aubin-Sauges) 3:48.50.1. 3. Jeanneret Yvain (Le Locle) 3:52.40.6. 4. Pittier Christophe (Villiers) 4:02.13.4. 5. Beljean Nicolas (Saint-Blaise) 4:05.31.3. 6. Kurnmann Beat (Neuchâtel) 4:06.00.5. 7. Verot Frederic (Neuchâtel) 4:07.01.3. 8. Halil Kelmendi (Boudevilliers) 4:09.36.8. 9. Koffel Patrick (Neuchâtel) 4:12.42.6. 10. Dubois Baptiste (Le Locle) 4:13.48.4. 11. Guillemin Johan (F-Charquemont) 4:14.40.2. 12. Jeanneret Louis (Fontainemelon) 4:14.54.8. 13. Pellaton Damien (La Brévine) 4:15.05.0. 14. Khlébnikov Pavel (Neuchâtel) 4:19.41.9. 15. Zwahlen Pascal (Auvier) 4:20.38.4. 16. De Campos Carlos (La Chaux-de-Fonds) 4:23.03.1. 17. Verticelli Sebastien (F-Remoray-Boujeons) 4:24.41.5. 18. Benoit Christophe (Le Landeron) 4:25.02.8. 19. Junker Christophe (Neuchâtel) 4:27.45.4. 20. Simon-Vermot Laurent (Hauterive) 4:29.28.6. 21. Weissbaum Herve (Courtaux) 4:30.44.0. 22. Wahli Joel (Cortaillod) 4:30.48.8. 23. Perrotet Stephane (Le Locle) 4:32.21.1. 24. Moreau Thierry (Le Locle) 4:34.25.7. 25. Wahli David (Moutier) 4:36.20.6. 26. Robert Jean-Manuel (La Chaux-de-Fonds) 4:37.45.0. 27. Morina Muhamet (Wolhusen) 4:41.30.2. 28. Schmid Michael (La Brévine) 4:41.48.3. 29. Vaucher Ronald (Les Sagnes) 4:43.28.3. 30. Jeanmaire David (La Chaux-de-Fonds) 4:43.46.2. 31. Bacci Daniel (Colombier) 4:43.49.5. 32. Surdez Michael (Neuchâtel) 4:44.46.0. 33. Billiuey Vincent (Neuchâtel) 4:44.46.9. 34. Brauen Reto (Pieterlen) 4:45.20.5. 35. Grosvernier Herve (La Chaux-de-Fonds) 4:45.35.8. 36. Strambini Alexandre (Les Genevez) 4:46.13.3. 37. Humbert-Droz Jerome (Lignieres) 4:47.04.3. 38. Schmid Johann (La Brévine) 4:49.31.0. 39. Favre Jérôme (Chézard-St-Martin) 4:50.17.4. 40. Robert Julien (Les Hauts-Geneveys) 4:55.02.8. 41. Amez-Droz Eric (Dombresson) 4:55.20.0. 42. Devaud Gregoire (Villars-sur-Glane) 4:55.59.5. 43. Frey Stephane (Fleurier) 4:57.11.6. 44. Chaignat Thierry (La Chaux-de-Fonds) 4:57.51.2. 45. Gasser Benoit (Marin-Epa-

gnier) 4:58.10.2. 46. Coste Damien (Le Locle) 4:58.18.6. 47. Montemagno Salvatore (Geneveys-Coffrane) 5:00.59.8. 48. Clerc Marc-Andre (Les Hauts-Geneveys) 5:04.18.8. 49. Vuille Dylan (Le Locle) 5:05.28.6. 50. Poux David (F-Lambermont Sainte Marie) 5:0



Marc (Zaeziwil) 5:01.44.2. 66. Meyer Nicolas (St-Imier) 5:01.44.8. 67. Boulares Maamar (Le Locle) 5:03.26.7. 68. Smith Ted (Thielle-Wavre) 5:03.45.2. 69. Duvoisin Frederic (Colombier NE) 5:04.30.5. 70. Stahl Christian (Corcelles NE) 5:04.41.3. 71. Martinelli Patrick (Le Locle) 5:07.39.0. 72. Douard Romain (Savagnier) 5:08.32.0. 73. Adatte Jean-Francois (Le Locle) 5:09.26.8. 74. Fontes Jose (Neuchâtel) 5:09.53.5. 75. Nicod Sebastien (F-Pontarlier) 5:11.33.8. 76. Huguenin Olivier (Biel-Bienne) 5:12.29.9. 77. Mazenauer Marcel (Chezard-St-Martin) 5:12.30.3. 78. Perriard Joel (Fontainemelon) 5:13.04.8. 79. Macellaro Luigi (Hauterive) 5:15.00.9. 80. Singele Laurent (Le Locle) 5:15.24.6. 81. Cull Mark (Neuchâtel) 5:17.11.1. 82. Greco Eric (Neuchâtel) 5:17.25.7. 83. Humbert Droz Pascal (Ponts-de-Martel) 5:17.37.0. 84. Burgat Bertrand (Saint-aubin) 5:18.33.0. 85. Bargetzi Daniel (La Chaux-de-Fonds) 5:19.00.5. 86. Christinet Alain (Neuchâtel) 5:19.08.2. 87. Pizera Vincent (Boudry) 5:19.20.9. 88. Jacot Gilles (La Chaux-de-Fonds) 5:21.09.0. 89. Rerat Martial (La Chaux-de-Fonds) 5:21.22.3. 90. Roulier Didier (Neuchâtel) 5:22.34.7. 91. Favarger Yvan (Colombier NE) 5:23.30.8. 92. Sundberg Fredrik (Neuchâtel) 5:23.34.2. 93. Rota Michel (La Chaux-de-Fonds) 5:24.08.2. 94. Belayat Nadir (La Chaux-de-Fonds) 5:24.23.0. 95. Voilet Pascal (Sierre Sorties) 5:25.28.8. 96. Moeschler Thierry (Bevaix) 5:25.34.2. 97. Loeffler Jean-Christophe (Neuchâtel) 5:25.38.8. 98. Hofer Laurent (La Chaux-de-Fonds) 5:26.43.5. 99. Pisenati Fabio (St-Aubin NE) 5:27.22.3. 100. Stahl Edouard (Fontaines NE) 5:27.45.4. 101. Southward Norman (Neuchâtel) 5:29.18.2. 102. Spack Bernhard (Bienne) 5:29.37.2. 103. Salvi Marc (Hauterive) 5:29.41.0. 104. Musumeci Massimo (Neuchâtel) 5:30.46.8. 105. Perret Andre (Le Locle) 5:32.15.7. 106. Mesnier Franck (Neuchâtel) 5:33.36.8. 107. Marchandise Herve (Neuchâtel) 5:34.31.7. 108. Grau Pierre-Andre (Cortaillood) 5:35.53.9. 109. Amez-Droz Philippe (Cortaillood) 5:36.05.5. 110. Angele Jean-Francois (Neuchâtel) 5:36.08.5. 111. Wegnez Gilbert (Engollon) 5:37.58.0. 112. Walger Olivier (La Chaux-de-Fonds) 5:38.43.8. 113. Meuwly Sylvain (Cressier NE) 5:39.19.5. 114. Schafroth Patrick (Valangin) 5:40.26.6. 115. Chassot Laurent (Les Hauts-Geneveys) 5:42.16.8. 116. Kuenig Jamil (Cormoret) 5:42.42.5. 117. Ducommun Raymond (La Sagne NE) 5:42.54.4. 118. Balmer Andre (Gerolfingen) 5:43.17.5. 119. Beer Roland (Renan BE) 5:43.32.2. 120. Paolini Angelo (Boudry) 5:46.01.4. 121. Andrezza Olivier (Neuchâtel) 5:46.04.8. 122. Ouerhani Nabil (Neuchâtel) 5:46.52.0. 123. Gobeil Jean (Cortaillood) 5:47.36.1. 124. Mozerki Alain (Cressier NE) 5:48.00.2. 125. Schaller Christophe (Hauterive) 5:50.49.3. 126. Dutron Thierry (Neuchâtel) 5:52.17.7. 127. Maurer Michel (Neuchâtel) 5:52.33.6. 128. Mcmullen Mark (Hauterive) 5:54.11.8. 129. Antonini Daniel (Neuchâtel) 5:55.21.7. 130. Egremy Jean (Marin-Epagnier) 5:56.29.5. 131. Simon-Vermot Laurent (Neuchâtel) 5:58.14.6. 132. Guengerich Pascal (Le Landeron) 6:00.58.0. 133. Decrauzat Vincent (Peseux) 6:01.38.2. 134. Cuennet Olivier (La Chaux-de-Fonds) 6:02.26.7. 135. Fornage Patrick (F-Morteau) 6:03.08.1. 136. Hofmann Pascal (Areuse) 6:04.26.3. 137. Wenger Nicolas (Les Vieux-Pres) 6:08.00.7. 138. Blondeau-Coulet Lionel (F-Mouthe) 6:09.53.0. 139. Sacksteder Frederic (Cortaillood) 6:24.20.0. 140. Graham Paul (CH) 6:26.27.9. 141. Amez-Droz Patrick (Villiers) 6:39.01.2. 142. Loeffler Nicolas (Les Geneveys sur Coffrane) 6:41.41.3. 143. Tessitore Francois (Cornaux NE) 6:50.09.1.

Seniors II (1963-1954): 1. Gerber Markus (Bern) 3:47.30.4. 2. Bel Rene (Le Cerneux-Péquignot) 3:51.54.9. 3. Cobos Pascal (Bevaix) 3:53.29.4. 4. Vuillemin Michel (F-Malbusson) 4:09.06.7. 5. Junod Jean-Francois (Boudry) 4:09.40.3. 6. Muller Julot (Môtiers NE) 4:14.59.1. 7. Vauthier Patrick (Les Vieux-Pres) 4:15.39.2. 8. Hunkeler Michel (Cormondrèche) 4:16.00.1. 9. Fatton Christian (Noiraigue) 4:16.42.2. 10. Dubois Marcel (Les Breuleux) 4:17.13.4. 11. Petit Joel (F-Pontarlier)

4:18.02.8. 12. Kaempf Ulrich (Le Paquier NE) 4:19.36.9. 13. Jeandey Andre (F-Les Fins) 4:20.11.7. 14. Yerly Didier (Dombresson) 4:20.13.7. 15. Lanz Hans-Christian (Cornaux NE) 4:21.47.2. 16. Abplanalp Michel (Auvergnier) 4:24.11.8. 17. Mean Andre-Philippe (Neuchâtel) 4:24.37.4. 18. Chiffelle Christian (Boudevillers) 4:24.43.2. 19. Durand Jean-Marc (F-Grand Combe Chatelet) 4:25.31.6. 20. Jaeggi Hugo (Fontaines NE) 4:31.30.3. 21. Ray Aldo (La Chaux-du-Milieu) 4:31.55.7. 22. Tobler Markus (Le Locle) 4:32.43.8. 23. Susino Franco (La Chaux-de-Fonds) 4:36.52.6. 24. Cuennat Raymond (La Chaux-de-Fonds) 4:37.06.0. 25. Boss Andre (La Chaux-de-Fonds) 4:37.08.8. 26. Opplinger Philippe (Le Locle) 4:39.18.6. 27. Del Rio Ricardo (Ballaigues) 4:40.34.0. 28. Dubois Yves-Alain (Saint-Blaise) 4:41.46.8. 29. Cohen Michel (Savagnier) 4:42.36.3. 30. Gigandet Donald (Les Genevez JU) 4:43.24.5. 31. Vuillemez Jean-Pierre (Cerneau-Péquignot) 4:45.22.1. 32. Iseli Emanuel (Courgevaux) 4:47.48.5. 33. Schwab Eddy (Le Locle) 4:47.50.6. 34. Vauchier Philippe (F-Oye et Pallet) 4:48.12.5. 35. Friedli Louis (Magglingen/Macolin) 4:48.28.6. 36. Hiltbrunner Rolf (Ostermundigen) 4:49.50.9. 37. Kull Hans-Joerg (Cornaux NE) 4:51.16.8. 38. Pellaton Thierry (Les Breuleux) 4:52.08.3. 39. Kissig Philippe (Fleurier) 4:53.03.9. 40. Beck Roland (St-Blaise) 4:53.06.4. 41. Joset Laurent (Peseux) 4:53.42.5. 42. Di Luca Fabrice (Cortaillood) 4:53.59.3. 43. Oestreich Marc (Neuchâtel) 4:55.37.0. 44. Thum Vincent (Le Locle) 4:56.07.5. 45. Schmid Alfred (La Vue-des-Alpes) 4:57.37.0. 46. Montandon Guy (Cortaillood) 4:59.08.1. 47. Bardet Didier (Biel/Bienne) 4:59.18.4. 48. Joss Jean-Francois (Fontaines NE) 4:59.45.2. 49. Gigandet Gerard (Neuchâtel) 5:00.22.2. 50. Babel Jacques (Neuchâtel) 5:01.29.3. 51. Wehrli Jean-Francois (Boudry) 5:02.03.1. 52. Sunier Alain (La Neuveville) 5:02.18.7. 53. Pointet Hugues (Peseux) 5:02.39.5. 54. Hostettler Alain (La Chaux-de-Fonds) 5:04.20.0. 55. Grisard Dominique (Boudry) 5:04.26.3. 56. Santoli Eduardo (Noiraigue) 5:05.10.4. 57. Charriere Michel (F-Fuans) 5:07.34.8. 58. Jeandupeux Michel (Neuchâtel) 5:07.58.2. 59. Jeanneret Jacques (Le Locle) 5:09.03.8. 60. Richoix Philippe (Marin-Epagnier) 5:09.20.4. 61. Gfeller Renaud (La Chaux-de-Fonds) 5:09.58.6. 62. Gerber Michel (Cortaillood) 5:10.10.4. 63. Ballet Francis (Cormondrèche) 5:10.23.3. 64. Houlmann Philippe (La Chaux-de-Fonds) 5:10.53.4. 65. Stirmemann Florian (Môtiers) 5:10.55.3. 66. Monnier Pierre-Yves (Coffrane) 5:10.56.4. 67. Margueron Rene (Bevaix) 5:11.30.1. 68. Nys Olivier (Neuchâtel) 5:11.55.6. 69. Muriset Philippe (Neuchâtel) 5:12.26.1. 70. Anker Alfred (Luescherz) 5:12.40.9. 71. Seiler Pierre (Colombier) 5:12.50.0. 72. Gnaegi Hubert (Corcelles) 5:12.55.3. 73. van Dongen Christophe (La Chaux-de-Fonds) 5:14.53.5. 74. Decevel Jean-Luc (Cornaux) 5:15.05.1. 75. Burri Jean-Francois (Bôle) 5:16.44.8. 76. Pellaton Gerard (La Chaux-de-Fonds) 5:17.16.2. 77. Pittet Dominique (Cheiry) 5:17.17.2. 78. Mores Blaise (La Chaux-de-Fonds) 5:17.44.8. 79. Perrin Rene (La Chaux-de-Fonds) 5:18.31.2. 80. Rousseau Jacques (Corcelles NE) 5:19.29.1. 81. Niggli Jean-Pierre (Les Hauts-Geneveys) 5:19.45.1. 82. Wutschert Robert (Cortaillood) 5:19.49.7. 83. Schlueter Pierre-Alain (Rochefort) 5:21.21.6. 84. Perret Jean-Francois (Bôle) 5:21.35.5. 85. Godinat Andre (La Chaux-de-Fonds) 5:22.43.5. 86. Herinckx Tanguy (La Chaux-de-Fonds) 5:23.00.7. 87. Grandjean Pierre-Yves (Les Planchettes) 5:23.30.1. 88. Jaeggi Beat (Haerkingen) 5:23.49.8. 89. Girardin Andre (Marin-Epagnier) 5:24.48.3. 90. Sahli Jean-Luc (Les Breuleux) 5:24.57.2. 91. Vacheron Daniel (Les Hauts-Geneveys) 5:25.23.9. 92. Schneberger Eric (La Chaux-de-Fonds) 5:25.47.2. 93. Blanc Michel (Travers) 5:25.47.5. 94. Goetz Raymond (Neuchâtel) 5:25.48.0. 95. Singele Alain (Le Locle) 5:26.55.0. 96. Rossi Carmine (Cressier) 5:27.19.1. 97. Waeltli Roland (Neuchâtel) 5:28.12.2. 98. Bonvin Pascal (Le Landeron) 5:28.53.9. 99. Wildhaber Jean-Pierre (Peseux) 5:29.50.4. 100. Mermillon Denis (La Chaux-de-Fonds) 5:30.40.1. 101. Baeni Gerard (Boudevillers) 5:32.01.0. 102. Marra Luigi (La Chaux-de-Fonds) 5:32.09.6. 103. Blant Michel (Neuchâtel) 5:32.58.6. 104. Kattenrieder Denis (Cormoret) 5:35.42.9. 105. Torche Jean-Marie (Cheiry) 5:35.53.8. 106. Binggeli Thierry (Cortaillood) 5:36.40.5. 107. Wegmueller Johann (Neuchâtel) 5:36.43.9. 108. Metille Jean-Philippe (Cornaux NE) 5:38.47.7. 109. Sandoz Philippe (Couvet) 5:40.10.9. 110. Eichenberger Christophe (Bevaix) 5:40.58.1. 111. Allison Daniel (Dombresson) 5:41.38.1. 112. Lavanchy Daniel (St-Blaise) 5:41.38.3. 113. Bedat Alexandre (La Chaux-de-Fonds) 5:42.01.8. 114. Studer Pierre (Cornier)

5:43.13.8. 115. Mornod Gerald (Cheiry) 5:43.29.7. 116. Bonjour Christian (Cortaillood) 5:44.23.7. 117. Purro Bernard (La Chaux-de-Fonds) 5:46.23.6. 118. Brody Bernard (Le Locle) 5:48.25.1. 119. Habegger Jean-Daniel (Neuchâtel) 5:48.33.7. 120. Gemignani Rossano (Cornaux) 5:48.51.8. 121. Dumont Philippe (Corcelles) 5:48.55.6. 122. Gaille Patrice (La Chaux-de-Fonds) 5:49.15.4. 123. Moule Francis (F-Villers le Lac) 5:49.54.5. 124. Hamm Alain (Lignieres) 5:51.00.6. 125. Egger Christian (Saint-Aubin) 5:51.16.6. 126. Peer Jean-Martin (Neuchâtel) 5:51.55.8. 127. Suter Yves (Les Verrieres) 5:53.35.2. 128. Migliorini Renato (La Chaux-de-Fonds) 5:56.29.1. 129. Wunderlin Juerg (Marin-Epagnier) 5:58.03.1. 130. Girardet Claude (F-Morteau/Les Fins) 5:59.11.8. 131. Jeannot Eddy (Môtiers NE) 5:59.32.6. 132. Jeannerat Pascal (Chezard-St-Martin) 5:59.35.9. 133. Benacloche Antoine (Neuchâtel) 6:00.33.7. 134. L'Epattier Claude (Corcelles NE) 6:02.48.9. 135. Curtin Hubert (St-Aubin FR) 6:11.12.0. 136. Weber Patrick (Corcelles) 6:11.12.2. 137. Choain Didier (La Chaux-de-Fonds) 6:11.46.0. 138. De Marco Luciano (Verdon-les-Bains) 6:12.39.8. 139. Chanson Christian (Cornaux) 6:13.26.2. 140. Promm Roland (Neuchâtel) 6:15.14.8. 141. Tinelli Giovanni (Bevaix) 6:18.26.1. 142. Bahy Daniel (F-La Longueville) 6:21.46.0. 143. Cardot Francis (Neuchâtel) 6:21.50.2. 144. Zingg Claude (Neuchâtel) 6:24.19.2. 145. Fahri Andreas (Goumoens-le-Jux) 6:29.30.1. 146. Nemeth Sandor (Dombresson) 6:30.12.2. 147. Heiniger Michel (Cortebe) 6:30.47.4. 148. Marti Alain (St-Blaise) 6:35.35.0. 149. Nicolet Marcel (La Chaux-de-Fonds) 6:36.21.4. 150. Hurni Philippe (Bôle) 6:38.41.5. 151. Hirschi Pierre-Andre (Neuchâtel) 6:43.41.8. 152. Bozzini Silvano (Tuescherz-Alferme) 6:43.47.8. 153. Nussbaum Andre (Cortaillood) 6:53.09.8. 154. Eppner Gilbert (Villiers) 6:55.25.8. 155. Sigrist Nicolas (Neuchâtel) 7:14.42.8.

Vétérans I (1953-1944): 1. Furrer Serge (Bevaix) 4:17.34.2. 2. Doerflinger Claude (Corcelles) 4:18.11.9. 3. Morard Gerard (Neuchâtel) 4:21.04.9. 4. Gaillard Claude (Treyvignes) 4:22.15.1. 5. Parrat Roger (Undervelier) 4:25.46.3. 6. Boillat Andre (Les Breuleux) 4:26.01.1. 7. Schmid Jean-Denis (La Brévine) 4:29.13.0. 8. Pittier Patrice (Fontainemelon) 4:33.32.1. 9. Moser Albrecht (Pierleren) 4:49.18.9. 10. Baltensperger Alain (Avenches) 4:52.34.2. 11. Guerdat Rene (Neuchâtel) 4:52.52.3. 12. Pottet Claude (F-Pontarlier) 4:54.45.3. 13. Pellaton Daniel (La Chaux-de-Fonds) 4:57.52.5. 14. Ecabert Jean-Luc (Bôle) 4:59.56.0. 15. Messner Rolf (Vinelz) 5:01.31.4. 16. Montandon Paul-Etienne (La Chaux-de-Fonds) 5:02.04.5. 17. Faivre Pierre (F-Montebon) 5:03.50.4. 18. Tramaux Walter (Estavayer-le-Lac) 5:06.16.5. 19. Benoit Eugene (Le Landeron) 5:06.42.2. 20. Pilloud Jean-Daniel (Verdon-les-Bains) 5:07.47.4. 21. Chautemps Alain (Cormondrèche) 5:10.10.4. 22. Haefeli Walter (Le Noirmont) 5:11.54.6. 23. Rohrer Denis (Granges VS) 5:14.53.1. 24. Boutetcon Christian (F-Pontarlier) 5:16.26.1. 25. Gines Georges (Cormondrèche) 5:20.34.1. 26. Cochand Roger (Fontainemelon) 5:22.25.2. 27. Reimo Manuel (Neuchâtel) 5:22.47.5. 28. Benoit Edouard (Ponts-de-Martel) 5:23.13.0. 29. Dupasquier Gerard (La Chaux-de-Fonds) 5:23.59.4. 30. Hugli Heinz (Corcelles) 5:25.24.2. 31. Zbinden Pierre (Le Locle) 5:27.51.8. 32. Fallet Eric (Boecourt) 5:28.49.8. 33. Arquent Georges (Colombier NE) 5:32.06.0. 34. Lauber Denis (La Chaux-de-Fonds) 5:33.05.0. 35. Lambelet Jean-Michel (La Côte-aux-Fees) 5:34.15.5. 36. Baggenstos Heinz (St-Blaise) 5:34.25.1. 37. Kaspar Alfred (Bôle) 5:38.49.7. 38. Hirschy Armand (Le Locle) 5:40.00.2. 39. Pegorari Stefano (Le Landeron) 5:41.57.0. 40. Maillefer Daniel (Ballaigues) 5:42.04.4. 41. Erard Jean-Michel (Savagnier) 5:42.59.4. 42. Colin Bernard (Fontaines NE) 5:43.51.0. 43. Fauguel Charles (Boudry) 5:46.23.8. 44. Locatelli Jacques (St-Aubin NE) 5:46.44.2. 45. Gross Roland-Alexandre (Neuchâtel) 5:49.56.6. 46. Brunner Claude-Alain (Bevaix) 5:56.39.6. 47. Gyger Hansjuerg (Ostermundigen) 5:58.34.1. 48. Rufi Jean-Elie (Le Locle) 5:58.34.2. 49. Reichenbach Willy (La Chaux-de-Fonds) 6:00.07.5. 50. Haldimann Werner (St-Blaise) 6:01.00.9. 51. Voutat Michel (Orpund) 6:02.36.7. 52. Juillard Yves (Boudry) 6:03.00.7. 53. Thurner Ernst (Thielle-Wavre) 6:06.35.8. 54. Millet Marcel (Grandson) 6:10.11.6. 55. Ruedin Michel (Cressier NE) 6:10.50.9. 56. Buehler Heini (Peseux) 6:13.48.1. 57. Muller Jean Pierre (La Chaux-de-Fonds) 6:16.31.4. 58. Christen Jean-Daniel (Marin-Epagnier) 6:19.30.6. 59. Kaltenrieder Roland (Cormoret) 6:29.53.6. 60. Nicolet Daniel (La Sagne NE) 6:31.11.2. 61. Mesnier Jean-Pierre (F-Pontarlier) 6:31.35.5. 62. Lindberg Peter (St-Aubin-Sauges) 6:37.14.5. 63.

Gubler Francois (Colombier) 6:55.20.1. 64. Baumgartner Christian (Hinterkapellen) 7:12.05.9.

Vétérans II (1943 et avant): 1. Schaller Armin (Neuchâtel) 4:46.29.4. 2. Rufenacht Raymond (La Chaux-de-Fonds) 4:47.58.0. 3. Marchand Jimmy (Villeret) 5:20.43.1. 4. Nipp Alois (Les Brenets) 5:21.58.1. 5. Roth Claude (Chambrelin) 5:32.41.1. 6. Guerdat Georges (Boudevillers) 5:39.46.2. 7. Thievent Pierre (Le Noirmont) 5:46.48.9. 8. Noirjean Michel (Boudry) 5:48.01.1. 9. Toncini Jean-Claude (Couvet) 5:49.02.0. 10. Roth Florian (Môtiers NE) 6:06.21.9. 11. Droz Georges (Les Vieux-Pres) 6:06.32.6. 12. Roussel Pierre (F-Oye et Pallet) 6:06.39.0. 13. Charles Roland (Bevaix) 6:07.57.1. 14. Rochat Maurice (Couvet) 6:15.40.1. 15. Colomb Paul Andre (La Chaux-de-Fonds) 6:27.36.5. 16. Steiner Fernand (Les Hauts-Geneveys) 6:31.29.2. 17. Streit-Vogel Ulrich (Lys) 6:31.46.4. 18. Bertschi Karl (Neuchâtel) 6:37.01.6. 19. Jeannin Michel (Boudevillers) 6:49.40.0. 20. Robert Andre (Neuchâtel) 7:23.36.3.

Juniors (1987-1984): 1. Francillon Gael (La Chaux-de-Fonds) 4:04.10.7. 2. Schaller Emilien (Le Locle) 4:14.20.7. 3. Schneider Markus (Môtiers NE) 4:18.53.8. 4. Tavares Riccardo (Neuchâtel) 4:19.02.9. 5. Vuille Mehdy (Le Locle) 4:21.26.4. 6. Jeannerod Sylvain (F-Petite-Chaux) 4:28.53.2. 7. Huguenin Gregory (Les Bayards) 4:31.17.7. 8. Rodriguez Ernesto (Fleurier) 4:36.20.6. 9. Gaille Alban (La Chaux-de-Fonds) 4:43.31.3. 10. Verniers Christophe (Savagnier) 4:45.04.3. 11. Mercier Cedric (Tramelan) 4:55.48.4. 12. Perret Yann (Brot-Plamboz) 4:57.00.5. 13. Guillet Valentin (Neuchâtel) 4:57.00.7. 14. Bacci Stephane (Colombier) 4:57.15.1. 15. Schopfer Eric (Môtiers NE) 4:59.25.2. 16. Nicaty Jonas (Les Bayards) 5:01.03.5. 17. Schneberger Yannick (La Chaux-de-Fonds) 5:02.07.8. 18. Tissier Albin (Corcelles NE) 5:05.09.0. 19. Buehler Gilles (La Chaux-de-Fonds) 5:08.33.4. 20. Petitpierre Joel (Boveresse) 5:14.39.3. 21. Kraehenbuehl Gerard (Colombier NE) 5:15.42.0. 22. Hunkeler Timothee (Cormondrèche) 5:19.15.6. 23. Schneider Gregoire (Corcelles NE) 5:19.44.4. 24. Sandoz Kevin (Couvet) 5:20.15.2. 25. Bozzini Julien (Tuescherz-Alferme) 5:24.30.5. 26. Kistler Ael (Boudry) 5:25.50.8. 27. Marra Dylan (La Chaux-de-Fonds) 5:41.18.3. 28. Rufenacht Michael (Dombresson) 5:47.05.8. 29. Guinand Michael (Dombresson) 6:00.09.9. 30. Bokozya Tabir (Hauterive NE) 6:04.43.6. 31. Grange Romain (La Chaux-de-Fonds) 6:18.53.2. 32. Seidler Raphael (La Chaux-de-Fonds) 6:36.31.7. 33. Gerber Rene (Dombresson) 6:43.16.0. 34. Santschi Cyril (La Sagne NE) 7:48.21.9.

Challenge Entreprises: 1. DIXI Group 24:56.59.9. 2. Petroplus Refining SA 25:54.45.0. 3. Vaucher Manufacture Fleurier 30:45.56.3. 4. Medos SA 32:07.51.7.

Par équipes: 1. Fitness Oxygene 11:22.43.4. 2. Tosalli-Sport 1 11:52.26.5. 3. Marti Sports Fila 12:06.49.8. 4. Marti Sports 12:28.12.0. 5. ASCPS Neuchâtel 1 12:37.56.5. 6. Medecins du monde 12:41.03.5. 7. CCC NO. 1 12:59.53.5. 8. Marti Sports 2 13:35.33.3. 9. Club sportif des cheminots 1 13:37.27.3. 10. DIXI I 13:39.13.6. 11. CSEM 13:51.20.8. 12. Tosalli-Sport 2 14:00.46.8. 13. Tresmolto 14:26.37.0. 14. ISMECA SEMI 14:34.52.8. 15. ASCPS Neuchâtel 2 15:11.43.7. 16. Club sportif des cheminots 2 15:17.30.5. 17. Services Industriels 15:20.25.4. 18. Equipe "Baxter 1" 15:22.31.6. 19. CCC NO. 2 15:33.26.5. 20. Teen Services 15:40.02.5. 21. Aesa 15:41.16.9. 22. Paf Club 15:44.32.2. 23. CCC NO. 3 15:48.18.4. 24. CPLN 2 15:49.17.6. 25. CPLN 1 15:51.12.1. 26. Marti Sports 5 15:56.11.5. 27. Biacore 16:16.29.8. 28. CCC NO. 4 16:30.00.6. 29. Vaucher Manufacture Fleurier SA 16:33.36.5. 30. Soc. de Caval. du Val-de-Ruz 16:45.27.8. 31. Cesane 16:48.16.9. 32. Sandoz Team 16:49.15.2. 33. Bloc operatoire 16:51.53.6. 34. IMTeam 17:05.42.1. 35. DIXI II 17:14.45.7. 36. XEMICS 17:38.51.1. 37. Johnson+Johnson 2 18:00.58.5. 38. Lady Marti Sports 18:14.10.5. 39. Club sportif des cheminots 19:19.29.0.5.

telle (Fresens-Montalchez) 1:00.18.1. 14. Gacond Farida (Provence-Mutrx) 1:02.13.6. 15. Mazenauer Lisa (Chezard-St-Martin) 1:02.23.2. 16. Bailloil Virginie (Le Locle) 1:02.43.7. 17. Schmid Adeline (La Vue-des-Alpes) 1:04.04.8. 18. Simonin Johanne (Fleurier) 1:04.14.3. 19. Schafroth Lisa (Geneveys-Coffrane) 1:04.30.9. 20. Brandt Melina (La Brévine) 1:05.50.8. 21. Landwerlin Lucile (Le Locle) 1:06.05.6. 22. Bordignon Ophelie (Fleurier) 1:08.17.1. 23. Botteron Pauline (La Chaux-de-Fonds) 1:12.37.8. 24. Racine Myriam (Les Geneveys-sur-Coffrane) 1:20.11.4. 25. Otz Megane (Colombier NE) 1:25.42.7.

Filles II (1993-1992): 1. Combe Fanny (Ponts-de-Martel) 44.42.0. 2. Lohri Melodie (Lamboing) 45.58.7. 3. Francillon Anouck (La Chaux-de-Fonds) 46.51.4. 4. Stirmemann Marion (Môtiers) 47.05.9. 5. Schaad Alice (Boudry) 47.41.8. 6. Racine Sandrine (Le Landeron) 49.03.5. 7. Joss Camille (Fontaines NE) 49.13.8. 8. Jean-Mairet Jessy (Cortaillood) 49.39.7. 9. Nys Floriane (Neuchâtel) 49.50.4. 10. Fatton Lauriane (Noiraigue) 50.19.1. 11. Pietronigro Fiona (Le Landeron) 50.51.6. 12. Frei Charlene (Fleurier) 51.03.1. 13. Botteron Manolia (La Chaux-de-Fonds) 51.50.7. 14. Mercier Jeromine (Les Bayards) 51.52.2. 15. Schmid Maud (Dombresson) 51.55.6. 16. Cattin Juliette (La Chaux-de-Fonds) 51.58.9. 17. Gnaegi Sophie (Corcelles NE) 52.01.7. 18. Bernetti Marie (Le Landeron) 52.12.6. 19. Kull Melissa (Cornaux NE) 52.37.9. 20. Hubscher Tania (Cortaillood) 53.08.7. 21. Geiser Micheline (Ligerz) 53.38.5. 22. Thum Helene (Le Locle) 54.05.0. 23. Koller Rachel (Le Locle) 54.22.4. 24. Maradan Kim (La Chatagne) 54.22.8. 25. Schmidt Wendy (Petit-Martel) 54.25.8. 26. Descloux Meryl (La Brévine) 54.40.7. 27. Presello Oceane (Boveresse) 54.49.6. 28. Clerc Salome (Dombresson) 55.00.2. 29. Lanz Ines (Savagnier) 55.03.1. 30. Buehler Louise (La Brévine) 55.15.4. 31. Clerc Nadia (Noiraigue) 56.28.1. 32. Mast Isalie (Dombresson) 56.39.0. 33. Perrenoud Caroline (La Chaux-de-Fonds) 57.43.1. 34. Goumaz Cloe (Boveresse) 58.01.2. 35. Froidevaux Marine (La Chaux-de-Fonds) 58.06.0. 36. Meylan Laureline (Peseux) 58.52.4. 37. Pythod Christelle (Couvet) 1:02.20.5. 38. Bordignon Tiffany (Fleurier) 1:05.01.7. 39. Margueron Cassandra (La Chatagne) 1:12.18.4.

Filles III (1991-1990): 1. Langel Tiffany (La Sagne NE) 1:21.39.9. 2. Rossi Lara (La Neuveville) 1:30.31.7. 3. Arrieta Valentine (Boudry) 1:32.05.2. 4. Kull Stephanie (Cornaux NE) 1:33.14.6. 5. Amstutz Sandra (Les Sagnettes) 1:35.04.2. 6. Wuetschert Maite (Cortaillood) 1:36.27.7. 7. Pointet Virginie (Les Geneveys-sur-Coffrane) 1:37.55.5. 8. Wuetschert Leila (Cortaillood) 1:38.05.9. 9. Bailloil Annaik (Couvet) 1:39.14.0. 10. Jomod Marine (Les Verrieres) 1:39.29.0. 11. Schumacher Lea (La Chaux-de-Fonds) 1:41.04.9. 12. Cuennet Charline (Cerneau-Péquignot) 1:43.16.5. 13. Matile Anne (La Chaux-de-Fonds) 1:45.28.1. 14. Ciaccio Daiana (La Chaux-de-Fonds) 1:47.05.7. 15. Gauthier Louise (Cerneau-Péquignot) 1:49.14.8. 16. Melichar Julie (Cortaillood) 1:51.40.5. 17. Nys Valerie (Neuchâtel) 1:57.36.6. 18. Charmillot Elodie (Cormondrèche) 1:58.56.8.

Filles IV (1989-1988): 1. Virgilio Audrey (Fleurier) 1:27.01.5. 2. Nicolet Marion (Tramelan) 1:32.23.8. 3. Huguenin Nathalie (La Brévine) 1:33.10.1. 4. Boichat Anaelle (La Chaux-de-Fonds) 1:33.17.5. 5. Jobin Laurine (La Chaux-de-Fonds) 1:34.12.3. 6. Rey Laura (Les Verrieres) 1:36.10.5. 7. Meyer Valerie (Neuchâtel) 1:38.32.4. 8. Rohrer Maude (La Sagne NE) 1:42.32.3. 9. Lohri Cynthia (Lamboing) 1:42.59.4. 10. Guilloid Laurene (Lamboing) 1:43.17.9. 11. Roy Maurane (Couvet) 1:43.51.7. 12. Margueron Vanessa (La Chatagne) 1:44.47.5. 13. Cochand Marion (Le Landeron) 1:45.23.5. 14. Richo Aurelie (La Chaux-de-Fonds) 1:46.01.4. 15. Fournier Lenaic (Le Locle) 1:47.10.6. 16. Boillat Amandine (La Chaux-de-Fonds) 1:54.56.4.

Garçons I (1994 et après): 1. Jomod Tristan (Les Verrieres) 47.02.2. 2. Grandjean Antoine (La Chaux-de-Fonds) 47.5

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Alcoolisme. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).
Allô cancer. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.
Amicale des malentendants et des devenus sourds. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.
Aspedah. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.
Association sesame. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. http://go.to./sesame
Association suisse des invalides. Procacp La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 032 968 00 33. Lu-je 14-17h30 et ve 8-12h.
Association à la trottinette. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.
Avivo. 032 913 16 09 ou 032 931 39 61.
Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.
Centre social protestant. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habilierie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.
Centre de loisirs. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.
Centre psycho-social neuchâtelois. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h.-12h./14h.-18h. sa

8h.-12h. di médecin de service et hôpital
Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.
Club des loisirs. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.
Consultations conjugales. Rue du Collège 9, tél. 032 919 75 19.
Consultation et information sociales. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.
Consultations juridiques. Serre 62, je 16-19h.
Crèches. Arc-en-Ciel Charrière 4 Tél 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.
La Farandole. Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Nurserie Petits Nouveaux, Jardinière 91, 913 77 37.
Croix-Rouge. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc.), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Service des cours 032 725 42 10
Ecole des parents. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.
Entraide-chômage-services. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.
FRC-conseil. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.
Soins infirmiers indépendants en psychiatrie SIIP Soins psychiatriques à domicile. Tél. & fax 032/964 14 64. Natel 079/789 82 28.
Groupe de maintenance cardio-vasculaire. Tél. 032 932 14 84 ou 032 853 33 14.
Groupe régional de la SP - La Chaux-de-Fonds. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

Habits du cœur. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.
Information allaitement. 913 78 04 ou 968 46 92.
Information diabète. Paix 75, secrétaire lu-ve 14-17h, 913 13 55.
Ligue contre la tuberculose. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.
Mamans de jour. Marché 4, lu/ma/je 8-11h/14-17h, 968 27 48.
MCPJIN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).
Parents anonymes. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.
Planning familial. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.
Pro infirmis. Marché 4, lu-ve, Service social de la Ligue contre le rhu-matisme 032 968 83 28.
Pro senectute. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).
Samaritains. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.
Service d'aide familiale. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h,
Société protectrice des animaux. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, tous les jours sur rendez-vous.
Soins à domicile. Tous les jours 967 63 41.
SOS futures mamans. 079/772 16 90 (24h/24h).
Stomathérapie. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.
Tourisme neuchâtelois. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h. Tél 919 68 95, fax 919 62 97.
Toxicomanie. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.
Violences - Solidarité femmes - violences conjugales, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

DISTRICT DU LOCLE

Association neuchâtelois «mamans de jour» district du Locle. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.
Avivo. 931 76 27 et 931 57 30.
Centre de santé du Locle. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.
Crèche. Les Diablotins, Albert-Pi-guet 10, 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h00.

Club des loisirs. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.
La Girandole (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.
Office social. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.
Samaritains. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.
Service d'aide familiale des Montagnes neuchâteloises. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

Service de soins à domicile. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.
Service médico-social. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.
Société protectrice des animaux. 931 63 62 et 931 80 03.
Tourisme neuchâtelois. Daniel-JeanRichard 31, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.
Vestiaire Croix-Rouge. Envers 1, je 14-18h30.

JURA BERNOIS

Accord service. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.
Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et mandames diverses.
Centre social protestant. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.
Cartons du cœur, Jura bernois. Lundi à jeudi, 493 70 60.
Fondation Contact Jura bernois. Service d'information et de consultation pour les problèmes de toxicomanie, rue H.-F. Sandoz 26, Ta-

vannes. Accueil lu-ve 032 481 15 16.
Jura bernois Tourisme -Antenne de St-Imier. Tél. 032 941 26 63.
Office du tourisme. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.
Office régional du tourisme Chasseral - La Neuveville. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h-12h, 751 49 49.
Planning familial. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.
Pro senectute. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.
Résidence La Clarté. Diesse, tél. 315 19 14

SMAD - Service de maintien à domicile - district de La Neuveville. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.
Service psychologique. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, consultations Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41.
Service social. Office central, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 00. Office régional, Fleur-de-Lys 5, Courtelary, 945 17 10. Office régional, rue H.-F. Sandoz 14, Tavannes, 482 65 10.

JURA

Handicapés. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.
Jura 86 cts/min. Jura Tourisme. Siège cantonal Saignelégier 0901 123 400, Delémont 0901 123

401, Porrentruy 0901 123 402, St-Ursanne 0901 123 403.
Service social des Franches-Montagnes. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirm-

mis, Le Noirmont, rue du Pâquier, 957 65 20.
SOS futures mères. 422 26 26 (24h/24h).
Transport handicapés. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

CANTON & RÉGIONS

Information sociale bonjour! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 804 124
AGAPA. Association des groupes d'accompagnement - pertes de grossesse abus - maltraitements - négligences. Entretiens personnels, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.
ANAAP-Le Déclit. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93
ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.
ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes, tél et fax: 032 842 66 03. E-mail info@anpp.ch
Neuchâtel Asloca. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.
Association Alzheimer. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.
Association boulimie anorexie (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h - 15h au numéro 725 05 82.
Association lecture et compagnie. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale, 2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

Association neuchâteloise de services bénévoles (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.
Association suisse de la maladie de Parkinson (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinson: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.
Autorité de conciliation en matière de santé. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.
Cancer. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.
Cancer du sein. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.
Caritas. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.
Cellule de debriefing 079 577 65 33 (répondeur / On vous rappelle le même jour)
Centre de consultations Lavi - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).
Centre spécialisé pour handicapés de la vue. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.
Chambre immobilière neuchâteloise. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.
Croix-Bleue. 032 725 02 17.
Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social c/o Pro Infirmis Rue de la Maladière 35, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77
Lire et écrire Cours de base pour adultes parlant bien le français 032 913 75 75

Mouvement de la condition paternelle. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.
Parents information. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.
Permanences de consultation et information. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.
Sages-femmes à domicile. Pour tout le canton, Les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.
Solidarité-femmes, 968 60,10
Sclérose en plaques. Société suisse de la sclérose en plaques. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.
Serei. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).
SOS Alcool. 0848 805 005. (tarif régional).
SOS racisme. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.
SOS racket-violence 079/270 92 06.
T.I.M Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h/24 079/476 66 33.
Troubles psychiques. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.
Vivre sans fumer - Prévention contre le tabagisme lu-ve 8h-12h et 13h30-17h. 723 08 60.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
Galerie du Manoir. Victor Savarynu, oeuvres récentes. Ma-ve 15-19h, et sur rendez-vous 032 968 15 52; sa 10-17h. Jusqu'au 28.6.
Galerie Sonia Wirth-Genzoni. Grande exposition-vente réunissant Lermite, L'Eplattenier Barraud, Janebe, Baillods, Picot, Humbert, Laure Bruni, Hans Erni. Grande exposition-vente permanente de gravures de la région et environs. Art africain ancien (certifié), masques et statues. Me-sa 14-18h, ou sur rdv au 079/ 475 98 69. Jusqu'au 31.7.
DELÉMONT
Galerie FARB. Agnès Laribi-Frossard, techniques diverses. Ve 17-18h, sa 10-12h30/15-18h, di 15/18h. Jusqu'au 8.6.
PORRENTUAY
Espace d'art contemporain (Les Halles). «Survivants» par Raphaël Cuomo, Maria Iorio, Mathias Montavon. Je 19-21h. Sa-di 14h-18h. Sa-di 7-8.6. de 10h. à 18h. ou sur rdv au 032 465 84 02. Jusqu'au 6.7.
NEUCHÂTEL
Galerie des Amis des Arts. Daniel Grobet, sculptures «Cercles en jeux». Ma-ve 14h-18h. Sa-di 10h-12h/14h-17h. Jusqu'au 1.6.
Galerie Ditesheim. Simon Edmondson, oeuvres récentes. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 7.6.

Galerie L'Orangerie. Exposition de: Diane Olivieri, dessins; Dominique Junod, Claude-Alix Renaud, Maja Thommen, sculptures, marbre céramique, bronze; Christina Santander, André Beuchat, Marco Bertino, gravures; les artistes de la galerie, peintures. Ma-ve 14h-18h30, sa 10h-17h, di 15h-18h. Jusqu'au 31.5.
Galerie DuPeyrou. «Biolley», peintures. Ma-sa 15h-18h, di 15h-17h30. Egalement à **L'Oléothèque.** Lu-ve 14h30-18h30, sa 9h30-12h30/14h-17h. Jusqu'au 15.6.
Galerie du Pommier. «Histoire de pommes» par l'atelier 6° Est. Lu-ve 9-12h/14-18h. Jusqu'au 28.6.
Galerie Une. Lionel Ferchaud - Léopold Rabus. Me-ve 10h30-12h/15h-18h30. Jusqu'au 14.6.
Galerie YD. «Histoire de vie...», oeuvres du peintre-sculpteur canadien Jean Devost. Ma-ve 15h30-19h, sa 10h-19h. Jusqu'au 7.6.
BÔLE
Galerie de l'Enclume. Otto Forster, peintures et sculptures. Ts les jours de 15h à 18h30. Fermé mardi. Ou sur rdv au 032 842 58 14. Jusqu'au 8.6.
COLOMBIER
Galerie Numaga. Gerard Verdijk, peintures et Jean Maubouls, sculptures. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 1.6.
Galerie Regards. Exposition permanente des dernières créa-

tions de Gabriel Vuilleumier, peintures, et de Monique Itten, sculptures raku. Sa 15h-18h, di 14h-17h.
CORCELLES
Galerie Arcane. Catherine Henriod, céramique; Marcel Zellweger, peintures, collages et «peintubes»; François Wangongne, peinture. Ma-ve 17h30-19h; sa 14-17h, ou sur rendez-vous au 032 731 12 93 (63). Jusqu'au 6.6.
FENIN
Galerie Gard. Sculptures en bronze de Nicolas Lavarenne. Ve/sa/di 14-18h. Jusqu'au 1.6.
LA NEUVEVILLE
Galerie Faucon. Lise Perregaux, sculptures terre cuite, et Wolfgang Weiss, peintures. Ve/sa/di 14-18h ou sur rdv 078/ 836 8743. Jusqu'au 9.6.
SAINT-BLAISE
Galerie du Verseau. Jean-Pierre Béguelin. Je/ve 16-19h, sa/di 11-18h ou sur rdv au 032 843 65 64. Jusqu'au 8.6.
VALANGIN
Galerie du Moulin de la Tourrelle. Emmanuelle Gutierrez Requenue, peintures récentes. Me-di 15-18h30. Jusqu'au 15.6.
VAUMARCUS
Galerie d'Art Contemporain. Château. Ivan Ducommun (alias Ivan Moscatelli). «Quelques chansons protestantes et un tango socialiste», monotypes gravés. Jusqu'au 5.6.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Centre de consultation Lavi. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.
Chômeurs. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.
Dispensaire des rues. Services offerts aux plus défavorisés: soins

médicaux, infirmiers et paramédicaux; douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22, lu 14-18h, me 15-19h, tél 721 10 25.
Drop-in. Toxicomanie/drogue: Centre d'information, de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausse-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.
FRC - Conseil. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hô-

pital 1, ma 14-17h, 724 40 55.
Rateau-ivre. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Rateau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.
SIDA. Groupe Sida, Peseux: Grand-Rue 18, 737 73 37. Tests anonymes: Groupe Sida Neuchâtel, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél 967 20 91.

LES FAITS DIVERS

BÔLE ■ **Enfant heurté sur un passage pour piétons.** Mercredi à 18h30, une voiture conduite par une habitante de Concise circulait sur la rue de la Gare, à Bôle, en direction de Colombier. A la hauteur de la Maison de commune, alors que deux enfants s'engageaient sur le passage pour piétons, la conductrice ne s'arrêta pas et heurta l'un d'eux, âgé de 7 ans et habitant Bôle, avec le rétroviseur. Sous l'effet du choc, l'enfant chuta. Blessé, il a été conduit à l'hôpital pour un contrôle. /comm

LE LOCLE ■ **Appel aux témoins.** Hier à 11h50, un véhicule probablement tout-terrain a enfoncé avec sa roue de secours, en reculant, le hayon d'une Ford K de couleur jaune, stationnée au Locle, rue de la Côte, dans une case au nord du magasin Coop. Le conducteur du véhicule tout-terrain et les éventuels témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. 032 919 62 25. /comm

LES VERRIÈRES ■ **Camping-car renversé sur la chaussée.** Hier à 11h10, un camping-car conduit par un habitant du Locle circulait sur la route des Bayards en direction des Verrières. Au lieu dit «Le Crêt», il perdit la maîtrise de son véhicule, qui monta sur le trottoir puis heurta le talus nord et un candélabre. Suite à ce double choc, le véhicule se renversa en travers de la chaussée. /comm

PLAN-JACOT ■ **Appel aux témoins.** Le conducteur du véhicule, probablement accouplé d'une remorque, qui, le week-end du 17-18 mai, lors du concours hippique à Plan-Jacot, a heurté l'arrière d'une voiture de couleur rouge stationnée sur le parking et les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Aubin, tél. 032 835 11 21. /comm

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Valeurs hebdomadaires du 19 au 25 mai

Température	Degrés-jours
Neuchâtel (ville): 15,8° C	0,0 DJ
Littoral ouest: 14,9° C	8,7 DJ
Littoral est: 15,7° C	8,8 DJ
Val-de-Ruz: 11,7° C	43,1 DJ
Val-de-Travers: 12,4° C	40,7 DJ
La Brévine: 10,8° C	47,6 DJ
Le Locle: 11,4° C	45,0 DJ
La Chaux-de-Fonds: 10,5° C	49,1 DJ
La Vue-des-Alpes: 7,4° C	81,4 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20. /comm

NÉCROLOGIES

Les Bois: Walter Müller

Terrassé par un infarctus, Walter Müller est décédé à l'âge de 72 ans. Né à Suhr, en Argovie, il était venu aux Franches-Montagnes en 1952, pour y apprendre le français. Il ne devait plus les quitter. Engagé comme employé de commerce à la fabrique Beaumann, des Bois, il s'est rapidement imposé par ses qualités professionnelles, son sérieux et ses fortes capacités de travail. Peu à peu, il a gravi tous les échelons pour devenir directeur de l'entreprise en 1971. Il a assumé ensuite cette fonction chez Ebauches, avant de créer lui-même Mirba. Par-tout, il s'est beaucoup investi, avec toujours comme priorité la sauvegarde des emplois. En 1956, Walter

Müller a épousé Janine Baume, de Saignelégier, qui lui a donné trois fils. Par la suite, la famille s'est agrandie avec la naissance de six petites-filles. Malgré ses lourdes charges professionnelles, Walter Müller s'est beaucoup investi pour le développement du village. Il a aussi été membre de la commission scolaire, de la commission de vérification des comptes et de la société de gymnastique, dont il était membre d'honneur. En 1980, pour avoir extrait un automobiliste de sa voiture en flammes, il avait reçu le diplôme de Chevalier de la route. Avec le décès de Walter Müller, c'est une grande personnalité qui a marqué la vie industrielle de la région qui disparaît. /ay

Le Noirmont: Renée Taillard

Les derniers honneurs ont récemment été rendus à Madame Renée Taillard-Gigandet, décédée dans sa nonantième année après quinze jours d'hospitalisation à l'hôpital de Saignelégier. Fille de César, horloger-paysan, et de Julie Gigandet-Voirol, elle était la deuxième de la famille, qui comprenait trois enfants. Après ses écoles primaire et secondaire, elle fit un apprentissage de régleuse à la fabrique d'horlogerie Pronto. En 1933, la crise horlogère qui sévit l'oblige à quitter les Franches-Montagnes pour aller travailler comme employée de maison à Bâle. Elle reviendra en 1936 pour

reprendre les réglages à la fabrique d'horlogerie Alfred Fleury.

En juin 1943, elle unit sa destinée à celle d'Henri Taillard, boîtier au Noirmont. Le foyer a eu le bonheur d'avoir trois filles. La famille s'est agrandie de neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Paroissienne convaincue, elle supporta avec foi le décès de son mari en 1988.

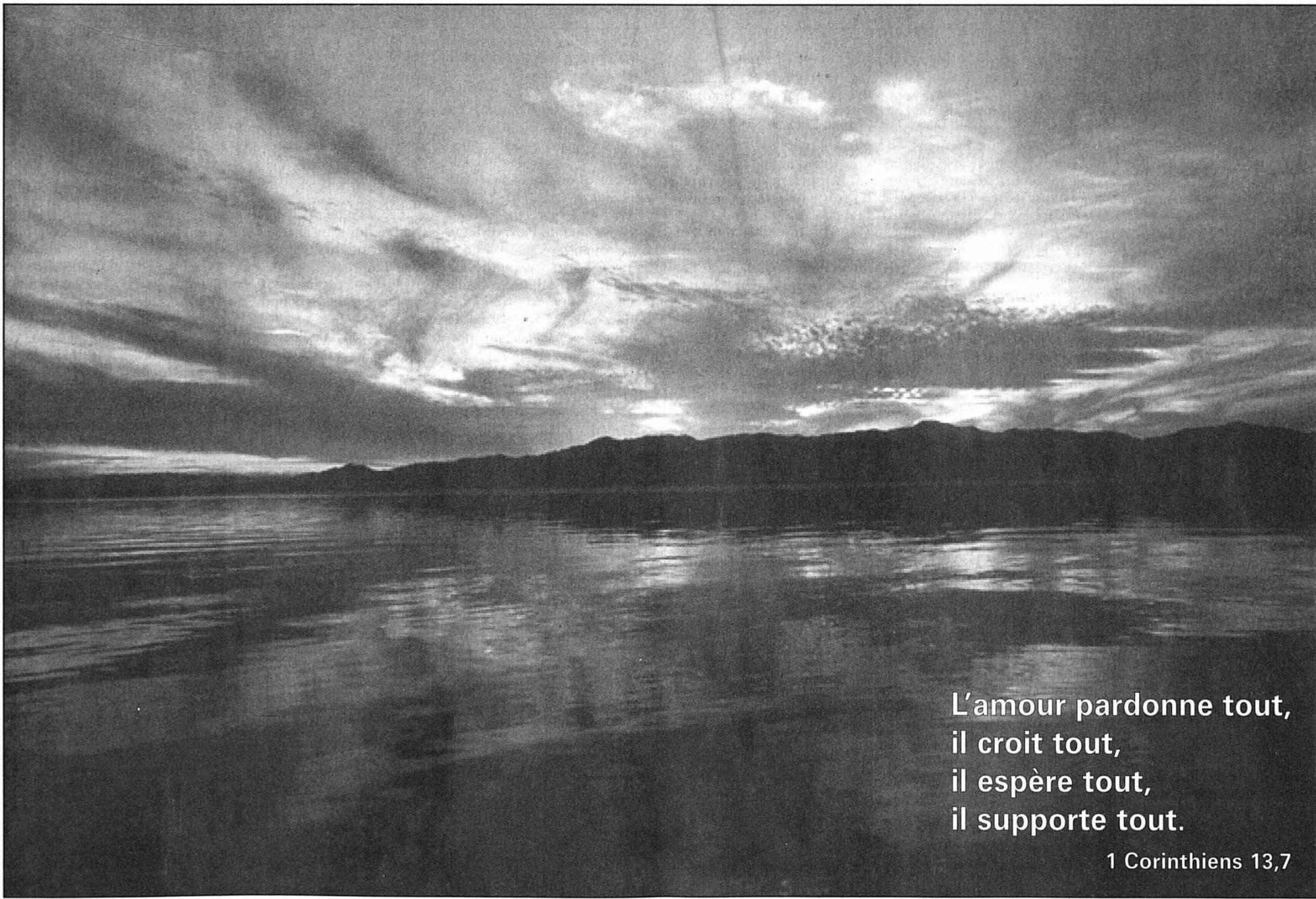
Très entourée par tous les siens, elle passa une retraite paisible dans sa maison de Sur-la-Côte. Elle aimait converser avec ses voisins et affectionnait les parties de cartes et le tricot. /hoz

LES ÉTATS CIVILS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ **Nais-** **sances** – 04.05. Caria Esteves, Melissa, fille de Miguel Esteves, José Fernando et de Maceiras Caria Esteves, Maria Isabel. 07. Audemars, Ryan, fils de Audemars née Locatelli, Alexandra Monique Nicole. 08. Mäkinen, Sophie Emilie, fille de Mäkinen, Marki Elias et de Mäkinen née Rantanen, Suvi Anneli. Ackermann, Damien, fils de Ackermann, Rolf, et de Ackermann née Braïchet, Nathalie Marie-Cécile. 09. Bakika, Sosthène-Yoshua, fils de Bakika, Antonio et de Bakika née Taty, Josefina. Dubois, Thomas Maxime, fils de Dubois, Claude Henri et de Dubois née Girardot, Corinne Michèle Colette. Roubi Lopez, Nell Lola, fille de Roubi, Georges et de Lopez Montero, Maria Rosa. 11. Schaller, Alexia, fille de Schaller, Jacques Laurent Denis et de Schaller née Borel-Jaquet, Isabelle Blanche. 13. Foisy, Léon, fils de Foisy, Christophe Michel et de Foisy née Triponez, Aline Yvette. 14. Festa, Diego, fils de Festa, Maurizio et de Festa née Di Stefano, Silvia; El-Sheikh, Hadil, fille de El-Sheikh, Ahmed et de El-Sheikh née Yousif, Maysa; Kebeli, Ulas, fils de Kebeli Müslüm et de Kebeli née Tas, Fatos. ■ **Mariages** – 16. Pellaton, Thierry et Gyger, Christine. Correia dos Santos, Vitor Manuel et Menezes Joaquim, Heloisa Isabel. Yimyu, Swis et Tongkam, Tim. Dubois, Claude André et Zumkehr née Barrale, Colette Andrée. Buchmann, Alberto et Napias, Céline. ■ **Décès** – 09. Egger, Jean-Pierre, 1948, époux de Egger née Viatte, Marie-Madeleine. Brandt, Pierre-

Jules, 1925, époux de Brandt née Mairal, Josefa. Torriani, Jean-François, 1951, époux de Torriani née Cattin, Béatrice Jacqueline Alphonsine. 11. Klaye née Brandt-dit-Grieurin, Odette Madeleine, 1917, veuve de Klaye, Jean Henri. 09. Huguenin-Elie, Albert Arthur, 1924, époux de Huguenin-Elie née Gilliard, Solange Olga. Vouardoux, Yann Bernard, 1973. 11. Schopfer, Roger Henri, 1918, époux de Schopfer née Othenin-Girard, Daisy. 12. Parel née Liechti, Alice Emma, 1913, veuve de Parel, Paul André.

DISTRICT DE BOUDRY ■ **Mariage** – 16.05. Wüthrich, Jacques Frédéric et Van Hauwaert née Fettweis, Anne Rachel Philippine Marie, à Bevaix; Pierrehumbert, Jean-Luc et El Hajri, Meryem, à Saint-Aubin-Sauges; Bianchini, Stéphane et Anti, Fatima, à Boudry; Iliassou Abdou, Oumarou et de Almeida Oliveira née Hügli, Marianne, à Peseux; Richard, Olivier et Hostettler, Sylvie, à Peseux; Froment, David Fabien et Jaquet, Anouk, à Boudry. 23 Schütz, Laurent Frédéric Louis et Rénel née Brunner, Denise Eliane, à Peseux; Herrera Grisales, Fernando Augusto et Bériet, Carine, à Peseux; Tschanz, Daniel Gilbert et Massait, Fabienne Marie-Pierre, à Boudry; Principi, Stéphane et Righetti, Christelle Séverine, à Boudry; Jacot, Martial et Fallet, Josiane, à Saint-Aubin; Theytaz, Florentin et Jaques, Dominique Ariane, à Rochefort; Simone, Jean-Mary et Piccolo, Janick Mélanie, à Boudry; Schiavi, Yvan et Franck, Vanessa Danièle, à Corcelles-Cormondrèche.



L'amour pardonne tout,
 il croit tout,
 il espère tout,
 il supporte tout.

1 Corinthiens 13,7

AUJOURD'HUI

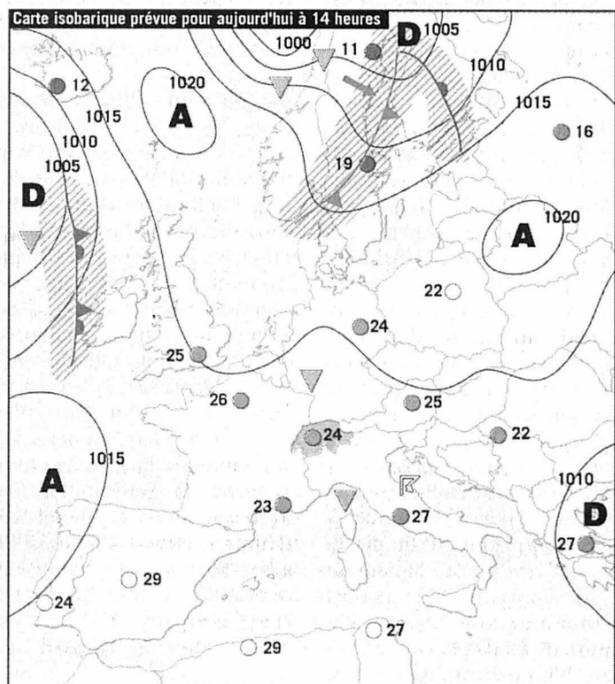
Le ciel fait sa popote

Situation générale. Tous les ingrédients sont réunis pour vous servir un plat estival, un soleil d'aplomb pour commencer, histoire de faire grimper les températures assez haut. Ensuite, deux doigts d'humidité et un zeste d'instabilité, juste ce qu'il faut pour provoquer le développement de nuages cumuliformes. Le tout touillé dans le chaudron du marais barométrique continental et vous obtenez des averses orageuses.

Prévisions pour la journée. Le soleil s'impose avec vigueur le matin, de quoi élever le mercure jusqu'à 26 degrés sur les plages des lacs. Il fait lourd et des nuages prennent de l'embonpoint le long des crêtes, assez pour déclencher quelques orages.

Les prochains jours. même temps, renforcement de la tendance orageuse.

Jean-François Rumley



Front froid	▲▲▲▲	Pluie	☁
Front chaud	▲▲▲▲	Averses	☁
Occlusion	▲▲▲▲	Zone orageuse	☁
Courant d'air froid	▲▲▲▲	Neige	☁
Courant d'air chaud	▲▲▲▲	Anticyclone	A
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	— 1015 — 1010 — 1005	Dépression	D
		Ciel serein	☉
		Ciel nuageux	☁
		Ciel couvert	☁

Fête à souhaiter
 Ferdinand

Températures
 Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 26°
- Boudry: 26°
- Cernier: 24°
- Fleurier: 24°
- La Chaux-de-Fonds: 22°
- Le Locle: 22°
- La Vue-des-Alpes: 19°
- Saignelégier: 22°
- St-Imier: 24°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 23°
- Berne: beau, 21°
- Genève: beau, 22°
- Locarno: orageux, 19°
- Sion: très nuageux, 25°
- Zurich: beau, 21°

... en Europe

- Athènes: très nuageux, 26°
- Berlin: beau, 23°
- Istanbul: peu nuageux, 23°
- Lisbonne: beau, 28°
- Londres: très nuageux, 24°
- Madrid: beau, 28°
- Moscou: très nuageux, 16°
- Paris: beau, 26°
- Rome: beau, 27°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 36°
- Le Caire: variable, 33°
- Johannesburg: ensoleillé, 16°
- Miami: pluvieux, 30°
- Pékin: variable, 31°
- Rio de Janeiro: variable, 24°
- San Francisco: variable, 28°
- Sydney: ensoleillé, 20°
- Tokyo: ensoleillé, 27°

Soleil

Lever: 5h42
 Coucher: 21h17

Lune

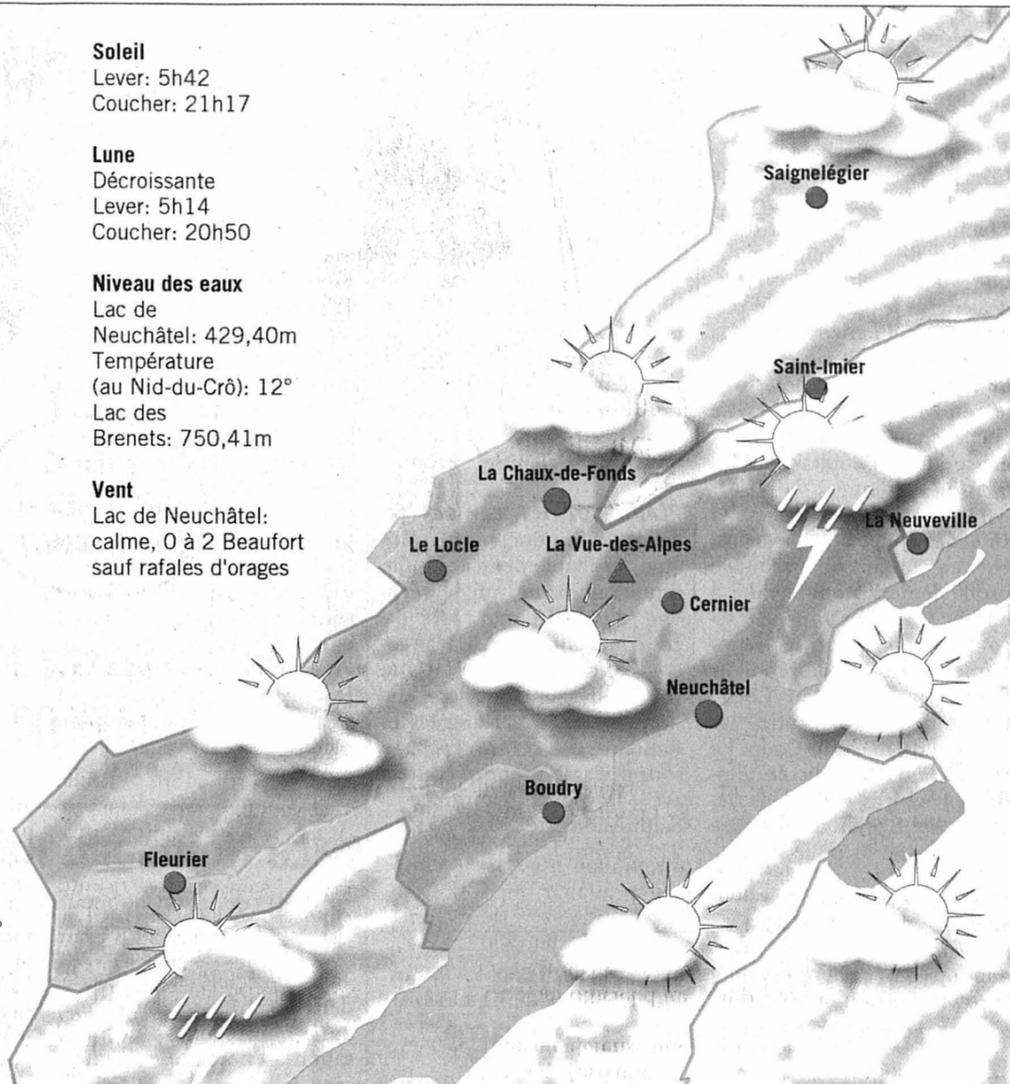
Décroissante
 Lever: 5h14
 Coucher: 20h50

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,40m
 Température (au Nid-du-Crê): 12°
 Lac des Brenets: 750,41m

Vent

Lac de Neuchâtel: calme, 0 à 2 Beaufort
 sauf rafales d'orages



Aujourd'hui	Samedi	Dimanche	Lundi
En plaine: 26° A 1000 m: 22°	27° 23°	28° 24°	25° 23°

Sources: Jean-François Rumley, F. Cochelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

30 mai 1640: mort de Rubens

Rubens, «Homère de la peinture». Le mot est de Delacroix, en hommage à la force évocatrice de l'artiste qui, miné par la goutte, s'éteignit dans sa luxueuse maison d'Anvers le 30 mai 1640. La vie de Pierre-Paul Rubens avait en effet commencé comme une tragédie antique: son père, conseiller juridique de Guillaume le Taciturne, s'était trouvé convaincu d'adultère avec la femme du prince et n'avait échappé à la peine capitale que grâce à l'intervention courageuse de sa propre épouse. De ce couple, exilé à Siesen, en Westphalie, était né l'artiste, en 1577.

La formation du peintre est, en revanche, toute classique: apprentissages successifs dans les ateliers de trois maîtres anversoises, puis voyage en Italie. Là, Rubens entre au service du duc de Mantoue et commence à recevoir des commandes de toute la Péninsule. Cette première étape est celle de la découverte et de l'assimilation des peintres vénitiens de la Renaissance. C'est après son retour à Anvers, en 1608, que le «style rubénien» va s'affirmer peu à peu et connaître un rapide succès. La renommée de l'artiste est telle, en 1621, que Marie de Médicis, veuve du roi Henri IV, fait appel à lui pour décorer une galerie du palais du Luxembourg, dont la construction s'achève. C'est à cet effet qu'il peint les grandes toiles allégoriques

consacrées à la vie de Marie de Médicis, aujourd'hui conservées au Musée du Louvre. Le décor fut apprécié malgré son aspect baroque peu familier aux Parisiens, et Rubens aurait réalisé de la même façon une autre galerie à la gloire d'Henri IV si la rivalité entre Louis XIII et sa mère n'avait conduit celle-ci à quitter Paris en 1631.

De retour à Anvers, Rubens épousa en secondes noces la belle Hélène Fourment qui fut à l'origine de certains des plus beaux portraits du peintre dans sa dernière période.

Cela s'est aussi passé un 30 mai

2002 - François Chérèque succède à Nicole Notat au poste de secrétaire général de la CFDT. Plus de huit mois après les attentats contre le World Trade Center, une cérémonie de trente minutes marque la fin des travaux de déblaiement sur Ground Zero avec un hommage silencieux aux victimes et à tous ceux qui ont participé aux recherches.

2000 - France Télécom annonce l'acquisition de l'opérateur de téléphonie mobile britannique Orange pour un montant de 43,2 milliards d'euros.

1994 - Dans une lettre apostolique, le pape Jean Paul II déclare que l'Église catholique n'a pas le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale aux femmes.

1992 - L'ONU impose un embargo pétrolier, commercial et aérien contre la Serbie et le Monténégro (résolution 757).

1988 - Une voiture piégée explose dans le secteur chrétien de Beyrouth-Est: 20 morts, 78 blessés.

1987 - Des villageois de la plus basse caste massacrent une quarantaine de propriétaires fonciers, appartenant à une caste supérieure, au Bihar, Etat de l'est de l'Inde.

1984 - Intensification de la guerre du Golfe persique, qui dure depuis 45 mois, avec l'annonce, par Bagdad, de nouvelles attaques contre des cibles navales près du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg.

1982 - L'Espagne devient le 16e pays de l'Otan.

1981 - Le président du Bangladesh, Ziaur Rahman, est abattu au cours d'un soulèvement d'officiers à Chittagong.

1975 - Mort de l'acteur français d'origine suisse Michel Simon.

1974 - Le maréchal Tito est élu à vie chef du Parti communiste yougoslave.

1973 - Au terme de 32 années d'hostilités, l'Allemagne de l'Ouest et la Tchécoslovaquie conviennent de renouer des relations normales.

1968 - Le général de Gaulle dissout le Parlement français et ordonne de nouvelles élections.

1967 - Le colonel Nasser, chef de l'Etat égyptien, et le roi Hussein de Jordanie signent un traité de défense mutuelle.

1963 - Le bilan officiel d'un cyclone qui s'est abattu sur le Pakistan oriental est chiffré à 10.000 morts.

1961 - Le général Rafael Trujillo, dictateur dominicain, est assassiné.

1960 - Mort de l'écrivain soviétique Boris Pasternak.

1957 - La Grande-Bretagne assouplit ses restrictions commerciales avec la Chine.

1949 - Création de la République démocratique allemande.

1943 - Le général de Gaulle arrive à Alger.

1919 - La Grande-Bretagne approuve le transfert à la Belgique d'une partie du Sud-Ouest africain allemand.

1913 - Un traité de paix entre la Turquie et les Etats balkaniques est signé à Londres.

1912 - Etablissement du protectorat français sur le Maroc; le maréchal Lyautey est nommé résident général.

1815 - Par la Paix de Paris, la France accepte les frontières de 1793 et reconnaît l'indépendance des Pays-Bas, ainsi que des Etats allemands et italiens.

1808 - Napoléon annexe la Toscane.

1778 - Mort de l'écrivain français Voltaire, né en 1694.

1631 - Parution du premier numéro de «La Gazette de France», le journal de Théophraste Renaudot.

1588 - L'Armada espagnole, sous le commandement du duc de Médina, appareille de Lisbonne en direction de l'Angleterre.

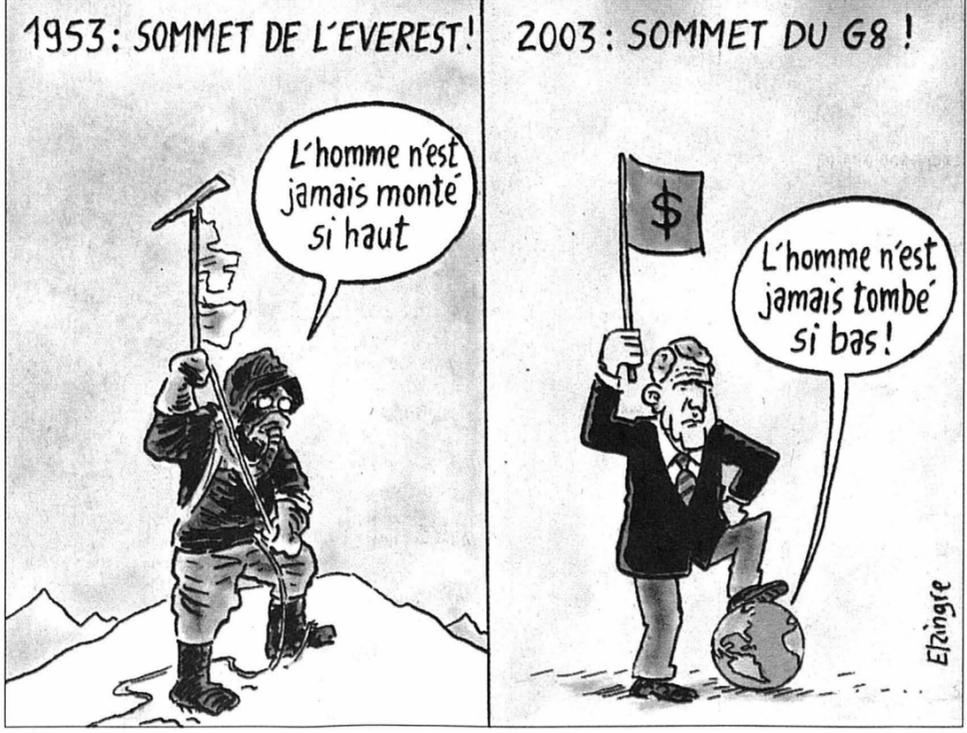
1498 - Christophe Colomb entreprend son troisième voyage vers le Nouveau-Monde.

1431 - Jeanne d'Arc meurt sur le bûcher à Rouen.

Il est né un 30 mai

- Le musicien américain Benny Goodman (1909-1986). /ap

LE DESSIN DU JOUR



Elzingre